

PROJET SOCIAL 2023-2026



« La vie est multiforme entre la vie personnelle, intime, jusque dans les profondeurs de l'intrapsychique, la vie est telle qu'elle est éprouvée dans les sentiments, les émotions, mais aussi la vie familiale, la vie au travail, la vie sociale. La vie humaine est une totalité. »

(Gaulejac, 2020)

« L'écoute ouverte est une disponibilité à l'imprévu, au dissonant, qui n'a pas un caractère possessif et accaparateur, qui ne cherche pas à prévoir l'imprévu avant qu'il ne se soit produit. »

(Pagès, 2002)

« Admettre la permanence d'aujourd'hui tue en moi la possibilité de rêver. »

(Freire, 2013, p. 128)

« Des histoires, une communauté, une famille »

Projet social 2023-2026

Centre social la Maison Pour Tous - Lillers

Table des matières

Introduction	6
Chapitre 1. Démarche et évaluation	8
I. Démarche de renouvellement et retour sur le projet social 2019-2022.....	8
A. Retour sur les préconisations de la CAF	8
B. La démarche de renouvellement	10
II. Évaluation du projet social 2019-2022.....	19
A. Évaluation : les fiches actions et les objectifs	19
B. Retour sur les rapports d'activités	47
Chapitre 2. Portrait de territoire et diagnostic.....	53
I. Le portrait du territoire	53
A. Le contexte local : un peu d'histoire	53
B. Les données chiffrées	57
C. Les services extérieurs : ville, agglomération et politique de la ville... ..	61
II. Nos enjeux de territoire	70
Chapitre 3. Le nouveau projet social 2023-2026	72
I. Un préalable : le projet associatif de Solillers.....	72
II. La structure centre social « la Maison Pour Tous »	86
A. Fiche d'identité.....	86
B. Les locaux, les infrastructures et les moyens	87
C. Les ressources humaines	89
C. Le mode de gestion	103
D. La gouvernance	103
III. Le projet social 2023-2026.....	106
A. Le centre social de Lillers et l'animation de la vie sociale	106
B. Les axes du projet social 2023-2026	111
C. Des projets transversaux : l'animation globale	114
IV. Le projet ACF.....	117

A.	Le centre social de Lillers et l’animation collective familles.....	117
B.	Les éléments de diagnostic et l’état des lieux du territoire	126
C.	La présentation du projet familles	132
V.	Le projet jeunesse.....	138
A.	Le centre social de Lillers et la « PS jeunes ».....	138
B.	Les éléments de diagnostic et l’état des lieux du territoire	144
C.	La présentation du projet jeunesse « collectif jeunes ».....	152
VI.	Le projet CLAS en pédagogie Freinet.....	157
A.	Le centre social de Lillers et le projet CLAS en pédagogie Freinet	157
B.	Les éléments de diagnostic et l’état des lieux du territoire	161
C.	Présentation du projet CLAS en pédagogie Freinet	165
Chapitre 4. Modèle socio-économique et projections		182
VII.	Le modèle socio-économique.....	182
VIII.	Méthodologie d’évaluation du projet social 2023-2026	194
IX.	Budgets de fonctionnement.....	197
Chapitre 5. Le plan d’action et les fiches actions du projet social 2023-2026		201
Les annexes		252
	Le comité de pilotage de lancement.....	253
	Les chiffres du diagnostic social	264
	Le diagnostic DLA	291
	Les statuts de l’association Solillers.....	311
	Le Règlement intérieur de l’Association Solillers	321
	Le budget de l’Association Solillers	331
	Les diplômes	335
	Les délibérations du Conseil d’Administration.....	338
	Les délibérations du Conseil Municipal.....	344
	La convention d’objectifs et de moyens Ville de Lillers / Solillers	347
	Le manifeste des acteurs en pédagogie sociale	364

Introduction

Notre vision du centre social

Le centre social la Maison Pour de Lillers (Association Solillers) est une structure de proximité qui développe et met en œuvre un projet social de territoire en se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire relevant d'une puissance d'agir vectrice d'émancipation citoyenne et politique (Maurel, 2010). Le centre social a été agréé pour la première fois en 2009.

Notre action se réfère notamment aux trois valeurs fondatrices de la charte fédérale de 2000 : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Il s'agit de reconnaître la dignité et la liberté de toute personne en considérant les hommes et les femmes comme solidaires et capables de vivre ensemble dans une société plus juste, plus ouverte au débat et au partage du pouvoir. C'est fondamentalement le sens que nous, administrateurs, bénévoles et salariés du centre social la Maison Pour Tous de Lillers défendons au quotidien, au plus proche des habitants, de nos réalités locales et de nos ressources territoriales.

Le projet social 2023-2026 : une démarche de « recherche / action », une démarche de co-construction... au cœur des relations humaines et du travail associé.

Le renouvellement d'un projet social est un temps important qui marque et rythme la vie de la structure. Cette démarche s'est inscrite dans nos manières de faire et d'agir : la proximité, les relations, la présence, la coconstruction... En effet, nous avons envisagé cette démarche comme une coproduction, une coconstruction de sens avec les habitants du territoire. Les personnes, et les groupes sont considérés comme des sujets capables d'élucidation et d'élaboration de sens. Qui mieux que les habitants peuvent et doivent penser le sens de l'action et du projet social de leur territoire pour les quatre années à venir ? Cette démarche de renouvellement s'est inscrite dans des espaces relationnels, de réflexions et de débats, de pensées critiques sur « nous-mêmes », sur l'environnement, etc. afin de revenir sur hier (l'histoire depuis 2009, nous y reviendrons, les histoires, le projet social 2019-2022), sur aujourd'hui et se projeter sur l'avenir... 2023-2026 !

Une démarche qui s'articule avec celle de l'Espace de Vie Sociale « L'Oasis 2 Vies »

L'Oasis 2 Vies est né de la force et de l'engagement de collectifs d'habitants, de bénévoles et de salariés « chemin faisant » parce que le centre social a permis l'initiative, l'émancipation, la réflexion et l'action. En 2020, l'Oasis 2 Vies est agréé par la CAF du Pas de Calais et renouvelé en 2021. En 2022, la démarche de renouvellement est engagée pour quatre ans 2023-2026. La

temporalité est donc la même que celle du centre social ce qui nous permet à la fois de nous appuyer sur un diagnostic de territoire commun et de construire de manière cohérente les complémentarités, les articulations, les différences et d'affirmer l'identité des deux structures.

Nous allons dans un premier chapitre, présenter la démarche de renouvellement et l'évaluation du **projet social 2019-2022** « *Tous différents...Tous intéressants ! Pour agir ensemble.* »

Le deuxième chapitre sera consacré au portrait et au diagnostic de territoire. Le chapitre 3 portera sur le projet social 2023-2026. Préalablement à la présentation du nouveau projet, nous présenterons le projet associatif de Solillers « chapeau » des deux projets sociaux de territoire. Nous présenterons également la structure « Maison Pour Tous » : la fiche d'identité, les locaux, les infrastructures et les moyens, les ressources humaines, le mode de gestion ainsi que la gouvernance. Le chapitre 4 sera consacré au modèle socio-économique et aux projections à la fois budgétaires et liées à la méthodologie d'évaluation. La présentation des projets ACF (Animation Collective Familles), jeunesse et CLAS en pédagogie Freinet (Accompagnement à la scolarité) fera l'objet de parties spécifiques.

Enfin et avant de conclure, le chapitre 5 sera consacré au plan d'actions et aux fiches actions.

Administrateurs, bénévoles, habitants et salariés sont fiers et heureux de vous présenter **le projet social 2023-2026 intitulé « Des histoires, une communauté, une famille »** et vous souhaitent de prendre du plaisir à cette lecture !

Chapitre 1. Démarche et évaluation

I. Démarche de renouvellement et retour sur le projet social 2019-2022

A. Retour sur les préconisations de la CAF

Le renouvellement d'agrément « **animation globale et coordination** » a été validé en commission d'aide aux partenaires CAF du 25 février 2019 sans préconisations.

L'agrément de « **l'animation collective familles** » a fait l'objet de préconisations à savoir :

- Mener un **bilan intermédiaire** à deux ans ;
- Assurer l'accompagnement du **poste de référent familles** : montée en compétences, suivi de la formation, mise en œuvre du projet familles ;
- Transmettre aux services de la CAF l'accord de la sous-préfecture validant le **modèle de cogestion** (Ville / Association Solillers).

Commentaire : Nous pouvons supposer que cette préconisation ACF concernait plutôt le projet AGC. Le modèle de la cogestion a été validé par les instances (Conseil Municipal et sous-préfecture) et les documents ont été transmis à la CAF.

Le projet social 2019-2022 posait également **certaines interrogations, points à éclaircir avec des premières pistes de réponses qui émergeaient** :

- **Le territoire d'intervention** du projet centre social : le hameau et ses habitants, quel projet pour les hameaux ?

Commentaire : Le projet social 2019-2022 s'est recentré sur le centre-ville (quartier prioritaire politique de la ville) avec une fiche action N°14 intitulée « une intervention et un projet social tournés vers les hameaux ». Au cours de la période 2019-2022, nous n'avons pas eu les moyens humains, matériels et financiers nous permettant de développer un projet social sur les hameaux. Nos interventions ont été ponctuelles sur de l'expérimentation des ateliers de rue, notamment dans le hameau d'Hurionville. Seul le projet CLAS s'est déployé sur les hameaux, comme il l'était avant 2019. Les opportunités de développement sur le territoire se sont déployées à travers le projet de l'EVS « Oasis 2 Vies. » Un projet social dans les hameaux (EVS itinérant) semble être un des développements possibles pour les années à venir, nous y reviendrons dans l'évaluation des fiches actions et dans le projet social 2023-2026.

- **Les accueils collectifs de mineurs** dans le projet social : un service qui avait vocation à être piloté « hors » du projet du centre social pour le projet social 2019-2022.

Commentaire : le projet social 2019-2022 a confirmé le retour dans les services de la ville du service jeunesse centré sur les ALSH et CLSH.

- **La fonction comptable** : la volonté de n'avoir qu'un seul comptable rattaché au centre social, de piloter le recrutement et la formation à l'interne.

Commentaire : En février 2019, Candy DELPLANQUE a pris les fonctions de secrétaire comptable de l'association. Poste porté à cette date en direct par l'association Solillers.

- Un changement de **poste de référent famille** à compter du 1^{er} mai 2018 : avec une entrée en formation en 2019 afin de préparer le diplôme de DESJEPS répondant au niveau de diplôme attendu par la CAF.

Commentaire : En septembre 2019, la référente famille a demandé la fin de sa mise à disposition et sa réintégration dans les services de la Ville. Elle avait engagé une formation DESJEPS et suite à sa demande nous avons envisagé de passer préalablement par une « étape » DEJEPS. Elle n'a pas souhaité donner suite et a confirmé sa demande. L'association a alors négocié avec la ville, un portage direct du poste de référent familles par l'association. Cette demande a reçu un avis favorable. Le poste a fait l'objet d'un remplacement par Julia BOUCHENDHOMME (diplômée éducatrice spécialisée), puis à partir de mars 2020, c'est Estelle MARC (coordonnatrice parentalité pour le réseau parentalité 62 Artois) qui a pris les fonctions de référente familles au centre social (diplômée DEJEPS).

- Un poste de **directeur adjoint** : créé en mai 2018 avec pour missions d'accompagner la nouvelle référente familles, de développer la fonction pilotage du projet social et d'imaginer un projet social sur le territoire des hameaux.

Commentaire : Marie NOWICKI a été recrutée sur le poste de Directrice adjointe du centre social en mai 2018. Ce poste a d'abord été contractuel ville avant d'être porté en direct par l'association en décembre 2018. Marie NOWICKI occupe aujourd'hui la fonction de directrice du centre social la maison pour tous, cela depuis septembre 2020. Cette évolution est liée à une réforme statutaire due au développement de l'association (agrément EVS pour l'OASIS 2 VIES). Christophe PRUVOT a alors pris les fonctions de Directeur de l'association SOLILLERS (salarié de l'association, en disponibilité de la ville de Lillers).

- Conforter le **modèle de la cogestion** ville de Lillers / association Solillers.

Commentaire : le contrat de projet 2019-2022 nous a permis d'expérimenter et d'innover autour d'un système de gestion « innovant » : le modèle de cogestion Ville de Lillers et Association Solillers. Ce modèle a été formalisé à travers la délibération des instances (délibération II-06 de la Ville adoptée à l'unanimité). Le partenariat a été formalisé à travers une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens adoptée à l'unanimité en conseil municipal du 13 décembre 2018 (délibération II-07).

Dans le cadre de la cogestion, la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux à l'association a été prévue (délibération II-08 de la Ville adoptée à l'unanimité).

La ville a attribué une subvention annuelle de fonctionnement au centre social permettant la mise en œuvre du projet social de territoire et le remboursement à la ville, du salaire des fonctionnaires détachés à l'association (délibération II-09 de la Ville adoptée à l'unanimité).

B. La démarche de renouvellement

Le comité de pilotage de « lancement des démarches de renouvellement des projets sociaux » pour le centre social la Maison Pour Tous et l'Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies s'est déroulé le mercredi 10 novembre 2021 à 14h au centre social en présence de la ville de Lillers, de la CAF du Pas-de-Calais antenne de Béthune, de la Fédération des centres sociaux Nord-Pas-de-Calais et de l'association Solillers.

L'ordre du jour était le suivant :

- Centre Social et Espace de Vie Sociale : animation de la vie sociale, circulaires CNAF et vision fédérale ;
- L'association Solillers et les spécificités des projets menés ;
- Retour sur les préconisations CAF ;
- La démarche de renouvellement des deux projets AVS (Animation de la Vie Sociale) ;
- Le mode de gestion des deux projets (cogestion, gestion associative).

A l'issue du comité de pilotage, l'ensemble des partenaires a validé la démarche de renouvellement présentée, à savoir :

Préalable : lancement de la démarche au « local »

Un groupe projets

Une démarche de création du « groupe projets ».

Le groupe projets est composé d'administrateurs, de salariés, d'habitants et de partenaires.

Un groupe accompagné au fil du temps et dans le temps pendant toute la démarche de renouvellement.

Un groupe composé des ressources des deux structures centre social et EVS.

Commentaire : le groupe projet a permis de suivre la démarche sur toute la durée. Il a été animé par l'équipe de direction de Solillers et du Centre Social.

Lancement de la démarche du groupe projets : le 13 décembre 2021 de 14h à 16h30

Réunion du groupe projets : tous les lundis après-midi de 14H à 16H30 à la MPT (salle dédiée – salle des projets) hors vacances scolaires de janvier à juin 2022.

« World café », « forum ouvert », qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des techniques d'animation / d'intervention participative qui s'inscrivent dans une démarche de coconstruction avec l'ensemble des participants quel que soit leur statut : habitants, bénévoles, administrateurs, salariés et partenaires.

Le « **World café** » est une pratique collaborative, créative permettant de faciliter le dialogue constructif, le partage de connaissances et d'idées. Ce dispositif ouvre les possibilités de questionnements dans une structure dialectique et cocréatrice de connaissances partagées. Il permet également de réinterroger les postures des professionnels dans le respect de l'autre et la reconnaissance de sa parole, dans une dynamique de réciprocité et de confiance mutuelle.

Le « **Forum ouvert** » favorise les conditions des échanges informels, il permet d'associer un grand nombre de participants et de favoriser la liberté des thèmes abordés, la liberté de participer ou non, la liberté d'expression. Il s'agit d'un processus qui favorise l'intelligence collective et la coconstruction des propositions.

Une phase d'étude « de milieu »

- **L'écriture du projet associatif**

Sous forme de séminaires

Groupes de travail associé : Administrateurs, salariés, habitants

Séminaire le 10 janvier 2022 (journée de 9H à 19H) à l'Oasis de Vies.

Commentaire : ce travail s'est déroulé en format « plénière » à travers des supports de cartes mentales et de brainstorming sur les thématiques suivantes :

- *Les valeurs de Solillers.*
- *Notre vision du monde, notre conception sociale et politique de la société.*
- *Nos manières d'agir et nos manières d'être, nos postures.*
- *Les promesses de Solillers.*

Le développement de l'association (EVS et agrément organisme de formation « Entrelacés » à compter d'avril 2021) nous a amené à repenser le projet associatif et à le formaliser dans le cadre de cette démarche de renouvellement. Celui-ci constituant « le chapeau », socle de notre action sur le territoire.

- **L'évaluation des deux projets**

Sous forme de temps « world café » et « forum ouvert »

Le 22 février 2022 (journée de 9H à 19H) à la Maison Pour Tous et à l'Oasis 2 Vies.

Commentaire : L'évaluation des deux projets nous a amené à évaluer également les actions mises en œuvre. Cela devait être l'objet d'une seconde journée. La démarche de renouvellement, c'est aussi s'adapter au réel, en réajustant ce que nous avons prévu !

*Nous avons travaillé l'évaluation à travers différentes thématiques en format « World café » :
Adultes et seniors*

Projet ACF (Animation Collective Familles)

Projet jeunesse

Numérique

Le « hors les murs » (les ateliers de rue)

Le projet accueil

La santé et le bien-être

Ainsi que des thématiques « transversales » :

La coordination parentalité – réseau parentalité 62

Les réseaux et les partenariats

La crise sanitaire covid-19 et son impact

L'organisation interne

La cogestion Ville / Solillers

La communication

Le travail associé

Le modèle économique

La transversalité et la complémentarité MPT & O2V

Le territoire d'intervention : centre-ville & hameaux

- **L'étude des chiffres et des données des partenaires**

Sous forme de séminaire

Groupe projets et partenaires

Le 22 mars 2022 (journée de 9H à 19H) à la Maison Pour Tous.

Commentaire : dans le cadre de ce séminaire il s'agissait de travailler le diagnostic de territoire à partir des données quantitatives de différentes sources : INSEE et partenaires du territoire.

Nous avons alors organisé 4 espaces de travail autour de différentes thématiques :

- *L'économie et l'emploi : la scolarité, l'emploi, le chômage, etc.*
- *La démographie et la population : l'évolution du nombre d'habitants, le quartier prioritaire, le solde naturel, la population par sexe et par tranche d'âge, etc.*
- *La gestion interne : l'évolution du nombre d'adhérents, les analyses financières, les ressources et les moyens, etc.*
- *Le logement, les foyers et les familles : situations familiales, foyers, allocataires CAF, les logements, parc privé, parc public, etc.*

- **L'évaluation interne des ressources et des moyens**

Au fil du temps par le groupe projets

Les lundis après-midi

Commentaire : la thématique « gestion interne » évoquée précédemment a fait l'objet d'un travail en continu pendant toute la durée de la démarche de renouvellement.

- **L'évaluation du mode de gestion du centre social et de la place de la ville dans les deux projets**

Groupe de travail restreint Ville / Solillers

Temps de travail à programmer au fil du temps.

Commentaire : Mise en place d'une « cellule de veille » enclenchée par la CAF et la Fédération des Centres Sociaux en mars 2022 afin de travailler avec la ville et d'arbitrer les points suivants : le portage de l'agrément du centre social 2023-2026, le financement et l'engagement de la ville 2023-2026 : convention d'objectifs et de moyens et règles de versements, la pérennité et les financements globaux des 2 projets sociaux de territoire.

- **L'évaluation des actions**

Au fil du temps par le groupe projets dans les accueils avec des entretiens et outil « journal de bord »

Un temps de restitution et d'analyse en séminaire (groupe projets et partenaires)

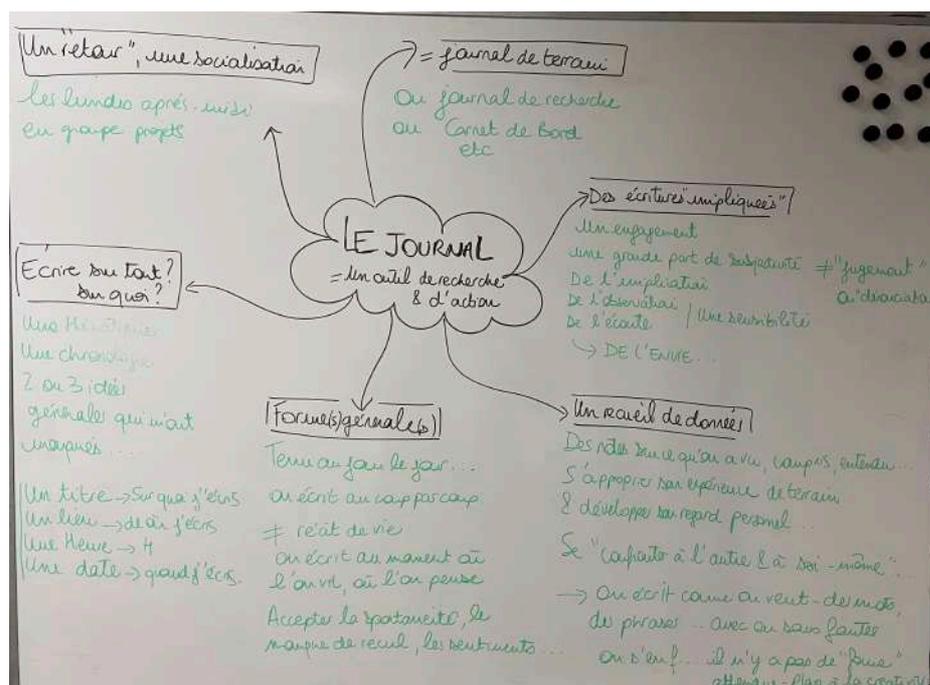
Le 19 avril 2022 (journée de 9H à 19H)

Commentaire : La mise en place de la cellule de veille et l'actualité « vive » de l'association Solillers ont bousculé le calendrier et nous a obligé à annuler cette rencontre. Nous avons par ailleurs travaillé à l'évaluation des actions dans le cadre du séminaire d'évaluation des deux projets sociaux.

- **L'étude de terrain**

Au fil du temps par le groupe projets par l'observation, les entretiens, les récits de vie, les journaux de recherches, les reportages photos (vers un diagnostic permanent)

Des temps de retours, d'accompagnements et d'ajustements, les lundis après-midi.



Support de travail sur le journal – salle projets

Commentaire : le « journal de terrain » a été un des outils utilisés pendant cette démarche, à la fois par les habitants, les salariés et les partenaires. La démarche était volontaire, tout comme le choix du thème du journal. Les lundis après-midi du groupe projet ont permis l'accompagnement de cette démarche et les échanges au fil de l'eau sur toutes les questions qui pouvaient se poser : comment écrire ? Sur quoi écrire ? Comment organiser l'écriture ? Est-ce que j'écris est intéressant ? En quoi cela va-t-il pouvoir nourrir le projet ? etc.

Quelques exemples de thématiques de journaux de terrain :

Les relations (une salariée du centre social)

Les émotions (une salariée CAF)

Les partenaires du territoire (une bénévole)

Mes observations au quotidien (une bénévole)

Violences et mépris (un salarié du centre social)

Quelques effets : *au-delà-même du fait de nourrir le projet social, la pratique d'écriture du journal de terrain a eu certains effets : une découverte de l'écriture pour certains, un démarrage d'une écriture plus personnelle, des anecdotes racontées, une habitante a fait écrire dans son journal sa fille, ses amis et son médecin, une réflexion sur les pratiques, les postures professionnelles et le territoire...*

- **Une phase d'analyse et de définition des enjeux de territoire**

Un séminaire d'une journée

Groupe projets et partenaires

Le 3 mai 2022 (journée de 9H à 19H) à L'Oasis 2 Vies

Commentaire : *Nous avons travaillé la définition des enjeux de territoire à partir des différentes thématiques repérées au cours de la démarche de renouvellement (et dans les journaux de terrain), à savoir : scolarité, formation, emploi, services publics, commerces, santé, addictions, bien-être, alimentation, associations, sport, loisirs, culture, cadre de vie et environnement, mobilité, sécurité, territoire, quartier, centre-ville et hameaux, logement, retraite, vieillissement et intergénérationnel, handicap, violences, genre, numérique, voisinage, fêtes et souvenirs, vie sociale, rencontres et relations, informations, politique et médias, bénévolat. Ainsi que d'autres thématiques transversales :*

Exclusion

Pauvreté

Précarité

Insertion

Mixité et diversité

Citoyenneté

Participation

Pouvoir d'agir

Éducation

Socialisation

En effet, le travail de diagnostic du territoire nous avait apporté des éléments quantitatifs qui nécessitaient un étayage qualitatif. Nous avons travaillé sur un format en plénière.

- **Une phase de production**

Les axes des deux projets

Les objectifs des deux projets

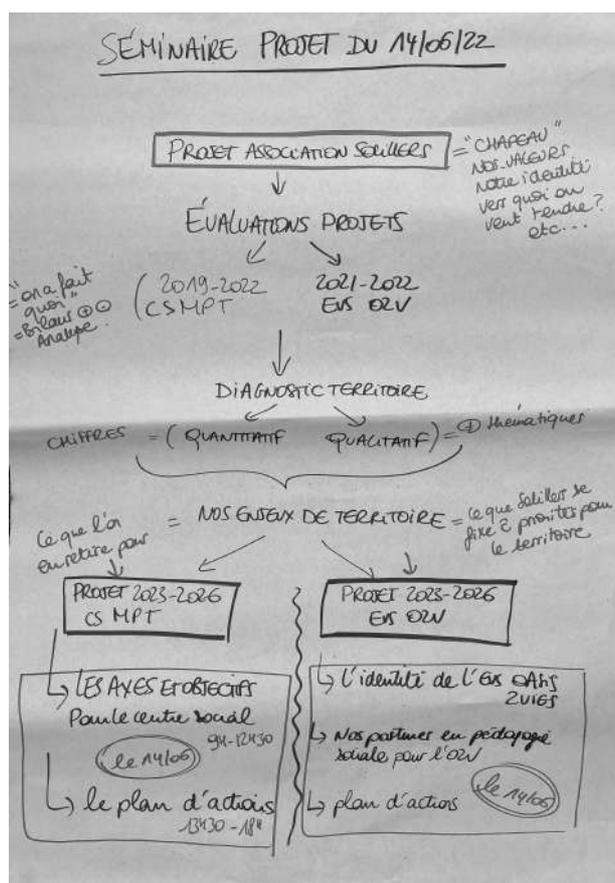
Le plan d'actions des deux projets

Des temps « world café » et « forum ouvert »

Groupe projets et partenaires

Le 14 juin 2022 (journée de 9H à 19H) à la Maison Pour Tous et à l'Oasis 2 Vies.

Commentaire : Nous avons démarré cette rencontre en matinée, en repartant de toute la démarche de renouvellement et en actant les enjeux de territoire proposés à partir des précédents travaux. Cette rencontre s'est déroulée en format « world café » et en groupes de travail au centre social, et en format « forum ouvert » à l'Oasis 2 Vies.



Support de travail – phase de « production »

Nous avons travaillé en groupe autour des axes et des objectifs du projet du centre social. En plénière nous avons travaillé le plan d'actions et en groupe de travail les fiches actions.

- **Une phase d'écriture des deux projets : septembre et octobre 2022**

Groupe projets

Les lundis après-midi

Commentaire : Travail préalable de la direction au cours de la période d'été.

- **Une phase de validation**

Comité de pilotage élargi : Groupe projets, habitants, partenaires

Le 17 octobre 2022 de 14H à 16H

Dépôt des deux projets à l'antenne CAF de Béthune : le 31 octobre 2022

Dépôt des deux projets à la CAF du Pas de Calais : le 15 novembre 2022

- **Une phase de communication**

Création des supports de communication à destination des partenaires et des habitants

Création de supports visuels artistiques à destination des habitants

De novembre à décembre 2022

Commentaire : Nous envisageons de poursuivre ce travail en 2023 selon l'avancement de la coconstruction avec les habitants.

- **La démarche de renouvellement en quelques chiffres**

21 lundi Groupe Projets	21 heures
8 rencontres partagées (séminaires)	80 heures
4 temps cellule de veille	12 heures
1 rencontre avec la direction CAF du Pas-de-Calais	2 heures
12 temps de préparations (séminaires, groupes projets, etc.)	24 heures
6 temps annexes : rendez-vous dans le cadre de la démarche avec des partenaires : numérique, département, BGE, Centres Sociaux connectés...	12 heures
Temps consacré à la démarche partagée	151 heures

Nombre de partenaires différents	9
----------------------------------	---

Partenaires en nombre de personnes	38
Nombre de salariés	14
Nombre de volontaires et stagiaires	7
Nombre d'administrateurs	22
Nombre d'habitants	71

Les Partenaires : Pôle emploi, CAF, Ville, CCAS, Éducation Nationale, Agglo, État, Département, Fédération CSX, BGE

- **Conclusions sur la démarche de renouvellement :**

- Une démarche qui prend en compte les complémentarités et les différences des deux projets sociaux (centre social et EVS)
- Une démarche active et participative : les habitants se sont impliqués tout au long de la démarche, ce sont eux qui ont fait vivre les échanges, ils ont été au cœur des préoccupations.
- Une démarche partagée : habitants, administrateurs, salariés, bénévoles et partenaires se sont retrouvés tout au long de la démarche dans ces rendez-vous qui ont marqué l'année 2022.
- Une démarche qui a permis les rencontres : des habitants entre eux, de partenaires entre eux, des salariés avec les partenaires, des partenaires avec les habitants...
- Une démarche qui a pu décloisonner et qui a élargi les « expertises » : les salariés, les partenaires ont pu s'intéresser à d'autres domaines que leurs milieu professionnel et domaine d'intervention, les habitants ont été « experts » dans la démarche et ont pu s'intéresser à tout...
- Une démarche qui a favorisé la réflexion : tout au long des rencontres, c'est la réflexion qui nous a entraînés, mais une réflexion collective, globale, complexe...

- Quelques photos de la démarche de renouvellement



II. Évaluation du projet social 2019-2022

A. Évaluation : les fiches actions et les objectifs

Rappel des enjeux de territoire pour le projet 2019-2022

La précarité

Sortir de la souffrance et du fatalisme. Permettre la création de liens et la transformation sociale.

La pauvreté

Adapter les services et l'offre en fonction des moyens des personnes. Prendre en compte la fragilité économique.

La proximité

Favoriser l'accessibilité (se rendre accessible et rendre accessible) et la mobilité de tous.

La citoyenneté

Permettre l'appropriation des espaces publics, des débats publics et des questions locales (notamment d'aménagement).

Synthèse et rappel des axes du projet social 2019-2022

Lien social et proximité

Créer les conditions de la proximité et l'authenticité dans les relations et l'accompagnement.

La confiance et la bienveillance sont les moteurs des actions.

Pouvoir d'agir et citoyenneté

Permettre à chacun, individuellement et collectivement, de (re)trouver une capacité à agir et à sortir de la souffrance (et du fatalisme) par la réflexion, la coopération et l'action.

Pédagogie, éducation et accompagnement

Engager un accompagnement et une éducation à travers d'autres approches et méthodes pédagogiques en partageant et en respectant l'autre et la diversité. Apprendre des autres et avec les autres, par l'apprentissage, rompre la solitude et l'auto-enfermement.

Certaines fiches actions ont été réunies afin de procéder de manière pertinente à l'évaluation du projet 2019-2022. Il n'est jamais simple de procéder à l'évaluation de quatre années, riches en actions, en mouvements, en expériences, en relations humaines et singulières, en détails qui font sens et en imprévus...

Nous proposons pour rappel, de synthétiser le contenu de chaque fiche action et les objectifs afin de les commenter sur les événements et éléments qui font sens pour l'évaluation.

Nous proposons d'en retenir les éléments qui nous semblent importants pour le projet social 2023-2026.

Pour commencer, nous proposons un zoom spécifique sur **l'année 2020** marquée par la crise sanitaire covid-19.

Le centre social la Maison Pour Tous de Lillers - Les faits marquants de l'année 2020 :

- **Un fonctionnement continu** durant toute l'année 2020 marquée par la crise sanitaire. Les acteurs bénévoles et salariés ont su s'adapter au contexte et être au plus proche des populations en situation de précarité (matérielle, affective, économique, sociale, etc.) et ou de pauvreté.
- **L'engagement d'une association** pour la population du territoire, un projet social et des valeurs en actions et en actes.
- **Une adaptation permanente des actions** au contexte : veille sociale et téléphonique, mailing, aide alimentaire, maraude et ateliers de rue, service de courses, urgences administratives, confection de masques distribués à l'ensemble de la population, aux enfants des écoles, visières aux commerçants et aux services de la ville, etc.

- **Un « programme alimentaire pour tous »** : distribution alimentaire, cantine sociale, frigo solidaire et distribution de repas. En partenariat avec les restos du cœur, le secours populaire et les services de la Ville (CCAS).
Les distributions alimentaires de mars à mai 2020 c'est 12 distributions, 125 familles, 198 adultes, 145 enfants soit près de 350 personnes.
- **Une réforme de la gouvernance**, un renouvellement statutaire entraînant un renouvellement des équipes administrateurs et salariés.
- **Une équipe salariée formée** collectivement à la pédagogie sociale. Une équipe salariée qui réfléchit ses pratiques, l'accompagnement et pense ses manières de faire et d'agir.
- **Des actions régulières, hebdomadaires pendant la crise sanitaire** : ateliers de rues en pédagogie sociale, des maraudes et du porte à porte dans les quartiers au plus près des habitants, des actions connectées (Facebook, chaîne YouTube), médiation numérique, ateliers parentalité, accompagnement à la scolarité.
- **Des ateliers de rue d'été au parc du brûle** : des contacts et des liens sociaux préservés : des ateliers pédagogiques (15 ateliers, 30 à 40 personnes par ateliers), des repas partagés (80 à 100 personnes par repas), des ateliers au jardin (8 ateliers, 20 à 30 personnes par atelier), des intervenants et des spectacles (8 soirées animées).

Fiche action N°1 : Un nouveau mode de gestion : la cogestion municipale et associative

Une gestion partagée entre la ville de Lillers (gestion municipale) et l'association Solillers (gestion associative).

Convention d'objectifs et de moyens, convention de mise à disposition du personnel municipal. Définition commune des enjeux et des objectifs du projet social. Pilotage par l'association du projet social de territoire. La ville donne à l'association les moyens de sa mise œuvre.

Les objectifs :

- Renforcer une participation réelle des habitants, favoriser les initiatives
- Lutter contre les formes d'injonction à l'action et au projet
- Permettre et étendre la responsabilité des habitants
- Aborder la réalité du quotidien et du territoire
- Permettre les débats et les contradictions
- Partager le pouvoir (et notamment lors de décisions)

- Favoriser le pouvoir d’agir des habitants et des collectifs en étant cohérent avec le projet

Commentaire :

- CF bilans comptables et moraux de l’association
- Une formalisation de la cogestion, une convention d’objectifs et de moyens 2019-2022, la mise à disposition des personnels municipaux votés à l’unanimité en conseil municipal.
- Un modèle qui intéresse et qui est regardé au niveau départemental et national (sollicitations directes de structures et de fédérations des centres sociaux)
- Un engagement commun ville (Maire) / Solillers (Président) pour les habitants du territoire fondé sur la confiance et le respect mutuel
- Une consolidation des moyens de l’association ayant permis une solidité financière (notamment fonds de roulement), politique (affirmation d’un projet humaniste…) et stratégique (partenariats et reconnaissance de notre action)
- Une solidité associative favorisant le développement : EVS Oasis 2 Vies (préfiguration en 2019)
- Un développement des sources de financements de l’association
- Un engagement respecté de diminuer la part de la ville dans le financement global du centre social
- Une réforme statutaire (gouvernance) et un changement de direction du centre social en septembre 2020, lié au développement de l’association
- Une stratégie de développement de l’O2V par une gestion associative directe dans un contexte d’élections municipales (juin 2020) où l’association a été « un enjeu » de campagne
- Un changement d’équipe municipale (dans la continuité de l’équipe précédente, 1^{ère} adjointe qui devient Maire) : une relation « plus difficile », moins de clarté et de lisibilité quant aux modalités de travail en commun, une remise en cause du modèle de gestion et parfois du sens de l’action à travers l’évolution du projet social : démocratie, mixité, gratuité, inconditionnalité…

Il est à noter que les élus n’ont pas répondu favorablement à nos propositions de séminaire afin de retravailler à la fois le sens de notre action et du projet social mené sur le territoire ainsi que l’évaluation du modèle de gestion, cela pour imaginer les perspectives 2023-2026. Une cellule de veille s’est enclenchée en mars 2022.

- Un modèle qui favorise une participation réelle des habitants aux instances de l'association et aux prises de décisions qui les concernent
- Des habitants du territoire qui souhaitent rejoindre le conseil d'administration ce qui donne lieu à une véritable campagne électorale avant l'assemblée générale. Des candidats habitants du territoire qui sont vraiment ancrés dans la réalité du centre social. Pour exemples : en 2019, 5 postes à pourvoir pour 10 candidatures, en 2020 (réélection totale du CA suite à la réforme statutaire soit 18 postes) 27 candidatures, en 2021 pas d'élections, en 2022, 7 postes sont à pourvoir pour 11 candidatures.
- Le CA de Solillers a une vraie vitalité démocratique dans ses mouvements, ses candidatures, dans la nature des échanges, les contradictions, les désaccords, la solidarité, etc.
- Une expérimentation de la place des jeunes au CA qui doit être accompagnée et confortée (2 jeunes au CA entre 2019 et 2022). Une réflexion en cours concernant le droit de vote des jeunes à l'assemblée générale.
- Un collège associatif au sein du CA qui n'existe plus : réforme statutaire de 2020. Pas ou peu de candidatures, absences au sein de l'instance.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Redéfinir le mode de gestion
- Redéfinir une contractualisation avec l'équipe municipale
- Veiller à faire perdurer cette vitalité démocratique
- Veiller à ne pas fragiliser le modèle social économique de l'association
- Prendre en compte la responsabilité, les droits de l'enfant et des jeunes dans le fonctionnement institutionnel

Fiche action N°2 : Une organisation interne au service du projet

Il s'agit de transformer les manières de faire en fonction des infrastructures et des espaces dont nous disposons. De permettre aux actions de s'exporter dans d'autres espaces. Une rigueur et une discipline dans la mise en place et le suivi des actions.

Organiser l'équipe autour du pilotage, de l'accueil, du secrétariat, de la logistique, de la comptabilité, de l'animation...

Comprendre et mieux appréhender les instances, les animer et les faire fonctionner.

Définir et faire connaître les fonctions de chacun : intervenants, acteurs professionnels et bénévoles.

Les objectifs :

- Mettre en place une organisation d'équipe : organigramme, fiche de poste, schéma organisationnel
- Mieux identifier le centre social dans ses missions, identifier les référents
- Définir les outils et les moyens de gestion
- Travailler en concertation
- Optimiser les espaces et transformer nos manières de faire et d'agir

Commentaire :

- En février 2021 (progressivement dès l'été 2019) : les salariés mis à disposition par la collectivité ont fait le choix ou ont été invités à repartir sur les missions de la collectivité. L'équipe du centre social s'est alors reconstruite : recrutements, accompagnement dans la prise de fonctions, formation sur le projet social et nos postures, etc.
- Mise en place des outils RH et / ou logistique : fiches de poste, organigramme, plannings, entretiens individuels, annuels et selon les besoins, réunions d'équipe hebdomadaires, inventaire de matériel, planning des espaces de travail, agenda partagé numérique
- Création d'un poste (1ETP) de comptabilité / RH / Secrétariat (0,5ETP) + accueil (0,5ETP) en février 2019. Formation / accompagnement en comptabilité en cours (depuis 2020) avec la Fédération des centres sociaux Nord-Pas-de-Calais.
- Depuis l'exercice comptable 2021, nous traitons en direct avec la commissaire aux comptes. Plus de cabinet d'expertise comptable « intermédiaire », cela étant directement lié à la montée en compétences de notre collègue. La mission sociale et les fiches de paie sont externalisées à ce jour.
- Mise en place de séminaires d'équipe salariée afin de faire équipe, d'apprendre à se connaître et passer un bon moment ensemble, de permettre la confiance, la compréhension, la coopération et « l'intelligence collective » dans l'équipe salariée, de favoriser la bienveillance, le respect mutuel et la communication entre collègues, de permettre à chacun de connaître le fonctionnement, l'organisation et les instances de l'association, de favoriser l'engagement collectif autour des projets de l'association Solillers : les missions spécifiques de chacun, les missions partagées etc.

Exemple : En 2021, 3 séminaires d'équipe les 6, 20 mai et le 4 octobre.

Le séminaire du 6 mai 2021 a été centré sur un travail de groupes et de présentations croisées sur « trajectoire & expériences professionnelles », un travail sur des textes et la réalisation de supports autour des thématiques suivantes : développement du pouvoir d'agir, l'accueil, l'éducation populaire, les affects et les émotions en sociologie clinique, la pédagogie sociale.

- Plutôt que d'envisager le fonctionnement sous l'angle d'une « transversalité » nous l'avons envisagé et l'envisageons au quotidien sous l'angle d'un réel décloisonnement des équipes et des missions : en effet, chacun a bien des missions qui lui sont propres mais la prise en compte singulière des personnes et des collectifs dans toute leur complexité et dans leurs différentes dimensions nécessite de ne pas juxtaposer ou disjoindre mais bien de relier pour faire commun. Comment accompagner un jeune sans faire le lien avec ses référents éducatifs ? Comment accueillir un senior avec ses petits enfants ? Tout est lié pour faire sens, nous affirmons ne pas être une juxtaposition de services ou d'activités mais bien un tout qui fait sens pour un territoire et ses habitants.
- La dynamique de renouvellement de l'équipe et des administrateurs du CA nécessite un véritable accompagnement permanent pour favoriser et permettre un « travail associé » au quotidien, concerté et coconstruit.

Nous avons été dans l'expérimentation de différents formats de travail :

En 2020 : expérimentation des « lundis administrateurs et salariés » de 18h à 20h sur 6 rencontres d'avril à juin 2021 portant sur les thématiques suivantes et se finalisant sur un repas partagé : les départs en vacances collectives, l'été 2021 centre social et EVS d'été, les ateliers de rue en pédagogie sociale, le CLAS en méthode Freinet, L'O2V la reprise en septembre, la MPT la reprise en septembre.

En 2021 : accompagnement des administrateurs de janvier à mars, 6 rencontre de 3h en fin de journée ou soirées portant sur les thématiques suivantes : les enjeux de territoire et les projets, le diagnostic de territoire, la notion de projet, les actions du centre social et de l'EVS, le rôle des administrateurs, des instances et des collectifs, l'éducation populaire, le pouvoir d'agir, le développement social local, la pédagogie sociale, la participation, le fonctionnement des instances de décisions, de contre-pouvoir, la solidarité, la fraternité, la démocratie, l'accompagnement, les postures de l'accompagnateur, etc.

Au total, 23 temps d'accompagnement sur l'année.

- Une dynamique d'équipe « Solillers » qui a été confortée. 2 projets sociaux de territoire mais un projet associatif commun. Une dimension d'équipe « Solillers » primordiale. Nous avons expérimenté les réunions d'équipe distinctes en 2020/2021, communes en 2021/2022. Nous tâtonnons et nous laissons la possibilité d'autres expérimentations pour les années à venir.
- De nombreuses formations internes : le 22 juin 2021 formation salariés et bénévoles à la pédagogie Freinet (10 bénévoles et 4 salariés), les 14 et 15 septembre 2021 accompagnement à la pédagogie sociale des équipes (3 bénévoles et 10 salariés).
- Une augmentation significative des heures de bénévolat entre 2019-2022, un travail associé plus étroit, un bénévolat plus important appuyé sur les savoirs et les qualités de chacun (CF partie II.C)
- Une place plus importante laissée aux habitants et aux bénévoles (notamment liés à la posture d'accompagnement de l'équipe salariée) et une capacité d'interpellation des salariés par les bénévoles et les administrateurs. Des relations de proximité au quotidien.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Conforter une formation et un accompagnement permanent des administrateurs et des salariés
- Rechercher des financements spécifiques lié à cet accompagnement
- Réorganiser les réunions de CA (fréquence et durée) et la place du bureau
- Réorganiser les réunions d'équipe salariée, la place des lundis centrée sur les collectifs
- Établir un plan de formation qualifiante de l'équipe salariée
- Maintenir ce « décloisonnement » qui correspond au projet social

Fiche action N°3 : Un projet accueil et une action permettant un autre accompagnement (individuel et collectif) autour de la vie quotidienne

Mettre en place un accueil basé sur une philosophie, une posture et des principes de bienveillance et d'inconditionnalité tout en permettant une discipline et une organisation des tâches (administratives). L'accueil c'est l'affaire de tous, salariés et bénévoles.

Stabiliser et renforcer l'équipe d'accueil (collectif « accueil ») et développer l'accompagnement dans les démarches numériques. Dégager de réels moyens financiers pour faire vivre l'accueil.

Les objectifs :

- Développer et coordonner un projet accueil et animer un espace dédié
- Accueillir, écouter et faire une place à tous
- Permettre à toute personne de trouver les informations et / ou les interlocuteurs dès son entrée dans la structure
- Donner les moyens et les outils nécessaires à un accompagnement numérique
- Communiquer, valoriser les actions à travers le sens du projet et les valeurs défendues
- Participer au développement des liens partenariaux de proximité

Commentaire :

- Identification du centre social par les habitants, comme un lieu ouvert à tous
- L'accueil a été retravaillé dans un principe d'inconditionnalité et de gratuité. Toute personne est accueillie sans conditions. Depuis la rentrée 2020, l'adhésion au centre social est libre, volontaire et gratuite. Cela permet à chacun d'y prendre la part qu'il souhaite, de recentrer les échanges sur le sens de notre action. En effet, adhérer c'est bien soutenir un projet, son sens et ses valeurs, ce n'est pas accéder à un service ou une activité. Chacun a la possibilité de faire un don s'il le souhaite. Chacun peut vivre le centre social et vivre ce qu'il souhaite au centre social quel que soit son âge, sa situation socio-économique, etc... La tarification et les conditions d'accès produisent inévitablement l'exclusion des personnes les plus fragiles et les plus précaires. Le centre social s'inscrit dans la diversité de son territoire, dans les qualités et les compétences de chacun acquises et cela même dans l'éprouvé des difficultés. La mixité et la diversité se fondent avant tout sur la singularité des trajectoires de vies et des expériences vécues.
- En 2019 : réaménagement et travaux de l'espace d'accueil par un collectif de bénévoles (espace ouvert sans « borne » d'accueil, espace de vies, travaux de peinture, réaménagement du mobilier, installation d'un ordinateur accessible à tous)
- En 2020 : Réaménagement de la « salle conviviale » par des bénévoles. Il s'agit du prolongement de l'espace d'accueil (travaux de peinture, réagencement et réaménagement du mobilier)

- « Stabilisation » du poste sur 1ETP sur la même salariée chargée d'accueil, recrutée en mai 2021
- Depuis 2019 : augmentation de la fonction accueil à 1,5ETP
- La période de crise sanitaire COVID a déstabilisé l'organisation et l'accompagnement d'un « collectif accueil » par la nécessité d'adaptation et de réorganisation permanente à la réalité sanitaire (protocoles, suivis, listings, règles sanitaires, sens de circulations, accueils restreints...) Comme tous, nous avons « subi » le contexte et ses contraintes, très éloignés de nos pratiques. Néanmoins nous pouvons dire que l'accueil est porté collectivement à la fois par l'équipe salariée mais également par les bénévoles : accueil physique, information, accompagnement de chacun à trouver une place, accompagnement physique dans les espaces, accueil convivial : thé, café, information et « formation » aux règles de vie collective. Au centre social, il n'est pas rare que ce soit un habitant qui vous réponde au téléphone.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Continuer le travail autour de cet accueil partagé et travailler à son organisation
- Travailler l'articulation entre l'accueil et l'accompagnement
- Travailler l'articulation entre la convivialité et l'hospitalité
- Travailler l'articulation entre accueil et lieu de vie(s)
- Bien positionner l'accueil comme « porte d'entrée » au projet : communication, explication sur le sens, les valeurs

Fiche action N°4 : Pour une communication positive, efficace et efficiente

La communication touche toutes les actions existantes et toutes les personnes engagées à la MPT. Elle doit être positive, permettre un langage commun et une culture commune. Temps d'échanges avec les partenaires et les équipes salariées. L'accueil est un premier espace de communication, d'information et de transmission. Outils et moyens nécessaires à la mise en place d'une communication efficace interne et externe.

Les objectifs :

- Informer sur la vie de la MPT
- Créer davantage de transversalité entre les ateliers
- Être relais auprès des habitants sur ce qui se vit et se fait sur le territoire
- Désamorcer les conflits

- Anticiper, partager et communiquer en interne et en externe
- Valoriser l'image du centre social et de ses acteurs

Commentaire :

- Mise en place d'une communication numérique via les réseaux sociaux (Facebook)
- Communication supports papier : affiches, tracts et organisation de circuits de distributions et de communication avec les collectifs d'habitants
- Liens avec la presse et les médias sur les événements du centre social et / ou de l'association Solillers
- Plaquettes à chaque rentrée scolaire
- En 2020 : transformation du logo de Solillers et création des logos de l'organisme de formation « Entrelacés » et de l'EVS « L'Oasis 2 Vies »
- En 2020/2021 nous avons travaillé à une « gazette : ça va sans dire ! » qui informait mensuellement sur différents sujets (12 numéros) : l'équipe, le conseil d'administration, Solillers, bilan de l'année scolaire 2019/2020, etc.
- La personne qui occupait le poste depuis sa création en février 2018 a quitté la structure en octobre 2021. Nous n'avons pas remplacé ce poste dans l'attente des négociations avec la ville des moyens financiers de l'exercice 2022. En 2021/2022, nous avons externalisé avec la SCOP « Monkey Studio » dans l'attente des arbitrages financiers. A ce jour (juillet 2022), nous n'avons pas les moyens d'envisager ce remplacement. La charge de travail liée à la communication repose donc sur la direction et l'ensemble de l'équipe salariés/bénévoles.
- En 2022 : nouvelle charte graphique plus cohérente avec des logos retravaillés concernant l'ensemble des structures (MPT, O2V et Entrelacés)
- Site internet qui devrait voir le jour en septembre 2022.
- Externalisation des plaquettes de rentrée 2021/2022 et 2022/2023.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Moyens financiers : pas de perspectives de développement du poste pour 2023-2026.
- La charge de travail liée à la communication reposera sur l'équipe salariée. Celle-ci est à organiser et à formaliser.
- Possibilité de poursuite du partenariat avec un prestataire.
- Développement de gazette, d'un journal ou d'une newsletter à réfléchir.
- Une communication à valoriser via des films, des photos et des vidéos.

- Un collectif salariés / bénévoles à organiser et à accompagner autour de la communication.

Fiche action N°5 : Un travail en réseau, le centre social comme « cœur de réseau »

Construire des références communes et des synergies dans le travail interinstitutionnel et interservices.

Les objectifs :

- Partager le projet social avec les partenaires du territoire, les différents services de la ville.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer « au bien vivre ensemble » en favorisant une dynamique collective.
- Développer l'essaimage, l'échange d'expériences et la capitalisation.
- Réfléchir collectivement le sens de nos actions, de nos pratiques, de nos postures et développer une conscience critique de l'incorporation des contraintes sociales, les normes, les valeurs et les principes qui fondent la relation éducative

Commentaire :

- Participation aux réseaux existants : réseau parentalité 62, réseau de pédagogie sociale, réseau de sociologie clinique, rencontres fédérales, rencontres de direction de centres sociaux, collectif « fabrique des bonheurs » en 2019, Assemblée Territoriale Artois Audomarois, Agglomération, politique de la ville, éducation nationale, etc.
- Collaboration avec les services de la ville : médiathèque (lecture de contes dans l'espace public, formation des bénévoles et des salariés du centre social), service culture (participation à des spectacles et ou des représentations du Palace), CCAS (accompagnements individuels et collectifs d'habitants, programme de réussite éducative), service animation (mise en place de manifestations), mise en place d'une concertation numérique en décembre 2021.
- Formation inter-institutions et / ou interservices : exemple du 14 juin 2019, approche centrée autour du développement du pouvoir d'agir des habitants et des collectifs inter-institutions au centre social (animation directeurs) :
31 personnes : 2 PRE Lillers, 2 service jeunesse Lillers, 5 CCAS de Lillers, 3 antenne caf Béthune, 9 MDS Lillers, 1 fédération des centres sociaux, 8 centre social.
- En période de crise sanitaire, nous avons constaté une forme de repli des partenaires sur leurs missions propres et leurs institutions.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Poursuivre la participation aux réseaux existants
- Prioriser nos participations en fonction des moyens et du temps disponible
- Être vigilant sur certaines formes de partenariat qui s'écarte d'une co-construction (« fournir » du public sur des dispositifs définis sans les habitants)
- Retravailler la place du réseau, des partenaires et des acteurs locaux dans le projet social et sa réalité, en dehors de toute injonction à participer

Fiche action N°6 : Éducation populaire, développement du pouvoir d'agir et citoyenneté, un centre social favorisant la réflexion, la concertation, la coopération et l'action**Fiche action N°11 : Un centre social Hors Les Murs**

Favoriser les espaces d'expression, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et avec les habitants du territoire dans plusieurs dimensions : le développement d'une conscience critique de son environnement, d'une capacité à agir, d'une image valorisée de soi et de ses compétences, une reconnaissance de l'égalité femmes et hommes, dans une dimension organisationnelle et collective, dans une dimension sociale et politique : par la transformation de la société par le collectif.

Transformer nos manières de faire et d'agir en « allant vers » et en rejoignant les habitants du territoire.

Les objectifs :

- Favoriser la reconnaissance et la construction de compétences participatives et renforcer chez les habitants leurs capacités à élaborer entre eux, leurs projets d'intégration et d'émancipation
- Favoriser et accompagner le développement du pouvoir d'agir des habitants du territoire
- Inscrire la pédagogie sociale au cœur de nos actions et de tous rapports humains (pédagogie d'action, d'expression, de production, de transformations personnelles et sociales)
- S'inscrire dans la réalité sociale par la confrontation permanente de la théorie et de la pratique (praxis)
- Développer le sens du dialogue et du débat
- Lutter contre l'isolement et toutes les formes d'exclusions

- « Aller vers » et rejoindre les habitants, se réapproprié l'espace public

Commentaire :

- **2021 : l'agrément de l'organisme de formation**

2 sessions de formations de 2 jours les : 28 janvier & 25 mars 2021, 9 mars & 23 mars 2021 pour la Fédération des Centres Sociaux de Paris

Le thème de la formation : bénévoles et salariés, travailler ensemble et créer des liens de solidarité. Philosophie sociale & approche relationnelle.

- **Formation de formateur de pédagogie sociale, Freinet et débats philo**

En 2021, Christophe Pruvot, directeur de l'association s'est formé avec l'association Intermèdes Robinson (Laurent Ott) à la pédagogie sociale niveau 2 (3 jours), à être formateur en pédagogie sociale (6 jours) et à la pédagogie Freinet et au débat à visée philosophique (2 jours).

Cela nous permet de développer l'offre de formation d'entrelacés et de former à l'intérieur les équipes salariés et bénévoles.

- Entre 2019 et 2021 : des **débats philos** informels ou formalisés sur les périodes de vacances scolaires. En juin 2022 : formation des équipes salariées et bénévoles (6 salariés et 2 bénévoles) afin d'organiser des débats philos adultes et enfants hebdomadaires dès la rentrée 2022/2023.

- **Une thèse en fin d'écriture... et une formation en sociologie clinique qui se poursuit**

L'association Solillers bénéficie pour une durée de trois ans et depuis le 15 avril 2019, d'une convention CIFRE (ministère de la recherche), convention tripartite entre Solillers, le laboratoire de recherche CIREL (Sciences de l'éducation Lille) et la doctorante, directrice du centre social Marie Nowicki. La recherche a été financée à hauteur de 14 000€ par an pour 3 ans.

Le titre de la recherche est :

Le travail associé en centre social : l'entrelacement d'histoires individuelles et collectives.

Histoire de vie de collectivité du centre social la maison pour tous de Lillers

Elle sera soutenue en décembre 2022. Elle a fait l'objet d'un travail de coconstruction, de groupes et de récits de vies entre 2019 et 2022.

- **Des ateliers de rue et des pratiques en pédagogie sociale** qui se confortent et s'affirment entre 2019-2022. La question de la place est centrale : comment faire une

place au collectif de bénévoles MPT ? Comment les bénévoles MPT laissent-ils la place aux habitants du quartier que nous rejoignons ? Les habitants des quartiers sont actifs et très investis, tant les adultes et les enfants. Une vraie régularité, présence et constance sur les lieux et cela quel que soit la météo. Les ateliers de rue sont menés par un binôme de salariés et des bénévoles. Une régularité des ateliers 4 fois par semaine de septembre 2021 à juillet 2022. Les objectifs de l'action sont les mêmes pour chaque lieu :

Aller vers, rejoindre les habitants sur le territoire

Se réapproprier l'espace du public

Être en prise avec la réalité sociale du territoire

Lutter contre l'isolement et toutes formes d'exclusion sociale

Mettre l'accent sur la réciprocité et les relations authentiques favorisant la confiance

Place de la production, du débat et du collectif dans l'espace public

En 2021, les ateliers de rue c'est près de 200 personnes touchées (adultes et enfants) dont plus de la moitié ne participent pas aux actions du centre social et de l'EVS.

- **Une action « centre social d'été »** qui a démarré en 2018, qui a émergé dans le cadre de la démarche de renouvellement 2019-2022 et qui est aujourd'hui ancrée dans notre fonctionnement et rythme l'été. Il s'agit d'une installation dans l'espace public (le parc du brûle) pendant 7 à 8 semaines en juillet / août afin d'aller à la rencontre des habitants, de créer des liens, des moments de joies et de plaisirs, de permettre l'imprévu, un autre rythme, celui des vacances d'été, de travailler à une organisation collective, à une vie quotidienne, etc. L'action a suivi les contraintes de la crise sanitaire mais nous avons réussi à la maintenir chaque été, cela était d'ailleurs essentiel en cette période de crise sanitaire, d'incertitudes, et d'isolement etc.

Par exemple : en 2021 nous avons touché 197 enfants et 181 adultes, avec une présence journalière de 71 personnes, 9 repas partagés avec un total de 1512 personnes. Une moyenne de 116 personnes par repas.

L'inauguration de « Solillers en été » du 8 juillet 2022, a rassemblé près de 450 personnes adultes et enfants soit déjà plus que 2021... Dans nos premières analyses, il semblerait que les lieux d'ateliers de rue aient un impact sur les personnes qui nous ont rejoints pour cette inauguration.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- La rencontre étant première : continuer et persévérer. Ateliers de rue, débat philo, Solillers en été... au cœur de nos pratiques
- Développer l'action de formation de l'organisme entrelacés

Fiche action N°7 : Un projet d'animation adultes seniors et intergénérationnel**Fiche action N°10 : Un projet bien-être**

Un projet adultes et seniors pour les plus de 55 ans hors du projet familles. Proposer un cadre permettant la mise en place d'un projet apportant des réponses adaptées aux attentes, aux besoins et aux préoccupations et envies des publics concernés.

Les objectifs :

- Créer de la coopération et du partenariat avec les structures existantes du territoire (ex : foyer, résidence autonomie, etc.)
- Mieux repérer les attentes et les besoins des personnes concernées et mieux valoriser l'existant (communication, information)
- Accompagner et soutenir les personnes, être à l'écoute
- Favoriser le lien et le rôle éducatif (ex : grand-parentalité) et développer de nouvelles réponses
- Mobiliser les moyens financiers afin d'avoir un référent adulte / seniors

Envisager le bien-être comme une action transversale du projet. Favoriser le bien-être de tous. Accompagner et soutenir les habitants afin qu'ils prennent soin d'eux, confiance en eux

Les objectifs :

- Positionner le centre social comme espace, lieu et passerelle de la santé et du bien-être
- Repérer le centre social comme lieu de ressources et de réponses
- Favoriser la coopération et le partenariat

Commentaire :

- Un référent adultes / seniors permanent à 0,5 ETP de son temps de travail
- Un collectif seniors

Le lien avec les personnes seniors s'est fragilisé pendant la pandémie. Des initiatives ont été prises durant cette période pour garder et maintenir le lien. On peut constater des seniors qui participent à divers ateliers et forment des groupes (sur l'extérieur ou dans les murs sur des temps définis). Des temps de rencontres avec les habitants ponctuels, des collectifs se sont

soudés entre eux. La régularité fait preuve de cohésion. La période de pandémie a fragilisé la relation avec les seniors, considérés comme public « fragile » et invités à rester à domicile. Durant plusieurs semaines et mois consécutifs, l'accès aux loisirs, à la culture et au droit de se rassembler et de partager ont été très limités. Depuis septembre 2021, un collectif senior se réunit au minimum d'une fois par mois les lundis après-midi.

- Un projet « vacances seniors » qui a évolué vers un projet de « vacances pour tous »

Le dernier départ en « vacances seniors » date de 2019. En 2020, le conseil d'administration, l'équipe professionnelle et les collectifs d'habitants (adultes, familles, seniors) ont souhaité réinventer les « vacances pour tous » en décroissant nos pratiques et mettre en œuvre un projet global à l'échelle du centre social et du territoire, cela afin de contribuer aux « droits aux vacances » pour tous (un égal accès de tous), et notamment pour les personnes en situation de fragilité (précarité, pauvreté, isolement...) de Lillers et de son quartier prioritaire (QPV). Il s'agit de décroisser l'organisation des séjours de vacances au sein du centre social en créant davantage de liens entre les collectifs familles, adultes et seniors, d'augmenter le nombre de partants tout âge confondu, de créer une dynamique et une émulation collective autour du projet au sein du centre social en réinventant les colonies de vacances.

La crise sanitaire a mis à mal ce projet pour 2020 et 2021. L'année 2022 a été marquée par un contexte de crise financière (cellule de veille) nous obligeant à prendre la décision d'annuler le séjour (réservation de 7 semaines en Normandie pour près de 150 personnes). En effet, nous n'avons pas la trésorerie nécessaire pour avancer les fonds liés au séjour.

- L'accès aux sports, aux loisirs et à la culture :

Une programmation de créneaux de sports et de gym adaptée. 80 personnes en 2021.

Des marcheurs qui s'organisent collectivement depuis plusieurs années pour aller randonner chaque semaine. 25 marcheurs en 2021. Un autre groupe de marcheurs s'organise avec un accompagnement d'un salarié et / ou d'intervenant du centre social : en 2021 c'est 20 personnes.

C'est aussi des ateliers couture, anglais, de pratiques artistiques guitare / jam, de Chorale, de « danse pop » qui émergent et vivent en fonction des projets, des dynamiques et des envies.

Un atelier photo existe depuis de nombreuses années. En 2021, il a réuni 11 personnes. L'atelier expose dans le centre social et participe à la vie collective au rythme des manifestations et des événements du centre social. En 2019 l'atelier a régulièrement exposé dans un espace dédié à la médiathèque de Lillers.

En 2021, après une amorce d'un atelier d'écriture, a émergé l'envie de travailler les pratiques artistiques de façon globale : expression écrite, orale, créations artistiques, peintures, etc. En 2021, c'est 35 personnes différentes qui se sont réunies autour de cette action.

- Des bénévoles seniors impliqués dans de nombreuses actions et au quotidien dans la vie du centre social : par exemple sur la cantine sociale et l'accompagnement à la scolarité.
- Des seniors impliqués dans les instances de gouvernance.
- Un temps bien-être qui émerge du collectif seniors : en 2020 a émergé l'envie de se réunir autour d'un temps dédié au « bien-être » envisagé de façon globale : interactions et lien social, écoute et confidences, santé physique, psychique, la santé et le bien-être sont abordés de multiples manières. Par exemple en 2021, 30 personnes différentes ont participé au groupe.
- Des seniors présents dans la vie quotidienne, dans toutes les actions et événements de Solillers et du centre social. Par exemple : la guigulette à Marcel » du 1^{er} mai 2019 qui a réuni plus de 300 personnes au parc du Brûle.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Le bien-être et la santé doivent être vus de manière globale, complexe et pour tous qu'elle soit physique ou psychique.
- Travailler la place des seniors dans le projet global et non pas centré sur de l'activité.
- Concrétiser et expérimenter le projet vacances pour tous dès 2023.

Fiche action N°8 : Parentalité et collectif familles

S'inscrire dans le cadre des circulaires CNAF de 2012 et de 2016 Animation de la Vie Sociale. Répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Les objectifs :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion sociale intra-familiale, aux relations et solidarités interfamiliales
- Coordonner les actions de soutien à la parentalité développées au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires

- Ouvrir et consolider le « collectif familles » et le « comité thématique familles »
- Accompagner la référente familles dans ses nouvelles fonctions et sa qualification (DESJEPS) (CF Chapitre 1.1.A)

Commentaire :

Depuis 2020, nous constatons une aggravation des situations d'urgence et de tensions au sein des familles. (Logements insalubres, situations financières critiques, des relations en tension au sein des familles, mesures de placement, violences intra-familiales...) Ainsi, l'augmentation de la présence des familles peut s'expliquer par un besoin de trouver du réconfort et des sécurités, un lieu ressources et des solidarités, du soutien et de l'écoute, des relations sincères et sans jugements (postures professionnelles). L'ensemble de ces ateliers et / ou actions facilitent la communication et les relations intrafamiliales.

- **Des ateliers pédagogiques d'éducation et de prévention, café des parents**

Prévention et sexualité, égalité filles et garçons, prévention des violences, découverte et compréhension du corps, sensibilisation à l'environnement, les émotions, le sexisme, l'homophobie, les différences, les besoins de l'enfant, le handicap et les pathologies chez l'enfant, le racisme, les stéréotypes de genre, etc. A travers des cafés de parents, des débats-philo, des p'tits déj' coopératifs, des cinés-débats, des porteurs de paroles, des maraudes, etc.

- **Le jeu et la lecture de contes**

Le jeu favorise le lien, la confiance mutuelle, la coopération, l'écoute... Il facilite les apprentissages et permet, dans un cadre ludique, de tisser des liens. Pour nous, le jeu est un outil phare du quotidien que nous utilisons « presque » tous les jours. Le livre est propice au partage d'expériences, à la transmission de valeurs, à la réflexion. Il permet l'ouverture aux rêves, à l'imaginaire, à l'émerveillement. L'expression, c'est la possibilité d'expérimenter, de tâtonner, de permettre l'expression individuelle et collective des parents et des enfants sur leurs expériences, sur leur environnement.

Ces différents supports permettent de tisser des liens entre les parents et les enfants, entre les familles et entre les générations. Par le biais de cette action nous agissons également sur la confiance et l'estime de soi. L'expression artistique est un outil riche, parfois méconnu par les familles, il permet la surprise, l'émerveillement et la valorisation des savoirs et compétences de chacun.

- **Animation du réseau partenarial :** le partenariat est envisagé de manière globale autour du projet social

- **Un espace dédié**

Une salle a été aménagée et sa finalisation est en cours. L'appropriation de cet espace est visée à travers des temps de jeux, des goûters, des aménagements, etc. pour devenir un lieu repère (auto géré) sur les temps extra et péri scolaires pour les habitants du quartier.

- **Bien-être, accès au sport, à la culture et aux loisirs**

Nous menons au quotidien un accompagnement autour de l'alimentation lors des temps de préparation de goûters équilibrés, des repas... Nous accueillons par ailleurs tous les mardis et les jeudis des familles et des enfants qui nous rejoignent à la sortie de l'école. Le partage autour du repas est important dans le quotidien, nous vivons les moments de joies, de peines, de rires, de difficultés ensemble ce qui apporte un réel soutien éducatif. C'est un moment privilégié avec les habitants, un moment intime, qui laisse place aux confidences et aux relations privilégiées. Nous favorisons les loisirs et les sorties en familles, l'accès au sport et à la culture en lien avec les actions adultes / sport, santé et bien-être.

- **Accompagnement à la scolarité**

En 2021, le CLAS a fait une rentrée en pédagogie Freinet : ludothèque et bibliothèque, la place du numérique, la correspondance, le rituel du petit déjeuner, une instance coopérative ritualisée par le "Quoi de 9 ? ", des débats, un journal, des ateliers d'expressions artistiques, des expérimentations culinaires, l'accompagnement dans la réalisation de productions, des temps forts, l'accompagnement se fait également avec des collégiens et des lycéens, les familles s'impliquent, elles accompagnent et coaniment, un dialogue et un partenariat avec les écoles et l'éducation nationale qui soutient le projet.

Le collectif de bénévoles très riche, personnes retraitées, du quartier, et des extérieurs se réunissent régulièrement, créant ainsi une relation, une cohésion et tissent des liens affectifs. Cette régularité dans l'investissement d'un noyau collectif fort et accueillant se compose depuis 2019 de 11 bénévoles. Des relations constantes se sont nouées entre familles et éducateurs et des plus solides entre eux et les enfants. A ce noyau se greffe, se mobilise, une implication bénévole de parents, d'habitants de la structure pour accompagner les ateliers, en animer, transmettre, échanger et produire avec le collectif enfant.

- **Quelques chiffres marquant pour 2021 :**

36 familles vivent régulièrement les ateliers

55 familles vivent en QPV

46 soutiennent le projet en adhérant à l'association

17 enfants de moins ou égal à 5 ans sont en maternelle

École Prévert 35 enfants

École Desnos 19 enfants

- **Comité local et réseau parentalité 62 : le portage du poste Artois par Solillers**

Le portage du poste de coordonnatrice parentalité par l'Association Solillers est perçu comme un atout pour la fonction. Il permet à la fois d'être ancré dans une équipe, de participer aux actions mises en place, de contribuer à la réflexion sur les projets et de pouvoir s'y investir en fonction des disponibilités. La coordinatrice parentalité ressent cette présence sur le terrain comme un réel besoin lui permettant de renforcer sa légitimité auprès des acteurs de la parentalité qu'elle accompagne dans ses fonctions cela en prenant en considération et en ayant une meilleure compréhension des réalités vécues. Ce fonctionnement amène la coordonnatrice parentalité à participer aux actions mises en place, aux réunions d'équipe, aux différentes rencontres et événements (séminaires, temps forts, portes ouvertes, etc.) Sa présence est plus marquée sur les vacances d'été, où les rendez-vous avec les partenaires, les réunions et les comités de pilotage sont plus rares.

- Des enfants et des familles qui se retrouvent dans le projet global et le fonctionnement du centre social

- **Le projet familles en quelques chiffres**

En 2021, nous comptons 557 personnes (adultes et enfants confondus). Nous accueillons en moyenne 52 personnes par atelier. Il y a une légère évolution du projet familles, à titre d'exemple, en 2019 le projet comptait 525 personnes.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Un projet CLAS pluriannuel sur la durée de l'agrément 2023-2026
- Conforter un CLAS en pédagogie Freinet recentré en centre-ville
- Favoriser des temps dédiés aux parents dans une dynamique collective
- Travailler à davantage de coopérations, d'émancipation, à la reconnaissance, favoriser la discussion, l'altérité, etc.

- Travailler aux « instances » : assemblée des présents, tribunal des enfants, parlement des enfants, « quoi de 9 ? » sur l'apprentissage, etc. Place des repas, des moments et de l'échange.

Fiche action N°9 : Un projet collectif jeunes

Permettre un autre accueil pour un public jeunes à partir de 11 ans, au centre social en dehors de tout accueil institutionnalisé permettant aux jeunes de faire une place à leurs envies et à leurs préoccupations. Action rattachée au collectif familles et coordonnées par la référente familles.

Objectifs :

- Donner une place à la jeunesse dans la vie de la cité
- Permettre l'expression de la citoyenneté et favoriser les capacités à agir des publics jeunes et le pouvoir d'agir de la jeunesse
- Mettre en place une véritable coopération sur les politiques jeunesse
- Identifier le centre social comme un lieu d'accueil de la jeunesse
- Recréer le lien et retrouver une proximité avec le public jeune 11-18 / 18-25 ans

Commentaire :

- Préfiguration d'une PS jeunes en 2021 visant :
 - Recruter un animateur jeunesse qualifié, travailler à la stabilisation et à la pérennisation du poste
 - Concevoir, formaliser et faire évoluer le projet jeunesse du centre social en direction du public 12 – 17 ans ("entrée" en relation avec la jeunesse, diagnostic itinérant et diagnostic interne, extension des horaires d'ouverture de la structure, etc.)

L'objectif général de l'association était de développer, de construire et de préfigurer le projet d'accueil et d'accompagnement du public jeunes (12-17 ans, élargi à 25 ans) dans une perspective de déploiement d'un projet et d'une politique jeunesse concertée sur le territoire.
- Recrutement en mai 2021 d'1 ETP animatrice coordinatrice jeunesse
- Agrément PS jeunes en 2022 :
 - Créer des relations durables, régulières et en proximité avec « la jeunesse » du territoire.
 - Répondre aux besoins, aux attentes et aux préoccupations des jeunes du territoire.

Poursuivre, redéfinir et transformer les actions mises en place visant l'engagement, la participation et la relation avec les jeunes.

Travailler autour de l'accueil, de la scolarité, du numérique, de l'accompagnement de services civiques, de l'accompagnement des jeunes, de la prévention

S'inscrire dans une dynamique partenariale à l'échelle du territoire et de permettre un projet jeunesse étroitement intriqué et entrelacé aux autres projets menés par le centre social (AGC, ACF, Accueil notamment)

En 2021, nous constatons une forte présence des pré-ados et ados (12-17 ans) au sein de l'association. Au centre social, nous touchons 68 jeunes au quotidien.

Le projet se développe, la référente jeunesse entre en relations et est reconnue par les jeunes du territoire.

En septembre 2021, nous avons démarré un atelier de rue au City stade les mercredis après-midi.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Persévérer et poursuivre l'action jeunesse en lien avec le projet global, ACF, accueil, etc.
- Avoir une attention particulière dans l'accueil, l'écoute, les lieux, etc.
- Être attentif au développement du projet éducatif territorial (Ville de Lillers)

Fiche action N°12 : Vers des actions d'innovation sociales et solidaires pour un autre modèle économique

Il s'agit de propositions d'actions favorisant la création du lien social à travers certains concepts comme l'accueil inconditionnel, la rencontre, le « aller vers », l'échange, l'entraide, le don, etc. Des actions qui favorisent le réemploi, la réparation, le partage des compétences, la fabrication ou encore la création afin de répondre à certains enjeux comme la pauvreté et la précarité.

Les objectifs :

- Créer du lien, favoriser les rencontres, permettre les échanges de savoirs
- Remettre la proximité et la disponibilité au cœur des pratiques
- Permettre l'amélioration du quotidien, travailler à faire tomber les freins à l'action
- Accompagner les personnes vers une autre consommation
- Favoriser le réemploi des objets (vision durable, sociale et solidaire)

- Permettre à chacun d'avoir une place : accueil inconditionnel
- Créer la confiance dans les relations et rompre l'isolement

Commentaire :

- **La création et le développement du projet de l'Espace de Vie Sociale l'Oasis 2 Vies** est étroitement lié à cette fiche action. Certaines actions identifiées se sont développées à travers le projet de l'O2V : le repair café, l'atelier de bricolage et de réemploi, la mise à disposition de matériel de type « bricothèque », l'atelier mécanique avec le self garage, le magasin gratuit, les réponses d'urgences liées à la vie quotidienne (logement, mobilité).
- **Le jardin solidaire** : c'est un lieu où l'on cultive les relations et où l'on crée des liens. En 2021, le jardin a accueilli très régulièrement les ateliers parentalité des mercredis après-midi (projet animation collective familles) : ateliers d'expression, lecture de contes, motricité, etc. L'été 2021 a fait la place à une nouvelle serre montée et installée avec un collectif de bénévoles.
- **Une aide alimentaire en pleine crise sanitaire de mars à juin 2020**
 Nombre total de familles livrées (colis alimentaires) : 125
 Dont 198 adultes et 145 enfants soit 343 personnes.
 Les prémices de la cantine sociale et de la distribution alimentaire de l'Oasis 2 Vies.
- **Repas solidaires** : depuis septembre 2021, les ateliers cuisine « classiques » du centre social se sont transformés en cantine sociale qui vise à lutter contre la précarité alimentaire, à apporter des sécurités et du réconfort.
La cantine sociale est ouverte à tous, réfléchi et construite avec les habitants pour créer un moment convivial de partage autour d'un repas.
 Cette action s'inscrit dans le « programme d'alimentation solidaire » porté par l'association Solillers.
 Cette action présente deux moments : se réunir pour cuisiner et partager un repas ouverte à tous, deux fois par semaine.
 Des modifications ont eu lieu à partir de fin janvier 2021, en tenant compte de la situation sanitaire qui a nous a amenés à modifier nos pratiques. Nous ne pouvions plus accueillir sur place, nous avons pris la décision de continuer notre action deux fois par semaine mais à emporter. Chaque famille pouvait venir retirer son repas préparé par le collectif. Avec l'assouplissement des mesures, nous avons repris la cantine sur place. Au vu du public que nous avons touché et qui, habituellement, ne

prend pas son repas sur place, nous avons décidé de poursuivre les repas à emporter. Nous pouvons accueillir 50 personnes sur place et proposer 130 repas à emporter. Une personne est dédiée à l'accueil pour la distribution afin de rester dans un lien humain, d'échanges etc.

Un noyau de 30 bénévoles est toujours présent, d'autres nous rejoignent chaque semaine, en fonction des impératifs et des envies de chacun. Le collectif accompagne l'ensemble des aspects logistiques : courses, hygiène et sécurité, choix des repas, suivi administratif de l'action etc.

En 2021, c'est 133 familles différentes

30 bénévoles (dont 10 habitants le QPV)

En moyenne sur l'année : 848 repas par mois pour 249 enfants et 599 adultes

En moyenne et par mois, il y a 274 repas pris sur place.

Par exemple :

Novembre 2021 : 950 repas pour 636 adultes et 314 enfants

Décembre 2021 : 754 repas pour 496 adultes et 258 enfants

- Des repas de Noël solidaire : en 2021, 2020 des colis de Noël (crise sanitaire), 2019 en ciblant pour la première fois le quartier prioritaire en porte à porte et en maraudes. En 2021, c'est un peu plus de 100 personnes (adultes et enfants) qui se sont réunis le 25 décembre.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Un programme d'alimentation solidaire porté par Solillers : une réelle complémentarité avec le projet de l'O2V.
- Un besoin de développer et d'accompagner un collectif de bénévoles autour du jardin solidaire. Faire du jardin un lieu de vie et de travail au quotidien.
- Poursuivre les repas solidaires de Noël.
- Faire des repas partagés, des moments réguliers et importants sur nos lieux d'intervention (ateliers de rue par exemple).

Fiche action N°13 : La maison pour tous sous l'angle des technologies de l'information et de la communication – un projet centre social connecté

Continuer et consolider les actions de formation et d'accompagnement tant collectives qu'individuelles (ateliers de pratiques). Développer les actions d'accompagnement administratif au sein du centre social et sur l'extérieur (accompagnement, réparation, achats, formation des bénévoles), acquisition d'outils adaptés comme les tablettes et les tableaux numériques. Mettre le digital et le numérique au centre des pratiques d'animation, d'accompagnement, de logistique et de gestion. Travailler à un projet global c'est-à-dire tendre vers un centre social connecté.

Les objectifs :

- Accès au numérique à tous, vers tous, de façon pratique, utile, sécurisée et sécurisante, et de manière raisonnée
- Faciliter par le numérique le travail et l'action
- Créer du lien social
- Favoriser le partage et l'échanges de pratiques

Commentaire :

- En mai 2021 création d'un poste 1ETP de médiation numérique adultes relais
- En novembre 2019 : création d'un poste 0,13ETP en maintenance réseaux informatiques
- Notre action numérique s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique et a pour objectif d'accompagner les habitants et les familles de Lillers et du QPV dans les usages du numérique.

Cette action répond aux enjeux de proximité, de vivre ensemble et d'accompagnement des habitants du quartier.

Cette action numérique est "transversale" et touche inévitablement à d'autres thématiques, principalement : soutien à la parentalité, esprit critique, inter quartier /intergénérationnel, participation citoyenne.

- En 2021 : des ateliers d'apprentissages hebdomadaires, l'accompagnement E administration en lien avec les partenaires, un collectif de bénévoles autour de la photographie (rencontres hebdomadaires), du reconditionnement, du réemploi et du prêt de matériel, un accès à l'outil numérique et un accompagnement à son utilisation : conseils, démarches administratives, perfectionnement à l'utilisation de l'outil ou demande spontanée.

- Depuis septembre 2021, les mercredis après-midi sont dédiés à des collectifs enfants et jeunes : intérêt pour les logiciels spécifiques et de programmation (pivot, robotprog, scratch, etc.) et les jeux en ligne (minecraft, etc.) Nous avons accueilli 12 enfants sur ce temps.
- Centre social connecté : en 2021, nous avons rejoint le projet « **centres sociaux connectés de l'Artois / Audomarois** » de la Fédération des centres sociaux. Ce projet s'articule autour de trois axes complémentaires
 Inclusion numérique : massification de la lutte contre la fracture numérique
 Innovation et transitions numériques : renforcement de la capacité des centres sociaux et des habitants à agir avec le numérique
 Capitalisation, diffusion et appui aux expérimentations / à la consolidation et à l'essaimage au niveau régional Hauts-de-France (en lien avec la Fédération des Pays Picards)
 Et de 4 chantiers thématiques :
 Inclusion numérique et lutte contre les fractures numériques
 Coéducation parentalité, jeunesse et numérique
 Numérique éthique et responsable
 Ressources humaines et transitions numériques des centres sociaux
 Après une phase de diagnostic, un programme d'actions (et de formations) opérationnelles se décline en 2022 : formation photo et vidéo, prévention sur le harcèlement et les réseaux sociaux, sensibilisation à la robotique, réalité virtuelle, etc.
- L'action FAB LAB a rejoint et s'est développée dans le projet social de l'O2V. Il existe des liens et des complémentarités avec le projet du centre social.
- Le numérique « hors les murs » : en 2019, des « points rencontres » hebdomadaires sur le territoire ont été menés. En 2021/2022 nous avons travaillé un espace accompagnement / numérique dans le cadre de l'action « Solillers en été ». Depuis la fin d'année 2021 nous favorisons la sortie du camping-car connecté (ordinateur, consoles) lors des ateliers de rue, notamment les mercredis au city stade.
- Ateliers pratiques de photos et de vidéos : hebdomadaires au centre social. Cet atelier est autogéré par un collectif d'une dizaine de bénévoles.
- Des outils pour le projet : agendas partagés, compte mails professionnels depuis 2019, espace de stockage de données internes depuis 2021, inventaire numérique.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Conserver un accueil et un accompagnement autour du numérique dans les murs
- Faciliter les pratiques numériques dans les actions et dans le quotidien
- Repenser et réfléchir nos pratiques de « aller vers » numérique
- Repenser l'accès aux ressources matérielles (reconditionnement, wifi, etc.)
- Travailler aussi en dehors du tout numérique : relations et activités directes à privilégier...

Fiche action N°14 : Une intervention et un projet social tournés vers les hameaux

Une volonté de réaliser un diagnostic de territoire spécifique sur les hameaux (Cantraine, Hurionville, la Flandrie, Manqueville, Orgeville et Rieux) afin de mieux connaître les spécificités de chaque territoire. Cette démarche nécessite de mobiliser des moyens financiers et humains afin de réaliser un travail cohérent, efficient et efficace. Il s'agira parallèlement, d'aller vers, de créer du lien, du dialogue, des rencontres avec les habitants des hameaux autour de supports d'actions et d'animations.

Les objectifs :

- Donner la place et les moyens de la rencontre avec les habitants des hameaux en favorisant le « aller vers »
- Faire connaître ce qu'est l'animation de la vie sociale
- Favoriser la mixité sociale
- Enclencher une démarche de diagnostic de territoire centrée sur les hameaux
- Repenser l'utilisation des locaux existants sur les hameaux (Hurionville)

Commentaire :

- Pas de développement sur les hameaux : il avait été envisagé de démarrer une phase de diagnostic par le développement de 0,5ETP en animation et 2 services civiques. Ces moyens n'ont pas été trouvés et parallèlement le projet social de l'O2V a été développé.
- En 2019, la ville nous a demandé de libérer définitivement le local que nous occupions ponctuellement dans le hameau d'Hurionville.
- En 2019 : une expérimentation d'ateliers de rue ponctuels sur les hameaux. Une première expérimentation de la coiffure sociale à Hurionville qui a ensuite rejoint le projet social de l'O2V.

- Une intervention sur les hameaux centrée sur l'accompagnement à la scolarité (CLAS).
- Un projet social 2019-2022 qui s'est recentré sur le territoire du centre-ville et du quartier prioritaire.

En retenir pour le projet social 2023-2026 :

- Un diagnostic sur les hameaux qui s'inscrit toujours comme une perspective de travail et de développement.
- Être vigilant à la place des enfants des hameaux dans l'accompagnement à la scolarité.

B. Retour sur les rapports d'activités

Nombre d'heures d'ouverture aux habitants

	2019	2020	2021
Dans les murs	2002 H	1220 H	1840 H
Hors les murs	80 H	80 H	96 H
Solillers en été	322 H	242 H	344 H
TOTAL	2404 H	1542 H	3280 H

Commentaires :

- Les heures d'ouverture de 2020 sont impactées par la période de crise sanitaire Covid-19.
- Une intervention dans l'espace public plus importante : hors les murs et Solillers en été. La reprise des ateliers de rue hebdomadaire date de septembre 2021. Un chiffre qui sera en très forte augmentation en 2022. En juin 2022 nous sommes à plus de 200H en ateliers de rue « hors les murs ».

Temps de travail salariés

2019

Nombre d'heures	Nombre de salariés	ETP
16539 H	16	10,71

2020

Nombre d'heures	Nombre de salariés	ETP
17412 H	16	11,34

2021

Nombre d'heures	Nombre de salariés	ETP
15559 H	11	9,68

Commentaires :

- Entre 2019 et 2021 : baisse du nombre d'heures de travail et 1ETP en moins (non-remplacement dû à des baisses de financements). Perte de temps de travail : « bascule » ville – association. Choix de développer une équipe à l'O2V.

Les salariés impliqués dans le projet centre social 2019-2022

Prénoms - Noms	Fonction	ETP	Statut
Christophe PRUVOT	Direction Générale	0,7	CDI
Marie NOWICKI	Direction Centre Social	1	CDI
Estelle MARC	Référent Familles	1	CDI
Candy DELPLANQUE	Comptabilité Secrétariat	0,9	CDI
Julia BOUCHENDHOMME	Adultes CLAS	1	CDI
Margaux DARON	Coordo Parentalité	1	CDI
Jean Michel DAMBRINE	Réseau administration	0,1	CDI
Lolita Français	Pédagogie Sociale	1	CDI
Grégory STREE	Médiateur numérique	1	CDD
Sabrina VANDEVILLE	Jeunesse	1	CDI

Christelle MASSART	Chargée accueil	1	CDI
Grégory LECLERCQ	Accompagnement	0,56	Apprentissage

Le bénévolat d'action

Années	Nombre d'heures	ETP
2019	13268 H	8,65
2020	22782 H	14,17
2021	23132 H	14,39

Le nombre de bénévoles à la MPT : 73

Commentaires :

- Un bénévolat d'action en très forte augmentation. Les bénévoles ne sont pas un « supplément » mais font partie de l'organisation et permettent le développement et le fonctionnement : pouvoir d'agir et prises de responsabilités.
- La valeur financière du travail des habitants est inscrite dans le budget mais cette valeur n'est jamais retenue dans le décompte des prestations et financements des pouvoirs publics et des institutions : paradoxe de l'injonction à la participation.

Le bénévolat, gouvernance et pilotage pour l'Association Solillers

Années et types de rencontres	Nombre d'heures	ETP
2020 CA	198 H	0,12
2020 Bureau	820 H	0,51
2020 Collectifs et comités	20 H	0,01
2020 TOTAL	1038 H	0,64
2021 CA	432 H	0,27
2021 Bureau	1750 H	1,09
2021 Collectifs et comités	80 H	0,05
2021 TOTAL	2262 H	1,41

Commentaires :

- L'implication des administrateurs est importante. C'est une habitude liée et ancrée dans le fonctionnement de l'association.

Adhérents Solillers

Années	Adhérents	Lillerois
2017	571	350
2018	678	402
2019	893	643
2020	1291	1070
2021	1466	1132

Adhérents MPT

Années	Adhérents	Lillerois
2017	571	350
2018	678	402
2019	893	643
2020	820	681
2021	846	652

Commentaires :

- En 2019, la part des Lillerois augmente de façon importante : le projet social s'est centré sur l'action collective et non l'activité de services. L'activité est recentrée sur le territoire, sur la proximité ce qui ne correspond plus forcément à un public qui envisageait le centre social sous l'angle du service.
- Au-delà des adhérents qui sont stables depuis 2019 : des adhérents qui trouvent une vraie place au centre social.
- L'augmentation importante des adhésions à l'association depuis 2019 est également liée au développement du projet social de l'Oasis 2 Vies.

Les rencontres partenariales sur une année de fonctionnement

Accompagnement administrateurs : 23 temps

Réunions de CA : 8

Conseil de maison : 1

Comité de pilotage politique : 1

Rendez-vous élus mairie : 8

Les partenaires rencontrés sur une année :

- Fédération des Centres Sociaux : 12
- Services ville et CCAS : 11
- Agglomération : 13
- Éducation Nationale : 3
- Département : 5 (mission ESS Économie Sociale et Solidaire du Département)
- CAF : 5
- État (politique ville) : 2
- Autres (insertion, pôle emploi, associations, etc.) : 7

Commentaires :

- Le travail avec les partenaires existe.
- Les partenaires sont issus de diverses institutions.
- Les temps consacrés aux échanges avec les partenaires sont réguliers et rythment la vie du pilotage du projet.
- Les partenaires impliqués ne sont pas en dehors du projet, les rencontres facilitent le travail et le rendent cohérent au regard du sens du projet.

Le budget.

Les charges

	TYPE	2019	2020	2021
60	Achat	243 898,79 €	38 082,89 €	82 157,96 €
61	Services		23 812,49 €	19 863,43 €
62	Autres services		209 252,86 €	92 310,93 €
Sous total 60 – 61 - 62		243 898,79 €	271 148,24 €	194 332,32 €
63	Impôts et taxes	4 466,19 €	7 451,72 €	20 207,29 €
64	Charges du personnel	418 656,12 €	268 702,95 €	430 408,04 €
65	Charges diverses	127,50 €	0,02 €	6 073,17 €
67	Pénalités	0 €	91,01 €	0 €

68	Amortissement / fonds dédiés	55 490,00 €	40 861,10 €	56 200,12 €
TOTAL CHARGES HORS CONTRIBUTIONS		731 957,93 €	573 863,62 €	707 220, 94
86	Contribution services	133 078,04 €	100 003,56 €	84 122,00 €
86	Bénévolat	104 432,40 €	80 573,67 €	259 778,00 €
TOTAL CHARGES		969 468,37 €	754 440,85	1 051 120,94 €

Les produits

	TYPE	2019	2020	2021
70	Participation habitants	55 372,09 €	6 495,60 €	4 375,48 €
74	Subvention	750 230,77 €	614 873,38 €	718 193,72 €
75	Gestion courante	4,02 €	0,15 €	0 €
76	Intérêt	0 €	286,28	278,83 €
77	Subvention équipement	0 €	0 €	7 660,85 €
78	Reprise fonds dédiés	0 €	3 499,54 €	7 004,00 €
79	Transfert de charges	296,75 €	0 €	6 629,78
TOTAL PRODUITS HORS CONTRIBUTIONS		805 903,63 €	625 154,85 €	744 142,66 €
87	Contribution services	133 078,04 €	100 003,56 €	84 122,00 €
87	Bénévolat	104 432,40 €	80 573,67 €	259 778,00 €
TOTAL PRODUITS		1 043 414,07 €	805 732,18 €	1 088 042,66 €
RÉSULTAT		73 964,03 €	51 291,33 €	36 921,72 €

Commentaires :

- Le budget 2020 est impacté par la crise covid.
- Les sources de financements se diversifient et augmentent.
- L'augmentation des charges de personnels et à mettre en relation avec la baisse des charges de personnel mis à disposition.
- Des résultats excédentaires qui permettent une « bonne santé » financière par la solidité d'un fonds de roulement qui s'est constitué et consolidé.
- La santé financière de l'association permet le portage de projets sociaux par l'association.

Chapitre 2. Portrait de territoire et diagnostic

I. Le portrait du territoire

A. Le contexte local : un peu d'histoire

Si l'on veut appréhender de façon objective les étapes dans la transformation du rôle du centre social « La Maison Pour Tous » et donc l'évolution des responsabilités de l'association « Solillers » dans la vie locale, il convient d'avoir en tête l'histoire « économique et sociale » de la commune (Pas-de-Calais – 62).

En effet, la création, les évolutions, le présent du centre social, sont la convergence et le résultat de plusieurs épisodes de la vie communale.

Pendant de longues années, Lillers fut l'une des capitales de la chaussure. A proximité des usines, on trouvait les petites maisons des ouvriers, un peu à l'image des corons dans le bassin minier.

Le centre-ville était animé de cette vie ouvrière, alors que dans les hameaux, c'était principalement le monde « paysan » qui dominait. Les fermiers travaillaient sur leur exploitation mais aussi à la sucrerie une partie de l'année. Pendant la « campagne betteravière » jusqu'à 1 000 personnes travaillaient, en 3 x 8, à la sucrerie.

La ville est traversée par la voie SNCF « Paris - Dunkerque ».

Tout au long de cet axe ferroviaire étaient implantées des usines métallurgiques.

Lillers fut aussi une ville où les usines textiles ont eu leur place, avant les délocalisations, avec notamment le site des « T.M.T. » qui a fait travailler jusqu'à 400 personnes.

A l'exception de la sucrerie – coopérative agricole maintenant intégrée au sein du groupe Téréos, toutes ces usines n'ont pas survécu aux mutations économiques, d'autant qu'une partie d'entre-elles travaillaient pour les mines (briqueteries, scieries, ...) et autres délocalisations.

Jusqu'aux années 1970, une petite partie de la population travaillait dans les mines, sur le secteur de Lens.

La grande majorité de ces salariés habitaient Lillers, notamment ces petites maisons individuelles du centre-ville dont ils étaient propriétaires.

La construction des premiers logements locatifs collectifs (HLM Duez) date des années 1970.

Au fur et à mesure que ces petites maisons se libéraient, elles étaient rachetées à un prix modeste, du fait de leur confort rudimentaire.

Après avoir été sommairement « rénovées » ces maisons étaient souvent mises sur le marché de la location.

Ce phénomène a connu une explosion avec l'arrivée de SCI concomitamment à la mise en place d'une 1ère OPAH qui permettait tant aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires bailleurs de disposer de financements intéressants pour rénover les habitations.

Alors que le dispositif OPAH est une bonne chose en soi, il a généré des déséquilibres dans certains quartiers, notamment une instabilité dans une partie de la population du fait de « marchands de sommeil ».

Ce « turn-over » des familles avait été « mesuré » par une des directrices de l'école J. Prévert du fait de ses répercussions sur la scolarité des enfants et sur les contraintes matérielles de gestion de l'école du fait de la trentaine d'inscriptions / radiations par année scolaire.

Cette mobilité d'une partie de la population du fait de logements peu confortables, énergivores, peu adaptés à des familles parfois recomposées a aussi mis en exergue une précarité et une pauvreté grandissantes.

La « problématique » du mal logement et de ses conséquences a contribué à l'élargissement des missions du service « logement » pour aller au-delà de la préparation et du suivi des dossiers d'attribution dans le parc locatif public.

Pour favoriser l'accompagnement des familles, il a été décidé son transfert dans les locaux du CCAS.

Il a aussi largement contribué à la mise en relation de locataires avec certaines « structures spécialisées » dans les procédures contre les logements indécents / indignes dans le parc privé.

Aujourd'hui, ce service a en charge les procédures relatives à la mise en œuvre du permis de louer et participe aux procédures relatives aux « périls ».

Les interventions des associations caritatives (Resto du cœur ; Secours Populaire, Secours Catholique, Union des Familles) sont une réalité de la vie locale. Certaines associations ont élargi leurs champs d'interventions au-delà de l'aide alimentaire à la distribution de vêtements, de produits pour les bébés, de produits d'hygiène... voire à l'aide ponctuelle à la scolarité.

Au début des années 2000, des associations avaient constaté qu'une partie de la nourriture distribuée n'étaient pas prise ou consommée, ... faute de pouvoir cuire ou de savoir cuisiner certains ingrédients dont la viande.

De ce constat est née l'idée d'un atelier cuisine, idée concrétisée par « Solillers », association créée en mai 2012, une association dont la genèse est étroitement liée à l'essor du projet centre social né en 2009, sous l'impulsion du Maire de l'époque M. Lucien Andries et de l'adjointe aux affaires sociales, Mme Maryse Margez.

En 2011, le centre social reçoit son premier agrément par le Conseil d'Administration de la CAF. Cet agrément est assorti de quelques recommandations, en particulier celle d'une place plus importante à accorder aux habitants avec un réel pouvoir de décision dans les choix à mettre en œuvre.

Tout en restant sous « gestion municipale », les habitants sont plus présents dans les instances de concertation et de décisions avec l'instauration d'un Conseil de Maison où élus et habitants siègent à parité.

Se met aussi en place un « binôme de gouvernance » composé de l'adjointe aux affaires sociales et du président de l'association pour favoriser, au quotidien, les synergies d'interventions entre le CCAS et le centre social.

Sur la période 2014 - 2015, une large concertation est menée avec l'ensemble des partenaires du centre social pour réfléchir à une évolution de son mode de gestion favorisant plus encore le pouvoir d'agir des habitants.

Sur cette même période, s'engagent des discussions avec les services de l'État, sur l'instauration d'un « QPV » au cœur de la ville avec un projet de contrat de ville sur la période 2015 / 2020.

Le fait qu'une partie du centre-ville de la commune soit reconnue en « Politique de la Ville » a confirmé une situation économique et sociale dégradée, puisque le critère retenu pour définir le périmètre du Quartier Prioritaire est uniquement le niveau de ressource des habitants, en moyenne inférieur à 60% au revenu médian national qui est d'environ 2.000,00 € mensuels.

A Lillers, le QPV regroupe quelques 2.800 habitants soit un petit tiers de la population de la commune et compte tenu de la configuration de la ville (centre : 7.300 habts / hameaux 2.700 habts) soit presque 40 % de la population du centre, tout en sachant que la pauvreté est aussi présente dans d'autres secteurs mais de façon moins « prégnante » qu'en centre-ville où le taux de pauvreté était évalué à 46% en 2018.

Un constat s'impose ; si le Conseil Citoyen est obligatoire de par la loi, dans les faits, il est peu actif et les rares actions mises en œuvre se font avec le soutien conséquent des services municipaux.

Même si les choses ne sont pas toujours simples, la volonté de la municipalité est de favoriser l'implication des citoyens dans l'amélioration de leur situation personnelle, dans l'évolution de leur cadre de vie.

Par exemple, la création du jardin partagé s'inscrivait dans cette démarche solidaire et citoyenne.

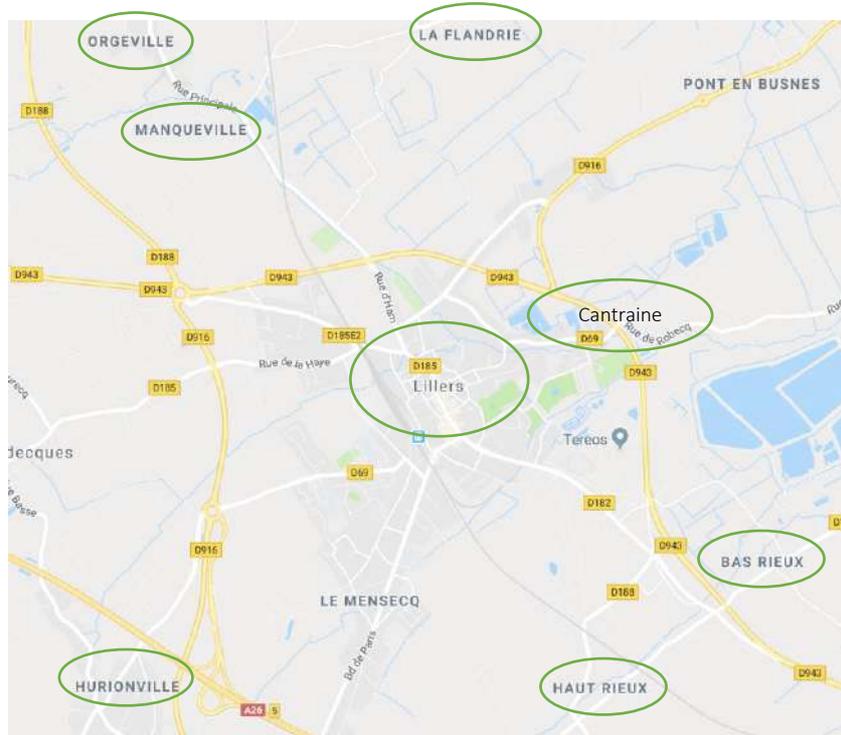
C'est en tenant compte de cette volonté d'impliquer le plus grand nombre, de favoriser le partage d'expériences, de faire vivre une solidarité intergénérationnelle qu'en décembre 2018, par délibération unanime du Conseil Municipal, il a été décidé de faire évoluer la gestion du centre social vers un système original et expérimental dit de « cogestion » jusque fin 2022.

Localisation de Lillers :



Localisation des hameaux de Lillers :

Cantraine, Rieux, Hurionville, Manqueville, Orgeville et la Flandrie



B. Les données chiffrées

Les données chiffrées sont issues de plusieurs sources :

- **Analyse des besoins sociaux (ABS)** du CCAS de Lillers – novembre 2021
- **L'INSEE** (Institut national du statistique et des études économiques)
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-62516>
Les chiffre INSEE s'appuient sur le recensement de la population 2008, 2013 et 2019
- **Système d'information géographique de la politique de la ville**
<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/62516>
- **La CAF** : synthèse des données chiffrées Lillers 2020

(Les données INSEE utilisées ainsi que les données CAF sont annexées)

Note : Il est toujours difficile de croiser les données chiffrées, les années et les modalités de calculs n'étant pas les même d'une source à l'autre. Néanmoins les chiffres sont parlants.

Les éléments marquants :

Population et évolution de la structure de la population

- Lors du projet 2019-2022, nous relevions 10 196 habitants avec une population en constante augmentation. Le recensement de 2019 montre **une baisse en dessous des 10 000 habitants** : 9810 habitants (53,3% de femmes / 46,7% d'hommes).
- **Les plus de 60 ans représentent près un quart de la population** (24,2%, 21,1% en 2013). Les 60-74 ans sont la tranche de population qui augmente le plus fortement entre 2013 et 2019.
- Néanmoins, **une population qui reste jeune** : la tranche d'âge la plus représentée sont les 0-14 ans qui représentent 20,3% de la population (donnée stable).

Logement

- **86,8% de la population recensée en 2019 habitent le même logement qu'en 2013.** 6,4% ont déménagé sur la même commune et 6,9% viennent d'une autre commune.
- **Sur 4897 logements, 607 sont vacants** soit 12,5%.
- 82,2% des logements sont des maisons.
- 45,5% des logements ont 5 pièces et plus.
- 51% des ménages ont une ancienneté d'emménagement depuis 10 ans et plus. **14,3% de la population a emménagé depuis moins de deux ans.**
- 45,2% de la population est locataire et 1,3% logée à titre gratuit.

Catégories socioprofessionnelles et chômage

- La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est **les retraités à 24,9%** suivis des autres **personnes sans activités professionnelles à 22,6%**.
- Parmi les 15 à 64 ans, 66,4% de la population est active dont 12,1% au chômage
- Le nombre de chômeurs parmi les 15-64 ans est quasiment stable entre 2013 et 2019 : 18,9% et touchant de façon plus importante les 15 à 24 ans.
- Le taux de pauvreté est de 23% et touche principalement les ménages de moins de 30 ans (42%)

Population, familles et ménages

- On note, comme lors du précédent renouvellement, **une augmentation des ménages d'une personne** (29,3% en 2013 contre 35,7% en 2019).

- **Il y a une baisse des couples avec et sans enfants.** Les couples sans enfants représentent 23,7% des ménages en 2019 contre 26,7% en 2013. Les couples avec enfants représentent 25,3% des ménages contre 30,4% en 2013.
- **Il y a une légère baisse de la taille des ménages entre 2013 et 2019.** Le nombre moyen d'occupants par ménage est d'un peu plus de 2 personnes.
- **Il y a une baisse des couples avec enfants (40,4% en 2019 et 43,6% en 2013) et une augmentation des familles monoparentales (21,8% en 2019 et 18% en 2013)**
- **Les familles ont majoritairement 1 ou 2 enfants.** Seul 7% des familles ont 3 enfants et 4,2%, 4 enfants et plus.

Équipement automobile et mobilité

- 78,4% des ménages sont équipés d'un véhicule automobile.
- 84,9% des actifs de 15 ans et plus ayant un emploi utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail en 2019. 4,5% les transports en commun. 1,2% le vélo.

Diplôme et formation

- 92,5% des 15 à 17 ans sont scolarisés contre 33,6% des 18 à 24 ans.
- 26,4% des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires
- 30% de la population ont un CAP, BEP ou équivalent et 17,4% le baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
- 18,3% de la population des 15 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur de bac+2 à bac+5

Les données CAF

- Le nombre d'allocataires CAF : 2424 (en augmentation, 2146 en 2016), 39,2% des allocataires habitent le centre-ville soit 951
- Le nombre d'allocataires et conjoints : 3340 (en augmentation, 3074 en 2016)
- Le nombre total d'enfants : 2452 (en légère baisse, 2494 en 2016)
- Le nombre total de personnes couvertes : 5805(en augmentation, 5582 en 2016)
- Les allocataires les plus nombreux sont ceux de la tranche d'âge 30-49 ans : 1214 (50%)
- 1030 allocataires sont des hommes et des femmes isolés (42,5%)

- 19,2% des allocataires sont des mono parents, 38% des couples avec enfants, en majorité de 1 à 3 enfants
- Pour près de 20% des allocataires, les prestations CAF représentent 100% des ressources
- Pour près de 50% des allocataires, elles représentent 0 à 24% des ressources
- 43,9% des allocataires ont un QF (Quotient Familial) supérieur à 600€
- 18,6% des allocataires ont un QF inférieur à 451
- 364 personnes sont couvertes par l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et 1190 par le RSA droit commun (Revenu de Solidarité Active) et 2062 par la prime d'activité (PPA)
- 3110 personnes sont couvertes par l'allocation d'aide au logement

Les données SIG Ville – Politique de la Ville

- En 2018 : 2797 personnes vivaient en territoire politique ville
- Le taux d'emploi dans le quartier prioritaire est de 46,3%. Les 25-54 ans sont les plus touchés par le chômage (56,7% en emploi). Le taux de chômage au sens du recensement est de 30,2%
- 23,9% des emplois sont considérés comme précaires
- 27,9% de la population à un diplôme de niveau inférieur au BAC
- 44,1% de la population sont sans diplôme
- 31,4% des familles sont monoparentales
- 71,5% des ménages sont locataires et 37% des résidences sont des appartements

Les prestations sociales QPV (données 2019) :

- 934 allocataires vivent dans le quartier ville-centre pour 1967 personnes couvertes
- 474 allocataires sont isolés sans enfant et 205 monoparents
- 181 couples ont des enfants
- 252 allocataires perçoivent une aide au logement
- 104 allocataires perçoivent l'allocation adultes handicapés (AAH)
- 342 allocataires perçoivent la prime d'activité

C. Les services extérieurs : ville, agglomération et politique de la ville...

Les services de la Ville

L'hôtel de ville abrite le bureau du Maire et des adjoints, l'accueil, le secrétariat, l'animation et la Direction Générale. Les autres services sont situés sur des bâtiments et des structures extérieurs ou en annexe. Les services à la population sont nombreux, on peut dénombrer :

- Le service de la police rurale
- Les services techniques et espaces verts
- Le service de développement économique
- Le service des affaires scolaires
- Le service des sports
- Le service culturel
- La médiathèque
- Le service logement
- Le service enfance jeunesse

Il est à noter que la piscine a été reprise par l'agglomération en janvier 2018 suite à la fusion des EPCI.

Les services du CCAS

Le CCAS, Centre communal d'action sociale est un établissement public communal, présidé par le Maire. Il comporte dans son Conseil d'Administration des élus municipaux et des membres d'associations travaillant dans le secteur social.

Le CCAS est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la Ville de Lillers.

Il est à la disposition et à l'écoute de la population à travers 5 grands secteurs d'activités :

- Petite enfance : crèche familiale et LAEP
- Programme de Réussite Éducative (P.R.E.)
- Personnes âgées et handicaps : le foyer Ambroise Croizat, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile
- Solidarités actives : RSA, insertion, aide alimentaire
- Prévention – Santé : logement, parcours santé.

Il est à noter que le CCAS développe un projet de crèche collective pour compléter l'offre petite enfance.

Les autres services sur la commune

Sur le territoire de la commune, les services à la population sont nombreux et permettent encore une certaine notion de proximité. Ainsi, nous trouvons :

- La poste
- Le Pôle emploi
- La Mission Locale
- La Maison Département Solidarité (Conseil Départemental)
- Le centre des finances publiques
- La gendarmerie
- La gare SNCF
- Les CMP enfants et adultes

Il est à noter la fermeture de l'agence locale de l'assurance maladie (CPAM) en 2018. Les autres services organisent des permanences en lien avec le CCAS et une Maison des Permanences. Il existe, également, un point d'accès aux droits (piloté par l'agglomération). Un projet autour de la santé mentale pour favoriser l'accès est en cours (partenariat EPSM / CMP / Agglomération).

Les services de l'enseignement

Lillers est une ville qui abrite de nombreuses structures dans ce domaine. On peut compter 9 écoles publiques et une école privée. Ces écoles sont situées dans les lieux de vie des familles. Ainsi des groupes scolaires sont présents en centre-ville et dans les hameaux.

Il est à noter plusieurs fermetures de classes ces dernières années.

La ville compte également deux collèges situés en centre-ville et une SEGPA.

Un lycée d'enseignement général est aussi présent sur la ville. Ce lycée propose également des études après le BAC (BTS).

La ville compte également un lycée professionnel (filiale du bâtiment).

La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est un des plus vastes ensembles intercommunaux de France. Elle réunit 100 communes, près de 280 000 habitants, sur un territoire de quelque 647 km².

Sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes-centre, Béthune et Bruay-La-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué (62 communes de moins de 2 000 habitants).

Sa densité de population est forte, à l'image de l'Europe du Nord-Ouest dans laquelle l'agglomération se positionne : 435 habitants au km².



La Communauté d'Agglomération exerce des compétences majeures :

- En matière de développement du territoire, développement économique, protection de l'environnement, développement touristique, aménagement et développement rural...
- En termes de services à la population : insertion et emploi, logement et habitat, transport collectif, ramassage et traitement des ordures ménagères, politique de la ville, développement des activités culturelles et sportives...

La Communauté d'Agglomération exerce des compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire et transport urbain (via le Syndicat Mixte des Transports)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville et prévention de la délinquance.

Des compétences complémentaires :

- Aires d'accueil des gens du voyage
- Aménagement et développement rural
- Création ou aménagement et entretien de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Lutte contre les inondations
- Collecte et traitement des déchets
- Politique en matière d'énergie
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Technologies de l'information et de la communication
- Services de secours et d'incendie
- Refuge pour animaux
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Tourisme
- Piscine

Il est à noter que la compétence Jeunesse (14 ans et plus) est tenue par l'agglomération jusqu'en décembre 2022. Cette compétence pourra être reprise par la ville en 2023.

La Politique de la Ville

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite loi Lamy, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires de cette politique, un critère unique est requis : le revenu des habitants.

Aujourd'hui, environ 5,5 millions de personnes vivent dans les 1 514 quartiers les plus pauvres : ce sont les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), situés dans plus de 700 communes différentes, en métropole et outre-mer.

Le quartier prioritaire « Ville centre » de la commune de Lillers.

Ce quartier compte 2 693 Habitants (26,44% de la population communale) avec un Revenu Médian de 1065€ sur le QPV (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville).

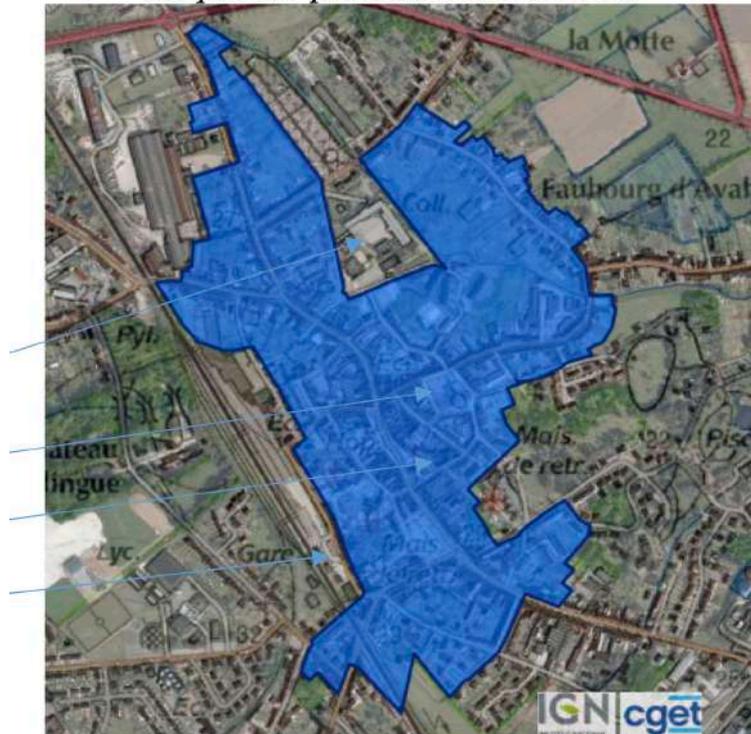
La commune de Lillers a fait son entrée dans la nouvelle géographie prioritaire en 2014.

Nom du territoire concerné : LILLERS - Quartier Prioritaire – « [QP062057 Ville Centre Lillers](#) »

Liste des rues au sein du périmètre QPV

RUE D'AIRE	RUE PASTEUR	RUE DE VERDUN pp*
PLACE DES FFI	RUE DU DR M LAVERGIN	RUE DE SAINT VENANT pp*
RUE DU MARECHAL DELATTRE DE TASSIGNY	RUE MOZART	RUE PHILIOMEL pp*
RUE DE LA GARE	RUE SEBASTOPOL	BD DE PARIS pp*
RUE DE RELINGUE	RUE DE PERNES	RUE DE LA PLAINE pp*
RUE DES CHATS	RUE CARNOT	RUE DES PROMENADES pp*
RUE DU FAUBOURG D'AVALE	RUE NEUVE	RUE ANGELA DEVIS
PLACE DE L'EGLISE	RUE FANIEN	IMPASSE DUWET
PLACE JEAN JAURES	RUE DE L'EGLISE	RUE A ROSENBERG
PLACE ROGER SALENGRO	RUE DU COMMERCE	SYCOMORES Rés.
RUE d'HAM	IMPASSE JAURES	ALLENDE Rés.
RUE DE LA REPUBLIQUE	PLACE ANSART	Cité BELLEVUE
RUE DES REMPARTS	RUE D'HURIONVILLE	
RUE DU CHAPITRE	RUE DU MARECHAL JUIN	
RUE DE LA POSTE		
RUE DU MARECHAL LECLERC		
RUE DE LA DONDAINE		

Le quartier prioritaire de LILLERS



Ce que nous savons des priorités communales pour Lillers :

Développement humain et cohésion sociale :

- **Décrochage social et économique de la population.** Nécessité de renforcer l'accompagnement par un travail en transversalité impliquant acteurs sociaux éducatifs et culturels pour répondre aux problématiques d'employabilité, de santé (thèmes d'intervention santé, parentalité, culture, accompagnement vers l'emploi).
- **Décrochage scolaire et problématiques éducatives.** Travail de la communauté éducative impliquant les parents (PRE, préparation à l'entrée à l'école maternelle) en lien avec les mesures du droit commun renforcées sur le secteur REP.
- **Turn Over important de la population.** Renforcer les liens sociaux et de solidarité (rencontre débats/ actions hors les murs).
- **Agir sur le sentiment d'insécurité et les difficultés en matière de délinquance** (prévention des conduites addictives dans le cadre du CLSPD).

Développement des activités économiques et de l'emploi :

- **Poursuivre l'effort de redynamisation de l'offre commerciale.** Valorisation du commerce et de l'artisanat et soutien aux créateurs d'activités économiques.

Développement urbain durable :

- **Un projet concentrant de nombreux atouts urbains pour la mobilité et l'attractivité du territoire et des projets d'aménagement urbain à développer** (pôle gare) et l'extension de la ligne 6 du BHNS à moyen terme.
- **Poursuivre la requalification des dents creuses** (étude en cours sur l'îlot Delattre).
- **Requalifier les espaces publics du quartier en favorisant leur appropriation par les habitants** (propreté urbaine).
- Valoriser le **patrimoine bâti** historique (mise en valeur dans le cadre d'un sentier urbain).
- **Utiliser les espaces naturels** comme support et vitrine de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour le grand public.
- Désenclaver le quartier en favorisant **la mobilité** des habitants. Inscription dans les réflexions sur les plateformes de mobilités (offre de formation et de petite réparation mécanique auto).
- **Habitats dégradés entraînant une « instabilité de la population » interne au quartier ou externe à la ville.** Travail en lien avec les outils de la CABBALR: protocole d'éradication du logement indigne, expérimentation de l'autorisation de mise en location, optimisation des outils de la commune et de la prochaine OPAH-RU. (Axes: lutter contre l'Habitat insalubre, indécent et dégradé et améliorer le bien vivre dans son logement)

Focus sur une action contre l'habitat insalubre ... Le permis de louer

Ce dispositif permet de contrôler l'état d'un logement. Il est conduit à titre expérimental, notamment, sur la commune de Lillers (centre-ville), sur des périmètres rencontrant des problèmes de logements délaissés ou dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions.

DES SANCTIONS FINANCIÈRES POUR LES CONTREVENANTS

Dans le cas d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement

Le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 5000€.

En cas d'un nouveau manquement dans un délai de 3 ans, le montant maximal est porté à 15000€ (article L635-7 du code de la construction et de l'habitation).

Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet

Le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 15000€ (article L635-7 du code de la construction et de l'habitation).

Le produit de ces amendes sera versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Cet établissement public a pour mission d'améliorer le parc de logements privés existants. Elle accorde des aides financières pour travaux sous certaines conditions aux propriétaires.

*Textes de référence :
Loi n°2014-366 du 24 mars 2014,
Décret n°2016-1794 du 19 décembre 2016 relatifs à l'A.P.M.L.,
Articles 5 et 20-1 de la loi n°1989-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs,
Règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais.*

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES ET INFORMATIONS

Permanences téléphoniques les lundi et jeudi, de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h

Pour toute information, contactez le service habitat de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane
Hôtel communautaire
100 avenue de Londres
CS 40 548 - 62411 Béthune Cedex
03 21 61 50 05
permisdelouer@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr/permisdelouer



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne

GUIDE PRATIQUE

de l'autorisation préalable de mise en location



QU'EST-CE-QUE LE « PERMIS DE LOUER » ?

L'Agglomération est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et a décidé la mise en place du dispositif « PERMIS DE LOUER ».

- Conduit à titre expérimental sur les communes de Lillers, Annequin et Béthune depuis 2018, sur des périmètres rencontrant des problématiques de logements délaissés ou dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions, il est désormais étendu à d'autres quartiers de plusieurs communes du territoire de l'Agglomération.
- Il sera demandé aux propriétaires bailleurs des secteurs concernés de disposer d'un permis de louer (ou Autorisation Préalable de Mise en Location -A.P.M.L.) lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.

- Le régime d'A.P.M.L. impose à tout bailleur de solliciter une autorisation à joindre au contrat de location du bien loué. Dès la date de mise en oeuvre opérationnelle du permis de louer, il est demandé à chaque propriétaire bailleur des secteurs concernés de disposer d'un permis de louer, en cas de première ou de nouvelle mise en location. Le propriétaire doit joindre cette autorisation à son contrat de location.

Ce permis de louer doit ensuite être renouvelé à chaque changement de locataire.
En sont exclus : les renouvellements ou reconductions avec le même occupant ou les avenants de bail/contrat de location.

Pour connaître les adresses concernées par le permis de louer, rendez-vous sur

www.bethunebruay.fr/permisdelouer

COMMENT DEMANDER MON « PERMIS DE LOUER »

ÉTAPE 1

- Je dépose auprès de la Communauté d'Agglomération une demande d'autorisation préalable de mise en location, composée de :
 - un formulaire CERFA n°15652*01 téléchargeable sur www.bethunebruay.fr/permisdelouer
 - une attestation de propriété ou copie de taxe foncière s'y référant
 - un dossier de diagnostic technique (celui que chaque propriétaire a déjà l'obligation légale de fournir avec le contrat de location - cf. ci-contre).
 La demande d'autorisation préalable de mise en location est à déposer ou à envoyer par voie postale avec A/R au service habitat de la Communauté d'Agglomération (100 avenue de Londres 62411 Béthune cedex) ou par mail à l'adresse permisdelouer@bethunebruay.fr
- SI LE DOSSIER EST COMPLET, la Communauté d'Agglomération adresse un **récépissé de dépôt de dossier complet (qui ne vaut pas autorisation)** et l'instruction débute. Sinon, une demande de pièces complémentaires est adressée au propriétaire, l'invitant à rapidement fournir les pièces nécessaires afin d'éviter que sa demande ne soit rejetée.

ÉTAPE 2 dans le mois qui suit le récépissé de dépôt de dossier complet

- Un agent de la commune où se situe le logement prend contact avec le propriétaire, organise une visite de contrôle et renseigne une fiche d'état des lieux (Relevé d'Observation Logement). Cette visite peut aussi être réalisée par un opérateur désigné par la commune.

ÉTAPE 3 Décision du Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant

- CAS 1** ➤ Je reçois mon autorisation préalable et je peux louer mon logement : il est décent.
- CAS 2** ➤ Je ne reçois pas de réponse dans le mois qui suit le récépissé de dépôt de dossier complet : je peux louer mon logement, mon autorisation est tacite.
- CAS 3** ➤ Je reçois un **rejet motivé : mon logement ne peut être loué** : une liste de travaux m'est précisée et une nouvelle visite de contrôle sera nécessaire avant autorisation. Si vous louez votre logement sans permis de louer, des sanctions sont possibles (cf. p.4). Le rapport de visite d'indécence est transmis au Guichet de lutte contre l'habitat indigne de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour les suites à donner (engagement de procédures d'infraction).

DOSSIER TECHNIQUE

Il regroupe les diagnostics suivants (qui doivent être vierges d'anomalies nécessitant l'intervention d'un professionnel) :

- 1) Diagnostic de performance énergétique (validité 10 ans)
- 2) Constat des risques d'exposition au plomb (ou CRÉP) si le logement a été construit avant 1949 (validité 6 ans)
- 3) une copie d'un acte ou diagnostic mentionnant l'absence ou, le cas échéant, la présence de matériaux ou produits de construction contenant de l'amiante - validité illimitée
- 4) Diagnostic de l'installation d'électricité et/ou de gaz (validité 6 ans)

Le PEDT / CEJ

Le CEJ était un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caf et la Commune. Sa finalité était de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus. Ce dispositif disparaît avec la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAF 2018 – 2022.

Le CEJ répondait prioritairement à deux objectifs :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
 - Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés
 - Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
 - Un encadrement de qualité
 - Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions
 - Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Le principe et la démarche perdurent sur la Commune et dans les actions du Service Enfance – jeunesse.

Le projet éducatif territorial a été développé dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. C'est avec ce dispositif que le Centre Social s'est vu devenir pilote du PEDT en lien avec le projet 2015 – 2018.

Depuis janvier 2019, le service jeunesse (Accueils périscolaires et Centres de Loisirs) est indépendant du projet social porté par le Centre Social. Il réfléchit à un nouveau Projet Éducatif pour la Commune et pour le Service Enfance - Jeunesse. Un travail de partenariat doit pouvoir se mettre en place entre le Service Enfance - Jeunesse et le Centre Social.

II. Nos enjeux de territoire

Il s'agit des enjeux que nous avons identifiés comme prioritaires pour le territoire dans le cadre de la démarche de renouvellement du projet social 2023-2026. Nous les avons organisés en thématiques mais ils sont bien transversaux et s'inscrivent dans un système complexe :

- **Mobilité et proximité**

- Faciliter les déplacements et la mobilité urbaine et interurbaine pour tous (transports, adaptation et infrastructures) ;
- Favoriser l'accessibilité aux services (soins, commerces, administration, juridique, etc.) ;
- Être présent, réactif, disponible, favoriser les relations, l'altérité, l'attention à l'autre et aux autres.

- **Pauvreté et précarité**

- Lutter contre la pauvreté et répondre « aux besoins » de base des personnes (manque de moyens) : nourriture, vêtements, logement, etc.
- Lutter contre l'isolement, les fragilités et toutes les formes d'exclusions, tous les rapports de domination ;
- Apporter des sécurités matérielles, sociales, affectives, alimentaires, etc.
- Apporter une considération et une reconnaissance de chacun.

- **Cadre de vie et logement**

- Permettre la transformation de l'environnement pour favoriser la qualité de vie, l'hospitalité, l'ambiance et la propreté de la ville ;
- Lutter contre l'insalubrité des logements, favoriser et permettre l'accès de tous à un logement décent ;
- Permettre le sentiment de sécurité de tous ;
- Avoir une vision consciente des risques écologiques et environnementaux.

- **Santé et violences**

- Favoriser le bien-être physique, mental, social, environnemental etc. de tous en favorisant la satisfaction des besoins sociaux (affectifs, nutritionnels, sanitaires, sport et culture, etc.)

- Favoriser l'accès aux soins, le rapport à soi et à sa santé envisagée de façon globale ;
 - Lutter contre les addictions ;
 - Lutter contre toutes les formes de violences / souffrances physiques, psychiques, de genre, intrafamiliales, conjugales, etc.
-
- **Informations et formations, communication et médias**
 - Diversifier les sources d'informations et favoriser le développement d'une pensée critique de l'information, de l'actualité, du monde, etc.
 - Penser la place du débat d'idées dans le quotidien ;
 - Favoriser la relation famille / école / quartier ;
 - Favoriser l'ouverture au monde pour les autres et pour soi (scolarité, formation, emploi, etc.)
 - Permettre l'accès de tous au numérique.

Chapitre 3. Le nouveau projet social 2023-2026

I. Un préalable : le projet associatif de Solillers

Solillers c'est :

- Le centre social « la Maison Pour Tous » (depuis 2009)
- L'espace de vie sociale « L'Oasis 2 Vies » (depuis 2020)
- L'organisme de formation « Entrelacés » (depuis 2021)



L'association Solillers croit en un monde plus beau et en une beauté capable de nous redonner notre liberté, notre pouvoir, de rencontrer les autres, dans l'émotion, la sensibilité, dans une écoute et une attention permanente.

Solillers refuse cette société de la programmation, de l'égoïsme, de l'individualisme et de la compétition.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL. UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Nous préférons l'idée de diversité et préférons voir l'hétérogénéité de la société en nous intéressant à celles et ceux qui n'ont pas la parole, qui manquent de place, qui sont opprimés, humiliés, exclus, offensés... Nous affirmons les richesses et les beautés de nos différences.

Nous nous inscrivons dans une approche relationnelle, une approche centrée sur les personnes, une approche qui prête attention à l'autre, une approche intime et affective.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL. UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Mais c'est, certainement, dans la compréhension de l'autre que se situe la sagesse. La sagesse est dans l'effort de compréhension et non dans le jugement et la condamnation. La sagesse n'est pas la contemplation, la sagesse est une conduite qui mêle la réflexion, la compréhension, la poésie, l'amour. Nous défendons l'attitude d'admettre chez l'autre une manière de penser et d'agir différente de la nôtre. La tolérance ouvre la voix des contradictions mais pas celle des exclusions.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Oui, quand la société impose l'expertise, nous proposons l'expérimentation. Oui, quand la société impose le détachement, nous proposons l'attachement pour permettre le développement de l'être humain et sublimer notre humanité. Oui, quand la société impose la distance, nous proposons la présence, cette présence qui fait la proximité et qui fait que nous sommes confrontés aux problèmes et à la réalité.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Solillers reconnaît, également, l'inconditionnalité du don pour faire face à la violence produite par les contextes, les institutions et les structures de pouvoirs. Le don est à la fois matériel et immatériel. Le don répond aux besoins du corps et de l'esprit. Le don n'attend rien en retour parce qu'il est inconditionnel mais le don est porteur d'un espoir de mutualité.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Il s'agit de favoriser des espaces d'expression, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et les habitants. Il s'agit, aussi, de penser l'autorité comme une force qui autorise et qui permet les initiatives. Il s'agit de bâtir une société du partage et de la transmission. Nous pensons que les forces du collectif se trouvent dans les individus et que les forces et les potentialités des individus se trouvent dans le collectif.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Oui, nous faisons une place pleine et entière à la relation authentique. Oui, notre présence sera pleine et entière. Oui, nous inscrivons notre intention dans le temps et la durée. Nous proposons une lutte de culture et éducative parce que le fatalisme social et éducatif n'est pas une option. Nous faisons le choix de la transformation et de l'amélioration des conditions de vie. Parce nous ne résignons pas, parce que, pour nous, la tristesse n'est pas une destinée, nous faisons le choix de la joie. Oui, nous faisons le choix d'un monde plus joyeux, plus beau, plus juste, plus humain... un monde tourné vers le commun, le global, le collectif... un monde où chacun puisse être reconnu... un monde rempli d'espoir... un monde où l'amour s'enracine en chacun de nous.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

L'association Solillers croit en un monde plus beau et en une beauté capable de nous redonner notre liberté, notre pouvoir, de rencontrer les autres, dans l'émotion, la sensibilité, dans une écoute et une attention permanente.

Solillers refuse cette société de la programmation, de l'égoïsme, de l'individualisme et de la compétition.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Nous préférons l'idée de diversité et préférons voir l'hétérogénéité de la société en nous intéressant à celles et ceux qui n'ont pas la parole, qui manquent de place, qui sont opprimés, humiliés, exclus, offensés... Nous affirmons les richesses et les beautés de nos différences.

Nous nous inscrivons dans une approche relationnelle, une approche centrée sur les personnes, une approche qui prête attention à l'autre, une approche intime et affective.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Mais c'est, certainement, dans la compréhension de l'autre que se situe la sagesse. La sagesse est dans l'effort de compréhension et non dans le jugement et la condamnation. La sagesse n'est pas la contemplation, la sagesse est une conduite qui mêle la réflexion, la compréhension, la poésie, l'amour. Nous défendons l'attitude d'admettre chez l'autre une manière de penser et d'agir différente de la nôtre. La tolérance ouvre la voix des contradictions mais pas celle des exclusions.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Oui, quand la société impose l'expertise, nous proposons l'expérimentation. Oui, quand la société impose le détachement, nous proposons l'attachement pour permettre le développement de l'être humain et sublimer notre humanité. Oui, quand la société impose la distance, nous proposons la présence, cette présence qui fait la proximité et qui fait que nous sommes confrontés aux problèmes et à la réalité.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

L'Amour

Le lien avec autrui

La construction d'un monde commun

La confiance mutuelle

Une conception humaine et non violente

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
Nous posons et reposons notre conception du monde et de l'humanité sur trois valeurs

La Reconnaissance

La confiance en soi et aux autres
Liens et besoins affectifs

Le respect de soi et des autres
Reconnaissance en droit d'une personne

L'estime de soi et des autres
Reconnaissance sociale, conception solidaire

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
Nous posons et reposons notre conception du monde et de l'humanité sur trois valeurs

L'Espérance

Il existe d'autres possibles : une société plus juste, des territoires vivables, des êtres humains libres...

Éducation, socialisation,
transformation, transmission.

Émancipation.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nous posons et reposons notre conception du monde et de l'humanité sur trois valeurs

L'éthique est une manière d'être, de vivre avec les autres et de penser sa relation à l'autre.

L'éthique est corrélative d'un engagement politique. C'est un processus de vie qui mène à la sagesse et à la liberté

Notre posture nous implique. Cette implication est voulue et souhaitée. C'est l'expression de notre volonté.

La posture n'est ni de la politesse, ni de la civilité mais bien un acte qui porte un sens sincère et réel d'engagement envers autrui et la volonté de recevoir cet autre de manière pleine et entière.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être et d'agir
Le reflet de nos valeurs et nos intentions.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être et d'agir
Le reflet de nos valeurs et nos intentions.

Du réconfort, de la sécurité et du soin.

L'empathie
La bienveillance
Vouloir du bien
Être aimant
Être gentil
La patience
Une attention dans le regard
La douceur

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être

De la complexité et de la multitude dans les relations

La compréhension
Le non-jugement
Accepter les divergences de points de vue, d'opinions.
Accepter nos différences
La tolérance
Écouter
Savoir écouter

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être

De la rationalité et de l'utopie

L'authenticité
Être simple
Être naturel
La disponibilité
Être rêveur

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être

Être une communauté au travail

Travail associé
Co-construction
Agir ensemble collectivement

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'agir

Penser et rêver le monde

Boucle réflexive, praxis.

Avoir beaucoup d'idées et trouver les
meilleures

Conscience de la violence et de la misère
du monde

Croire et espérer

Transmission des rêves

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'agir

De penser le monde et d'agir

Une transformation sociale au niveau local et au niveau global
De rêver, de créer, d'espérer un monde meilleur et juste, plus
chaleureux et sincère

Action, réaction

Des victoires

Pouvoir participer, proposer, lancer des actions.

Un lieu pour découvrir

Rendre possible les choses

Territoire d'expériences, d'expérimentations et de recherches au
quotidien

Agir

Transformation par l'action et l'agir

La transformation

L'innovation

Penser la transformation du monde

Proposer des projets en adéquation avec les problématiques des
lillois

La connaissance

Des échanges, des débats

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos PROMESSES

Accueillir et entrer en relations

Inconditionnalité

Relation au cœur de notre travail

Accueillir le doute

Laisser la place à l'imprévu, l'inattendu et
l'inattendu

Confiance, faire confiance, être confiant

Faire la place aux autres

Convivialité

Prendre soin

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'agir

Une présence

Un accueil inconditionnel. Des bras ouverts

Une place à chacun. Bienveillance

De la place pour tous

Donner sans rien attendre en retour

Trouver le positif dans le négatif

Aider. L'aide, l'entraide. Soutien

D'être là, présent, pour les personnes les plus vulnérables

Accueillir, empathie, écoute

Ne pas juger. La gratuité

Tolérer, tolérance. Respecter

De la justice. Mixité

Accessibilité à tous

De la solidarité

Être là pour ceux qui ont besoin

Être là pour ceux qui souhaitent donner de leur temps

L'écoute. Être là pour les habitants

Des droits

Faire ce que l'on peut à la hauteur de nos possibles

De faire ensemble quand on a peur

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos PROMESSES

Des moments qui font sens et de la joie

Des moments, la fête, des rires
Des rencontres
De construire nos relations dans l'honnêteté, la sincérité et la
confiance
Des surprises. Des folies
Aller à la rencontre. De l'abondance
Pouvoir apprécier les moments
De la chaleur et de la joie. Des émotions
Accueillir chaque émotion ressentie
La joie et la convivialité
De t'aimer. L'amour
De la douceur et de l'apaisement
Du réconfort, de l'attention, des sécurités et prendre soin
Redonner l'espoir
De se laisser toucher par ta beauté
Ne pas t'oublier et ne jamais te laisser tomber
Être une force
De partir sous le soleil ensemble

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos PROMESSES

De nouvelles pratiques dans le travail social et éducatif

Les habitants et les bénévoles s'approprient de nouvelles pratiques : démocratie, participation et empowerment.

Extrait : « Les habitants apprennent à se connaître vraiment. Ils se rencontrent et se reconnaissent. Ils abordent les responsabilités différemment. Pas par obligation mais par engagement. Ils appréhendent une nouvelle forme de démocratie. Ils sont les auteurs, les décideurs du projet. D'habitude, on demande un avis aux habitants. D'habitude, on donne une information aux habitants ou on les invite à participer. Ici, les habitants ont les moyens de prendre des initiatives, de diriger et d'avoir du pouvoir. Mais un pouvoir de faire, un pouvoir sur les choses qui les concernent. C'est une pratique émancipatrice et démocratique. C'est une pratique d'empowerment. »

Les habitants et les bénévoles s'approprient de nouvelles pratiques : la confiance et la gratuité.

Extrait : « C'est la théorie de la reconnaissance qui est mise en avant. La reconnaissance d'autrui passe par la confiance et le respect de la dignité humaine. On se reconnaît capables. On donne sa confiance. On donne quelque chose. Ce quelque chose dont l'autre a besoin. Pour cela pas de dossier, pas de contrôle. C'est une organisation différente. C'est l'empathie, la

gentillesse qui sont portées par l'équipe de salariés et de bénévoles. Le don crée des relations authentiques et sincères et permet l'action collective qui permet la transformation du quotidien et l'amélioration. Vers une vie juste et bonne. Vers un peu plus de bonheur. La gratuité crée du lien et donne du sens. Elle permet d'abolir les conditions. Elle permet de donner accès. »

Les habitants et les bénévoles s'approprient de nouveaux savoirs.

Extrait : « C'est un partage de savoirs, de compétences et de connaissances. Personne n'est expert. Tout le monde est capable. Nous apprenons tous des uns et des autres dans l'environnement dans lequel nous évoluons. C'est le décloisonnement des pratiques et des accueils qui permet cela. Ainsi, les âges sont mélangés, les générations se croisent, les métiers se croisent et se complètent. Chacun apprend la mécanique, la coiffure, la cuisine, le travail administratif, l'accueil téléphonique, le travail du bois, la musique, la danse, le théâtre, la couture, la cuisine... Chacun s'intéresse car tout est partagé. Chacun est reconnu dans ses savoirs et ses expériences qu'il partage tous les jours. »

Une recherche action.

Extrait : « L'initiative est issue d'une recherche constante. Nous sommes des praticiens chercheurs, des pédagogues sociaux ancrés dans un territoire en relation avec les habitants. C'est une démarche appliquée, imbriquée et engagée de type « recherche – action » ou « recherche – accompagnement ». Une investigation et recherche par la production de connaissances. Un rapport dialectique où les théories interrogent les pratiques. Un croisement entre une démarche réflexive et les expériences de terrain.

Nous proposons le principe de recherche-intervention, de recherche-action dans une analyse systémique et complexe. »

Diffuser l'expérience.

Extrait : « C'est au travers d'une démarche d'accompagnement et de formation. En relation avec un organisme de formation qui fait partie intégrante de l'association et de son projet. Solillers, aujourd'hui, propose de partager ses expériences, ses savoirs, ses compétences, ses connaissances, ses pratiques... C'est l'engagement d'acteurs, d'accompagnants, de pédagogues, de formateurs qui permet de développer « ENTRELACÉS » un Organisme de (trans)Formation sociale. »

Un changement des règles et des normes.

Extrait : « Nos projets proposent une autre vision du monde. Un monde basé sur la confiance mutuelle, sur une démocratie directe et délibérative, sur un partage des pouvoirs, sur une hiérarchie et une organisation en relief (chacun devient référent et capitaine d'une action qu'il maîtrise). »

Puissance d'Agir et Éducation Populaire.

Extrait : « Il s'agira de favoriser des espaces d'expression, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et les habitants dans plusieurs dimensions : Par le développement d'une conscience critique de son environnement, d'une capacité d'agir, d'une image valorisée de soi et de ses compétences, une reconnaissance de l'Égalité femmes et hommes / Dans une dimension organisationnelle et collective par le développement de sa capacité à agir et à agir sur / Par une dimension politique et sociale : par la transformation de la société par le collectif. »

La Fraternité au quotidien.

Extrait : « La fraternité, c'est une chaleur affective qui regroupe l'entraide, la coopération, l'association et l'union. Cette fraternité humaine doit sans cesse se régénérer car elle est menacée par la rivalité. »

La pédagogie sociale est source d'inspiration pour nos actions et nos pratiques.

Extrait : « La pédagogie sociale vise à expérimenter de nouvelles façons de vivre et travailler et éduquer ensemble, avec tous les âges et à partir de toutes les cultures. C'est un travail en dehors de structures traditionnelles qui se vit, essentiellement, dans les espaces ordinaires de la société. C'est un travail qui invite à la rencontre parce qu'il est visible et en libre accès. Nous mettons en œuvre l'inconditionnalité de l'accueil et notre intention première est d'apporter beaucoup d'attention à autrui. Nos actions sont sûres, stables, durables et régulières. Quand la précarité nous rappelle à l'incertitude et à l'insécurité, nous travaillons dans le long terme, nous osons la proximité et la relation authentique. A l'heure de la distance, nous proposons la présence parce que c'est à nous qu'il revient de nous occuper de celle et de celui qui est venu nous voir, nous rencontrer. »

Un accueil à travers un engagement et une fonction.

Extrait : « L'accueil, c'est d'abord un engagement à faire vivre...

Accueillir, c'est être proche, être disponible... C'est faire de la place.

L'accueil est une fonction et une action. Celle-ci se développe à travers : Une disponibilité pour établir la confiance et la relation / Des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion / Une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés / La création du lien social »

Le don, la gratuité : entre relation et reconnaissance.

Article paru le 15/03/2022 dans JONCTIONS PRESS - Le Social en mouvement

Le don dans le travail social et éducatif que nous menons est essentiel. Il traverse nos journées et participe à bâtir une conception du monde plus juste, plus humaine : « une vie bonne avec et pour l'autre dans des institutions justes » (Ricœur, 1990, p. 199 – 236). Le don est à la fois relation à l'autre et reconnaissance d'autrui.

Le don permet de créer une relation authentique et une relation de confiance mutuelle. Le don est gratuit, il se situe en dehors de toute contrepartie, il n'attend rien en retour. Le don premier peut entraîner et entraîne un deuxième don qui doit être conçu et pensé comme un second premier don (Ricœur, 2002), comme un geste généreux qui n'attend rien en retour et non comme une obligation de retour. Mais, combien de fois, nous nous retrouvons face à des préjugés comme « le tout gratuit a ses limites » ou encore « c'est important, le donnant donnant, ça responsabilise ». Ces opinions, nous sont servies comme des vérités toutes faites, des vérités que l'on ne peut discuter et qui ne seraient pas soumises à la controverse.

C'est, certainement, parce que nous portons, au quotidien, d'autres propositions que certaines institutions, certains techniciens ou experts se permettent de nous renvoyer ce type de présupposés sans prendre la peine de les argumenter ou même de les comprendre. Il y a derrière ce phénomène une absence de réflexion ou un déficit de pensée (Arendt, 2017) et dans le même temps une affirmation qui place l'opinion et l'avis au-dessus de l'action (et du sens donné à notre action) que nous proposons et de la voix que nous avons choisie.

Alors en considérant que nous avons à faire à des opinions et des préjugés, première étape vers la connaissance mais insuffisante à nos yeux (Spinoza, 1993), nous proposons d'apporter

d'autres arguments qui pourront, nous l'espérons, ouvrir le débat et nous amener à découvrir d'autres chemins possibles.

Le gratuit, c'est ce qui est donné ou fait et dont chacun peut profiter sans contrepartie ou sans compensation. Nous nous appuyons sur la pensée de Paul Ricœur, pour considérer le gratuit comme le « don gracieux ». Ricœur, qui conduit à des « états de paix » (Ricœur, 2002). En effet, nous nous situons dans la théorie de la lutte pour la reconnaissance d'Axel Honneth (Honneth, 2013).

Pour Axel Honneth, l'être humain doit obtenir la reconnaissance pour permettre son autoréalisation. Le regard de l'autre permet de construire un rapport à soi positif et de se construire comme sujet. Ce rapport à soi positif permettrait la participation à la vie sociale. Axel Honneth parle, alors, de trois sphères de reconnaissance. La sphère de l'amour fournit l'expérience d'être reconnu comme personne. L'amour procure le sentiment de confiance en soi (un sentiment de sécurité qui permet, aussi, la prise de risque). La sphère du droit nous amène à reconnaître les autres en tant que sujets porteurs de droits. Les relations juridiques assurent une protection sociale. La reconnaissance en droit permet d'acquérir le respect de soi-même et assure le fait d'être respecté par tous. La sphère de l'estime sociale a pour objet les qualités particulières des individus et nous amène à penser un rapport positif à soi qui conditionne l'estime de soi.

Nous pensons que ce rapport va dépendre d'un horizon de valeurs que des sujets concernés ont en commun. Cette solidarité qui se construit dans une communauté, va donner la possibilité de percevoir nos qualités et nos capacités et cela comme des éléments précieux pour la société (Honneth, 2013).

En croisant cette théorie à la pensée de Paul Ricœur, nous attestons et souhaitons que ce besoin de reconnaissance ne nous entraîne pas vers le désespoir, la violence et le fatalisme, c'est-à-dire dans une lutte incessante et infatigable où l'idéal serait, alors, hors d'atteinte (Ricœur, 2002). C'est pour cette raison que nous tentons des expériences dites « d'état de paix » à travers la pratique du don.

Ce sont des moments exceptionnels, des moments rares comme une expérience de reconnaissance mutuelle qui se définit à travers le concept d'agapè, le don sans attendre de retour (Ricœur, 2002).

Nous ne nous opposons pas à la société marchande, nous proposons quelque chose de différent. Lorsque l'on parle de don, il n'est pas rare (voir systématique) de faire référence à la notion de don contre-don de Marcel Mauss (Ricœur, 2002). Pour nous, cette notion pose un problème car elle se situe en opposition au concept d'agapè (don sans attendre de retour) et, donc, à la notion de gratuité.

En effet, la conception du « don / contre-don » se situe dans une règle d'échange et non dans un geste généreux. La chose donnée se retrouve dotée d'une valeur et oblige à rendre à partir de la valeur de la chose donnée. Nous sommes, là, situés dans une économie circulaire et une économie d'échanges. Il existe une obligation de rendre en retour. Nous préférons nous intéresser à l'intention du don et au geste qui va symboliser la relation de reconnaissance mutuelle ou ce que nous pouvons appeler la relation de confiance.

La confiance qui va se construire à travers le partage, l'aide, l'entraide, la solidarité ou encore à travers des moments exceptionnels (rares), des moments festifs, des moments qui font sens, des moments inscrits dans notre histoire. En nous attachant aux moments, nous partageons, ici, la pensée d'Edgar Morin autour de la fraternité : « mes expériences de fraternité sont les plus beaux moments de ma vie » (Morin, 2019, p. 31). Donner son secours, c'est se sentir utile et c'est devenir riche (Morin, 2019). Notre civilisation est basée sur un développement de l'individualisme qui nous entraîne inévitablement vers des aspects sombres comme la compétition, la concurrence, l'obsession du profit, l'agressivité, les conflits, les oppressions...

Aujourd'hui, tout tend à isoler chaque personne. La mondialisation entraîne le repli sur soi et l'enfermement (Morin, 2019, p. 37 - 40). Alors, en prenant le parti de la fraternité, de la gratuité et du don, nous faisons le pari qu'il peut exister des « moments solaires » (Morin, 2019, p. 36), des « moments qui réchauffent nos vies » (Morin, 2019, p. 36).

Nous savons qu'il nous faut être en alerte car nous constatons, tous les jours, la déliquescence des solidarités au profit d'un égoïsme destructeur de lien social. Alors, nous créons des oasis de vie, nous entrons en relation, nous donnons et nous apportons, ainsi, du soin, du réconfort et des sécurités matérielles, alimentaires, affectives... Dans le don, la gratuité, les solidarités et la fraternité, nous voyons une « avant-garde d'humanité » (Morin, 2019, p. 59).

Dans nos pratiques du travail social et éducatif, en centre social et en espace de vie sociale, les expériences de dons se concrétisent tous les jours et dans la durée. La reconnaissance de l'autre

et des autres passe, aussi, par ce geste, ce pas vers l'autre. Mais, on n'avance pas vers l'autre les mains vides. On se risque, on cède une part de nous, on apporte quelque chose : du temps, de l'amour, un élément matériel, un vêtement, un repas...

Le don est si simple, il se concrétise dans un magasin gratuit (don de vêtements, de meubles), dans une épicerie gratuite (don alimentaire et de produits d'hygiène), dans une cantine sociale (don de repas). Le don de soi, c'est notre présence au quotidien dans nos ateliers de rue ou dans un accueil inconditionnel dans nos murs. C'est cette attention portée à l'autre, ce réconfort, cette sécurité affective, c'est l'amour que l'on donne et que l'on reçoit.

Parce que le don et la gratuité produisent cet effet retour, ce don que l'on n'attendait pas mais qui existe, qui se pense comme un premier don et non comme une obligation de donner en retour. Ce retour, que nous nommerons reconnaissance mutuelle, nous le constatons dans les dons matériels qui vont nourrir les actions comme le magasin gratuit et l'épicerie, dans les dons de temps et de soi qui permettent l'initiative et une place pour les habitants dans toutes les actions de solidarité du centre social et de l'espace de vie sociale, dans les dons d'argent réalisés spontanément et volontairement.

Ces dons mutuels, nous les vivons à chaque repas festif organisé dans l'espace public. Des moments de joie où les relations sont pacifiées, où les habitants et les professionnels travaillent ensemble et se reconnaissent mutuellement dans une communauté construite à partir de la diversité d'un territoire.

Christophe PRUVOT

Références bibliographiques :

Honneth, A. (2013). La lutte pour la reconnaissance. Paris : Gallimard.

Morin, E. (2019). La Fraternité, pourquoi ?. Arles : Actes Sud.

Ricoeur, P. (1990) Soi-même comme un autre. Paris : Points.

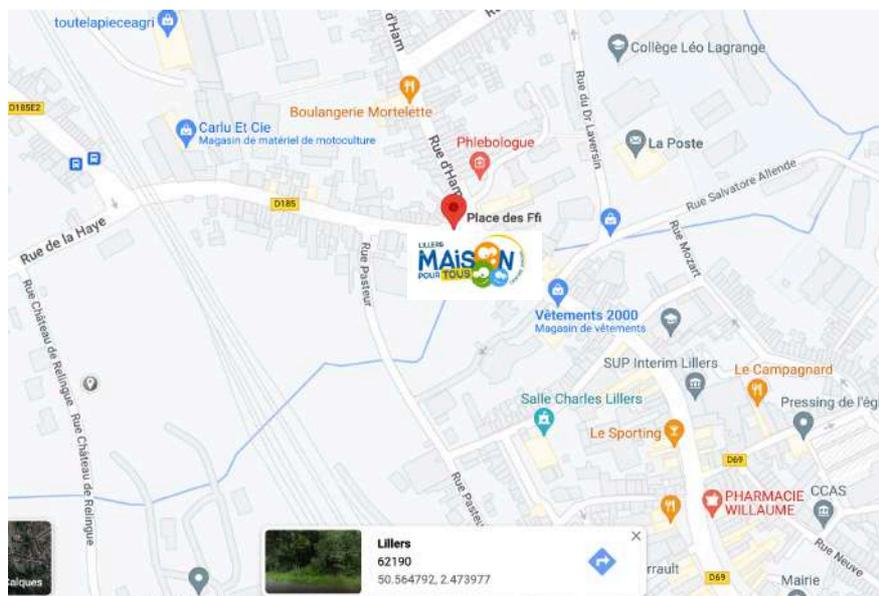
Ricoeur, P. (2002, 21 novembre). La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don. Première journée de la philosophie à l'Unesco, Paris, 2004.
http://fgimello.free.fr/documents/don_paul_ricoeur.pdf

Spinoza, B. (1993). Éthique démontrée suivant l'ordre géométrique et divisée en cinq parties. Paris : Flammarion. Arendt, H. (2017). Condition de l'homme moderne. Paris : Pocket.

Arendt, H. (2017). Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem. Paris : Quarto Gallimard.

II. La structure centre social « la Maison Pour Tous »

A. Fiche d'identité



Nom de la structure :	Centre Social La Maison Pour Tous (MPT)
Adresse :	Place des FFI 62 190 Lillers
Téléphone :	07 86 35 71 22
Mails :	maisonpourtous@solillers.org
Année du premier agrément :	2009
Période de l'agrément en cours :	2019-2022
Territoire d'intervention :	Centre-ville
Zones d'influence :	Lillers – hameaux de Lillers Communes des alentours
Le gestionnaire :	Association SOLILLERS Siège social Maison Pour Tous
Le Président de Solillers :	Mr Bruno DALLONGEVILLE
Le Directeur de l'association Solillers :	Mr Christophe PRUVOT
La Directrice du centre social :	Mme Marie NOWICKI

Des nouveaux logos, une nouvelle identité visuelle :



B. Les locaux, les infrastructures et les moyens

Les bâtiments du centre social sont mis à disposition gratuitement par la ville de Lillers dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.

Le bâtiment se découpe en deux parties :

- **Un espace dédié** à l'accueil des habitants, aux activités et aux projets du centre social

<p>Au rez-de-chaussée</p> <p>Un hall d'accueil</p> <p>Une salle conviviale</p> <p>Une grande salle modulable</p> <p>Une petite salle modulable</p> <p>Une cuisine et arrière-cuisine</p> <p>Un espace bureau comptabilité / gestion / administration</p> <p>Des espaces de rangements</p>	
<p>Au 1^{er} étage « extension »</p> <p>Un espace de travail pour l'équipe professionnelle et les administrateurs</p>	
<p>Au 1^{er} étage (accès ascenseur)</p> <p>Un espace numérique composé de :</p> <p>Une salle numérique</p> <p>Une salle de jeux vidéo</p> <p>Une salle de répétition (musique)</p> <p>Des espaces de rangements dédiés</p>	

<p>Au 2^{ème} étage (accès ascenseur)</p> <p>3 petites salles modulables</p> <p>Des espaces de rangements dédiés</p>	
---	--

- **Un espace non réhabilité**, servant au rangement et au stockage*

<p>Au rez-de-chaussée</p> <p>Une grande salle de rangements / stockages</p> <p>Une salle de rangement</p> <p>Des dépendances et un garage de stockage</p>	
<p>Au 1^{er} étage</p> <p>3 salles de rangements / stockages</p>	
<p>Au 2^{ème} étage</p> <p>2 salles de rangements / stockages</p>	

* Il est à noter que la dégradation manifeste du bâtiment (fuites, murs, toiture, humidité) ne nous permet pas d'exploiter l'ensemble de l'espace et de stocker tous types de matériaux.

- **Des extérieurs**

<p>Un jardin solidaire</p> <p>Situé dans le parc Trystram du Brûle</p> <p>2 espaces verts de 2000m2 et de 600m2</p> <p>Un jardin / potager, un espace détente et convivialité</p> <p>Un verger</p>	
---	--

- **Des véhicules**

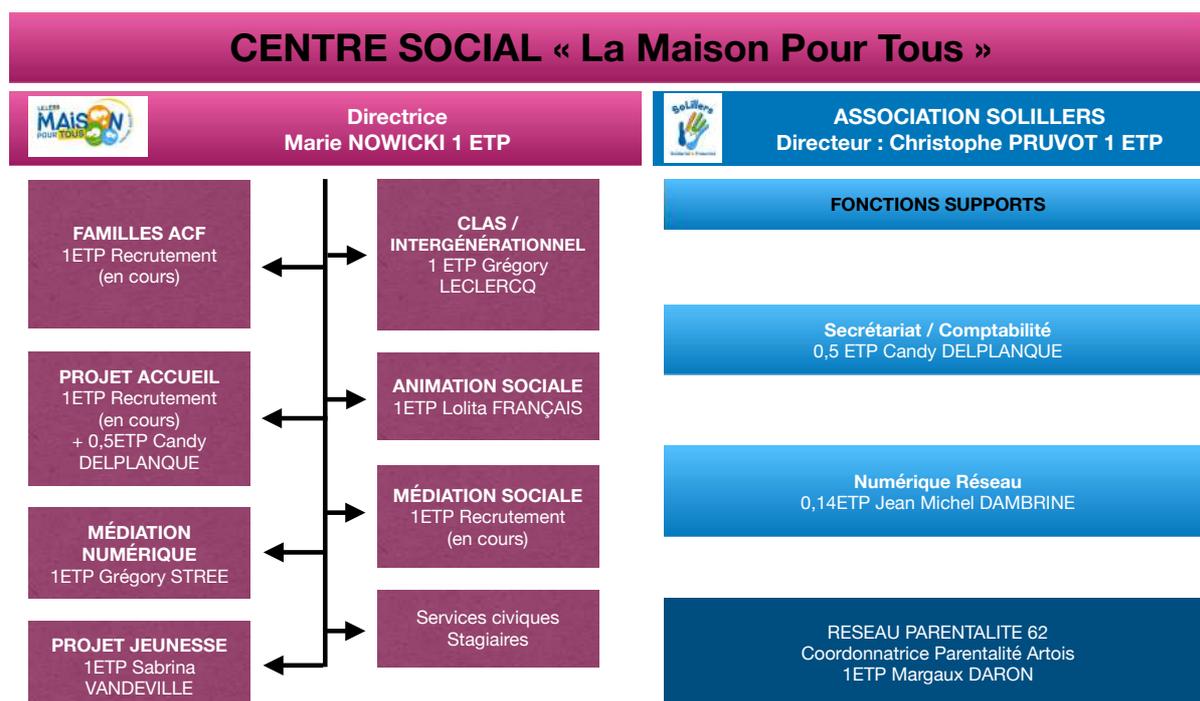
2 véhicules 9 places
1 master utilitaire
1 véhicule de déplacements / voiture de ville
1 camping-car réaménagé et connecté

C. Les ressources humaines

- **L'équipe professionnelle en place**

Nom / Prénom	Fonction	Formation / diplômes	Temps de travail Centre Social
Christophe PRUVOT	Directeur Solillers	Master 2 Sciences de l'éducation	0,8 ETP CDI (1ETP Solillers)
Marie NOWICKI	Directrice du Centre Social la MPT	Doctorat en cours (2019-2022) Sciences de l'éducation Sociologie clinique Master 2 Sciences de l'éducation	1 ETP CDI
Recrutement	Référent familles	En cours	1 ETP CDI
Grégory LECLERCQ	Référent CLAS Intergénérationnel	BTS bac+2	Éducateur spécialisé Contrat d'apprentissage
Recrutement	Chargée d'accueil accompagnement	En cours	1 ETP CDI
Lolita FRANÇAIS	Animation sociale	Baccalauréat	1 ETP CDI
Grégory STREÉ	Médiateur numérique	Baccalauréat professionnel en informatique	1 ETP CDD Adulte relais
Sabrina VANDEVILLE	Animatrice jeunesse	DEJEPS	1 ETP CDI
Recrutement	Médiation sociale	En cours	1 ETP CDD Adulte relais
Candy DELPLANQUE	Comptabilité RH secrétariat Accueil	BEP secrétariat	0,9 ETP CDI (1ETP Solillers)
Jean-Michel DAMBRINE	Numérique et réseaux	Maîtrise sciences et techniques, communication audiovisuelle	0,14 ETP CDI Solillers
Margaux DARON	Coordonnatrice réseau parentalité 62 Artois	Assistante de service sociale	1 ETP CDI

- **L'organigramme 2022**



- **La définition des fonctions**

La définition des fonctions est étroitement liée aux circulaires CNAF n°2016-005 relative à l'agrément des structures d'animation de la vie sociale et aux référentiels « directeur de centre social » et documents repères, « référent familles » et « chargé d'accueil » en lien avec la circulaire n°2012-013.

La direction	
Directeur de l'association Solillers	<p>Le directeur général de l'association Solillers supervise et fédère les différentes structures, projets et actions. Il a pour mission de proposer, d'animer et de mettre en œuvre la politique de l'association, l'ensemble de ses projets, de ses actions et de ses activités.</p> <p>À ce titre, il est responsable du projet de l'association, il pilote le projet EVS et l'organisme de formation. Il accompagne la direction du Centre Social sur le projet Centre Social, il assure la complémentarité des actions et projets, il organise la mutualisation des moyens et des ressources et il pilote les fonctions supports.</p> <p>Fonctions et savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'élaboration de la politique associative - Relations avec les acteurs extérieurs - Gestion et animation de l'équipe : gestion, finances et ressources humaines

- Animation, supervision et accompagnement des équipes de direction et d'animation
- Savoir se positionner dans un jeu complexe d'acteurs multiples et de réseaux et faire avancer les politiques définies par l'association.
- Connaissances générales en droit social et en droit du travail, en gestion, en réglementation sectorielle.
- Savoir développer des partenariats, impulser une dynamique de travail en réseau autour d'un projet.
- Savoir négocier avec différents partenaires (élus, services techniques, financeurs...).
- Piloter le projet de l'association et en garantir la mise en œuvre, en veillant à impliquer les équipes.
- Garantir la pérennité financière de l'association en optimisant les ressources mises à disposition.
- Assure la gestion dynamique des Ressources Humaines. Le Directeur Général anime l'équipe de Direction, de responsables (référents).

La mission de Pilotage :

- Pilote un projet associatif conforme aux valeurs de l'association.
- Impulse la communication en direction des habitants et des partenaires.
- Propose à la Présidence du bureau ainsi qu'au conseil d'administration les projets ainsi que les axes de changement nécessaires pour l'association, définir leurs conditions de réussite et organiser leur mise en œuvre.
- Développe l'innovation et l'expérimentation, en lien avec l'équipe de direction et référents de projets
- Veille à la conformité des projets conduits par l'association, aux valeurs fondatrices de l'association.
- Organise l'évaluation des actions menées.
- Anime la réalisation des bilans d'activité intermédiaires et finaux.
- Propose au bureau, met en place et faire vivre les outils de suivi.

La Relation avec les financeurs publics ou privés :

- Promeut l'association auprès des financeurs, en faveur du développement de projets et d'actions.
- Impulse et développer les partenariats.
- Définit, négocie et formalise des projets partagés dans le champ d'interventions de l'Association.
- Négocie des financements.
- Représente l'association dans des instances ou groupes de travail relatifs aux projets et actions de l'association.

L'Animation des équipes :

- Définit un cadre à la fois sécurisant, collaboratif et participatif

	<p>et le fait respecter.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalise les rôles de chacun. - Identifie avec l'encadrement les mesures permettant d'optimiser le fonctionnement de l'association. - Valide les plannings de congés et d'absences en veillant à la continuité de l'activité. - Accompagne l'équipe de direction et référents dans la conduite de projets. - Développe la complémentarité et la cohésion des équipes. - Met en œuvre les conditions d'une communication interne efficace. - Réalise les entretiens professionnels annuels avec l'équipe de direction. - Garantit l'évolution des compétences de l'ensemble des salariés. - Organise la définition et la mise en œuvre du plan de formation de l'association, à partir des besoins identifiés. - Recrute et négocie les contrats de travail. <p>La Gestion des ressources financières et matérielles, en accord avec les orientations du bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit avec l'équipe de direction et la Présidence les moyens logistiques, matériels et financiers nécessaires au fonctionnement de l'association. - Élabore, en lien avec la direction et la mission comptable le budget prévisionnel. - Pilote la réalisation et le suivi du budget, en lien avec la mission comptable - Assure la relation avec les prestataires externes et le suivi des conventions de prestation. - Supervise le suivi de la trésorerie, avec la mission comptable. - Assure avec la mission comptable, la relation avec les organismes bancaires. - Assure avec la mission comptable, la relation avec le commissaire aux comptes. <p>Les Relations Sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propose et met en œuvre les conditions du dialogue social. - Garantit le bon fonctionnement des instances représentatives du personnel. - Participe aux négociations. <p>La Veille sur les évolutions juridiques et politiques publiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure une veille juridique afin d'anticiper les évolutions juridiques ou de politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur la vie de l'association.
<p>Directrice du centre social</p>	<p>Finalité de la fonction.</p>

- **Être le garant** de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de la structure dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité sociale ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

- **Mobiliser** l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au « bien vivre ensemble » en favorisant une dynamique collective.

- **Assurer** le bon fonctionnement de l'équipement, le management de son équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition.

- **Piloter** avec l'instance de gouvernance la démarche politique et stratégique du centre social.

Mission du Poste.

Concevoir et conduire le projet d'animation globale articulé à la vie locale dans une dynamique territoriale.

- Applique les valeurs et principes de l'Animation de la Vie Sociale.

- Impulse la démarche et réalise le diagnostic concerté dans une logique participative incluant instances décisionnelles, bénévoles, habitants, partenaires, institutions, élus locaux à partir de l'expression des besoins et des projets des habitants et associations du territoire.

- Pilote la conduite du projet d'animation globale et ses différentes étapes : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation.

- Définit selon les mêmes modalités de participation, les axes d'interventions, les objectifs et le plan d'actions du centre social.

- Définit les critères et les indicateurs d'évaluation du projet social et évalue l'activité du centre au regard des objectifs fixés.

- Contribue à la réalisation des objectifs, soutien les actions définies dans le projet.

- Avec l'instance de gouvernance, détermine, mobilise et négocie les moyens nécessaires au développement du projet.

- Mobilise les ressources du territoire.

- Établit et met en œuvre le plan de communication de l'équipement.

- Rédige les rapports d'activités, les documents de suivi et rend compte régulièrement du déroulement du projet aux instances de gouvernance (conseil d'Administration, comité de pilotage...)

- Propose des changements contribuant à l'amélioration des projets et du service rendu par le centre social.

- Participe à une vie de réseaux thématiques et/ou entre pairs aux différentes échelles territoriales.

- Contribue à des études, notamment dans le cadre d'observatoires, pour une meilleure visibilité de l'Animation de la Vie Sociale.

Accompagne la coordination pédagogique et l'Animation Collective Familles (Le projet ACF faisant partie du projet d'animation globale)

Gérer les Ressources Humaines salariées et bénévoles

- Est missionnée par sa gouvernance pour assurer la gestion des ressources humaines dans le cadre de la politique arrêtée par l'association.
- Fait le lien entre les instances de gouvernance et le personnel.
- Décline la politique des ressources humaines.
- Impulse un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression des équipes.
- Pilote et assure l'animation des équipes.
- Permet l'appropriation des enjeux par l'ensemble des équipes.
- Détermine l'organisation à mettre en œuvre au sein du centre social.
- Favorise le développement des compétences individuelles et collectives des équipes.
- Assure l'encadrement et la gestion administrative du personnel (planning, congés, horaires, formation...).
- Propose et met en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences adaptées à la structure et au plan de formation.

Animer et coordonner les partenariats. Dynamiser les réseaux.

- Crée, renforce et développe les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, institutions, bailleurs, associations...
- Veille à l'articulation du projet social avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques.
- Organise la concertation et la coordination avec les professionnels et acteurs impliqués en fonction des problématiques sociales locales.
- Développe les relations et coopérations avec tous les partenaires susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des orientations, objectifs et plans d'action du projet social.
- Veille à la coordination et à la cohérence des partenariats du secteur animation globale.
- Communique auprès des partenaires sur le projet social et les orientations du centre social.
- Organise l'analyse du territoire.
- Représente le centre social dans les Instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégations.
- Rend compte de ses différents contacts/rencontres pour permettre aux instances de gouvernance d'assurer un suivi stratégique.
- Contribue aux projets et dynamiques territoriales engagées dans le domaine de l'AVS.

	<p>Développer la dynamique participative au sein du centre social et du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impulse la démarche participative, structure et dynamise la participation des habitants dans l'élaboration et la conduite du projet. - Participe au fonctionnement des instances participatives : rythme, expression démocratique, enregistrement, restitution et mise en œuvre des décisions. - Veille à l'implication des membres des instances de gouvernance - Met en œuvre une organisation et /ou un plan d'actions permettant : <ul style="list-style-type: none"> • L'appropriation par l'équipe des modalités de mise en œuvre du projet social ; • La participation et la prise de responsabilités des usagers et bénévoles ; • La mobilisation des habitants du territoire. - Facilite la coordination des différents acteurs de la vie associative locale. - Organise l'accompagnement des bénévoles et développe leur capacité à appréhender leur positionnement politique, stratégique et veille à leur formation. - Organise l'accompagnement des associations demandeuses dans la définition de leurs orientations dans l'élaboration de leur projet associatif, et propose un soutien logistique et technique. <p>Assurer la gestion administrative et financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribue à la rédaction du compte de résultats et du budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies. - Travaille en lien avec les instances de gouvernance en charge de la politique économique. - Présente le budget aux instances de gouvernance pour validation. - S'assure de la bonne exécution et du suivi financier dans le respect du plan comptable analytique spécifique des centres sociaux. - Négocie l'obtention de financements liés au projet social. - Gère l'équipement et assure la sécurité des personnes et la préservation du patrimoine. - Assure la veille et alerte en cas de difficulté.
L'équipe d'accueil & d'animation	
Référente familles	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire et piloter le projet familles en adéquation avec le projet social. - Développer et définir les moyens du projet. - Assurer la gestion administrative et financière inhérente aux projets et actions familles.

	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'organisation et l'articulation, mettre en synergie et en cohérence les actions familles, jeunesse, enfance, adultes, seniors. - Garantir la conception, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation du projet famille, en cohérence avec le projet social du centre social. - Développer des actions et/ou activités contribuant à l'épanouissement des parents, des enfants, des adultes, des jeunes, des seniors, au renforcement de la cohésion intrafamiliale, aux relations et aux solidarités interfamiliales et intergénérationnelles. - Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social. - Favoriser la relation parents/enfants : mise en place d'activités d'écoute, thématiques, ludiques, découvertes... - Animer et concevoir les actions et les animations. - Élaborer un plan d'action en direction des publics. - Proposer des plannings d'intervention et assurer la logistique liée aux actions. - Favoriser et développer les temps collectifs, les temps de débats. - Favoriser les relations. - Favoriser la démarche participative des habitants : adultes, enfants, jeunes, familles, seniors... - Participer à l'animation et à la coordination des partenariats. - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions. - Écrire les fiches actions et leurs évaluations. - Développer les moyens du projet.
<p>Référente CLAS Adultes & seniors Intergénérationnel</p>	<p>Animation Adultes et Seniors</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imaginer, construire et conduire des actions et des activités pour les publics adultes et seniors en adéquation avec le projet social. - Assurer la gestion administrative et financière inhérente aux projets et actions. - Développer des actions et/ou activités contribuant à l'épanouissement des publics et favoriser les actions d'inter-génération, contribuant à l'épanouissement des adultes et des seniors, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales et intergénérationnelles. - Élaborer un plan d'action en direction des publics. - Favoriser l'accueil de tous les publics au sein des activités, des ateliers et des actions. - Tendre à une coordination des activités et ateliers : activités d'écoute, thématiques, ludiques, découvertes... - Favoriser des temps d'échanges et de rencontres avec et pour les habitants. - Animer et accompagner les collectifs d'habitants. - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions. - Écrire les fiches actions et leurs évaluations. <p>Coordination CLAS</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer la programmation et le contenu des ateliers d'accompagnement à la scolarité. - Concevoir et actualiser les outils méthodologiques et pédagogiques. - Animer les temps du CLAS. - Accompagner (dans les pratiques / la formation / les supports et outils pédagogiques) les bénévoles et les salariés. - Accompagner les enfants. - Accompagner les parents en lien étroit avec la référente familles. - S'entretenir et travailler en partenariat avec l'éducation nationale et les équipes enseignantes. - Suivre les besoins matériels et financiers liés à l'action.
<p>Chargée d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Écouter informer et orienter les personnes. - Mettre en œuvre et animer le projet accueil. - Favoriser l'accueil dans toutes ses formes dans les murs et hors les murs. - Suivre les inscriptions et adhésions. - Analyser et anticiper la situation en trouvant les interlocuteurs qui pourront donner des solutions. - Régler les problématiques. - Participer au développement des liens partenariaux de proximité. - Écouter et répondre tout en restant patiente et discrète. - Gestion des affaires courantes (téléphone, renseignements, réservations de salles, plannings, courriers...) - Assurer la gestion logistique : bâtiments, véhicules, espaces et matériel... - Traiter et exploiter l'information. - Assurer le lien entre l'ensemble du personnel. - Développer et suivre les actions d'accompagnement du projet centre social (accompagnement des personnes dans leur vie quotidienne). - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions. - Écrire les fiches actions et leurs évaluations. <p>Circulaire CNAF</p> <p>Mission 1 : Mettre en œuvre le projet accueil en veillant à l'implication des publics à la vie du centre social.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre globale d'information et d'orientation au sein du centre - Animer et gérer l'espace dédié - Accompagner les publics dans leurs recherches et/ou leurs besoins en lien avec le projet social du Centre et l'activité du territoire - Effectuer les tâches administratives afférentes à l'accueil - Participer à la construction de liens avec les usagers

	<p>Mission 2 : Coopérer en interne au recueil, à l'analyse et à la communication des données et des informations des publics du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser les données d'activité du centre et du territoire. - Contribuer au rôle de veille sociale. - Recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. <p>Mission 3 : Contribuer à l'enrichissement des relations partenariales de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les ressources du territoire pour orienter les publics. - Participer au suivi du réseau partenarial. - Diffuser les informations recueillies entre les partenaires et l'équipe du centre. - Contribuer aux actions de communication du centre et des acteurs locaux engagés dans le projet social.
Médiateur numérique	<p>Missions à la croisée de la technologie, de la pédagogie, de la médiation et de l'animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir et partager les connaissances et les pratiques du numérique, du digital et des innovations technologiques. - Accueillir, écouter et concourir au lien social à travers la médiation. - Concevoir les scénarios pédagogiques sur les possibilités des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de la culture numérique. - Organiser et mettre en place des activités d'animation, d'encadrement d'accompagnement et de conseil autour des TIC et de la culture numérique. - Gérer l'espace public numérique (salles dédiées) du centre social. - Développer et imaginer des prototypes dans le cadre des actions « Centres Sociaux Connectés » en rapport avec les attentes, besoins et envies des personnes du territoire. - Informer, accompagner et soutenir les habitants du QPV dans leurs démarches, leurs initiatives et leurs envies d'agir à travers les outils numériques. - Soutenir les acteurs locaux dans la mise en place d'actions favorisant la médiation numérique des habitants du QPV. - Faciliter l'organisation et l'articulation, mettre en synergie et en cohérence les actions familles, jeunesse, enfance, adultes, seniors. - Assurer le suivi des actions mises en place. - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions. - Écrire les fiches actions et leurs évaluations.
Médiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une proximité géographique avec le quartier prioritaire : avoir une présence affirmée et régulière sur le quartier. Que le médiateur soit familier au quartier et que le quartier soit familier au médiateur. - Avoir une proximité politique et un engagement clair auprès des personnes : ne pas être dans le fatalisme, viser la transformation

	<p>sociale du quartier et travailler avec les habitants, à la valorisation de leurs savoirs, de leurs expériences, à la valorisation de leur quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une proximité culturelle avec les habitants du quartier dans une attention à l'autre pour reconnaître son langage et ses références, dans une relation qui se tisse dans le contact, dans le lien, la proximité, la régularité et la durée. - Avoir une proximité relationnelle avec les habitants du quartier dans un « projet commun », une écoute et un partage de la quotidienneté, les projets, les souvenirs, dans la simplicité, en amenant une organisation et les ressources possibles. - Avoir une proximité stratégique : dans une position « d'entre deux », de passeur, en étant en liens affectifs et cognitifs entre le familial, le social, le local, le politique, le partenarial, ce que l'on vise à travers le projet associatif. - Avoir une proximité partenariale : connaître les acteurs institutionnels et leurs actions sur le territoire, concourir à informer les habitants du quartier sur ce qui existe et ce qui se fait, accompagner les habitants dans l'accès aux droits. <p><u>Les opérations rattachées aux missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions d'équipe du centre social. - Participer, développer et animer des ateliers de rue en pédagogie sociale. Être attentif à la cohérence de l'ensemble de nos « interventions » de rue. - Réaliser des maraudes dans le quartier prioritaire et « aller vers » les habitants en dehors des murs du centre social. - Accompagner et développer des moments festifs et de convivialité dans le quartier prioritaire (repas, soirées, etc.). - Connaître les partenaires, leurs actions et contribuer « à mailler » le territoire, à informer les habitants, à les accompagner.
Animatrice sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Imaginer, construire et conduire des actions et des activités liées aux ateliers éducatifs de rue et en adéquation avec le projet social. - Imaginer, construire et conduire des actions et des activités liées à la cantine sociale. - Développer des actions et/ou activités contribuant à l'épanouissement de tous les publics. - Favoriser les actions de mixité. - Favoriser les relations et les actions de solidarités. - Favoriser l'accueil inconditionnel de tous les publics au sein des activités, des ateliers et des actions. - Favoriser des temps d'échanges et de rencontres avec et pour les habitants. - - Animer et accompagner les collectifs d'habitants. - Accueillir, écouter, concourir au lien social. - Informer et accompagner les habitants dans leurs démarches. - Accompagner et soutenir les initiatives et les envies d'agir des habitants.

	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter des projets, organiser et prendre en charge des activités permettant de créer du lien social. - Accompagner les collectifs d'habitants dans les lieux et dans leurs pratiques. - Animer et participer aux ateliers. - Faciliter l'organisation et l'articulation, mettre en synergie et en cohérence les actions familles, jeunesse, enfance, adultes, séniors. - Assurer la gestion administrative et financière inhérente aux projets et actions. - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions. - Écrire les fiches actions et leurs évaluations.
<p>Accueil et accompagnement</p>	<p>Missions et activités de la fonction « accompagnement »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des personnes et des situations - Informer les personnes de leurs droits en matière de prestations sociales, accès au logement, formation... etc. - Favoriser l'accès aux droits - Aider et accompagner les personnes dans leurs démarches administratives et dans leur vie quotidienne. - Veille sociale et documentaire - Développer et favoriser les actions garantissant les solidarités et les liens sociaux. - Accompagnement social et/ou éducatif de la personne (réagir aux situations d'urgence, réaliser les différents écrits professionnels). - Animation de projets. - Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec l'équipe <p>Missions et activités en lien avec la fonction « accueil »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter, informer et orienter les personnes. - Favoriser l'accueil dans toutes ses formes dans les murs et hors les murs. - Analyser et anticiper la situation en trouvant les interlocuteurs qui pourront donner des solutions. - Régler les problématiques. - Participer au développement des liens partenariaux de proximité. - Écouter et répondre tout en restant patient et discret. - Développer et suivre les actions d'accompagnement du projet centre social (accompagnement des personnes dans leur vie quotidienne). - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions. - Écrire les fiches actions et leurs évaluations.
<p>Les fonctions dites « supports »</p>	
<p>Secrétariat / comptabilité / RH</p>	<p>Comptabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la préparation des budgets.

	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrements comptables. - Suivi des comptes. - Établissement des bilans et comptes de résultats. - Préparation des opérations nécessaires à la gestion du budget : commande, paiement, caisses. - Préparation des moyens de paiements (espèces, bons administratifs, chèque, cartes bancaires). - Rendre accessible les moyens de paiements pour toutes personnes habilitées. - Aide au classement et à la vérification. - Travail avec les administrateurs, le bureau et les trésoriers de l'Association. <p>Gestion RH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du temps de travail. - Suivi des dossiers de personnel. - Fiches de paies. - Lien avec la mission sociale. - Lien avec la Direction générale et la direction du centre social sur la stratégie RH. - Gestion générale des ressources humaines : mutuelle, santé au travail, contrats... <p>Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et gestion de l'administratif de l'association : compte rendus, procès-verbal, convention, délibérations...
Numérique et réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des traitements d'exploitation. - Mettre en œuvre des ressources informatiques (serveurs, disques...). - Assurer le suivi et la maintenance du réseau informatique, des serveurs en place et des postes informatiques. - Réaliser les interventions d'assistance et réparation. - Monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques. - Agencer le déroulement des travaux. - Assurer la mise à niveau des systèmes. - Assurer la maintenance matérielle et logicielle d'un parc de matériel informatique numérique et téléphonique, et des ressources de mises en réseau. - Réaliser les archivages et les sauvegardes des données. - Intervenir en assistance et réparation. - Diagnostiquer les défaillances et propose des solutions d'amélioration. - Assurer la veille et la formation auprès du personnel. - Suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire. - Respecter les normes et règles de sécurité. - Assurer la protection des données numériques.

	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le relais dans la gestion, le suivi et l'installation des systèmes de copieurs. - Accompagner l'équipe dans les domaines des outils web, mails et réseaux de communication dématérialisés.
Coordination Réseau parentalité 62 Artois	<p>Finalité du poste : Contribuer au développement d'actions de soutien à la parentalité sur le territoire de l'Artois caf@Béthune.</p> <p>Missions et activités du poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la fonction d'animation et de coordination territoriale. - Identifier les acteurs et leurs interventions. - Favoriser la mutualisation des savoirs et savoirs faire. - Contribuer au développement des actions et des projets de soutien à la parentalité. - Initier des événements contribuant à la dynamisation du réseau. - Réaliser un état des lieux et l'actualiser. - Organiser les rencontres entre les professionnels, les associations et les parents. - Optimiser l'interconnaissance des acteurs et des actions ainsi que la communication locale. - Initier et accompagner la démarche. - Apporter un soutien et un aide méthodologique aux porteurs de projets. <p>Missions au centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans le projet du centre social. - Participer au temps de construction, de concertation, de réflexion et de décision avec l'équipe. - Être acteur dans certaines actions du centre social en fonction d'une temporalité étudiée et réfléchie (en privilégiant les missions de coordination territoriale sur le secteur du poste).
Des missions partagées	
Participer à la fonction Accueil	<p>Une fonction Accueil est organisée au sein du Centre Social. Cette fonction doit être appréhendée et portée collectivement par l'ensemble de l'équipe.</p> <p>Ce qui implique d'être disponible pour informer, renseigner, faire une place à toutes les personnes arrivant dans la structure. La fonction accueil est une action prioritaire du projet.</p>
Participer aux manifestations et événements du Centre Social	<p>Les événements et manifestations sont des actions concourant au lien social, et au Développement du Pouvoir d'Agir. De fait, ces actions permettent à la structure de proposer une dynamique sur le territoire et pour tous les acteurs du projet. Ces actions ont une importance particulière. Chaque membre de l'équipe doit s'y investir et s'y engager.</p> <p>Cela implique et veut dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer et travailler collectivement la conception d'évènements et de manifestations.

	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et organiser en amont l'intendance des événements et manifestations. - Réaliser la prise en charge administrative des événements et manifestations. - Assurer et organiser la logistique et le rangement des événements et manifestations. - Réaliser les temps de bilans et d'évaluation des actions.
Le travail Associé	Le travail associé est l'essence même de la manière d'agir en centre social. Le travail associé doit être entretenu et développé à travers toutes les activités et actions, notamment en réunissant régulièrement les administrateurs et les bénévoles engagés.
Aller Vers – Rejoindre Action atelier pédagogique de rue	En tant qu'acteur salarié du centre social, il est nécessaire, dans la posture, de rejoindre les personnes, d'aller vers elles pour dépasser la simple conversation mais bien pour faire connaissance et tisser un lien fort.
L'engagement	En tant qu'acteur du centre social, le salarié doit s'engager pour porter et défendre les projets de l'association. C'est-à-dire de porter et défendre les valeurs et les postures inscrites dans le projet associatif, dans les statuts et le règlement. C'est-à-dire faire équipe en faisant preuve d'empathie et de bienveillance envers tous les membres de l'équipe des salariés et des administrateurs, ne pas porter d'avis négatif de manière à dénigrer autrui, mettre ses qualités et ses savoirs au service du collectif, se faire confiance et faire confiance de manière naturelle et mutuelle.

C. Le mode de gestion

CF page 18 : évaluation de la fiche action intitulée « un nouveau mode de gestion : la cogestion municipale et associative ».

Le mode de gestion retenue pour le projet social 2023-2026 du centre social est la gestion associative par l'association Solillers (CF ANNEXES : délibérations Ville de Lille / Association Solillers). L'association se félicite de cette évolution qui reconnaît sa solidité, la place réelle et effective des habitants dans la participation, la mise en œuvre et la gestion du projet social de territoire du centre social.

D. La gouvernance

CF ANNEXES : règlement intérieur de l'association Solillers, Chapitre 14. « Instances et gouvernance » et statuts de l'association Solillers.

Les instances qui entourent et soutiennent le centre social sont représentées par les instances suivantes :

- **Le conseil d'administration (CA) de l'association Solillers**

- Il met en œuvre le projet social de territoire en se basant sur les axes, les enjeux et le plan d'action du contrat de projet 2023-2026. Il porte, fait vivre et défend le projet de l'association Solillers.
- Il donne les moyens aux initiatives des adhérents et des habitants du territoire.
- Il garantit la démocratie participative, délibérative et le pouvoir d'agir des habitants du territoire.
- Il a une vision complexe du territoire (stratégies politiques, institutionnelles, territoriales, etc.) et de ses acteurs dans la multiplicité des dimensions qui les traversent (existentielles, émotionnelles, affectives, relationnelles, sociales, etc.)

Extrait de l'article 11 des statuts de l'association.

- Le Conseil d'Administration reçoit mandat de l'Assemblée Générale pour l'exécution de toutes les missions et activités en rapport avec son objet et ses moyens d'action.
- Le Conseil d'Administration arrête le projet de budget, gère les ressources de l'association, arrête le compte annuel et les rapports moraux, financiers et d'activités pour les soumettre à l'Assemblée Générale.
- Le Conseil d'Administration définit l'orientation des activités, des animations, des actions, des projets et des services sur proposition des collectifs d'habitants, des partenaires du territoire, des habitants, des salariés de l'Association.
- Le Conseil d'Administration fixe le règlement intérieur qui précisera les points non traités dans les présents statuts.

- **Le bureau de l'association Solillers**

Extrait de l'article 12 des statuts de l'association.

- Le Bureau est une émanation du Conseil d'Administration. Le Bureau est une instance qui représente l'Association SOLILLERS.
- Le Bureau est chargé de l'exécution des décisions prises lors de l'Assemblée Générale et des réunions du Conseil d'Administration.
- Le Bureau est responsable de la gestion courante de l'association.
- Le Bureau est responsable de la mise en place et du suivi de l'ensemble des activités de l'association.
- Le Bureau est composé de 6 membres au maximum :
 - D'un président ou d'une présidente

- D'un vice-président ou d'une vice-présidente
- D'un secrétaire ou d'une secrétaire
- D'un trésorier ou d'une trésorière
- D'un secrétaire adjoint ou d'une secrétaire adjointe
- D'un trésorier adjoint ou d'une trésorière adjointe

Le bureau est composé de 3 membres au minimum :

- D'un président ou d'une présidente
- D'un secrétaire ou d'une secrétaire
- D'un trésorier ou d'une trésorière

Si le nombre minimum n'est pas atteint pour composer le bureau, il sera procédé à un tirage au sort parmi les membres du Conseil d'Administration.

Le Bureau est élu pour un an par le Conseil d'Administration et ce parmi ses membres.

- **Les collectifs d'habitants et d'adhérents de l'association Solillers**

- Le Conseil d'Administration peut créer des commissions, groupes de travail, collectifs et collèges. Ceux-ci peuvent être ouverts à des membres non élus au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à ces commissions, ces groupes, ces collectifs et ces collèges. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions au Bureau. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à des collectifs d'habitants engagés et concernés par une activité, une action ou un projet.

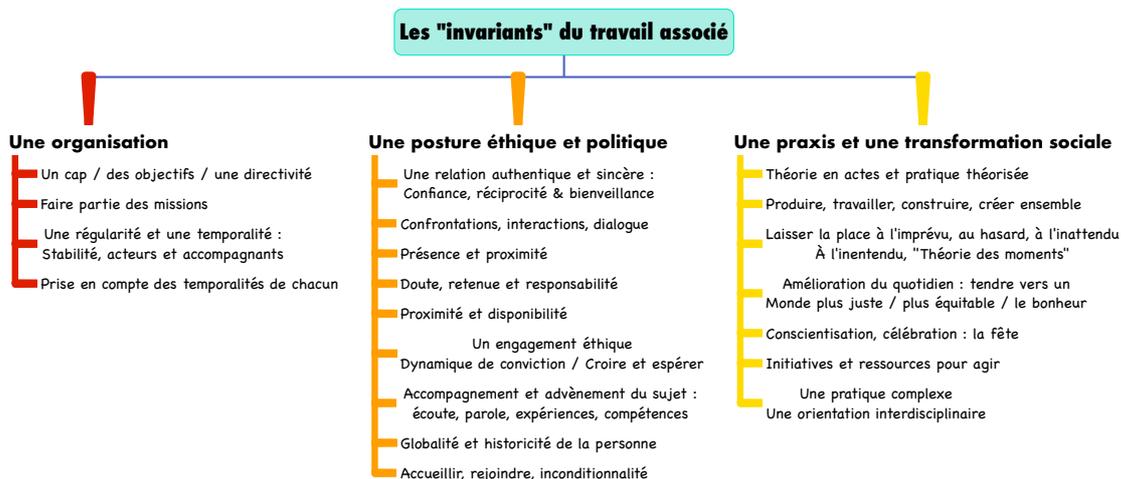
Le travail associé : le cœur de notre projet social de territoire

Nous proposons ici de définir ou redéfinir et de schématiser¹ le travail associé ainsi que des « invariants » qui sont des points fixes du travail associé à travers une organisation, une posture éthique et politique ainsi qu'une praxis et une transformation sociale.

Le travail associé est une activité humaine, éducative et émancipatrice choisie par des auteurs volontaires qui réfléchissent et agissent consciemment et librement autour d'un objectif commun et partagé. Ces auteurs se donnent comme projet l'amélioration de la condition humaine au sens d'une vie juste et bonne pour soi et les autres. Ainsi, ils forment une

¹ Schémas « *les invariants du travail associé* » proposé par Marie Nowicki (Directrice du Centre Social) et Christophe Pruvot (Directeur Solillers) dans le cadre de l'organisme de formation « Entrelacés » (association Solillers), mars 2021.

communauté qui œuvre et coopère pour transformer la société, la nature, l'environnement au quotidien, ici et maintenant par la production et la création.



- **2 rencontres annuelles entre le bureau de l'association, Madame le Maire ainsi que l'adjoint de référence du centre social**

Cette proposition a été validée en cellule de veille du 27 juin 2022. Ces rencontres se dérouleront en septembre et en mars de chaque année afin d'échanger sur les projets et les actions en cours. La première rencontre se déroulera en mars 2023. Chaque rencontre fera l'objet d'un compte-rendu.

Note : la cogestion Ville / Solillers s'arrêtant au terme du contrat de projet 2019-2022, l'instance « conseil de maison » du centre social n'existera plus pour le projet 2023-2026.

III. Le projet social 2023-2026

A. Le centre social de Lillers et l'animation de la vie sociale

Cette partie prend appui sur les circulaires CNAF relatives à l'animation de la vie sociale (AVS) n°2012-013 et n°2016-005.

Rappel des missions générales des structures d'animation de la vie sociale :

- ***Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;***

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Commentaires :

- **La proximité** pour les acteurs du centre social de Lillers c'est être en présence et en relations dans la réalité du territoire, de ses habitants et en luttant contre toutes les formes d'oppressions.
- **La mixité existe mais nous lui préférons le terme de diversités** : des trajectoires de vies, des qualités et des savoirs faire expérimentiels, existentiels, professionnels etc.
- Le centre social est ouvert à toute la population et défend le **principe de l'inconditionnalité** dans une réflexion et une action permanentes sur tout ce qui pourrait faire « obstacle » à l'accès des populations les plus précaires et les plus « fragilisées ». Pour nous, l'engagement repose sur des relations, des liens de confiance, l'altérité s'inscrivant dans la durée et la liberté de chacun.
- Concernant les activités et les services, nous envisageons **le quotidien comme la possibilité d'une création et d'un travail d'élaboration, de production** avec les habitants.
- ***Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.***

Commentaires :

- Les habitants sont les « experts » de leur quotidien, c'est eux qui détiennent le savoir expérimentiel. **L'expérience et le vécu des habitants** sont les moteurs des actions et du quotidien, accompagnés par les professionnels.

- **Le territoire et ses acteurs habitants sont abordés sous l'angle de la complexité** des processus socio-psychiques.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- ***Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;***

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

Commentaires :

- Pour nous, acteurs du centre social de Lillers, **accueillir c'est avoir le goût des autres.** C'est avoir une écoute sensible à l'autre, à ce qu'il exprime, être attentif à l'éprouvé, à la rencontre, aux sujets, c'est s'inscrire dans la clinique.
- *Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;*

Commentaires :

- **L'attention aux familles et aux public fragilisés** est le fondement même du projet du centre social de Lillers. C'est un projet politique engagé auprès des populations « fragilisées » qui subissent des inégalités sociales, qui ont des trajectoires potentiellement traumatiques, qui ont besoin d'étayages pour avancer ensemble et pour valoriser les savoirs acquis.
- *Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;*

Commentaires :

- Chaque territoire à ses spécificités, ses singularités, son histoire et ses histoires qui font ses forces et ses fragilités. **Le centre social de Lillers s'inscrit dans sa réalité locale et territoriale.**
- **Pour le centre social de Lillers, expérimenter c'est oser inventer le quotidien et l'avenir.** C'est oser faire face à l'inédit et à l'imprévu. C'est être ancré dans la réalité et oser bousculer le cadre pour le repenser et l'ajuster au plus près du réel. C'est oser créer du désordre pour recréer l'ordre.
- *Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;*

Commentaires :

- **Une organisation et un cap** sont nécessaires pour avancer mais chacun peut être capitaine (habitants, bénévoles, salariés) en fonction du moment, de son envie, de ses disponibilités (temporelles, psychiques, matérielles, etc.), de ses savoirs, etc. **La coconstruction est pour le centre social au cœur de nos manières de faire et d'agir.** Il n'y a pas d'opposer des savoirs savants, expérientiels, existentiels mais il s'agit au contraire d'un « subtil » (pour ne pas « dire » complexe) mélange dans le respect de chacun.
- *Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.*

Commentaires :

- **Un territoire c'est un maillage territorial** avec l'ensemble des acteurs et des institutions qui composent le territoire et qui agissent pour ses habitants. Chaque acteur à des pratiques (manières de faire, d'agir, etc.) et un projet (politique, institutionnel, etc.) qui diffère. Le centre social a à cœur d'organiser « la convergence des luttes ». Nos pratiques (relationnelles, inconditionnalité, gratuité) sont parfois attaquées voire méprisées. Le centre social pense qu'aucun acteur ne détient le « monopole » éducatif et/ou social. Nous pensons qu'il faut tendre vers davantage de compréhension et ne pas

tomber dans le clivage, dans l'opposition simpliste et binaire. Cette compréhension mutuelle n'excluant pas la prise de positions sur certains sujets.

Extrait de la circulaire CNAF de 2012	Commentaires
<p><i>Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;</i> • <i>Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;</i> • <i>La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.</i> <p><i>Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.</i></p> <p><i>Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).</i></p> <p><i>Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.</i></p>	<p>Le centre social de Lillers se réfère à la complexité des dimensions de tout être humain et des registres sociaux et psychiques qui le traversent et le composent.</p> <p>Le sujet est un être de désirs, de vivre, de jouer, de jouir qui cherche le pouvoir, la reconnaissance et l'amour. C'est un être de désirs entre refoulements, inhibitions et aspirations. C'est un être de contradictions et de tensions pour lequel l'acte de parole et d'énonciation est essentiel. (Herreros, 2007).</p>
<p><i>Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est</i></p>	<p>Pour les acteurs du centre social, penser l'éthique, c'est réfléchir le sens de notre</p>

<p><i>opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le respect de la dignité humaine ;</i> • <i>La laïcité, la neutralité et la mixité ;</i> • <i>La solidarité ;</i> • <i>La participation et le partenariat.</i> <p><i>Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations interpersonnelles ou entre les groupes de personnes.</i></p> <p><i>Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.</i></p>	<p>action et les effets de nos actes, de nos interventions, etc.</p> <p>C'est aussi résister aux logiques gestionnaires et productivistes qui effacent le sujet singulier et sa subjectivité.</p>
<p><i>« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.</i></p> <p><i>Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.</i></p>	<p>Le projet social du centre social la maison pour tous de Lillers est un projet social de territoire qui répond aux problématiques sociales du territoire. Il fait référence à l'animation de la vie sociale et se décline en axes d'intervention qui en sont la clé de voûte pour les 4 ans à venir 2023-2026.</p>

B. Les axes du projet social 2023-2026



Nous proposons **une définition des axes du projet social**. Ces définitions ont fait l'objet d'un travail collectif de l'ensemble des acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés et partenaires) lors de la démarche de renouvellement. Il est à noter que ces axes sont étroitement liés les uns aux autres dans une cohérence d'ensemble :

Axes	Définitions
Solidarités.	<ul style="list-style-type: none"> • La solidarité c'est le lien qui unit les individus et qui participe à la cohésion sociale. • C'est éprouver la solidarité entre les membres d'une même « communauté centre social ». • C'est être relié autour de finalités et d'un sens commun. • C'est l'entraide et l'altérité, la reconnaissance de l'autre dans ses singularités et ses différences. • C'est lutter contre la société individualiste. • C'est lutter contre toutes les formes d'isolement. • C'est faire preuve d'humanité partagée.
Relations & présence.	<ul style="list-style-type: none"> • Entrer en relation, c'est s'inscrire dans une posture relationnelle et d'accompagnement centrée sur la personne et les collectifs. • C'est accepter le « non savoir » professionnel. • C'est être convaincu que l'intelligence collective naît des échanges, de l'écoute et du dialogue. • C'est favoriser les interactions et créer des liens d'attachements renforçant les sécurités (affectives par exemple). • Être présent c'est être disponible pour l'autre dans la proximité et la régularité.
Transmission & éducation.	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre c'est donner « de soi » à un autre sujet, c'est communiquer en proximité, c'est partager. • C'est s'inscrire dans une clinique de l'historicité (De Gaulejac) là où l'on peut comprendre les liens et les contradictions du passé, les constructions du présent et les perspectives d'avenir. • Transmettre c'est apprendre ensemble. • L'éducation c'est la formation et le développement de l'être humain. • C'est s'interroger sur ses propres représentations et interroger les conditions de l'accompagnement et de l'émancipation.

	<ul style="list-style-type: none"> • C'est se référer à l'éducation populaire comme une puissance d'agir d'émancipation citoyenne et politique. • C'est permettre la puissance d'agir individuelle, collective et démocratique. • C'est réveiller et éveiller les contradictions en les mettant en mots et en rapports de sens.
<p>Coopérations & climat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer c'est participer à « une œuvre » commune. • C'est respecter les diversités et la dialectique individuel / collectif. • C'est considérer chacun comme cocréateur des connaissances dans une relation d'égal à égal (Freire). • C'est s'inscrire de manière permanente dans une démarche de coconstruction. • Coopérer c'est favoriser « un climat », permettre et accompagner l'émulation fraternelle plutôt que la compétition qui exclut, qui oppose et qui clive. • Favoriser un climat c'est mettre en place un milieu sûr, capacitant, favorisant la coopération.
<p>Reconnaissances & considérations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance affective c'est la solidité des liens qui confèrent à l'individu une confiance en lui sans laquelle il ne peut participer avec assurance à la vie publique (Honneth). • C'est le rapport émotionnel et le sentiment affectif avec d'autres personnes qui permettent d'apprendre à se comprendre comme sujet autonome. • Il s'agit de l'expérience d'amour ouvrant l'individu à une sécurité émotionnelle lui permettant de manifester ses besoins, ses sentiments, ses désirs. • C'est un besoin vital d'amour qui apporte confiance et liberté. • La reconnaissance juridique amène le respect de soi et le respect de l'autre à travers une considération de droits (Honneth). • La reconnaissance sociale apporte une estime de soi et des autres, une considération des qualifications, de l'agir et du faire (Honneth). • La considération, c'est avoir de l'estime, de l'égard et du respect envers autrui. Être considéré c'est être reconnu. • C'est « l'amour authentique » fondé sur la découverte de l'autre et la découverte de soi.

Créations & expressions.	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit de considérer l'agir comme un agir créatif et d'envisager les pratiques de créations comme une possibilité d'émancipation, d'expression et de communication. • La création, c'est la beauté de la cohérence d'un ensemble, un sentiment d'harmonie. • Les créations sont des moments forts, des choses qui prennent place et sens qui permettent un sentiment d'exaltation et d'émotions. • L'expression est une manière de communiquer à autrui par la parole, le geste, l'émotion (etc.) et par la diversité des formes et des langages d'expression. • L'expression c'est l'expérience du corps et sa rencontre avec le monde dans toutes les processus et formes d'apprentissage formels, informels, biographiques, expérientiels, sociaux, cognitifs, etc. (Delory Momberger) • S'intéresser à l'expression, c'est analyser les phénomènes sociaux et la façon dont ils sont vécus par les individus. C'est considérer la subjectivité, les émotions, les affects, les sentiments comme l'expression des nœuds sociopsychiques là où le social et le psychique sont irréductiblement reliés (Badache et De Gaulejac).
-------------------------------------	---

C. Des projets transversaux : l'animation globale

L'animation globale est une fonction au cœur du fonctionnement du centre social, elle donne sens et cohérence au projet global du centre social.

La circulaire AVS de 2012 précise :

*« La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par **une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.** »*

*« S'agissant des centres sociaux, **le projet social décline la fonction d'animation globale.** Au-delà des spécificités du territoire et des problématiques sociales, il prend en compte les interrelations entre les différents groupes de population, enfants, jeunes, familles, groupes de femmes, seniors, mono-parents, demandeurs d'emploi, populations issues de l'immigration ou en voie d'inclusion, voire entre micro-territoires. Le plan d'action se réfère à ces interrelations dans **la conception de la réponse sociale.***

Notre conception de l'animation globale pour le centre social la maison pour tous :

« Un centre social intégral* »

** Nous nous appuyons ici sur un article de Laurent OTT paru dans « Jonctions Press – Le Social en mouvement » le 10 mai 2022.*

La crise sociale que nous traversons et qui va de toute évidence s'amplifier nous pousse à nous interroger sur la vocation sociale de nos actions et sur les manières de rebâtir un projet de société en temps de crise.

Les années que nous avons vécues dans le contexte du COVID et des mesures sanitaires ont accéléré des processus qui étaient bien plus anciens, de clôture, d'éloignement des institutions de tous types et ont amplifié le fossé qui les sépare de leurs publics et de leurs besoins sociaux criants.

Administrations auprès desquelles on ne peut plus obtenir le moindre rendez-vous, au point que des systèmes frauduleux de vente de rendez-vous se soient mis en place sur Internet.

Centres socioculturels et MJC dont les activités ont été mises au point mort et qui repartent avec un public de plus en plus trié sur le volet de sa motivation.

Permanences sociales de secteur, CCAS devenus de plus en plus inaccessibles tant se sont érigés des sas et des barrières avant la première rencontre.

Associations humanitaires en panne de bénévoles ou de volontaires et qui ne reprennent qu'au ralenti et dont de nombreuses antennes ont fermé ou diminué leurs activités.

Établissements scolaires de plus en plus repliés sur eux-mêmes et qui consacrent dorénavant tous leurs efforts sur la discipline et sur la sélection.

Difficultés de plus en plus aiguës pour obtenir des rendez-vous médicaux, surtout pour les enfants et familles précaires et déserts médicaux qui s'agrandissent...

Tel est devenu l'environnement que nous découvrons au moment où cette crise se dissipe et en attendant les nouvelles qui ne manqueront pas d'advenir.

C'est comme si les tendances anciennes d'abandon, d'ambitions éducatives, sanitaires, socioculturelles et sociales avaient trouvé dans la période récente à se généraliser et s'accélérer, au point d'arriver à un stade de non-retour.

Le résultat en tout cas est sans appel en ce qui concerne la situation des publics que nous rencontrons au quotidien, dans notre Centre social Intermèdes-Robinson, et directement sur leurs lieux de vie.

Familles dont la situation administrative est devenue inextricable, tant les suspensions de droits se sont enchaînées les unes, les autres, au point que seules des interventions fortes, volontaires, avec l'aide de tiers peuvent faire bouger les choses.

Enfants, adolescents décrochés de tout espoir ou attente de leur scolarité. Situations de plus en plus nombreuses de problèmes de santé non diagnostiqués, non suivis, interruption de soins.

Publics de plus en plus à la marge de l'offre des services en matière de culture, de loisirs, de problématiques alimentaires, de mal logement, etc.

Les tentatives ont trouvé leurs limites de réformer à la marge les procédures d'accueil, ou de suivi dans les structures tant la situation, tel un cancer, s'est généralisée.

Face à une telle situation, il n'y a que deux routes qui se dessinent devant nous. La première est celle de l'aveuglement et du cynisme, qui consiste à reconduire l'action publique, sociale, éducative et culturelle en direction de ceux qui restent, de ceux qui s'en sortent, surnagent et qui trouvent même parfois l'occasion de profiter davantage de structures de plus en plus vides. La seconde consiste à retrouver le sens d'une action sociale, éducative et concrète et efficace, de reconquête.

Et pour cela, il faudra renoncer aux poisons qui nous ont conduits à cette mort sociétale. Et pour cela, il n'y a qu'un verbe, qu'un seul, **SOCIALISER**.

Il est devenu urgent dans notre environnement de socialiser tout ce qui a été émietté, renvoyé aux individus, à leurs choix, leur responsabilité, mais surtout aux déterminations qui pèsent.

Face à la crise alimentaire et sanitaire qui s'étend sur les enfants et familles précaires, il est devenu indispensable de socialiser l'alimentation, de produire, cuisiner et manger ensemble.

Face à la crise sanitaire, il convient de socialiser la santé et de sortir les maux physiques et psychiques de l'intimité et de la vie privée, pour faire ressortir les questions pressantes de santé publique qui sont sous-jacents.

Face à la crise éducative, il faut socialiser les apprentissages et la culture, en reprendre possession, en faire l'affaire de chacun, sans limitation, sans tri et sans évaluation. Faire qu' apprendre, redevienne synonyme de "prendre avec soi", de s'instruire du monde, de la vie, de l'histoire et de la société.

Face à la crise culturelle, il faut bâtir une nouvelle culture de toutes nos richesses et de nos différences et faire en sorte que ceux qui ont été exclus reviennent au centre et nous éblouissent.

Face à la crise administrative et économique, il convient de créer sur tout le territoire des permanences de secours administratif pour gagner des batailles contre les absurdités des institutions.

Ce que nous venons d'esquisser comme programme a un nom. C'est ce que devrait être un Centre social digne de ce nom. C'est ce que devrait être un centre social s'il n'était pas un énorme local un peu vide, avec un guichet à l'entrée et des salles d'activités pour les personnes inscrites adhérentes et payantes.

C'est le projet d'un CENTRE SOCIAL INTEGRAL, qui soit à la fois, une cantine, un lieu de production, un centre de ressources, d'activité, de travail de formations et de vocations, de soins, de production et valorisation culturelle, ouvert INCONDITIONNELLEMENT, pour tous.

Laurent OTT

L'équipe du centre social la maison pour tous de Lillers porte avec l'association Intermèdes Robinson, cette réflexion d'un projet centre social intégral, qui répond à la dimension d'animation globale et à notre conception de ce quoi doit être un centre social.

Dans cette perspective, les projets : ACF (Animation Collective Familles), jeunesse et CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) en pédagogie Freinet etc. sont étroitement liés les uns aux autres.

IV. Le projet ACF

A. Le centre social de Lillers et l'animation collective familles

Par une recherche rapide, nous pouvons donner plusieurs sens au mot famille et c'est pour cette raison qu'il est essentiel de s'y arrêter.

En partant de l'étymologie, la famille désigne les gens de la maison ou encore l'ensemble des serviteurs au service de la maison, de la vie quotidienne. Nous repérons, ici, un sens qui se rapporte au foyer, au fonctionnement de la maison, aux règles de la vie ensemble, aux besoins quotidiens.

Au sens large, la famille est l'ensemble des personnes ayant un lien de parenté, d'alliance ou d'adoption. Ici, nous mettons l'accent sur l'importance du lien : des liens directs et indirects, des liens « choisis », des liens par affinité, des liens qui découlent des premiers liens... Ces liens amènent aux relations, aux moments, aux repas, aux rencontres... Ce sont également des liens qui peuvent se déliter, des liens en distance...

Au sens administratif, au sens restreint (peut-être), la famille est une entité composée par une personne ou un couple et ses enfants vivant tous sous le même toit. Par exemple, l'INSEE

apporte la notion « du ménage ». Une famille est un ensemble de deux personnes minimum appartenant au même ménage. Ainsi, un ménage peut comprendre zéro famille (une personne seule célibataire).

Une famille, c'est aussi l'ensemble des générations successives qui descendent des mêmes ancêtres. C'est la notion de l'histoire qui est présente ici, cette histoire qui lie les sujets d'une même famille à travers le temps.

Parfois, le terme famille est employé dans la désignation d'un « clan ». Toutes les personnes qui reconnaissent (consciemment ou pas) un « chef de famille ». La notion d'autorité est puissante. Mais, c'est une autorité qui s'impose, qui contraint.

Il existe, aussi, un sens figuré au terme famille. La famille peut désigner un ensemble de sujets, un groupe de personnes ayant des similitudes de croyances, d'idées, d'opinions, de pensées, de valeurs, de passions, de désirs, de techniques, de caractéristiques... C'est la famille au sens de communauté.

Notre analyse : nous considérons l'ensemble de ces « définitions » et nous les abordons dans leur complexité. En effet, la famille, pour nous, désigne l'ensemble des personnes liées entre elles par des liens (générations, affinités, amours, amicaux, pensées, destinées, identités, parentés...). La famille peut être attachée au foyer, à la maison et de fait une personne seule est considérée comme une famille ou faisant partie de la « famille ». La vie quotidienne, les règles de la vie, l'éducation sont des éléments constitutifs de la famille comme l'histoire, les souvenirs ou les moments. Les relations sont au cœur de la famille, des personnes entre elles, des familles entre elles. Ce sont, avant tout, les sujets eux-mêmes qui se reconnaissent faire partie de la même famille au sens restreint, au sens large, au sens figuré. La notion d'autorité est reconnue. Mais pour nous, l'autorité est entendue comme une autorisation, comme la capacité à accompagner, à conduire, à emmener, à guider. La famille est, aussi, un espace de sécurité, de soins, de réconforts.

La famille ne détient pas le monopole de l'éducation (et cette pensée est partagée par tous les acteurs éducatifs et sociaux). Pourtant, on demande aux familles de bien se comporter, de mieux encadrer les enfants, de ne pas faire d'histoires, de ne pas faire parler d'elles... On renvoie aux familles toutes les difficultés : intégration, inclusion, participation, éducation, insécurité... La famille devient un sujet de préoccupation d'ordre public. La famille est soupçonnée de faillites, de manquements... Et la famille est souvent condamnée (sans qu'il y ait eu jugements, échanges ou discussions). Alors, les institutions s'intéressent aux familles, elles parlent des familles mais

sans les concerter, sans les considérer, sans les approcher, sans les toucher. La famille est devenue un sujet de questionnements, de dispositifs institutionnels... La famille est devenue un objet de recherche en laboratoire. La famille n'est pas considérée comme un ensemble vivant et complexe. Et dans la plupart des cas, c'est le rôle (et le manque) éducatif des familles (des parents) qui intéresse les institutions. Comme si les difficultés rencontrées au quotidien dans la société civile étaient dues aux défaillances éducatives des parents. Si c'est l'éducation le problème, c'est surtout le rôle éducatif des parents qui est défaillant. Ainsi, on demande aux travailleurs sociaux, aux acteurs éducatifs d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif. En le disant autrement, le travailleur social et éducatif doit s'occuper de parentalité. Le travailleur social et éducatif doit organiser des actions s'intéressant à la qualité et au statut de parent avec un objectif de taille : faire passer le statut de « mauvais » parents à « bons » parents comme un gage de qualité pour l'action engagée.

Nous n'entendons pas refonder l'autorité parentale. Nous ne reconnaissons pas la thèse de la démission parentale. Nous sommes conscients que les parents ne sont pas « magiques » et qu'ils auraient toutes les solutions. La famille n'est pas l'horizon obligatoire de toute femme, de tout homme ou de tout enfant. En effet, il est absurde de vouloir maintenir une personne dans la famille si la famille est un danger, si la personne est un danger. Comme il est absurde de retirer une personne d'une famille pour des raisons autres que la maltraitance. Ce que nous proposons de soutenir ce sont les liens sociaux en nous appuyant sur des pratiques vivantes, sur l'expérience, sur les rencontres, sur les relations... Nous proposons d'accompagner les enfants. Nous proposons de considérer le sujet adulte et la personne sans mettre le statut de parent comme premier ou comme unique qualité.

La construction de l'identité en milieu précaire

Pour cette réflexion, nous nous appuyons sur les travaux de Pascale Jamouille (Anthropologue) et de son ouvrage « *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires* » publié en 2005 aux éditions la découverte.

Pascale Jamouille a travaillé sur l'identité masculine mais de nombreux éléments font sens concernant nos réflexions sur l'accompagnement des familles.

Les familles du quartier peuvent s'inscrire dans des tensions structurelles à la fois liées aux incertitudes économiques, au marquage social (négatif) de leur quartier et bien souvent à des tensions existentielles propres à leur histoire et à leurs relations familiales.

Les conditions matérielles d'existences difficiles (logements insalubres, trop petits, pas de moyens de chauffages ou non adaptés, des coupures d'énergies, des logements très peu meublés, etc.) sont très souvent vécues douloureusement, comme une humiliation, source de honte : honte de soi, des siens, une honte sociale, intériorisée, silencieuse qui peut parfois être projetée à l'extérieur, se transformer en mépris de l'autre, des institutions et « du système ». L'envers de la honte peut parfois s'inscrire dans le paraître, en s'inscrivant dans la société consumériste, consommer (comme les autres ? comme tout le monde ?) pour réparer les vécus d'injustices sociales et d'invalidations sociales. La honte façonne aussi les corps, elle s'incorpore, s'intériorise, elle marque, elle blesse, elle peut se transmettre aux générations.

Les familles sont parfois marquées sur plusieurs générations par des événements biographiques traumatiques (notamment sexuels et affectifs), la honte sociale que nous venons d'évoquer, des carences affectives et des souffrances familiales, alors elles interrogent, elles « bricolent » avec leur identité et les processus résilients. En effet, comment rebondir, développer et valoriser ses qualités acquises dans l'éprouvé des difficultés en lien avec des conditions de vies et des vécus traumatiques ?

Les mutations rapides de la société (dans les places, les relations, les rôles familiaux) affectent tous les parents, de toutes les classes sociales. Mais il existe à l'évidence des inégalités sociales quant à la possibilité donnée à chacun de trouver les ressources et les étayages pour avancer.

Certains se sont habitués aux interactions familiales silencieuses, violentes, ils n'ont pas appris à communiquer, à parler de leurs sentiments, ni même à les percevoir et à les penser. Ils n'ont jamais eu personne pour les écouter... ils n'ont pas développé d'intelligence affective, ou celle-ci s'est amoindrie ou éteinte... Certains peuvent se retrouver extrêmement démunis ou vulnérables face aux émotions, ils peuvent rester fiers ou s'effondrer.

Certains sont perdus dans ce rapport contemporain aux enfants, plus affectif et relationnel, face à un modèle plus distant, plus silencieux, plus autoritaire. Certains expérimentent des formes raisonnées de dialogues et de négociations. Certains peuvent se replier sur leur passé dans des schémas autoritaristes et violents, d'autres peuvent se sentir débordés ou déprimés pour assumer et avancer.

Il est clair que l'importance des fonctions affectives et le développement des formes d'attachement sûres ainsi qu'une « intelligence émotionnelle » accompagnent l'enfant, le jeune à s'autonomiser de la famille, à réguler ses prises de risques et à se socialiser.

Certaines familles peuvent réinventer en permanence leur histoire pour quelque part échapper à leur passé dans une identité fragile et des souffrances sans cesse réactivées. Les mécanismes inconscients peuvent être puissants. Certains peuvent se retrouver de manière répétée dans des

situations de difficultés pour peut-être essayer encore une fois de les dépasser et de trouver les sécurités, les protections et les confiances qu'ils espèrent.

Dans le cadre du projet d'animation collective famille, notre rôle est essentiel dans la pratique de l'accueil, de l'écoute, de l'échange, du dialogue, du non-jugement, etc. pour chercher collectivement à comprendre l'autre, à inventer chacun son rôle éducatif, sa relation avec ses enfants dans un monde en changements, où la famille est sans cesse réinventée.

Cela est particulièrement délicat et une solidarité entre les parents est alors encore plus essentielle pour comprendre, mutualiser les expériences, s'appuyer sur les uns, les autres pour comprendre et adapter nos propres positions. Il s'agit avant tout de créer un cercle de relations chaleureuses, protectrices, utiles et essentielles qui s'inscrivent dans la proximité, la disponibilité, la régularité, l'inconditionnalité et la présence.

La circulaire AVS 2012	Le projet familles du centre social MPT
Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles	Nous apportons du soin et des sécurités. Nous proposons des espaces comme des environnements facilitants, comme un port d'attache. Nous favorisons l'attachement et les liens d'interdépendances. Nous nous attachons à tous les âges, aux enfants, aux jeunes, aux parents, aux adultes, aux grands-parents, aux femmes, aux hommes. Nous considérons l'amélioration de la vie quotidienne en visant la transformation des lieux, des relations... Notre approche vise à rendre les espaces publics, les maisons, les quartiers, plus désirables, plus vivables. Nous donnons quand nous repérons un manque. Nous apportons des sécurités matérielles et affectives
Un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire	Nous considérons les problématiques à partir des manques constatés sur le territoire. Nous sommes impliqués, imbriqués dans le territoire, nous vivons dans le territoire. Nous nous laissons approcher, nous approchons, nous touchons et nous nous laissons toucher par les personnes, par les situations. Notre approche est une approche en proximité, en régularité, en présence. Nous considérons le problème parce que nous sommes dans le problème. Nous travaillons dans le problème. Nous travaillons dans les « problématiques » subies et vécues par les familles et les membres des familles. C'est à partir de ce vécu que nous intervenons. Nous ne visons

	pas le changement des comportements en dehors des contextes, en dehors du milieu, en dehors de l'environnement.
Soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif	Soutenir, c'est donner du temps, de l'amour, des repères, des sécurités. Accompagner le rôle éducatif des parents, c'est donner accès aux ressources, c'est travailler la notion d'autorité, c'est échanger, créer des liens, c'est entrer en relation, c'est se faire confiance... C'est, aussi, travailler avec les enfants : coopération, vie quotidienne, métiers, relations, rituels, repères...
Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales	Notre approche est collective. Le collectif soutien, il nourrit, il soigne, il permet. Le collectif, c'est la force. C'est le travail des groupes qui se réalise à l'unisson. Nous parlons d'actions de solidarité. Les liens au sein de la famille sont des préoccupations, ces liens nous regardent et nous les regardons, nous les appréhendons. Parce que nous nous connaissons. Parce que chacun se confie. Parce que la confiance est installée ou s'installe entre les familles et nous. La coopération est un mode d'organisation et de fonctionnement. C'est un mode que nous expérimentons dans les actions, au quotidien. C'est un mode que nous proposons comme modèle. Nous pensons que la coopération est un rempart aux violences, à l'individualisme... C'est un vivre ensemble qui considère la dignité de l'être humain.
Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social	La coordination des actions nous regarde toutes et tous. Le fonctionnement que nous proposons est décloisonné. Cela facilite la transversalité. Tout est complexe, tout est lié. Le projet familles n'est pas en dehors du projet social. Les actions familles sont cohérentes entre elles, sont liées entre elles, elles se complètent.
Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.	Le projet familles n'est pas en dehors de ce qui se fait sur le territoire. Le projet familles considère les actions, les services, les activités des services enfance, des services scolaires, des écoles, des CMP, du PRE, des services et aides du CCAS, des interventions de la MDS, de la CAF, des acteurs sociaux, acteurs locaux, des associations... Toute l'offre sur le territoire est appréhendée afin de faciliter la compréhension, afin d'informer

	les familles, afin d'accompagner les familles...
Les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.	CF fiche action n°17. Réseau parentalité 62 Artois
Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.	C'est notre présence et non la distance qui nous permet d'être en lien avec les familles et à l'écoute de leurs besoins, leurs désirs, leurs manques. Notre démarche vise à proposer des actions collectives en fonction des situations. Nous accompagnons les personnes dans ce que nous appelons une démarche personnifiée (qui porte une attention à la personne et à sa capacité de penser). Les temps informels sont, chez nous, des moments qui se vivent au quotidien dans nos murs et dans l'espace public. Cette démarche est possible et facilitée par l'accueil inconditionnel et notre présence quotidienne. Nous sommes en lien avec les acteurs du territoire. Nous veillons à connaître les activités et les actions. Les familles que nous connaissons vivent le territoire : commerces, écoles, associations, services, aides, insertion, emploi...
Démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire.	C'est, ici, la place de nos démarches participatives. Nous travaillons autour de séminaires, de temps coopératifs appelés porteurs de paroles, débats, world café, forum ouvert... Ces temps sont organisés tous les ans, plusieurs fois par an. Ils font partie du fonctionnement, ne sont pas un supplément d'âmes. Ils prennent en compte la temporalité de l'autre (de l'habitant, de l'enfant, du parent).
En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants.	Les parents comme les enfants ont des qualifications qui viennent « renforcer » les ressources de l'équipe, des permanents. Nous donnons des rôles, nous distribuons les tâches, nous identifions des métiers, nous facilitons la prise de responsabilités. Parents et enfants sont bénévoles, ils travaillent, ils encadrent, ils accompagnent, ils accueillent au quotidien. Parents et enfants animent des actions, accompagnent des sorties, répondent

	<p>au téléphone, font de la comptabilité, font les courses, ouvrent et ferment le centre social, nettoient, conduisent les véhicules, cuisinent, créent, dessinent, chantent, dansent, rangent... Parents et enfants sont des acteurs sociaux et éducatifs comme les salariés. Nous réduisons l'écart entre professionnels et habitants.</p>
<p>L'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants</p>	<p>L'accueil des parents, des enfants, des parents avec les enfants, c'est tous les jours au centre social. Ces accueils sont ritualisés, ces accueils sont inconditionnels. Le centre social propose des sorties régulières (grandes ou petites sorties). Un projet vacances pour tous a été imaginé comme pour réinventer les colonies de vacances pour tous.</p>
<p>Les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs</p>	<p>Des groupes d'enfants, des groupes de jeunes, nous les organisons à travers les assemblées des présents, les conseils coopératifs, les collectifs jeunes, les collectifs CLAS, les discussions à visées philosophiques, les temps de convivialité... Des groupes de parents autour des cafés et débats, autour des rencontres avec les partenaires...</p>
<p>Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant</p>	<p>CF « Le projet CLAS en pédagogie Freinet » dans le projet social de territoire. CF fiche action n° 7 « Un CLAS en pédagogie Freinet »</p>

Le lien avec les axes du projet social 2023 – 2026

<p>Solidarités.</p>	<p>C'est, avant tout, tisser des liens de solidarité entre les personnes et les acteurs permanents du centre social, entre les membres de la famille, entre les familles, entre les enfants, entre les enfants et les adultes, entre les générations... La solidarité permet la construction d'une identité commune, d'une histoire collective, d'une destinée. La solidarité permet de se mettre en mouvement, d'agir sur les problèmes, les manques. La solidarité permet de tendre vers une vie plus désirable, plus belle. La solidarité est un rempart contre les cruautés, les violences et propose une alternative au système libéral, marchand. La solidarité</p>
----------------------------	---

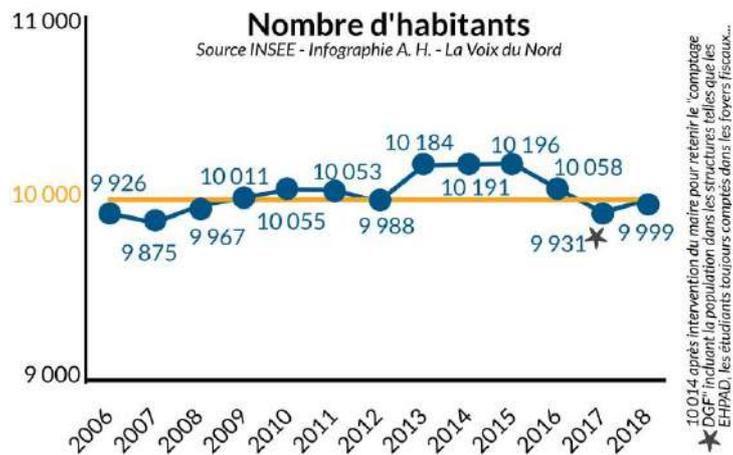
	propose la coopération plutôt que la compétition.
Relations & présence.	Notre approche s'appuie sur une intervention favorisant l'approche relationnelle à travers la présence et non la distance, à travers la proximité, la disponibilité, la stabilité, la régularité. Nous sommes en relation avec la famille mais aussi avec les enfants, avec les adultes. Nous sommes présents et on peut compter sur nous.
Transmission & éducation.	Transmettre et éduquer sont deux actions fortes en pédagogie. La transmission, c'est un savoir « chaud », un savoir qui tient à l'expérience, à l'histoire, à la connaissance. L'éducation, c'est l'accompagnement vers le savoir, l'expérience, la connaissance. On transmet quand on a une relation, quand on se connaît, quand on a confiance. On s'éduque ensemble, les uns et les autres dans et à travers le monde. Les adultes et les enfants sont des éducateurs, ils sont les acteurs de leur propre éducation et ils partagent leurs savoirs et leurs expériences aux autres.
Coopérations & climat.	C'est un environnement sécurisé, pacifié, facilitant que nous proposons de bâtir, de construire avec les familles, avec les enfants, avec les adultes. Cette construction est possible grâce à la coopération, grâce à la réflexion collective, aux partages des idées, à l'écoute. Le ciment de cette coopération sont les moments de convivialité que nous organisons, que nous permettons, que nous accueillons.
Reconnaisances & considérations.	Par le don, par des moments de paix, par le travail, par la prise de responsabilités, par la reconnaissance de droit, par l'estime que l'on porte, par l'encouragement, par la confiance...
Créations & expressions.	Le travail de création est important. Il permet la mise en évidence des qualités et des qualifications. Il permet de révéler la beauté, de réhabiliter l'esthétisme, il permet d'imaginer un monde plus beau, plus vivable. L'expression nous entraîne vers l'autre, vers la considération de nos différences, de nos forces...

B. Les éléments de diagnostic et l'état des lieux du territoire

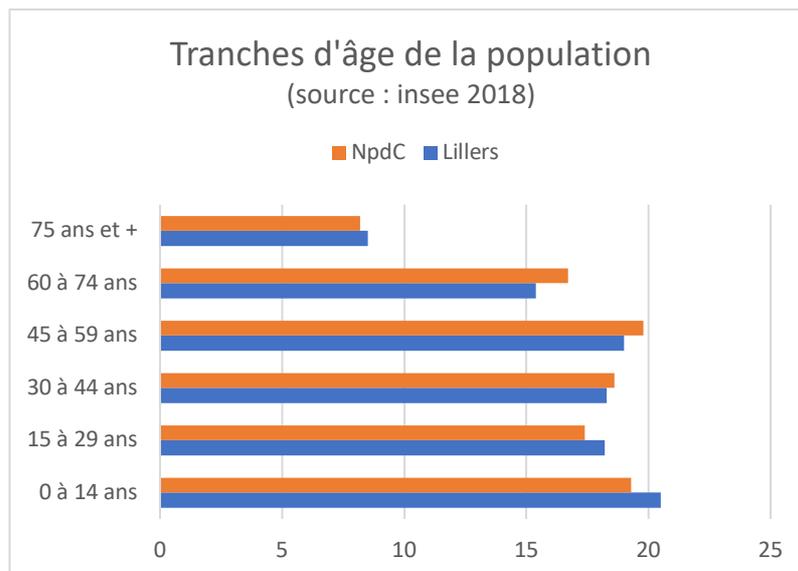
Des chiffres et des éléments structurels en lien avec le projet ACF.

Population et évolution de la structure de la population

Le recensement de 2019 montre une baisse en dessous des 10 000 habitants : 9810 habitants (53,3% de femmes / 46,7% d'hommes).



Une population qui reste jeune : la tranche d'âge la plus représentée est celle des 0-14 ans, elle représente 20,3% de la population (donnée stable).



Logement

86,8% de la population recensée en 2019 habite le même logement qu'en 2013.

14,3% de la population a emménagé depuis moins de deux ans.

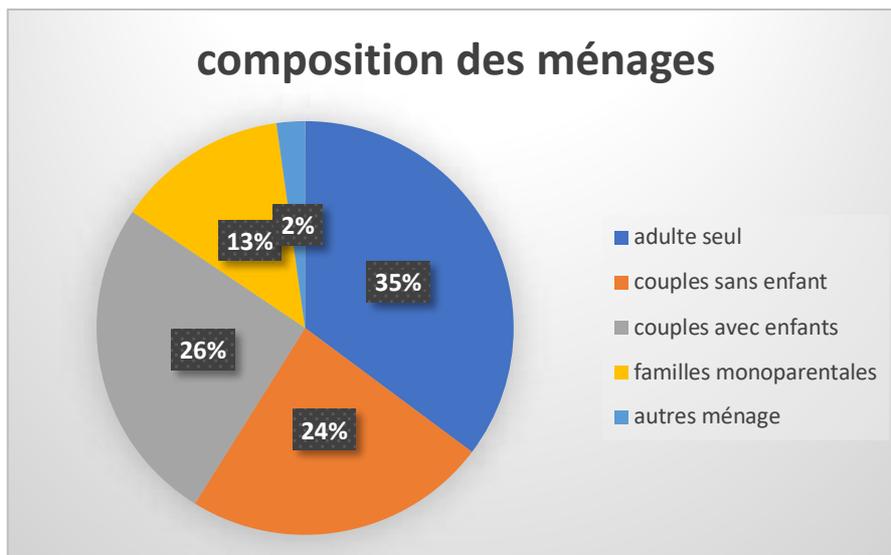
45,2% de la population est locataire

Catégories socioprofessionnelles et chômage

- Le taux de pauvreté est de 23% et touche principalement les ménages de moins de 30 ans (42%)
- Le nombre de chômeurs parmi les 15-64 ans est quasiment stable entre 2013 et 2019 : 18,9% et touchant de façon plus importante les 15 à 24 ans.

Population, familles et ménages

- On note, comme lors du précédent renouvellement, une augmentation des ménages d'une personne (29,3% en 2013 contre 35,7% en 2019).
- Il y a une baisse des couples avec et sans enfants. Les couples sans enfants représentent 23,7% des ménages en 2019 contre 26,7% en 2013. Les couples avec enfants représentent 25,3% des ménages contre 30,4% en 2013.
- Il y a une légère baisse de la taille des ménages entre 2013 et 2019. Le nombre moyen d'occupants par ménage est d'un peu plus de 2 personnes.
- Il y a une baisse des couples avec enfants (40,4% en 2019 et 43,6% en 2013) et une augmentation des familles monoparentales (21,8% en 2019 et 18% en 2013)
- Les familles ont majoritairement 1 ou 2 enfants. Seul 7% des familles ont 3 enfants et 4,2%, 4 enfants et plus.



Les données CAF

- Le nombre d'allocataires CAF : 2424 (en augmentation, 2146 en 2016), 39,2% des allocataires habitent le centre-ville soit 951
- Le nombre d'allocataires et conjoints : 3340 (en augmentation, 3074 en 2016)
- Le nombre total d'enfants : 2452 (en légère baisse, 2494 en 2016)
- Le nombre total de personnes couvertes : 5805(en augmentation, 5582 en 2016)
- Les allocataires les plus nombreux sont ceux de la tranche d'âge 30-49 ans : 1214 (50%)
- 1030 allocataires sont des hommes et des femmes isolés (42,5%)
- 19,2% des allocataires sont des mono parents, 38% des couples avec enfants, en majorité de 1 à 3 enfants
- Pour près de 20% des allocataires, les prestations CAF représentent 100% des ressources
- Pour près de 50% des allocataires, elles représentent 0 à 24% des ressources
- 43,9% des allocataires sont un QF (Quotient Familial) supérieur à 600€
- 18,6% des allocataires ont un QF inférieur à 451
- 364 personnes sont couvertes par l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et 1190 par le RSA droit commun (Revenu de Solidarité Active) et 2062 par la prime d'activité (PPA)
- 3110 personnes sont couvertes par l'allocation d'aide au logement

Services extérieurs : ville, agglomération, politique de la ville...

- Le service des affaires scolaires
- Le service culturel

- La médiathèque
- Le service logement
- Le service enfance jeunesse
- La politique de la ville : état et agglomération

Les services du CCAS

- Petite enfance : crèche familiale et LAEP
- Programme de Réussite Éducative (P.R.E.)
- Solidarités actives : RSA, insertion, aide alimentaire
- Prévention – Santé : logement, parcours santé.
- Il est à noter que le CCAS développe un projet de crèche collective pour compléter l'offre petite enfance.

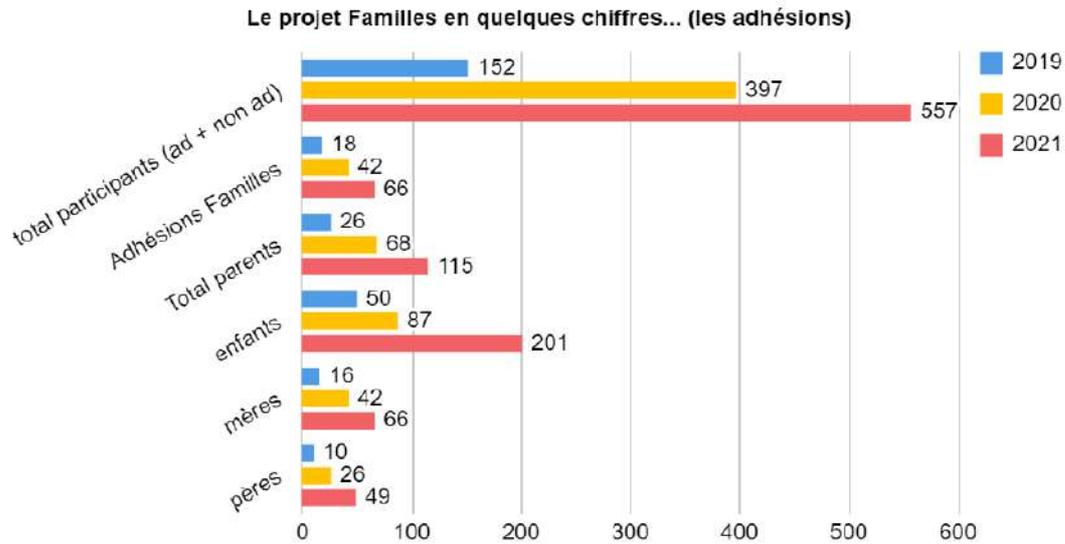
Les autres services sur la commune

- Le Pôle emploi
- La Maison Département Solidarité (Conseil Départemental)
- Les CMP enfants et adultes

Quelques points d'analyse : paroles des « parents »

Un travail réalisé par un collectif de parents et la référente famille. Un travail autour des ressentis, des subjectivités, des constats partagés...

Une présence des familles croissante au fil des années... au centre social.

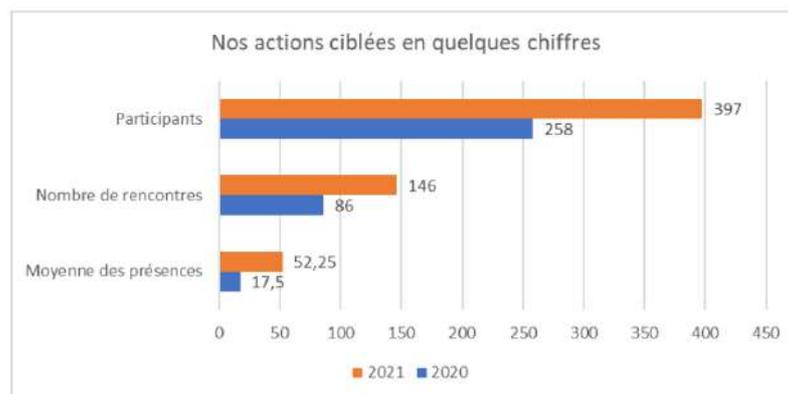


Depuis 2019, la présence des familles dans les actions de la MPT ne fait que croître. Si on s'intéresse aux chiffres des années précédentes, en 2021, nous avons accompagné 3 fois plus de familles qu'en 2019.

En 2021, on accueille presque autant de mères que de pères, sans compter toutes les familles non adhérentes que nous rencontrons lors de nos ateliers de rue, de Solillers en été, lors des sorties.

On remarque également une augmentation importante des enfants adhérents, 86 en 2020 contre 201 en 2021.

Les familles sont nombreuses, et de plus en plus impliquées dans les actions globales du Centre Social.



Nous accueillons en moyenne 52 personnes (enfants, parents, grands-parents confondus) lors des accueils parentalité du mercredi et tous les jours après l'école.

La dynamique de formation en pédagogie sociale enclenchée par « Entrelacés », notre organisme de formation, a permis de resserrer les liens avec les acteurs petite enfance du territoire en accompagnant la démarche de projet, cela a facilité les relations avec les familles par leur présence en immersion volontaire sur le terrain.

On constate une aggravation des situations d'urgence et des familles confrontées à diverses insécurités (logements insalubres, situations financières critiques, mesures de placements, violences intra-familiales, conflits avec les propriétaires, de voisinage...) La complication administrative de certaines institutions ne facilite pas l'apaisement dans les relations familiales. Ces problématiques multidimensionnelles amènent des tensions, et parfois des conflits. Ainsi, l'augmentation de la présence des familles actrices du projet centre social peut s'expliquer par un besoin de trouver réconforts et sécurités, de trouver un lieu ressources et des solidarités, du soutien et de l'écoute, des relations sincères et sans jugements. Par ailleurs, la crise sanitaire semble avoir fragilisé les familles et a creusé un écart entre les enfants et l'école.

Par ailleurs, on note une grande solidarité de quartier, des familles qui se partagent des astuces, des conseils, des « bons plans » dans les moments forts de la vie des enfants. (Rentrée scolaire, rdv médicaux, anniversaires...).

Du point de vue de la scolarité, il n'est pas rare de voir des enfants en situation de décrochage scolaire voire de déscolarisation, et de voir les familles solliciter du soutien auprès du centre social, tant dans l'accompagnement scolaire (de l'aide aux devoirs, des astuces en matière d'apprentissage) que dans le cadre de la relation avec l'école (lien avec les enseignants et/ou CPE des collèges et des lycées) ainsi qu'en matière de numérique (connexion aux plateformes proposées par les écoles, connexion aux visioconférences proposées par les professeurs). On constate également des situations de conflits, et des faits de harcèlement scolaire. Depuis 2021, un collectif de parents a souhaité de saisir de cette thématique pour comprendre et accompagner les enfants à mieux vivre leur scolarité et leurs relations aux autres.

Ainsi, la diversification des demandes et besoins pousse l'équipe à travailler de concert pour répondre aux problématiques de territoire et amène une cohérence entre les différents projets de l'association et les différentes missions portées par les salariés. Travailler en collaboration et de façon décloisonnée nous permet de répondre au plus proche des priorités des familles.

Il y a également une méconnaissance des offres d'accompagnement et de loisirs en matière de parentalité du territoire de la part des familles. Les familles sollicitent régulièrement le centre social pour avoir connaissance des interlocuteurs à contacter : CAF, Maison de la Parentalité, CCAS, Médiathèque, service social logement, etc.

On constate également des difficultés à la lecture et à l'écriture tant de la part des adultes que des enfants, et il est fréquent de voir des familles venir chercher du soutien auprès de l'équipe du centre social sur ces sujets (lecture de courriers importants, apprentissages, des lectures et écritures plaisirs...).

Nos postures d'inconditionnalité, d'écoute et de bienveillance nous permettent de tisser des liens de confiance.

On remarque également des demandes de la part des familles d'être soutenues pour aborder des sujets sensibles tels que : la sexualité, la contraception, le consentement, les émotions, le genre, les relations, la place des pères, des mères, les stéréotypes, les différentes formes de handicaps...

Par ailleurs, sur le plan médical, il est devenu extrêmement difficile d'obtenir un rendez-vous médical, et le temps d'attente chez les spécialistes amène les familles à solliciter des rendez-vous en dehors du territoire. Nous sommes de plus en plus sollicités pour l'emprunt d'un véhicule et/ou un accompagnement vers un rdv médical. Cette réalité fragilise davantage des familles.

Il y a également des ruptures familiales et intergénérationnelles, amenant les familles à chercher un espace ressource, confidentiel et sécurisant permettant une extériorisation des émotions dans un cadre non jugeant.

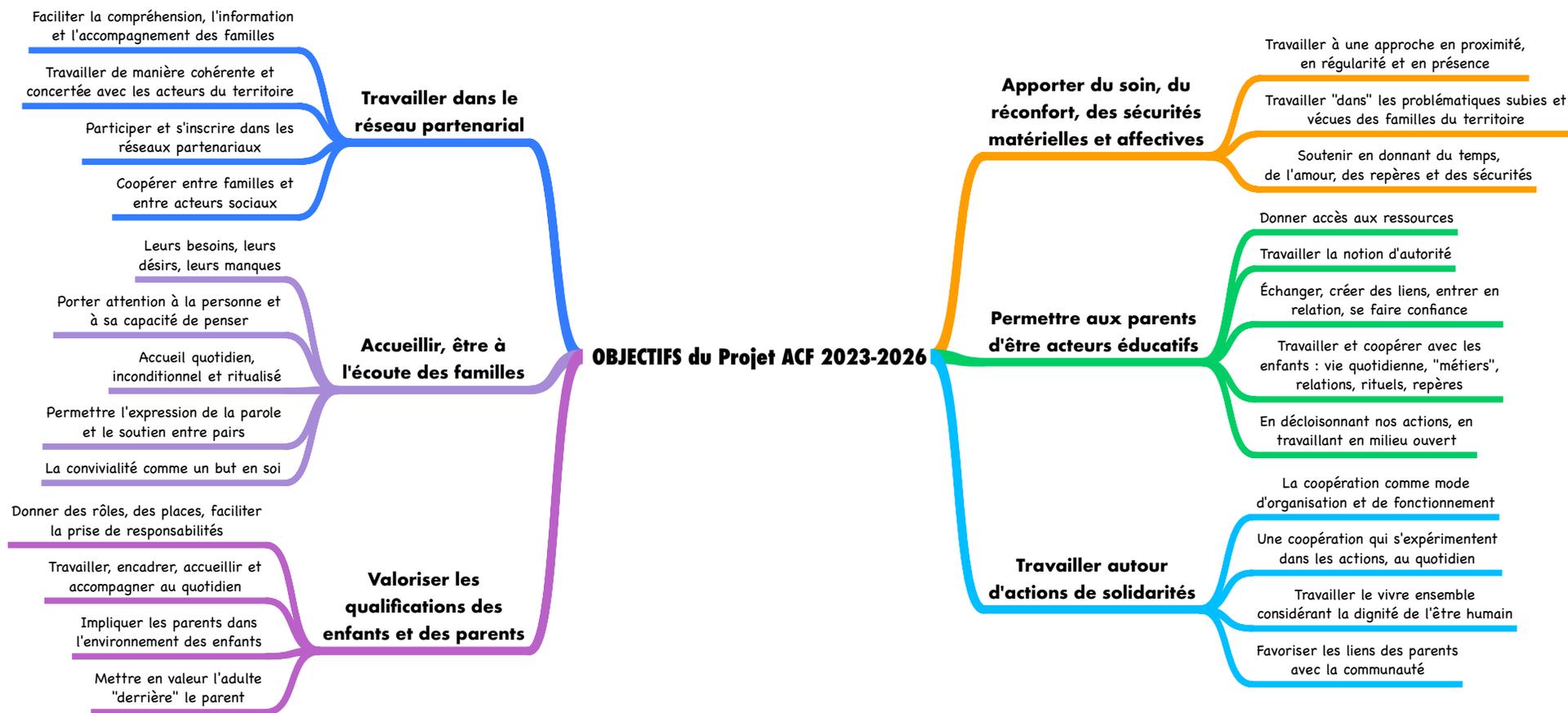
Nous accompagnons de plus en plus de familles avec des nouveaux nés, des femmes enceintes, tant au sein du centre social que sur les ateliers de rue. Les pères sont très présents et acteurs au sein du centre social.

C. La présentation du projet familles

Le projet familles du centre social la Maison Pour Tous s'adresse à un **public mixte femmes / hommes, à un « public » divers enfants / adultes, à un « public » intergénérationnel, à toutes et à tous**, cela dans un accueil inconditionnel, une adhésion libre et gratuite.

Notre projet propose de travailler avec les familles (en référence à l'ouvrage de Laurent Ott « *travailler avec les familles. Parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative* » publié chez Érès, édition de 2018) :

- En conservant des relations et des liens autonomes avec les enfants en dehors des familles
- En pratiquant la coopération avec les enfants
- En impliquant les parents dans l'environnement des enfants
- En décloisonnant nos actions, en travaillant en milieu ouvert
- En favorisant les liens des parents avec la communauté
- En proposant la convivialité comme un but en soi
- En donnant aux parents l'occasion d'agir comme des acteurs sociaux
- En mettant en valeur l'adulte derrière le parent
- En mettant l'autorité comme moteur : être maître, c'est permettre
- En coopérant entre familles, entre acteurs sociaux
- En apportant soins, sécurités et réconforts dans la vie quotidienne des ménages, des foyers, des familles
- En résistant, ensemble, dans une communauté de destins.



*Le plan d'actions envisagé ainsi que les modalités et outils d'évaluation sont à retrouver dans la fiche action N°4 intitulée « **Projet d'animation collective familles** »*

Les « modalités » de mise en œuvre du projet familles :

Amplitude :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 à la maison pour tous place des FFI à Lillers
- En ateliers de rue de 16h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- Les mercredis de 13h30 à 19h00 : temps fort, rituel parents / enfants
- Les week-ends en fonction des événements et de « l'actualité »

Régularité :

- Présence et animation du lundi au samedi toute l'année (périodes scolaires et de vacances)

Durée :

- Maison pour tous : 10h30 jour pour un total de 52h30 d'accueil minimum dans la semaine

Période :

- De septembre à juin : accueil du lundi au samedi dans les murs et hors les murs
- De Juillet à Aout : action « Solillers en été » dans le parc public Le Brûle

Les partenaires autour de la jeunesse :

Le service enfance jeunesse de la ville de Lillers (Coordination CTG)

Le CCAS de Lillers, le programme de réussite éducative (PRE)

La crèche familiale et collective de Lillers

Le LAEP

La CAF

La médiathèque de Lillers

Le département / MDS

Le SMANA habitat insertion

La MECS le Regain de Lillers, Maison d'Enfants à Caractère Social

Éducation Nationale : écoles, collèges et lycées du territoire

Le planning familial 62

Maison de la parentalité

EPDEF

Pôle emploi

Le CIO, Centre d'Information et d'Orientation

Le CMP (EPSM), Centre Médico Psychologique adultes et enfants

Les centres sociaux de l'assemblée territoriale Artois / Audomarois

Les moyens humains :

1ETP éducatrice spécialisée (diplôme annexé)

Les moyens matériels :

Les locaux du centre social

Le jardin solidaire

CF moyens matériels du projet centre social

Les budgets prévisionnels annuels 2023-2026 du projet jeunesse

Les charges

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL
60	ACHATS	16 200,00 €
606110	Électricité - Gaz - Eau	100,00 €
606130	Carburants	300,00 €
606300	Fournitures d'entretien et réparation	500,00 €
606310	Petits équipements et matériel	3 000,00 €
606311	Fournitures d'entretien (nettoyage)	300,00 €
606312	Pharmacie	500,00 €
606320	Fournitures d'activités	3 000,00 €
606400	Fournitures administratives	500,00 €
606810	Alimentations boissons	5 000,00 €
606811	Épicerie et cantine	3 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	14 800,00 €
613400	Frais hébergement	10 000,00 €
613500	Locations mobilières	2 500,00 €
616100	Assurances	2 000,00 €
618100	Documentation	300,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 900,00 €
623000	Publicité Communication	600,00 €
623800	Dons	100,00 €
626000	Frais Postaux	100,00 €
626110	Abonnements logiciels et revues	1 200,00 €
626300	Téléphone	500,00 €
628200	Droits d'entrées	3 000,00 €
628210	Transports d'activités	10 000,00 €
628220	Prestations d'activité	3 000,00 €
628600	Formation des salariés	2 400,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	40 000,00 €
641100	Salaires bruts	25 000,00 €
641100	Salaires bruts sup	3 500,00 €
645100	Charges sociales / URSSAF	11 500,00 €

86	CONTRIBUTIONS CHARGES	100 000,00 €
861	Mise à disposition de biens et matériel	30 000,00 €
864	Personnel bénévole	70 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		91 900,00 €
TOTAL		191 900,00 €

Les produits

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	600,00 €
706102	Ventes autofinancement	600,00 €
74	SUBVENTIONS	92 100,00 €
744100	Commune subvention PART VILLE	22 118,00 €
744400	CAF PS ACF	23 682,00 €
744400	CAF AIDE COMP	20 000,00 €
745000	CAF REAAP	15 000,00 €
748000	ANCV	10 000,00 €
75 A 77	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500,00 €
756000	Cotisations Adhésions	500,00 €
87	CONTRIBUTIONS RESSOURCES	310 000,00 €
870	Bénévolat	70 000,00 €
871	Prestations en nature	30 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		91 900,00 €
TOTAL		191 900,00 €

V. Le projet jeunesse

A. Le centre social de Lillers et la « PS jeunes »

L'accompagnement des jeunes est un enjeu de politique publique. Cet accompagnement s'inscrit dans les valeurs de la protection sociale portée par la CNAF et notamment la branche famille afin de promouvoir et de valoriser toutes les formes de solidarités entre les générations. Les orientations stratégiques portées par la CNAF en faveur de la jeunesse s'inscrivent sur 3 piliers :

- Accompagner les jeunes à la citoyenneté et à l'engagement dans la vie sociale
- Soutenir les processus d'autonomisation des jeunes
- Favoriser le vivre-ensemble et les liens des jeunes entre eux, avec leurs parents et avec les institutions

Ces orientations sont déclinées dans le cadre de la COG CNAF 2018-2022 notamment dans l'axe « *soutenir les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie.* »

La COG est donc également en cours de négociations et de réécriture.

A travers la PS, la CAF permet « *une approche renouvelée des réponses proposées aux adolescents, qui se doivent d'être plus inventives, plus participatives et résolument innovantes, en mobilisant notamment de nouvelles opportunités offertes par le numérique.* »

Commentaire :

- **Pour le centre social de Lillers, innover**, c'est oser inventer le quotidien et l'avenir, faire face à l'inédit et à l'imprévu, repenser et s'ajuster au réel. C'est avoir un cap et une organisation, c'est coconstruire nos manières de faire et d'agir. C'est un mélange des savoirs expérientiels, existentiels, académiques, etc. dans le respect de chacun. Inventer et innover c'est « s'améliorer » au quotidien pour penser nos méthodes, nos approches, en osant l'expérimentation, le tâtonnement, en acceptant le doute, l'erreur, l'échec. C'est oser bousculer l'ordre des choses pour se réinventer.
- **Concernant les réponses « plus participatives »** : nous défendons la proximité entre les acteurs (salariés et jeunes par exemple). C'est être en présence et en relations dans la réalité des jeunes, c'est être là où ils sont, c'est les rejoindre, c'est créer « une communauté » à partir de leurs savoirs, de leurs envies, de leurs expériences et de leurs vécus. Les jeunes sont nos alliés, ils sont le moteur de nos actions et de notre quotidien.
- **Le numérique** est très présent dans nos vies et dans celles des jeunes. Il est un des outils au service de notre projet social de territoire et donc de notre projet jeunesse.

Un peu d'histoire : de la préfiguration à un projet jeunesse 2023-2026 pour le centre social la Maison Pour Tous de Lillers

Dans le cadre du projet social 2019-2022 « *Tous différents, tous intéressants pour agir ensemble* », la fiche action N°9 du projet social s'intitulait « un projet collectif jeunes ». Nous avons déjà enclenché une réflexion, une dynamique et des partenariats autour « de la jeunesse » au centre social.

En 2021, nous avons « préfiguré » le projet jeunesse, renforcé et consolidé les moyens humains (Cofinancement Fonjep « jeunesse et numérique ») par une coordination et une animation du projet jeunesse avant d'être agréé pour 2022.

La PS « s'accrole » donc maintenant à la démarche de renouvellement du projet social 2023-2026 ce qui porteur de sens car celle-ci s'appuie sur les enjeux de territoire et les axes du nouveau projet social et s'articule dans une cohérence d'ensemble d'un projet centre social intégral qui répond à la dimension d'animation globale et à notre vision de ce que doit être un centre social (CF partie III.C).

Nous reviendrons ensuite et de manière plus précise sur les éléments de diagnostics en partie V.C.

Les objectifs de la PS jeunes sont les suivants (cahier des charges CNAF) :

- **L'appui à l'émergence d'une nouvelle offre, innovante et adaptée aux aspirations des jeunes** : l'ambition est de faciliter le développement de nouveaux lieux favorisant les échanges et les collaborations entre jeunes, encourageant la découverte, la création et les apprentissages de pair à pair, en particulier *via* les outils numériques (ex/ Tiers-Lieux, Fablab, etc.)

Commentaire : *les échanges et les coopérations avec l'ensemble des acteurs du territoire et donc les jeunes sont au cœur de notre projet, de nos manières de faire et d'agir. Les outils numériques ont une place particulière dans notre projet social, le numérique fait l'objet d'une fiche action spécifique (N°12) « numérique : centre social connecté ». De plus dans le cadre de la PS jeunes, 2 de nos collègues (coordination jeunesse et médiateur numérique) ont rejoint en 2022, le dispositif « promeneurs du net ».*

- **L'adaptation des modalités de fonctionnement de l'offre existante pour mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes** : il s'agit notamment de permettre aux structures accueillant des adolescents de passer d'une offre d'activités dite « occupationnelle » à l'accompagnement de projets citoyens, culturels, sociaux, sportifs, proposés et pensés par les jeunes dans des cadres plus souples (ex/horaires élargis, pas d'inscription préalable) et selon des modalités facilitant l'expression des jeunes.

Commentaire : *pour nous, un centre social n'est pas un lieu d'activités dites « occupationnelles » ou de services, c'est un lieu de coconstruction, de réponses aux manques des habitants et du territoire, c'est un lieu qui à travers son projet vise la transformation sociale. Nous nous positionnons donc, dans des postures relationnelles dites d'accompagnement des collectifs et des individus. C'est bien la temporalité des habitants qui s'imposent à nous, professionnels et « pilotes » du projet social, d'autant plus celle des jeunes qui peut être éloignée de nos temporalités d'adultes, de parents, etc. L'expression et la coopération est un axe du projet social, nous y reviendrons dans la partie suivante. « Pas d'inscriptions préalables », nous basons l'ensemble de notre projet social sur des principes d'inconditionnalité de l'accueil et de l'accès, de gratuité (portés par le projet de l'association Solillers). Le projet jeunesse s'inscrit donc également dans ces « principes » fondateurs.*

- **Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prises d'initiative**, via la mise en place d'un accompagnement de leurs projets, leur participation à la vie des structures, le développement d'espaces d'échanges entre jeunes et professionnels ou entre pairs.

Commentaire : *Le travail associé en centre social ce n'est pas seulement travailler avec les adultes, c'est aussi et surtout travailler avec les enfants et les jeunes du territoire qui sont importants et essentiels ici et maintenant. La prise d'initiative, les échanges et les relations sont le cœur même de l'animation de la vie sociale. Nous souhaitons d'ailleurs retravailler la gouvernance de l'association dans une réflexion autour de la place des enfants et des jeunes (par exemple : droit de vote à l'assemblée générale.)*

- **Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse**, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat : créer et renforcer les liens de structures jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs sur les territoires et de favoriser la formalisation de ces

partenariats au sein des conventions territoriales globales (CTG) et des schémas départementaux des services aux familles (SDSF).

Commentaire : *un territoire c'est un maillage territorial avec l'ensemble des acteurs et des institutions qui composent le territoire et qui agissent pour ses jeunes. Chaque acteur a un projet politique, des pratiques et des modalités d'intervention, et est soumis à des injonctions, à des enjeux stratégiques, etc. pour autant nous pensons qu'il faut tendre vers davantage de compréhension et d'interconnaissances, pour ne pas tomber dans l'opposition simpliste et binaire. Pour nous « la concurrence » dans le travail socio-éducatif ne doit pas exister, les difficultés sont suffisamment nombreuses, complexes et en constante augmentation pour que chacun agisse en cohérence, en respectant l'action de l'autre.*

- **Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans** en agissant dans le cadre de travail des professionnels de la jeunesse : la PS jeunes doit permettre de recourir à du personnel qualifié pour stabiliser les équipes d'animation des structures, pérenniser les postes et faire évoluer les pratiques d'animation pour une meilleure prise en compte de la parole des jeunes et de l'accompagnement à leur prise d'initiative.

Commentaire : *la prestation de service jeunesse est une PS dite « à la fonction » qui vise à consolider la fonction éducative et à soutenir la professionnalisation des acteurs « jeunesse ». La PS nous permet de consolider un poste pérenne de coordinateur qualifié pour un « projet éducatif » jeunesse de « qualité » au service de l'accompagnement des jeunes du territoire de Lillers.*

- **Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et « hors les murs » et une présence éducative en ligne**, notamment dans le cadre des « Promeneurs du Net »

Commentaire : *L'association Solillers s'inscrit dans le mouvement de la pédagogie sociale, dans l'éducation populaire émancipatrice et citoyenne. A travers cette inscription dans le mouvement de la pédagogie sociale, nous menons des actions, et des ateliers dans l'espace public, dits « hors les murs ». Cela fait partie de nos manières de faire et d'agir au quotidien. Le cadrage de la PS précise que les « modalités de fonctionnement » doivent être souples pour les jeunes : pas d'inscriptions préalable, pas d'obligation de régularité dans la fréquentation de la structure, des entrées et sorties libres, des actions itinérantes, une extension des horaires*

d'ouverture, etc. Le centre social s'inscrit tout à fait dans ses « modalités de fonctionnement ». Il ne s'agit donc pas pour nous, de transformer mais bien de consolider, de renforcer, de développer nos manières de faire et d'agir avec le « public » jeunes.

La conception de la jeunesse pour les acteurs du centre social de Lillers

Nous avons étayé cette partie, notamment à travers l'ouvrage « *Qu'est-ce que l'adolescence ?* » sous la direction de Véronique Bedin (Éditions sciences humaines, 2019) qui interroge la jeunesse à travers le prisme de l'adolescence, les représentations collectives selon les sociétés, les générations, en croisant des approches sociologiques et psychologiques etc., sur cet âge complexe et riche en potentialités.

L'adolescence est une construction sociale récente, liée à des individus singuliers en bouleversements physiques et psychiques mais également à un ensemble de représentations collectives liées à cette classe d'âge. C'est un âge de la vie à la fois complexe dans toutes ses grandes transformations mais aussi riche en potentialités : dans un appétit de vivre, une curiosité pour l'autre, par des groupes de pairs, etc. Les rôles essentiels des référents éducatifs sont d'aider les jeunes à « s'échapper » sans se perdre et servir de points de repères pour regarder l'avenir avec envie et avec confiance. Nous verrons dans le diagnostic qu'il s'agit là d'enjeux essentiels car les jeunes de notre territoire sont marqués par un immense fatalisme, il est urgent d'ouvrir le champ des possibles, de leur amener des sécurités, de leur donner confiance en eux, en l'autre pour penser un avenir « moins sombre » et plus en couleurs, en joies !

Les jeunes ont de nombreuses forces, leur spontanéité éloignée de la pleine conformité, leur capacité d'abstraction, ils ont des pensées sur leurs pensées, ils cherchent des repères, la compréhension du monde, ils interrogent les façons de penser, ils remettent en question la société. Nous devons lutter contre les stigmates de la société qui catégorisent les jeunes comme une classe d'âge sans repères, qui cassent tout, qui ne respectent rien, qui sont responsables de tous les désordres, de toutes les pagailles et qui deviennent de plus en plus difficiles à comprendre. Est-ce les jeunes ou les adolescents qui sont en crise ou la société elle-même ? Ils vivent bien dans le même monde que nous, les adultes (la consommation effrénée, l'immédiateté, le « tout numérique », etc.) avec les perceptions singulières qui sont propres à chacun. Respectons-les, accompagnons-les, aimons-les et ne les affectons pas uniquement de toutes ces représentations négatives.

« Le jeune » est pour nous, acteur de Solillers, un sujet humain singulier confronté à des transformations physiques, psychiques, etc. et au passage à l'âge adulte. Les jeunes ont besoin de reconnaissance, d'être accompagnés dans leur « quête » identitaire, dans les processus de séparation et d'individuation, dans leurs histoires parfois marquées par la violence et les ruptures, dans leurs envies d'aller vers les autres, de s'immobiliser ou de s'isoler, dans la possibilité d'accepter les surprises et les nouveautés sans tomber dans l'angoisse, dans leurs capacités fondamentales à s'autonomiser par le développement d'aptitudes qui permettent de son confronter au monde extérieur et de grandir (notamment par les relations sociales), de trouver des raisons de croire et d'espérer... de multiplier les référents éducatifs au-delà de l'environnement proche, scolaire, familial. Être jeune c'est aussi pouvoir avancer vers l'avenir en sachant d'où on vient, dans la connaissance de son histoire familiale, de ses origines... en savoir suffisamment pour se positionner dans le présent et dans l'avenir. Tout comme pour l'adulte, des éléments intergénérationnels traversent les sujets.

Nous refusons qu'un jeune se sente isolé par des insécurités et des manques. Notre projet jeunesse s'inscrit dans une approche centrée sur les personnes, qui prêtent attention à l'autre, à l'intime, aux affects. Il s'agit de favoriser des espaces de réflexion, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et avec les jeunes en faisant en sorte d'hétérogénéiser nos forces et nos ressources.

Nous sommes convaincus que les jeunes regorgent de ressources humaines et intellectuelles... accompagnons les jeunes dans un plaisir de vivre...

Le lien avec les axes du projet social 2023-2026 :

- **Solidarités**

C'est faire « communauté » avec les jeunes du territoire en tissant des liens de solidarité. C'est être relié avec les jeunes autour de finalités et d'un sens commun. C'est reconnaître les jeunes dans leurs forces et leurs fragilités. C'est la reconnaissance de l'autre et des autres dans des singularités et des différences.

- **Relations & présence**

C'est être dans une posture d'accompagnement socio-éducatif dans la proximité et la régularité. C'est être identifiés et présents pour les jeunes dans la proximité et la régularité. C'est échanger,

écouter et dialoguer. C'est être « une figure » éducative, c'est créer des liens d'attachements qui sécurisent.

- **Transmission & éducation**

C'est donner « de soi » dans la relation avec les jeunes. C'est travailler à son histoire, à ce qui nous a été transmis, à comprendre les contradictions du passé, les constructions du présent et les perspectives. C'est apprendre ensemble avec les jeunes, c'est développer sa puissance d'agir et son autonomie.

- **Coopérations & climat**

C'est coconstruire de manière permanente avec les jeunes. C'est créer « un climat » qui favorise les coopérations.

- **Reconnaisances & considérations**

C'est la solidité des liens avec les jeunes. C'est la place laissée à l'affect et aux émotions dans les relations qui se tissent avec les jeunes. C'est être attentif et disponible pour accueillir les émotions, le mal-être, les souffrances, les besoins, les sentiments, les désirs, etc. C'est la considération et c'est estimer les jeunes, les respecter.

- **Créations & expressions**

C'est permettre et accompagner l'expression (les expressions) et les pratiques de créations des jeunes. C'est reconnaître les cultures des jeunes. C'est permettre l'exaltation, les émotions, laisser s'exprimer les joies et les colères, etc.

B. Les éléments de diagnostic et l'état des lieux du territoire

Des éléments de diagnostic :

- **Fréquentation** : 68 jeunes qui fréquentent la MPT par jour
QPV : 2 800 jeunes qui vivent en QPV quartier prioritaire politique de la ville
- **Population** : une population qui reste jeune : la tranche d'âge la plus représentée sont les 0-14 ans qui représentent 20,3% de la population (donnée stable).
- **CABBALR** : sur le territoire de la CABBALR les 10-14 ans représentent 19 167 jeunes, les 15-19 ans représentent 17 954 jeunes, les 20-24 ans représentent 14 532 jeunes.

- **Chômage** : Parmi les 15 à 64 ans, 66,4% de la population est active dont 12,1% au chômage
Le nombre de chômeurs parmi les 15-64 ans est quasiment stable entre 2013 et 2019 : 18,9% et touchant de façon plus importante les 15 à 24 ans.
- **Pauvreté** : Le taux de pauvreté est de 23% et touche principalement les ménages de moins de 30 ans (42%)
- **Scolarité** : 92,5% des 15 à 17 ans sont scolarisés contre 33,6% des 18 à 24 ans.
26,4% des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires
30% de la population ont un CAP, BEP ou équivalent et 17,4% le baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
18,3% de la population des 15 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur de bac+2 à bac+5
- La ville compte également deux collèges situés en centre-ville et une SEGPA.
Un lycée d'enseignement général est aussi présent sur la ville. Ce lycée propose également des études après le BAC (BTS).
La ville compte également un lycée professionnel (filiale du bâtiment).

La ville de Lillers a sur son territoire des services à destination de la jeunesse tels que le PIJ (Point Information Jeunesse), la Mission Locale, pôle emploi, le service enfance-jeunesse municipal et le SAJ (service actions jeunesse) porté par l'agglomération la CABBALR, etc. Les partenaires jeunesse sont par conséquent présents sur la commune mais un travail entre les différents acteurs est indispensable afin d'intervenir de manière cohérente en prenant en compte les spécificités de chaque structure.

Suite à plusieurs rencontres et échanges avec les acteurs concernés, voici les constats :

- **La jeunesse a malgré elle, une image négative** et est identifiée par certains partenaires et habitants comme le « public » participant à l'insécurité ou au sentiment d'insécurité sur la ville.
- **Un contexte historique spécifique de l'action jeunesse sur le territoire.** En effet il y a plus de 10 ans, la ville de Lillers portait une politique jeunesse avec le CAJ, compétence ensuite transférée à l'agglomération. A compter de 2023, l'agglomération CABBALR ne portera plus la compétence jeunesse. Une réflexion est donc en cours au niveau de la ville de Lillers.

- Depuis 2011, le public jeune peut être considéré comme “délaissé” sur le territoire ; ils ne retrouvent pas forcément dans les accueils après 11 ans sans se retrouver dans les actions du SAJ (coût notamment) et sans avoir d'autres possibilités.

- **Un collectif jeune** commence à se former au sein de la maison pour tous, les jeunes fréquentent la structure, verbalise des demandes et des envies.

- **Les acteurs jeunesse** n'ont parfois pas la connaissance de l'existence de la Maison Pour Tous en tant que lieu ressource et de proximité à destination de la jeunesse mais plutôt comme un lieu familial pour les familles et les enfants.

- Une difficulté pour les acteurs du territoire d'aller à la rencontre des jeunes et de les « mobiliser ».

- **Une volonté politique de développer la jeunesse** (CTG, Bourse BAFA, accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, coordination enfance-jeunesse de la ville, CMJ et CME (Conseil Municipal Jeunes et Conseil Municipal Enfants ...)

Quelques éléments d'analyse :

Il existe une offre et des services à destination de la jeunesse mais essentiellement autour des « loisirs » et des « modes de garde ». Ceux-ci sont parfois onéreux, ne correspondant pas forcément aux attentes et aux pratiques de l'ensemble des jeunes du territoire. Les jeunes attendent du spontané, du réactif et aussi de la simplicité. De plus, les jeunes expriment au sein de la ville, un manque de loisirs adaptés : mobilité, moyens, ressources familiales, temporalité et horaires. Il n'existe pas de « réseau » ou d'instance partenariale autour de la jeunesse, la communication entre les acteurs jeunesse est par conséquent limitée. Les différents services proposent un accueil « dans les murs » des structures, or les jeunes ne fréquentent plus voire très peu les structures mises à leur disposition. De plus, il y a souvent des conditions d'accès et d'accueil (inscriptions, paiements, engagement...) qui peuvent les freiner.

Notre état des lieux :

Nous retrouvons les jeunes dans la rue, au sein de l'épicerie du coin, au city-stade de la ville, à la sortie du collège, du lycée, au parc... nous avons su créer une proximité, une relation, un début de confiance avec ces jeunes méfiants des institutions et des adultes. Grâce à nos actions dites « hors les murs », ateliers de rue et maraudes, nous avons su instaurer une régularité, une

proximité et une présence sur le territoire en « fréquentant » les lieux « repères » de la jeunesse. Notre façon d'agir en « toute simplicité » sans exiger des jeunes un engagement, des informations personnelles, une inscription... a su créer une véritable proximité. Aujourd'hui les jeunes n'hésitent plus à nous solliciter dans les murs de la structure quand ils se retrouvent en difficultés pour des questions de logement, de santé, de formation, de justice... Ils identifient et reconnaissent le centre social, ils osent pousser la porte du centre social.

Des besoins et des attentes repérés

Suites à différents documents à l'interne (contrat de projet, fiches actions jeunesse, etc.), la participation aux différents temps de rencontres et de travail dans le cadre de la CTG de l'agglomération CABBALR, la participation au temps de travail sur l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) de la ville de Lillers (CCAS), des maraudes au sein de la commune (city-stade, espaces verts, dans la rue, etc.), des rencontres et des échanges avec les parents, les habitants, voici ce qui ressort des idées, images de la jeunesse dans les yeux des adultes, familles, parents :

- Malgré des activités déjà existantes sur la commune, les jeunes n'arrivent pas à trouver leur place. Ils se savent perçus par les habitants d'une manière négative, ce qui les empêche d'avancer.
- Certains jeunes préfèrent rester seuls ou se regrouper avec leurs amis et sans contraintes, d'autres déambulent dans la ville. Les jeunes ont une pratique intense du numérique et des écrans mais, ils aimeraient s'investir dans des actions, être auteurs, mais sur une courte durée ou sur de l'instant présent. Ils voudraient prouver qu'ils sont capables de mettre en œuvre des projets ou des actions. Les jeunes souhaitent découvrir d'autres activités que celles déjà proposées.
- Nous remarquons, cependant, différentes « difficultés » :

Difficultés scolaires, difficultés de se projeter

Difficultés de santé

Précarité des familles

Relations conflictuelles entre les jeunes et les parents (situations familiales complexes, séparations, jeunes placés, violences intrafamiliales, etc.)

Difficultés d'insertion socioprofessionnelle liées à de faibles niveaux de qualification et à un manque de mobilité (déplacement à pied ou à vélo dans la ville, horaires et tarifs des bus non adaptés)

Difficultés du jeune à "faire le premier pas", à "pousser la porte" du centre social

Difficultés liées à la santé (alcool, drogues, sexualité, tabac, grossesse, santé du quotidien, mal être physique, psychique, etc.)

Fort accompagnement des services sociaux des familles (CCAS, département, associations dans le cadre de mesures éducatives, etc.)

Analyse des besoins et des attentes :

Les jeunes ont « besoin » :

D'être reconnus, d'être valorisés

D'être écoutés, informés, accompagnés

De ne pas être jugés

D'expérimentations, de découvertes

De libertés

De confiances

De sécurités

De rêver

Etc. Cette « liste » n'est bien entendu pas exhaustive, elle est aussi singulière et propre à chaque sujet, à chaque « situation » particulière.

Les jeunes expriment :

L'envie de pouvoir se retrouver dans un lieu identifié "jeunesse" permettant les échanges, les rencontres, à proximité de leur lieu d'habitation en toute liberté et sans jugements.

Le fait qu'il manque d'infrastructures qui correspondent à leurs besoins et à leurs attentes.

La difficulté de la vie, des épreuves.

L'envie d'avoir de l'argent facilement, de voyager.

L'envie d'être un jeune « normal » sans soucis, avec une famille « normale ».

L'envie d'avoir « une stabilité comme tout le monde ».

L'envie de prendre des risques quitte à mettre parfois leur vie et leur santé en danger.

L'envie de vivre et de non survivre dans la précarité.

Être des jeunes et adultes, avec des responsabilités, des contraintes.

Le numérique est très présent dans leur vie. **Les loisirs** sont importants pour eux. Les jeunes ont besoin de pouvoir se retrouver dans un lieu avec un accueil adapté, en leur faisant "la place", accessible et plus souple. Ils recherchent également, la gratuité, la libre adhésion.

Nous constatons une jeunesse parfois à l'opposé : dans leur vie de famille, dans leur scolarité ; des jeunes pour qui l'école est très importante, qui se questionnent sur leur avenir, leur orientation, leur métier et pour d'autres qui n'arrivent pas à se projeter, voire qui décrochent du système scolaire.

Il est nécessaire de pouvoir proposer aux jeunes, une écoute, un accompagnement qu'il soit collectif ou individuel et d'avoir une présence socio-éducative de proximité.

Santé et violences

Beaucoup de jeunes, ne savent pas ce que veut dire « prendre soin de soi », de sa santé. La plupart ont des problèmes de santé (dentistes, ophtalmologique, orthophoniste, addictologie ...) Ils se retrouvent parfois dans un désert d'informations et médical. Bien souvent, ils sont très précoces sur certaines addictions qui sont « banalisées » comme le tabac et la consommation d'alcool. La violence est très présente dans leur quotidien que ce soit à l'école, à la maison, dans la rue, sur les réseaux sociaux, etc. De plus, il y a de nombreux jeunes qui ressentent un mal être et n'en parlent pas ou très peu. Parfois cela les amène parfois à des idées noires dès le plus jeune âge.

Informations et formations, communication et médias

Les jeunes se questionnent et se nourrissent des paroles des adultes en qui ils ont confiance mais également des médias et des réseaux sociaux. Ils n'hésitent pas à chercher l'information quand cela les concerne, les touche. Ils ont de nombreuses ressources et arrivent à unir leurs forces quand cela est nécessaire.

Ils sont souvent en tension constante avec l'école, leur famille, les adultes et défient bien souvent l'autorité parentale. Ils revendiquent des droits. Ils n'ont parfois pas le temps de réfléchir, d'affiner leurs pensées avec toutes leurs préoccupations dites « primaires ».

Pauvreté et précarité

Les jeunes peuvent être dans une précarité extrême : manque de moyens financiers, de nourriture, de vêtements, de sécurités... au sein de leur foyer. Ils se retrouvent bien souvent à fréquenter l'espace public ou numérique sans trop savoir « quoi faire » ou par manque de moyens. Leur seul loisir est de se retrouver à vélo, de faire un foot, de manger un kebab en début de mois quand cela est possible. Leur précarité est tellement présente qu'ils ont parfois du mal à se concentrer sur leur scolarité, leur avenir. Ils vivent dans des logements sociaux, mal

isolés, trop petits. Ils préfèrent rester dehors ou il y a plus de place, plus de possibles pour tenter d'oublier leurs conditions de vies difficiles.

Mobilité et proximité

Les jeunes se déplacent facilement au sein de Lillers, que ce soit à pied, à vélo ou en voiture accompagnés de leurs parents. Ils se déplacent rarement seul, mais très souvent accompagnés d'amis, « en groupe ». Quitter Lillers reste difficile pour eux, en effet, la plupart n'ont jamais pris le train, ou le bus et de plus ils n'ont pas une connaissance de cette « ressource » au sein de leur famille. Cela peut perturber leur scolarité quand il s'agit de se rendre dans un établissement d'une ville voisine.

Ils manquent de moyens financiers et très souvent méconnaissent les services proposés sur la commune.

Analyse des besoins sociaux de la jeunesse de Lillers (ABS du CCAS de Lillers) :

Nous avons assisté à une réunion le mercredi 20 octobre 2021 sur les analyses des besoins sociaux de la population jeune de la ville de Lillers (réalisé par le cabinet « compas »), voici ce qui en ressort :

Qui sont les jeunes Lillerois ?

- Une génération Z (1997-2010) qui est ultra connectée, concentrée sur l'image, ambitieuse, dans l'immédiateté, très consumériste (consommatrice). Elle n'a jamais connu un monde sans crise, le plein emploi. Elle ne souhaite pas forcément se projeter dans l'avenir.
- Les entreprises peinent à les recruter. Les acteurs sociaux n'arrivent pas toujours à appréhender leurs attentes.

Les solutions apportées : mieux la comprendre, aller vers elle, ne pas attendre qu'elle s'adresse aux acteurs, rassembler les acteurs jeunesse afin de permettre une mutualisation des informations, des compétences et des actions.

L'accompagnement :

Les jeunes ne s'adressent plus aux services de proximité mis à leur disposition car :

- Ne le veulent pas, n'osent pas ou par honte
- Ignorent les actions et les aides mises en place
- Ne sont pas réceptifs aux informations faites

Les solutions apportées : pour favoriser la communication et l'accompagnement des jeunes, un médiateur faciliterait les échanges par sa présence physique et dans la durée, les réseaux sociaux jeunes, le bouche à oreille ...

Le logement :

Il n'y a pas suffisamment de "petits logements" à des loyers abordables à Lillers pour de jeunes adultes.

Les solutions apportées : mettre en place des solutions d'hébergement pour des jeunes en dehors des dispositifs d'accompagnement social et mettre en place un service de mise en relation des jeunes à la recherche d'une solution d'hébergement avec des bailleurs privés ayant des chambres disponibles.

La formation :

Beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés d'orientation, de motivation ou tout simplement de choix dans leur parcours. Ils se voient proposer des orientations par défaut peu valorisées et peu attractives.

Les solutions apportées : proposer des formations et des contrats d'apprentissage attractifs et communiquer auprès des jeunes, des acteurs et des employeurs sur l'apprentissage. Mettre en place un réseau d'information sur l'apprentissage. Communiquer sur l'offre de mobilité en général.

La coordination et la communication entre acteurs :

La multiplicité des acteurs associés aux évolutions législatives permanentes, au turn-over des acteurs et à la dématérialisation de nombreux interlocuteurs pose la question de la pérennisation des politiques mises en place et de leur publicité auprès des autres acteurs présents. Les réseaux d'acteurs et de partenaires reposent souvent sur des individus plutôt que sur des partenariats et des réseaux institutionnels. Parfois fragiles, pas assez pérennes dans la durée et pas suffisamment identifiés.

Les solutions apportées : mettre en place des rencontres régulières d'informations et d'échanges entre acteurs.

Quelques éléments d'analyse et pistes de réflexions :

Les jeunes ont des rêves et de l'ambition. Ils doivent être considérés dans leur entièreté, dans leur trajectoire, leur parcours de vie, dans leurs expériences et leurs compétences : en tant que personne intéressante dans l'ici et maintenant et non pas seulement pour ce qu'elle pourrait devenir ou ce qu'on souhaiterait qu'elle devienne dans l'avenir.

On voit ici la nécessité de partager et de réfléchir collectivement les représentations des différents partenaires sur la jeunesse du territoire et aller plus loin dans l'analyse afin de ne pas rester sur des constats généralistes voire des représentations non fondées ou erronées.

Les jeunes Lillerois ont besoin de liens, de relations, de proximité et de présence.

Dans le cadre de la démarche de diagnostic, la parole a été recueillie autour de différents supports : porteur de paroles sur leur envies, attentes, besoins, en atelier de rue au city-stade de la ville, au sein de la Maison Pour Tous à travers des échanges informels mais également des maraudes dans l'espace public ainsi que des rencontres individuelles avec les partenaires du territoire.

C. La présentation du projet jeunesse « collectif jeunes »

Le projet jeunesse du centre social la Maison Pour Tous s'adresse à un **public mixte fille / garçon**.

Ils s'adressent aux jeunes de **12-18 ans élargi à 25 ans**, cela dans un accueil inconditionnel, une adhésion libre et gratuite.

Nous estimons à **100 le nombre prévisionnel de jeunes touchés** (70 jeunes de 12/17 ans et 30 jeunes de 18/25 ans)

Nous avons défini des thématiques du projet jeunesse autour de **4 grandes orientations** à retenir et à développer pour le projet social 2023-2026 :

- **Accueil et présence éducative dans les murs et hors les murs**
- **Sensibilisations, préventions et informations**
- **La citoyenneté et pouvoir d'agir**
- **Le numérique**

OBJECTIFS Projet JEUNESSE 2023-2026

Accompagner le référent jeunesse au développement des ses pratiques

Consolidation et pérennisation du poste

Les "expériences" et les savoirs acquis dans la pratique

Les formations annuelles internes et externes

Accueillir, écouter et concourir au lien social à travers les outils numériques

Organiser et accompagner des temps d'animation, l'accès à des espaces équipés dans et hors les murs

Informier, accompagner et soutenir les jeunes dans leurs démarches administratives, dans leurs initiatives, leurs envies

Favoriser les débats autour du numérique et les possibles utilisations notamment les réseaux sociaux

Proposer une présence éducative sur les réseaux sociaux via le dispositif "Promeneurs du Net"

Travailler le partenariat local autour de la jeunesse

Participer et coopérer à une politique jeunesse sur le territoire

Travailler collectivement aux représentations institutionnelles "de la jeunesse"

Créer et animer des accueils adaptés à la jeunesse

Créer des liens et une proximité avec les jeunes 12-25 ans dans les murs et hors les murs

Identifier (jeunes et institutions) le Centre Social comme un lieu d'accueil de la jeunesse

Sensibiliser, informer et prévenir les jeunes

Mettre en place des espaces d'échanges et de partages autour des préoccupations des jeunes

Orienter, informer et accompagner les jeunes (CLAS, stages, formations, santé, mobilité etc.)

Mobiliser et solliciter un réseau partenarial autour de la jeunesse afin de mieux accompagner les jeunes dans leurs "parcours"

Accompagner les jeunes dans des projets individuels et collectifs et ouvrir les champs des possibles

Permettre l'expression de la citoyenneté et favoriser les capacités à agir, le pouvoir d'agir (espaces démocratiques, de réflexions, de débats, etc.)

Donner une place à la jeunesse dans la vie de la cité (organisation collective, projets sur le quartier, service civique au centre social, etc.)

Accompagner les jeunes à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles pratiques (culturelles, sportives, artistiques, créatives, etc.)

Le plan d'actions envisagé ainsi que les modalités et outils d'évaluation sont à retrouver dans la fiche action N°6 intitulée « projet jeunesse »

Les « modalités » de mise en œuvre du projet jeunesse :

Amplitude :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 à la maison pour tous place des FFI à Lillers
- Les mercredis en atelier de rue de 14h30 à 17h00 au city-stade de Lillers
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 19h00 à l'espace de vie sociale l'Oasis 2 Vies
- Les samedis de 9h00 à 12h00 à l'Oasis 2 Vies
- Les week-ends en fonction des événements et de « l'actualité »

Régularité :

- Présence et animation du lundi au samedi toute l'année (périodes scolaires et de vacances)

Durée :

- Maison pour tous : 10h30 jour pour un total de 52h30 d'accueil minimum dans la semaine
- Oasis 2 Vies : 11h par semaine
- Atelier de rue du mercredi : 3h par semaine

Période :

- De septembre à juin : accueil du lundi au samedi dans les murs et hors les murs
- De Juillet à Août : action « Solillers en été » dans le parc public Le Brûle

Les partenaires autour de la jeunesse :

Le service enfance jeunesse de la ville de Lillers (Coordination CTG)

Le CCAS de Lillers, le programme de réussite éducative (PRE)

La CAF

L'agglomération CABBALR : le PIJ, le CAJ

La mission locale

La médiathèque de Lillers

Le département

L'école de production de Lillers

Le SMANA habitat insertion

La MECS le Regain de Lillers, Maison d'Enfants à Caractère Social

Collèges et lycées du territoire

Le planning familial 62

Le CIO, Centre d'Information et d'Orientation

Le CMP (EPSM), Centre Médico Psychologique

Les centres sociaux de l'assemblée territoriale Artois / Audomarois

L'UFOLEP

Les moyens humains :

1ETP DEJEPS (diplôme annexé)

Les moyens matériels :

Les locaux du centre social La Maison Pour Tous	Les locaux de l'espace de vie sociale L'Oasis 2 Vies
	

Dans cette volonté de ne pas cloisonner, tous les espaces du centre social sont « ouverts » aux jeunes. Néanmoins, nous mettons en œuvre des temps d'accueil, notamment à l'Oasis 2 vies ou l'ensemble du lieu « appartient » aux jeunes.

Pourquoi à l'Oasis 2 Vies ?

- Une expérimentation en cours dont nous ferons le bilan
- Du lien avec le numérique autour du FAB LAB
- Un espace adapté : baby-foot, borne d'arcade, jeux de fléchettes, ordinateurs
- Un accueil par l'équipe de l'Oasis jusqu'à 16h, donc un lieu « disponible » en fin de journée pour les jeunes
- Une complémentarité des 2 projets sociaux

Des véhicules

- 2 véhicules 9 places
- 1 master utilitaire
- 1 véhicule de déplacements / voiture de ville
- 1 camping-car réaménagé et connecté

Du matériel pédagogique, de la convivialité.

Les budgets prévisionnels annuels 2023-2026 du projet jeunesse

Les charges

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL
60	ACHATS	3000,00 €
606310	Petits équipements et matériel	500,00 €
606320	Fournitures d'activités	1 200,00 €
606400	Fournitures administratives	200,00 €

606810	Alimentations boissons	1 100,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	2 000,00 €
613500	Locations mobilières	1 500,00 €
618100	Documentation	500,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 200,00 €
622600	Honoraires	2 000,00 €
623000	Publicité Communication	500,00 €
625110	Déplacements personnels	500,00 €
628200	Droits d'entrées	500,00 €
628210	Transports d'activités	500,00 €
628220	Prestations d'activité	700,00 €
628600	Formation des salariés	1 500,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	37 000,00 €
641100	Salaires bruts	25 000,00 €
645100	Charges sociales / URSSAF	9 000,00 €
64871	Primes, H sup, mutuelle	3 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 500,00 €
650000	Autres charges Fonct-, logistique	4 500,00 €
TOTAL		52 700,00 €

Les produits

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL
74	SUBVENTIONS	52 700,00 €
741310	État FONJEP	7 164,00 €
744100	Commune subvention PART VILLE	24 931,00 €
746300	PS JEUNESSE	20 605,00 €
TOTAL		52 700,00 €

Résultat	- €
-----------------	------------

VI. Le projet CLAS en pédagogie Freinet

A. Le centre social de Lillers et le projet CLAS en pédagogie Freinet

En partant des objectifs du référentiel CNAF

Le Référentiel national CLAS CNAF – Mars 2019	Pour le projet CLAS en pédagogie Freinet du centre social La Maison Pour Tous de Lillers
<p>Les porteurs sont des partenaires de l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents.</p>	<p>La MPT développe un partenariat étroit avec les écoles du territoire dans le cadre du projet CLAS. Le coordonnateur CLAS va à la rencontre des équipes éducatives : directions et enseignants. Ces rencontres sont organisées à la rentrée scolaire, pendant l'année et en fin d'année scolaire. Les formes des rencontres sont diverses : face à face, rendez-vous, comités techniques, regroupements, conseils d'écoles, visites... Le coordonnateur implique les intervenants (éducateurs du CLAS) lors de ces rencontres. Les objectifs de ces rencontres visent à l'échange, l'information, la communication, l'inscription, le suivi, les situations particulières, l'organisation...</p> <p>La direction du centre social est, quant à elle, en lien direct avec l'inspection de circonscription et les conseillers pédagogiques. L'inspection participe aux comités de pilotage et les échanges peuvent se faire en direct selon les situations.</p> <p>Le centre social reste en lien avec les autres structures ou dispositifs comme les accueils collectifs de mineurs, les services de cantine et de garderie et le PRE. Ces liens se formalisent par des rencontres techniques, des échanges directs et la participation aux actions portées par les uns et les autres.</p> <p>La place des parents : le centre social porte une attention particulière à la famille (projet ACF). Les parents sont acteurs et nous avons mis en place un travail associé avec les parents dans le cadre des actions CLAS tout au long de l'action : participation, bénévolat, échanges, assemblées coopératives...</p> <p>Nous sommes un collectif d'éducateurs qui collabore et qui coopère. (Célestin Freinet).</p>

<p>L'accompagnement à la scolarité désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants et les jeunes ont besoin pour réussir à l'École.</p>	<p>Les actions développées dans le cadre du CLAS apportent aux jeunes et aux enfants des sécurités, des outils, du soin... C'est à travers la reconnaissance, le travail, l'attachement, les droits que nous travaillons tous les jours à ce que les jeunes et les enfants puissent trouver un soutien et un accès aux ressources. Les outils de coopération, de réflexion, de travail et d'expression facilitent la vie quotidienne, tendent à améliorer les conditions de vie et favorisent la transformation des environnements. (Honneth, Ricoeur, Freinet, Korczak)</p>
<p>Ces actions sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.</p>	<p>Nos actions sont développées à partir de la méthode naturelle : méthode d'apprentissage dite d'expérimentation et de tâtonnement expérimental. Cette méthode, à travers divers outils, permet d'appréhender le travail scolaire (et les apprentissages) de manière plus douce (moins contraignante pour l'enfant). La pratique artistique, l'expression et l'ancrage territorial permettent de travailler aux bagages culturels des enfants et des jeunes et visent à réduire les écarts. (Élise et Célestin Freinet)</p>
<p>Les projets contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève, à son bien-être à l'école et au sein de sa famille et à de meilleures chances de succès à l'École.</p> <p>Le projet doit renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire.</p>	<p>C'est le collectif qui apporte soin et réconfort. Le collectif permet de déjouer les pièges, d'accueillir les défaillances, de porter et de révéler les qualifications, les forces des enfants (qui ont un statut de sujet). Nous prenons soin au quotidien, nous apportons un climat et un environnement facilitant, une base sécurisée. Le CLAS est envisagé comme un port d'attache qui permet, également, à l'enfant de s'épanouir dans l'action, avec nous, à l'école, dans sa famille, dans son quartier, avec les autres... C'est une approche qui favorise la relation authentique, une relation de confiance, une relation qui respecte l'enfant dans ses droits d'être un sujet, un enfant, un être pensant, un être qui agit, qui apprend, qui donne... La confiance et l'estime sont des notions que l'enfant peut gagner et renforcer au sein de notre action. Cela entraîne une joie qui permet un agir permanent, une envie, des désirs qui poussent à l'amélioration et la transformation des sujets et des environnements. Nous favorisons l'émancipation par la coopération et parce que nous nous lions, parce que ce</p>

	<p>sont les liens d'interdépendances qui permettent l'émancipation et le vivre ensemble en collectivité. (Winnicott, Bowlby, Ott)</p>
<p>Le projet doit s'adresser aux parents pour renforcer les relations entre les familles et l'école.</p> <p>Le projet doit faciliter la compréhension du système scolaire par les parents.</p> <p>Le projet doit contribuer à donner aux parents des outils nécessaires pour suivre la scolarité de leur enfant.</p>	<p>Comment s'adresser aux parents ? Simplement en leur donnant une place, en leur donnant des rôles, des missions. Chez nous les parents n'ont pas pour obligation de participer pourtant ils peuvent. Nous n'imposons pas, nous autorisons. C'est pourquoi, les parents sont des acteurs de l'action. Ils travaillent avec les éducateurs avec le coordonnateur, avec les enfants, avec les autres parents. Ils travaillent parce qu'ils préparent, ils conduisent, ils accompagnent, ils jouent, ils fabriquent...</p> <p>De fait, la transmission et les échanges sur les outils et les pratiques se font naturellement. Dans la pratique, les parents restent pour le petit déjeuner, pour le goûter, pour l'assemblée des présents, pour les jeux, pour les activités... Ils restent ou passent ou reviennent. Les parents font partie du collectif porteur. Ce collectif se réunit au centre social afin d'engager des actions, de revoir les organisations...</p> <p>Nous travaillons avec les parents élus aux conseils d'école.</p> <p>Nous nous inscrivons dans une réflexion autour du dispositif École Familles Quartier (Fédération CSX et ATD Quart Monde)</p>
<p>Le projet développe un axe d'intervention auprès des enfants et des jeunes.</p>	<p>Les enfants et les jeunes représentent les publics pour lesquels nous avons et développons une attention particulière. Le projet CLAS est le projet « spécifique » des enfants. Nous travaillons autour des approches Freinet et Korczak : assemblée des présents, parlement des enfants...</p>
<p>Le projet développe un axe d'intervention auprès et avec les parents.</p>	<p>Les parents ne sont pas déconnectés du projet CLAS. Ils sont impliqués, imbriqués dans le projet, dans les actions, dans la réflexion...</p>
<p>Le projet développe un axe de concertation et de coordination avec l'école.</p>	<p>Le projet est en lien avec la circonscription de l'EN : inspecteur et conseillers pédagogiques. Comités de pilotages, échanges en direct, organisation stratégique, facilitations, complémentarité...</p> <p>Les acteurs de terrain sont en lien : directions des écoles, enseignants, équipe du centre social, familles. Comités techniques, visites, téléphone, mails, conseils d'école...</p>

Le projet développe un axe de concertation et de coordination avec les acteurs de territoires.	Le projet profite d'un partenariat entre les services de la ville (service affaires scolaires, service enfance jeunesse), le PRE et le centre social.
--	---

Points d'analyse référentiel / pédagogie Freinet :

- Le référentiel CLAS vise à un travail de coopération entre les acteurs du territoire et parle de coéducation. La coopération éducative et la coéducation sont deux notions que nous portons à travers la pédagogie Freinet. En effet, il est inscrit, au cœur, de l'action éducative de Freinet, que la communauté éducative coopère, travaille ensemble, échange, développe à partir du terrain et de l'action. En pédagogie Freinet, les parents interviennent comme sujets et comme éducateurs dans cette communauté. Les enfants sont membres naturels de la communauté éducative. On ne fait pas pour eux, on ne fait pas avec eux : on travaille TOUS ensemble.
- Le référentiel CLAS demande à travailler l'épanouissement. En pédagogie Freinet, nous parlons de soin, d'état de santé global, de construction et de reconstruction. Nous parlons de confiance, de relation, d'amour, d'estime, de droits, de respect.
- Le référentiel CLAS place l'éducation nationale comme acteur premier. L'école est au centre. Le CLAS est-il un complément éducatif ? Nous pensons que l'école comme le CLAS doivent viser le bien-être des enfants, la coopération, l'émancipation... L'école comme le CLAS doivent amener les enfants à penser le monde, à réfléchir aux contextes, à vivre avec autrui, à révéler les forces et les qualifications des enfants, à favoriser les liens de solidarité et de fraternité. Ni l'école ni le CLAS sont au service de l'un ou de l'autre : tous deux sont au service de l'enfant dans une approche de proximité, dans une présence, dans des relations pacifiées.
- A travers cette première présentation, nous nous apercevons qu'une approche et qu'une intervention en pédagogie Freinet peut répondre aux principes, aux objectifs et aux critères souhaités par la CNAF (référentiel national de mars 2019 applicable depuis 2021 - 2022).

Le lien avec les axes du projet social 2023 – 2026

Solidarités.	C'est tisser des liens. C'est être inter dépendant. C'est une vie avec autrui. C'est lutter contre les formes d'oppressions et de domination. C'est voir l'enfant comme un sujet. C'est porter une attention aux enfants qui en ont le plus besoin. C'est être du côté des enfants. C'est porter la voix des enfants.
Relations & présence.	C'est être présent et proche. C'est rejeter la distance pour préférer la relation, la régularité, la stabilité, la confiance. C'est favoriser les échanges et les coopérations. C'est mettre l'affectivité au cœur des pratiques éducatives.
Transmission & éducation.	C'est transmettre, éduquer, transformer et socialiser. C'est permettre l'émancipation. C'est permettre aux enfants de prendre une place, de réfléchir le monde et d'agir sur l'environnement et leur vie quotidienne. C'est accepter l'autre dans ses singularités et ses différences.
Coopérations & climat.	C'est construire un environnement facilitant une base sécurisée. C'est apporter du soin et du réconfort. C'est donner des sécurités. C'est être du côté de la coopération et de la communauté et non de la compétition, de l'évaluation, de l'individualisme.
Reconnaisances & considérations.	C'est participer à la reconstruction par la confiance, l'attachement, l'amour, le soin, le droit, le travail et l'expression.
Créations & expressions.	Créer et fabriquer, ce sont deux activités humaines qui permettent l'apprentissage et la construction de notre humanité.

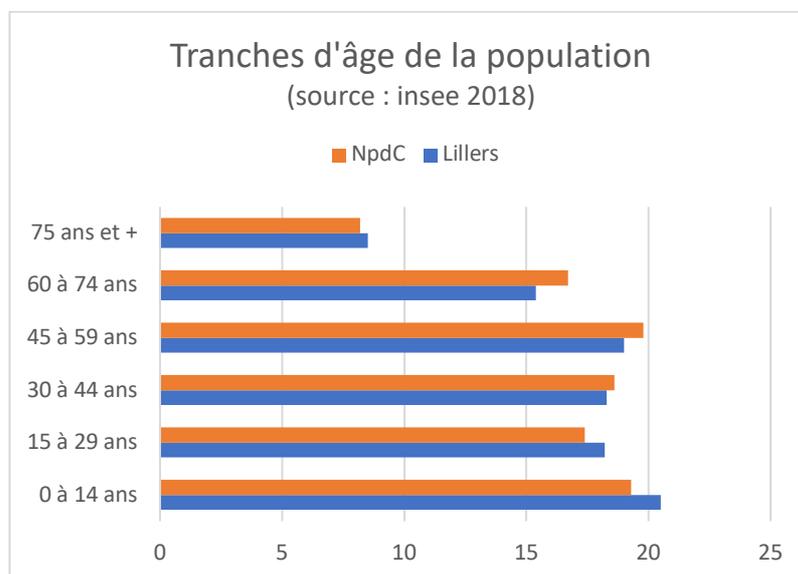
B. Les éléments de diagnostic et l'état des lieux du territoire

Dans cette partie, nous renvoyons au chapitre II du projet social de territoire du centre social. Nous souhaitons proposer quelques « focus » en lien avec le projet CLAS sans pour autant cloisonner ou « sortir » le projet CLAS du projet global.

Population et évolution de la structure de la population.

Le recensement de 2019 montre une baisse en dessous des 10 000 habitants : 9810 habitants (53,3% de femmes / 46,7% d'hommes). Néanmoins, une population qui reste jeune : la tranche

d'âge la plus représentée sont les 0-14 ans qui représentent 20,3% de la population (donnée stable).



Logement.

86,8% de la population recensée en 2019 habitent le même logement qu'en 2013. 6,4% ont déménagé sur la même commune et 6,9% viennent d'une autre commune. Sur 4897 logements, 607 sont vacants soit 12,5%. 51% des ménages ont une ancienneté d'emménagement depuis 10 ans et plus. 14,3% de la population ont emménagé depuis moins de deux ans. 45,2% de la population sont locataires et 1,3% logés à titre gratuit.

Catégories socioprofessionnelles et chômage.

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée sont les retraités à 24,9% suivie des autres personnes sans activités professionnelles à 22,6%. Parmi les 15 à 64 ans, 66,4% de la population sont actifs dont 12,1% au chômage. Le nombre de chômeurs parmi les 15-64 ans est quasiment stable entre 2013 et 2019 : 18,9% et touchant de façon plus importante les 15 à 24 ans. Le taux de pauvreté est de 23% et touche principalement les ménages de moins de 30 ans (42%)

Population, familles et ménages.

On note, comme lors du précédent renouvellement, une augmentation des ménages d'une personne (29,3% en 2013 contre 35,7% en 2019). Il y a une baisse des couples avec et sans enfants. Les couples sans enfants représentent 23,7% des ménages en 2019 contre 26,7% en 2013. Les couples avec enfants représentent 25,3% des ménages contre 30,4% en 2013. Il y a

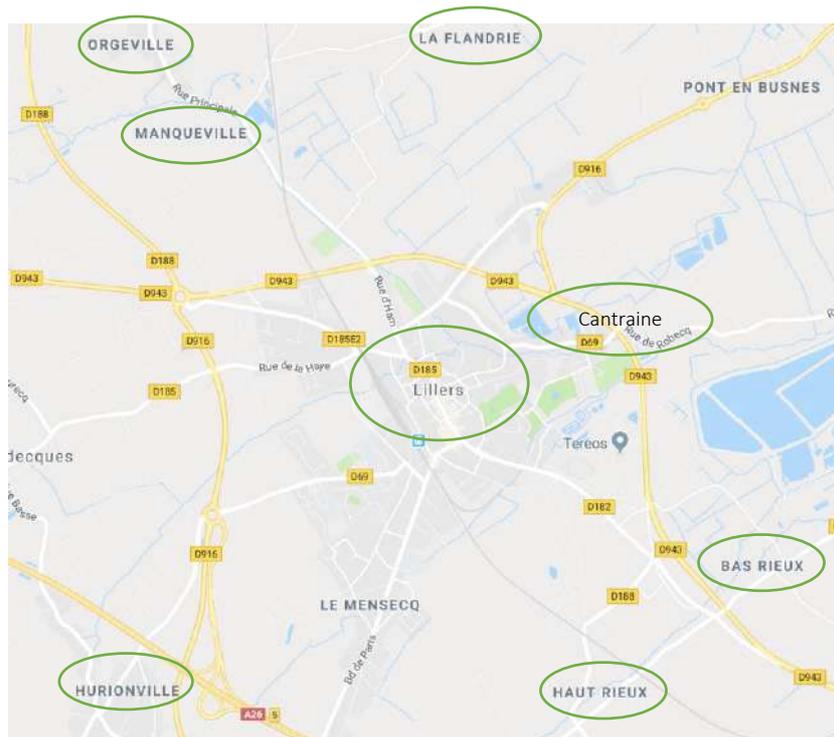
une légère baisse de la taille des ménages entre 2013 et 2019. Le nombre moyen d'occupants par ménage est d'un peu plus de 2 personnes. Il y a une baisse des couples avec enfants (40,4% en 2019 et 43,6% en 2013) et une augmentation des familles monoparentales (21,8% en 2019 et 18% en 2013) Les familles ont majoritairement 1 ou 2 enfants. Seul 7% des familles ont 3 enfants et 4,2%, 4 enfants et plus.

Diplôme et formation.

92,5% des 15 à 17 ans sont scolarisés contre 33,6% des 18 à 24 ans. 26,4% des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires 30% de la population ont un CAP, BEP ou équivalent et 17,4% le baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent 18,3% de la population des 15 ans et plus a un diplôme de l'enseignement supérieur de bac+2 à bac+5

Les services de l'enseignement.

Lillers est une ville qui abrite de nombreuses structures dans ce domaine. On peut compter 9 écoles publiques et une école privée. Ces écoles sont situées dans les lieux de vie des familles. Ainsi des groupes scolaires sont présents en centre-ville et dans les hameaux. Nous n'oublions pas deux collèges (dont un dans le QPV), un lycée professionnel et un lycée général. Nous travaillons avec toutes les écoles. Néanmoins, notre action porte une attention particulière aux écoles du centre-ville. En effet, le projet social de territoire est centré sur le centre-ville de Lillers. Dans le cadre du CLAS, nous proposons une mobilité pour les enfants des écoles des hameaux.



Les autres services.

Le service municipal des affaires scolaires. Ce service fait le lien entre la municipalité et les écoles maternelles et primaires.

Le service enfance jeunesse. Ce service propose des services aux familles et aux enfants autour des centres de loisirs (mercredis et vacances scolaires), des séjours, des garderies périscolaires (avant et après l'école) et des cantines (pause méridienne).

Le PRE. Ce service du CCAS en lien avec le contrat de ville (CGET / QPV) propose un suivi des enfants dits en difficulté à partir d'un dispositif de parcours. Il propose des accompagnements individuels des familles, des enfants, et quelques actions collectives (ateliers, café des parents).

La mission locale. Nous travaillons avec la mission locale lors d'accompagnement singuliers des jeunes. Ce travail est en lien avec le CLAS : entre un collectif ouvert et des situations personnalisées (personnifiées).

Le CMP enfant. Ce service permet d'avoir des relais, des réponses, des solutions quant aux situations vécues avec les enfants et les familles.

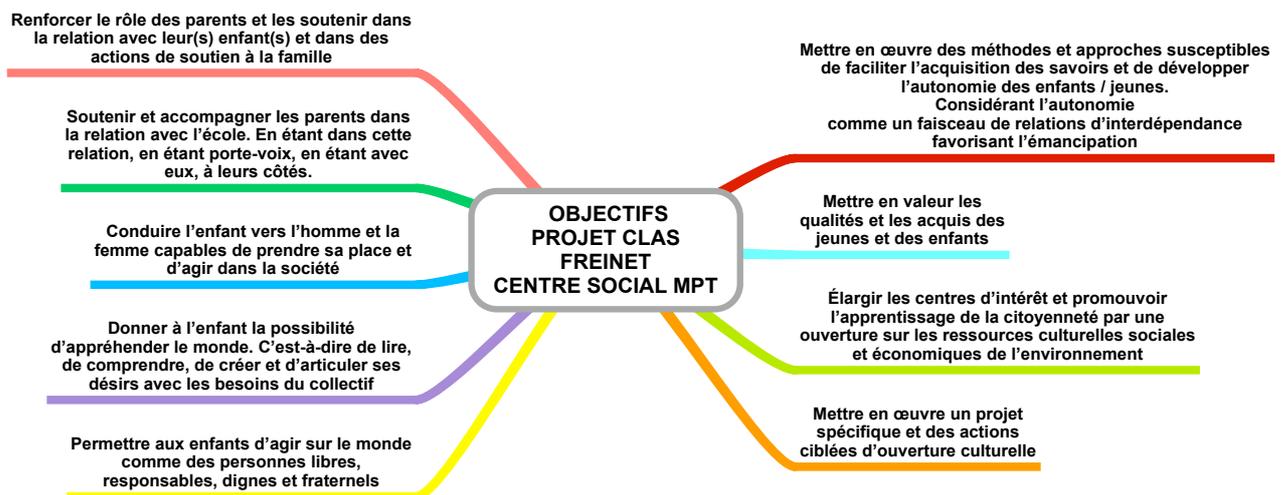
L'ACF du projet social du centre social.

Il est évident que le lien et la transversalité entre le projet CLAS et le projet Famille du centre social sont travaillés, vécus et organisés. Le CLAS permet, toutefois, d'avoir une attention particulière à l'enfant et au jeune.

C. Présentation du projet CLAS en pédagogie Freinet

C'est une pédagogie qui articule des principes, des techniques et des valeurs. C'est une conception pédagogique qui développe une visée d'éducation populaire et qui propose « un acte éducatif dans la formation du citoyen à venir » (Sylvain Connac). Les Freinet : Élise et Célestin sont inséparables quand on souhaite présenter la pédagogie Freinet.

Les objectifs du projet CLAS



Une mise en contexte

Célestin et Élise FREINET sont des acteurs de l'école traditionnelle. Mais, ils sont critiques de l'institution et pensent qu'il existe d'autres voies. Ils s'intéressent aux coopératives qui inventent d'autres modèles sociétaux. Ils pensent que ce sont des modèles qui peuvent se développer aux côtés du modèle capitaliste et qui peuvent proposer une alternative au modèle communiste. Les FREINET pensent que le collectif produit des savoirs. Ils s'inspirent des expériences libertaires en Espagne et des maisons du peuple.

En remettant les FREINET dans le contexte historique, on peut dire qu'ils visent l'idéal de l'élitisme démocratique : il existe des forces et des potentiels dans chaque enfant. Ils vont développer sa pédagogie de manière coopérative et ils vont lutter contre l'isolement des acteurs.

Ils vont organiser des réseaux avec certains de ses collègues. De suite, ils vont produire et mettre à disposition des autres les fondements et les techniques de sa pédagogie. Ils pensent que les enseignants vont se former ensemble tout au long de la vie. Lorsqu'il rencontre Élise, Célestin va faire entrer, dans sa pédagogie, l'expression et les langages artistiques comme le dessin, la peinture, la sculpture, l'écriture, la poésie, la musique, le théâtre et la danse... Dans la pédagogie FREINET, Célestin apporte l'organisation et la coopération, Élise apportera l'expression. C'est une pédagogie de la réflexion et de l'action. C'est une pédagogie de la coopération, de l'organisation et de l'expression.

C'est une pédagogie où on s'exprime avec les autres. C'est une pédagogie qui permet le développement de la personne dans le collectif, dans un système politique où on développe une conscience politique.

Les FREINET mettent en avant le collectif et le milieu. C'est dans le milieu que chacun peut s'épanouir. On part du collectif pour aller vers la personne. La communauté porte et apporte. La communauté est riche et forte des personnes qui la composent. Le groupe est fier des diversités car on aura besoin de tout le monde. Les différences enrichissent le groupe.

L'enfant se risque à l'expression car il se sent en sécurité. C'est le milieu et le climat qui apportent cette sécurité.

Les FREINET inscrivent leur action dans une conception précise de la vie sociale. Ils sont convaincus que la pédagogie donne la possibilité de civiliser, d'adoucir les mœurs, d'organiser la vie bienheureuse d'hommes libres (c'est la pensée d'Aristote).

Mais les FREINET ne sont pas naïfs. Ils ne pensent pas que l'école ou leur pédagogie vont régénérer le monde et être la solution de tous les maux de la société.

En revanche, ils ont un espoir : des enfants capables d'activer leur liberté au service de la transformation sociale.

Mais quelle pédagogie ? La pédagogie ou les pédagogies Freinet ?

La pédagogie Freinet entend :

- Conduire l'enfant vers l'homme et la femme capables de prendre sa place et d'agir dans la société.

- Établir d'autres modes de relations par l'entraide, le partage et la coopération.
- Donner à l'enfant la possibilité d'appréhender le monde. C'est-à-dire de lire, de comprendre, de créer et d'articuler ses désirs avec les besoins du collectif.
- Permettre aux enfants d'agir sur le monde comme des personnes libres, responsables, dignes et fraternels.

Des techniques ou des outils :

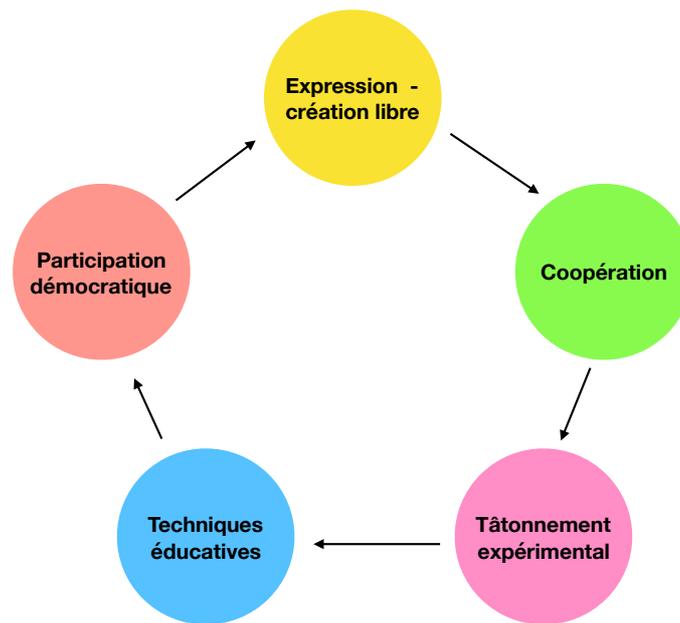
Rapidement, nous citons quelques outils proposés par la pédagogie Freinet : Album de vie, Cahier d'écrivain, Dictée à l'adulte, Dictée coopérative (ou collective), Recueil de texte, Texte libre, Calcul vivant, Recherche ou création mathématiques, Art enfantin, Lecture collective, Correspondance, Journal, Imprimerie, Conférence, Exposé, Quoi de neuf, Débat à visée philosophique, Enquête, Sortie, classe promenade, Conseil coopératif, Tutorat, Plan de travail individualisé, Métiers , Fichiers (auto)correctifs, Fichiers coopératifs

Ce qui est enseigné, ce qui est transmis par la pédagogie Freinet : Éducation physique et sportive, Géographie, Histoire, Grammaire, Conjugaison, Orthographe, Écriture, Lecture, Mathématiques, Les arts (dessins, peintures, musique, théâtre, danse, etc).

La place des règles de vie appelées cadre, règlement ou points de repères. C'est la place du conseil coopératif où chacun s'exprime et dispose d'une voix. Le conseil règle, régule, transforme. Le conseil décide des apprentissages et des activités...

La place de l'intime, de la santé et de l'hygiène. C'est un point essentiel de prêter attention. On peut imaginer des temps pour se laver, se laver les dents, les mains... C'est le temps de début de journée dans l'école des FREINET.

Pédagogies Freinet : Cinq Principes



**Expression -
création libre**

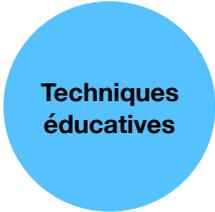
L'éducateur facilite. L'enfant devient auteur et créateur. Paroles, dessins, gestes, musiques, sculptures... Espace qui permet. Valorisation. Exemple : texte libre, journal correspondances...

Coopération

Augmenter ses capacités d'action et celles du collectif. Coopération entre les éducateurs et pédagogues. Coopération entre les enfants. Les enfants adoptent la postures des éducateurs. Production de savoirs. Chercher ensemble ce que l'on n'arrive pas encore à faire seul. Le travail devient une aventure. Socialisation, générosité et solidarité. C'est une communauté d'enfants.

**Tâtonnement
expérimental**

Faire en faisant, se tromper et réussir. Apprendre en interaction avec son milieu. Jeux. Essais, analyses, hypothèse, vérification... Méthode naturelle. La pratique et l'action avant la règle... Exemple du vélo : l'enfant n'apprend pas comment fonctionne un vélo, il tente, il essaye...



**Techniques
éducatives**

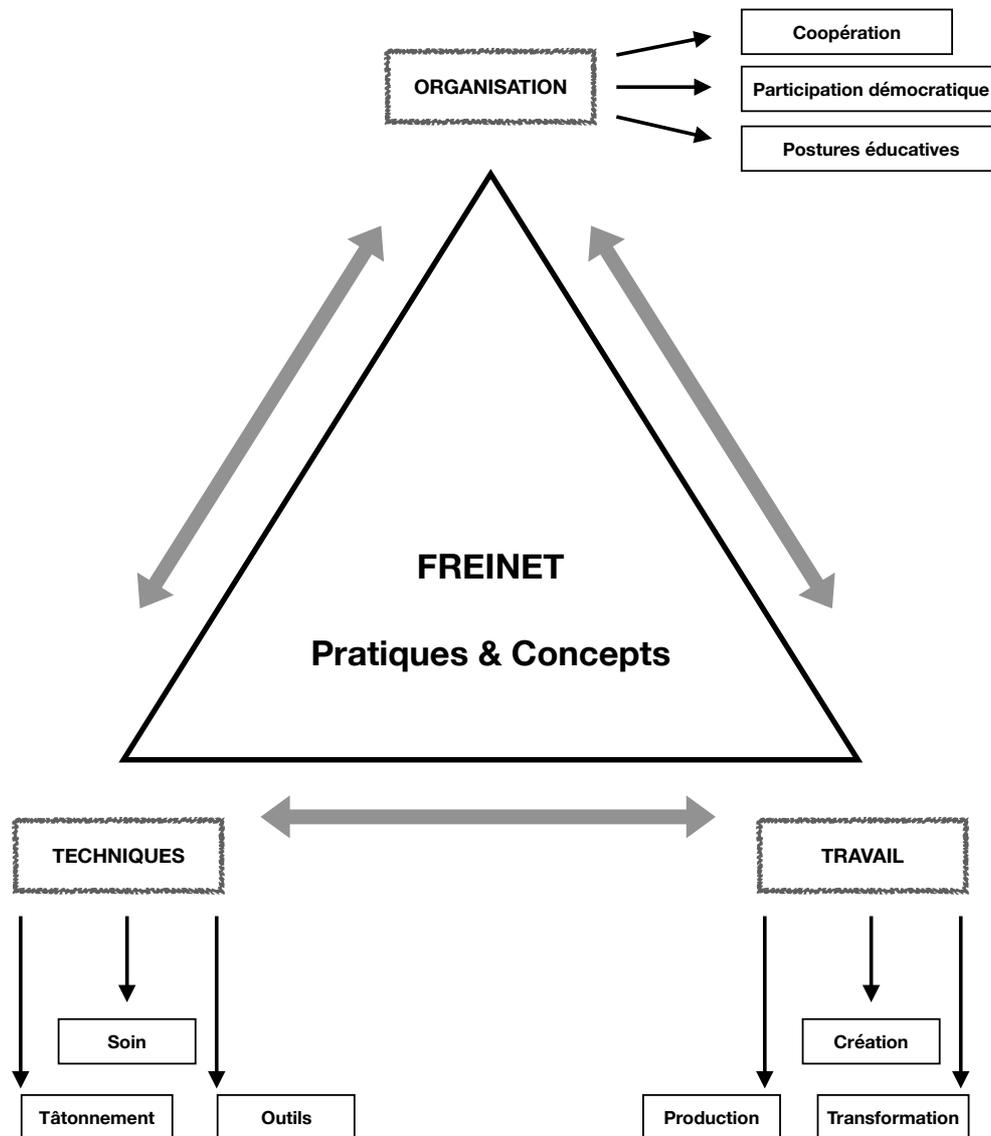
**Ensemble d'outils et de démarches couplés aux valeurs. Ces outils et démarches visent le retrait de l'éducateur. Laisser faire les enfants. C'est le matériel mis à disposition. Du sens à donner à l'utilisation des outils et des démarches.
Exemples : promenade découverte, imprimerie, la correspondance, la réunion...**



**Participation
démocratique**

Un espace de citoyenneté pour apprendre la citoyenneté. Petite république d'enfants. Les (tous) enfants sont associés aux décisions collectives. Auto-organisation. Réunions de coopérative : solennité de l'organisation, statuts, règles, confrontation par une parole raisonnée et raisonnable...

Pédagogie FREINET : Organisation, travail et techniques



La méthode naturelle de l'enfant

C'est une méthode où l'enfant s'engage et apprend. Cette pédagogie s'organise par :

- La continuation des processus, des activités, des projets, des actions. On poursuit le lendemain ou la semaine suivante. L'enfant ne réalise pas une tâche ponctuelle mais il s'inscrit dans son propre devenir. Il est essentiel que l'enfant ne subisse pas d'interruptions imposées par l'institution ou le programme.

- Le travail personnalisé et la libre circulation. C'est affirmer une organisation qui s'attache aux singularités, aux rythmes des enfants. Tous les enfants ne se livrent pas, en même temps, à la même activité, à la même occupation.
- La communication. Les enfants savent que leurs singularités sont entendues et comprises. Ils savent que leur travail s'inscrit dans un ensemble de relations avec les autres. Ils savent donc ils persévèrent.
- La création de la culture. Nous constituons un patrimoine à partir des productions des enfants et des jeunes. Nous médiatisons ces productions, nous les mettons en évidence.
- La production de savoirs. Les enfants se chargent des rapports de production aux savoirs et des conditions d'organisation vers les apprentissages.
- L'écoute. Les enfants et les éducateurs se mettent à l'écoute des uns et des autres pour trouver un équilibre pour l'exercice des processus et des techniques d'apprentissage.
- L'espace. L'enfant doit avoir assez d'espace. pour s'épanouir. L'espace n'est pas maîtrisé par l'éducateur. L'espace est le milieu où l'enfant va s'émanciper.
- La sécurité. L'éducateur aide à s'engager. Il a la fonction de sécuriser, de canaliser, d'orienter, de protéger...
- Dialogue généralisé. Le dialogue entre les enfants et les adultes est généralisé, développé à travers des conseils. On fait confiance à l'enfant à son bon sens, au désir d'efficacité. On met en place des conseil coopératifs, des assemblées, des conférences, des expressions...
- Autogestion pédagogique et méthodes naturelles. C'est une république éducative intégrale composée de citoyens libres et égaux en droit dans la communauté. C'est une communauté unique qui mélange les âges. C'est l'auto organisation et le travail communautaire.
- Méthodes naturelles. Chaque enfant est porteur d'un potentiel de vie qui tend à s'exprimer à se développer à s'accroître, à se transmettre aux autres. La vie est une puissance et un devenir, elle est dynamique. Les traces des expériences permettent à l'enfant de s'adapter aux nouveaux événements. Les éducateurs entretiennent les sentiments de forces ressenties par les enfants. L'enfant dispose d'un potentiel qui le pousse à aller de l'avant et à sortir de l'impuissance. Une expérience réussie crée un appel de puissance qui tend à se reproduire. L'échec est une phase de notre action. Le tâtonnement conduit l'enfant à découvrir à s'approprier, à apprendre les savoirs. Le

plaisir esthétique et la satisfaction de réalisation se développent par l'expression et le travail (la pratique d'un art, d'un métier).

Une lutte contre les emprises et les inégalités.

En pédagogie Freinet, nous considérons le système libéral, le système du profit, la société individualiste comme les sources de conflits entre les êtres humains donc entre les enfants, entre les enfants et les adultes. Nous avons une visée émancipatrice et pacifiée. Nous souhaitons éviter l'exploitation de l'homme par l'homme, nous souhaitons une société non compétitive. La pédagogie Freinet souhaite, aussi, que les enfants apprennent par eux-mêmes. Nous travaillons avec les enfants vivant des situations de grande pauvreté, de précarisation.

Plus de détails sur le CLAS Freinet de la MPT.

Coopération, Organisation, Expressions : Le projet s'inscrit selon les pédagogies émancipatrices, coopératives de Freinet fondées sur l'expression libre, la production, l'autogestion, la création, le droit à l'erreur soit la méthode naturelle.

L'émancipation : par l'expression libre, les instances des présents, les Quoi de 9 ?

L'autogestion : par les différents outils pédagogiques vecteur d'auto-organisation, rituel, repère

En mobilisant la pédagogie par des activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et ou scientifiques.

En développant des capacités de vie collective avec la possibilité de choisir, les collectifs se saisissent à chaque début de séance du tableau des rôles et métiers pour œuvrer en collectif. L'auto-organisation développe l'autogestion pédagogique vectrice de solidarités, coopérations, tutorat, de repères sécurisants, des temps de débats philosophiques pour tous, pour pouvoir s'exprimer, penser par soi-même, avoir une place, d'être inscrit, être entendu, d'être enfant et avoir droit au respect

Les séances sont ritualisées par le collectif éducatif afin d'apporter une sécurité, une régularité et de tendre vers la création d'une relation de confiance entre familles / enfants / bénévoles / enseignants.

En suivant un déroulé, une organisation, des ateliers :

- Goûter réconfort collectif : repères, tableau des rôles et métiers, partages, liens
- Temps d'accompagnement (aide aux devoirs, méthodologie, apprentissages) visant l'acquisition vivante des connaissances, valorisation des progrès, l'ouverture aux recherches, à la curiosité et l'épanouissement scolaire
- Jeux collectifs et ateliers pédagogiques et créatifs : écriture du journal, tenue d'un carnet de recherches et d'expérience, lettre de correspondance, expressions artistiques (art enfantin), productions, travail manuel, bricolage, expériences scientifiques, dictées coopératives et à l'adulte, textes libres, calculs vivants, lectures collectives, enquêtes, classe promenade, conférences et exposés, critiques de lectures...
- Lecture et écriture : méthode naturelle, coin lecture, espace écriture...
- Temps coopératifs : quoi de neuf, assemblée des présents, conseils coopératifs, communauté éducative...
- Climat : repas, goûters, convivialité...
- Médiatisation : expositions, spectacles, création de livres...

Approche culturelle.

Le projet s'inscrit clairement dans une approche d'expressions artistiques et de productions créatrices. L'Art enfantin : cet art permet à l'enfant d'exprimer sa personnalité de manière féconde et continue. C'est une approche qui se fonde sur la liberté. C'est un travail de mémoire personnelle et collective. Il est proposé à l'enfant de travailler les techniques par tâtonnement en revenant sur la création, en remplissant les espaces vides. Ces techniques sont inspirées des cultures diverses que l'on peut découvrir en voyageant, en s'inspirant de ce qui se fait dans le monde. C'est une source d'émancipation, d'autonomie et d'efficacité. C'est une méthode naturelle qui peut s'allier aux expériences scientifiques, au travail de recherches des pigments, de nouvelles techniques, de l'exploration, la liberté créatrice. Des temps forts seront organisés selon les envies et les choix des enfants en collectifs... culturels, sportifs, divertissements, bien-être, tout est réalisable et à du sens en écoutant leurs envies. Le dessin n'est pas le seul domaine artistique que nous proposons de travailler avec les enfants. Les enfants seront auteurs de poésies, de nouvelles... Ils seront musiciens, danseurs, circassiens, caméramen, monteur de slow motion... Mais toujours en lien avec la méthode naturelle qui éprouve le tâtonnement et l'expérience, qui permet à l'enfant d'explorer l'imagination et d'être accueilli comme créateur. Des temps forts autour d'expositions du travail des enfants seront organisés, réunissant qui le

souhaitent, dans un moment convivial et festif. Nous nous saisissons du patrimoine local à travers les promenades éducatives. Seront mis en place : atelier musique, chorale, danse, écriture, photo. Des sorties : découvertes du patrimoine local, sorties culturelles.

Les familles et les parents.

Des temps de formation proposés tout au long de l'année par la structure et les éducateurs : formation philo pour tous, formation à la pédagogie Freinet, formation ' Community Organizing, formation à la pédagogie sociale... Ces temps de formation sont ouverts aux éducateurs, aux bénévoles, aux parents.

Les parents sont réunis toutes les semaines et tous les jours autour de temps spécifiques et informels au centre social, dans les ateliers pédagogiques de rue et dans les accueils du CLAS. Ces temps permettent de construire avec les adultes présents le projet et ses déclinaisons : accueils, ateliers, accompagnements, activités et temps forts. Ces temps se travaillent autour de méthodes participatives comme le forum ouvert, le world café ou encore le porteur de parole. Ces temps de débats et d'échanges permettent une construction chemin faisant de l'action. Les parents participent au Brief d'après-midi pour élaborer les collations et proposer une activité en mobilisant les bénévoles et salariés de leurs envies. Cette proximité relationnelle permet d'être au plus proche de la réalité du quotidien des différents acteurs de l'action, enfants et parents, permet de réagir sur les difficultés, de répondre à des manques, d'être en veille, en présence, un soutien, un réconfort pour les familles. Tout ceci développe le pouvoir d'agir et donne force au potentiel du collectif parent à prendre part au bon déroulement de l'action, parfois cette proximité facilite les relations avec l'école, une médiation ou source d'informations et de ressources. Les parents sont impliqués dans le rituel d'accueil - préparation du goûter avec les enfants - liens avec les bénévoles à la fin de la séance - participent aux temps de débats et de débriefing - participent aux temps forts (sorties, etc.) L'accompagnement se fait également avec des collégiens et des lycéens, les familles s'impliquent, elles accompagnent et coaniment un dialogue et un partenariat avec les écoles et l'éducation nationale qui soutient le projet.

Un exemple de fonctionnement dans l'année du CLAS Freinet

30 semaines en temps scolaires :

- Des temps sur les mercredis
 - o Matinée : 1 temps de 3H (9H – 12H)
 - o Après-midi : 1 temps de 3H30 (13H30 – 17H)

- Des temps sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis
 - o Fin de journée : 1 temps de 2H
16H30 – 18H30
- 6 temps hebdomadaires
- Un temps d’atelier : entre 2H et 3H30
- Démarrage : avant les vacances d’automne (environ deux semaines avant)
- Fin : juillet

7 semaines en vacances scolaires :

- 2 semaines sur les vacances d’automne, 1 semaine sur les vacances de Noël, 2 semaines sur les vacances d’hiver, 2 semaines sur les vacances de printemps
- En matinée : 1 temps de 3H (9H – 12H)
- Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Les collectifs d’enfants

ÉCOLES	Situation géographique	Collectifs	Nombre d’enfants
PRÉVERT	QPV	3 / 5	40
DESNOS	Centre-Ville	2 / 3	25
RIEUX BREL	Hameau (REP)	1	12
HURIONVILLE	Hameau	1	12
MANQUEVILLE	Hameau	1	12
COLLÈGES	Centre-Ville	1 / 2	20
LYCÉES	Centre-Ville	1 / 2	15
MATERNELLES	Centre-Ville + hameaux	1 / 2	20
Hors territoire		1 / 2	10
Enfants déscolarisés ou école à la maison		1 / 2	10

Note :

- 1 enfant est accueilli en moyenne 3 fois par semaine
- L’accueil minimum d’un enfant : 3H
- L’accueil maximum d’un enfant : 9H en semaine
- 1 collectif = 8 enfants / 2 ou 3 éducateurs

L'équipe éducative :

- 1 coordinateur salarié
- 1 animateur numérique salarié
- 1 animatrice sociale salariée
- 15 bénévoles

L'implication des parents :

- Les parents sont accueillis sur chaque temps
- Les parents participent et accompagnent les enfants en plus des accueillants salariés et bénévoles
- Les parents participent aux temps de Briefings et assemblée des présents

L'ouverture culturelle :

- Créations autour de l'art enfantin
- Intervention musique, chant et danse
- Un temps danse pour les enfants
- Travail autour du patrimoine populaire

Une idée des réalisations pédagogiques durant l'année :

- La mise en place du conseil coopératif et du « quoi de neuf »
- Création d'un journal
- Expérimentations culinaires
- Mise en place d'une correspondance
- Mise en place d'une ludothèque
- Mise en place d'une bibliothèque
- Mise en place d'un fonds documentaire scientifique
- Promenades
- Lien avec le jardin solidaire
- Lien avec l'EVS (bricolage)
- Interventions numériques
- Rituel du petit déjeuner et du goûter
- Des temps forts et des sorties sur l'année
- Une formation à la pédagogie Freinet

Le CLAS Freinet du centre social en lien avec le référentiel de la CNAF

Référentiel CLAS	Le CLAS Freinet
<p>S'adresser à un public d'enfants et/ou de jeunes et leurs parents</p>	<p>Le CLAS nous permet de nous attacher aux enfants de la maternelle au lycée. Nous accueillons tous les âges (en mélangeant les âges).</p> <p>Nous avons une attention particulière aux enfants vivants dans des situations dites difficiles ou précaires.</p> <p>Nous travaillons directement avec les établissements scolaires. Les manques et les besoins sont repérés et échangés entre les enseignants et les éducateurs (et le coordinateur). De ces repérages, nous entrons en relation avec la famille, avec les jeunes, avec les enfants et nous leur proposons un accueil inconditionnel à travers le projet CLAS. Ce n'est pas l'inscription qui est au cœur de nos préoccupations mais la relation qui va fidéliser.</p> <p>Les enfants sont notre préoccupation dans le projet CLAS. Ils sont porteurs, sujets, auteurs, moteurs. Mais nous n'envisageons pas l'enfant en dehors de la famille en dehors du foyer et de la relation avec les parents. Nous sommes responsables de la relation que nous créons avec les parents.</p>
<p>Respect des choix individuels</p> <p>Égalité des droits de chacun</p> <p>Développement des personnalités, de l'acquisition de savoir être et de savoir-faire indispensables à la réussite globale des enfants et à l'implication des parents dans cette démarche</p> <p>Caractère laïc des actions</p> <p>Caractère gratuit de la prestation</p>	<p>Nous prenons l'enfant dans sa globalité. Nous nous attachons à ses particularités et ses singularités. Nous répondons à ses envies. Nous respectons les rythmes de chacun.</p> <p>Le travail autour du respect. Le droit pour l'enfant d'être un enfant et de pouvoir apprendre en expérimentant. Le premier droit est celui d'avoir des droits, d'avoir une place dans la société et dans la communauté.</p> <p>L'éducateur doit ressentir les potentialités de l'enfant, de chaque enfant. L'éducateur est celui qui va favoriser l'expression des forces et des qualifications. C'est aussi un travail avec les parents. Nous encourageons. Nous félicitons. Nous célébrons. Nous valorisons. Nous le faisons avec les parents.</p>

	<p>Nous respectons la culture, les croyances, les espoirs, les pensée, les opinions. Mais nous favorisons « le penser par soi-même ». Nous ne jugeons pas et permettons l'expression des contradictions, des différences. Mais au-delà, nous travaillons à l'acceptation des différences.</p> <p>Notre projet s'inscrit dans le principe d'accueil inconditionnel. Nous pratiquons le don. Nous pratiquons la gratuité quant à l'accès au projet CLAS. Nous estimons que la tarification crée une condition qui met à mal l'accueil de tous.</p>
<p>Prendre un appui sur un diagnostic des besoins</p>	<p>Nous partons d'un manque. Nous partons de constats parce que nous travaillons en présence et en proximité. Nous avons réalisé une démarche de diagnostic partagé comme une action de recherche.</p> <p>Nous connaissons les enfants et les familles. Les relations créées, les rencontres que nous favorisons, nous permettent d'être dans le territoire avec les enfants, les jeunes et les parents. Nous connaissons les manques, les besoins.</p> <p>Nous renvoyons à la partie évaluation et portrait de territoire du projet social.</p>
<p>S'inscrire dans une dynamique collective Prise en charge collective des enfants Un groupe identifié d'enfants constitué en collectif qui fréquente le Clas durant toute l'année scolaire.</p>	<p>Notre dynamique s'inscrit dans la construction au quotidien d'une communauté. Cette communauté se construit au quotidien. Les éducateurs sont les bâtisseurs de cette communauté. Les enfants construisent et développent cette communauté. A l'intérieur de cette communauté, il existe des collectifs : des groupes d'enfants sont constitués par affinité, par amitié, par envie, par le travail, par la situation géographique... C'est pourquoi, les collectifs émanent des groupes scolaires. Nous favorisons des groupes de 8 enfants. En effet, la proximité entraîne des relations en présence et en disponibilité.</p> <p>Les collectifs sont fidèles sur l'année. Nous acceptons les enfants dès qu'ils viennent. Ils viennent quand ils veulent. Mais c'est notre présence et notre proximité, notre stabilité et</p>

	notre confiance qui font que les enfants restent et sont fidèles.
S'inscrire dans une régularité de mise en œuvre durant l'année	La régularité est un principe en pédagogie Freinet. Les enfants sont accueillis plusieurs fois par semaine. Ils sont accueillis tous les jours de la semaine. Tous les soirs pendant 2 heures et tous les mercredis en matinée et en après-midi. Nous proposons une amplitude plus large que celle voulue par le référentiel. Nous proposons une journée complète comme une école du mercredi. Les collectifs viennent au matin et l'après-midi. Les enfants peuvent prendre le repas du midi. Nous favorisons la stabilité, la régularité, le travail au long court.
Les intervenants professionnels ou bénévoles	L'équipe est composée de bénévoles (parents ou adultes). L'équipe est formée à la pédagogie Freinet (sens et pratique). L'équipe, ce sont des éducateurs du territoire impliqués dans le projet social et dans le centre social. Cette équipe est renforcée selon les actions par les salariés du centre social et par les bénévoles selon des qualifications : numérique, bricolage, cuisine, pratiques artistiques...
Les coordinateurs	Le coordinateur dispose d'un temps de travail équivalent à 0,5 ETP pour ses fonctions et ses missions. Il a un diplôme BAC + 2 Il a suivi les formations en pédagogie sociale, en organisation collective, en pédagogie Freinet. Il suit, actuellement, une formation de travail social ES2

Le budget de fonctionnement.

Les charges

N° de compte	Intitulés	EVS
60	ACHATS	4 000,00 €
606130	Carburants	200,00 €
606310	Petits équipements et matériel	500,00 €
606311	Fournitures d'entretien (nettoyage)	50,00 €
606312	Pharmacie	50,00 €
606320	Fournitures d'activités	1 000,00 €

606400	Fournitures administratives	200,00 €
606810	Alimentations boissons	2 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	4 000,00 €
616100	Assurances	500,00 €
618100	Documentation	3 500,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 000,00 €
623000	Publicité Communication	150,00 €
626300	Téléphone	50,00 €
628200	Droits d'entrées	500,00 €
628210	Transports d'activités	1 000,00 €
628220	Prestations d'activité	500,00 €
628600	Formation des salariés	3 800,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	32 000,00 €
641100	Salaires bruts	25 000,00 €
645100	Charges sociales / URSSAF	7 000,00 €
86	CONTRIBUTIONS CHARGES	32 000,00 €
861	Mise à disposition de biens et matériel	10 000,00 €
864	Personnel bénévole	22 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		46 000,00 €
TOTAL		78 000,00 €

Les produits

N° de compte	Intitulés	EVS
74	SUBVENTIONS	46 000,00 €
744100	Commune subvention PART VILLE	15 000,00 €
746500	PS CLAS	25 500,00 €
74800	Autres financements publics / privés	5 500,00 €
87	CONTRIBUTIONS RESSOURCES	32 000,00 €
870	Bénévolat	22 000,00 €
875	Dons en nature	10 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		46 000,00 €
TOTAL		78 000,00 €

Plan d'actions et évaluation

Le plan d'action décliné est présenté dans le chapitre correspondant du projet social de territoire. CF fiche action n°7. Les données pour l'évaluation y sont présentées ainsi que les moyens, les partenaires et les perspectives.

Chapitre 4. Modèle socio-économique et projections

VII. Le modèle socio-économique

Le modèle socio-économique

Pour comprendre de quoi nous parlons.

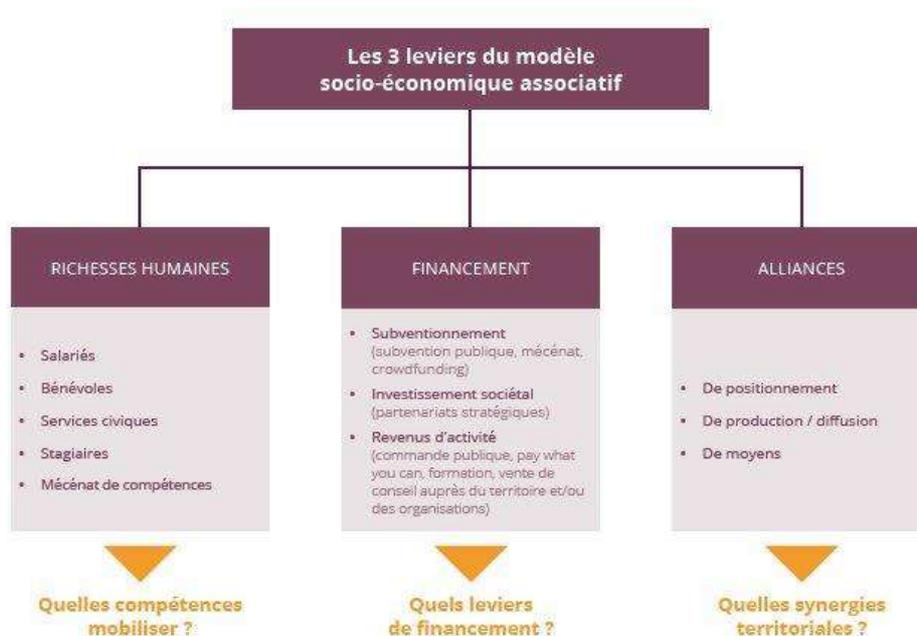
Pour aborder le modèle socio-économique, il nous semblait essentiel de le définir. C'est pourquoi nous nous entendons sur la définition « générale » suivante :

« Dans un contexte économique singulier et un environnement politique et réglementaire instable, comment les associations du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire font-elles pour assurer la viabilité de leur projet associatif ? Quels sont leurs besoins, leurs attentes, leurs réponses ? »

« Le modèle socio-économique désigne généralement les moyens mobilisés au service du projet associatif et s'articule autour de trois axes principaux : **les richesses humaines** (bénévoles, salariés, services civiques, etc.), **les leviers économiques** (financements, structuration des coûts), **les alliances et partenariats** (locaux, régionaux, nationaux ; public, privés, privés non lucratifs). »

Sources : Cnajep et Fonjep dans le cadre d'un programme d'étude national

<https://www.fonjep.org/modeles-socio-economiques/de-quoi-parle-t>



Nous lions notre approche du modèle socio-économique au travail de recherche du LISRA (Laboratoire d'innovation sociale par la recherche action) qui dans le cadre du programme proposé par le Fonjep et le Cnajep a proposé un travail de recherche action qui correspond à la vision que nous avons de l'éducation populaire et de la transformation sociale.

https://www.fonjep.org/sites/default/files/public/fonjep_ckeditor/pdf/MSE/ETAT-ART-LISRA.pdf

Voici des extraits de la démarche de recherche :

« Nous partons du principe qu'il vaut mieux penser le modèle économique en fonction de l'organisation sociale souhaitée, que l'inverse. C'est pourquoi nous choisissons de travailler d'emblée à l'expression des pratiques et des valeurs des acteurs, puis à l'élaboration de leurs problématiques, et de leurs hypothèses de transformations. Dans un même mouvement, l'échange établi avec les associations permet d'affiner les perceptions des enjeux socio-économiques de notre époque. Réintroduire ainsi cette démarche complexe, faisant allers-retours entre les singularités vécues et les tendances socio-économiques déterminantes, nous amène à dépasser les oppositions binaires entre économies privées et publiques, gouvernance verticale ou horizontale, et à sortir des logiques sectorielles. Tendre ainsi vers la transdisciplinarité, selon une démarche complexe articulant enjeux globaux, pratiques vécues et recherche, nous permet d'envisager avec les acteurs des formes d'organisations sociales conscientes, critiques et transformatrices des phénomènes socio-économiques. »

« Nous proposons donc d'interroger les modèles socio-économiques de manière transversale, par l'intermédiaire du **rapport au travail et à l'activité, de la gouvernance, et des espaces de réflexivité** au sein des structures associatives. Celles-ci étant en prise avec un **territoire et un écosystème**, envisagés comme terrain pluriel d'activité, d'expérimentation et de transformation. »

« **Territoires, écosystèmes, réseaux** »

« L'approche territoriale permet de répondre à la préoccupation de transversalité, en prenant le territoire comme ressource commune et comme construction sociale collective, impliquant des pratiques et des modes d'implication associative. Nous posons l'hypothèse que cette approche territoriale correspond à des formes de relocalisation de la pensée et de l'action, à une réappropriation du sens de la production associative dans une logique de développement endogène. Nous nous intéressons pour cette raison particulièrement aux territoires considérés

comme "délaissés" ou "sans emprise", afin de comprendre en quoi le fait associatif peut participer à l'émergence de nouvelles centralités que nous appelons "centralités populaires". »

« Rapport au travail, clinique de l'activité »

« Nous considérons la notion de travail au sens large, c'est-à-dire au sens du "faire" ou de "l'activité". De la même manière, la notion de métier n'est pour nous pas réductible à une profession propre ou à un secteur économique et pouvant faire l'objet d'un emploi, d'un statut, d'une fiche de poste... »

« Il s'agit de considérer le métier au-delà du champ "professionnel" en proposant de penser des "métiers - bénévoles" ou des "métiers - habitants", afin d'explorer les différentes instances sociales en conflit au cœur de l'activité (les prescriptions venant de l'extérieur, le genre "de la maison" c'est-à-dire les manières de faire de l'association, ainsi que les styles individuels, c'est-à-dire l'empreinte de chacun). »

« Gouvernance, modalités de prise de décisions, rapports au pouvoir »

« Les crises démocratiques et institutionnelles successives ont fait germer une forme d'injonction à la participation, qui au niveau des institutions républicaines semble encore dans l'impasse. La problématique de la participation s'est déclinée dans le milieu associatif sous la forme de questionnements autour de "comment associer les habitants, les bénévoles, le quartier, le voisinage, les jeunes, les partenaires... ?»

« Nous partons du principe que l'association est un espace social avec ses jeux de forces, de tendances et de positions sociales - de surcroît, perméable au contexte social et économique. Ainsi nous souhaitons savoir comment différentes composantes humaines interagissent pour prendre des décisions, penser un projet et une activité, porter des responsabilités sur un territoire donné. »

« Notre démarche consiste à accompagner la compréhension et la transformation au cœur des associations de leurs rapports au pouvoir (processus instituants) et à penser l'association elle-même comme un élément instituant (transformateur, subversif) de l'organisation sociale. »

« Espaces réflexifs, espaces de la pensée et de la construction du sens »

« L'ouverture d'un espace réflexif dans sa structure est donc inséparable d'une analyse institutionnelle de cette structure. La dimension instituante est inhérente à toute démarche réflexive. Nous sommes à la fois dans un processus de structuration individuelle (agents, acteur, auteur), mais aussi dans la négociation de dispositifs collectifs. »

« L'espace réflexif conduit ainsi à une dimension collective à travers des formes collaboratives entre les individus. Il en découle logiquement une nature transdisciplinaire, voire a-disciplinaire. Nous décrivons ici la capacité de développer une vision qui échappe au cloisonnement sectoriel pour rejoindre une pensée de la complexité ; une capacité d'agir pour une transformation sociopolitique, et non pour la simple reconnaissance de son champ d'appartenance professionnelle. »

Pour conclure à partir de la démarche du LISRA :

La démarche du LISRA « est au service des associations qui souhaitent redevenir motrices, et retrouver leur rôle initial d'éducation populaire, de transformation sociale et de production de savoir. »

Dans un système où l'économie est dominante et domine les champs du développement social nous insistons sur le fait que nous appartenons au champ de l'éducation populaire et souhaitons travailler à la transformation sociale et non pas « plonger tête baissée » dans une économie sociale « qui fait partie intégrante du système capitaliste et dont la plasticité permet de constituer une variable d'ajustement au système productif, notamment en temps de crise. Le risque pour l'économie sociale et solidaire est de ne pas jouer son rôle de troisième voie, mais de se retrouver davantage en interface entre l'État providence en perdition et le marché dont le rythme des innovations s'accélère et le champ d'influence s'étend. ».

Notre MSE aujourd'hui.

Le MSE est un moyen pour permettre la pérennité du projet et pour garantir les valeurs. Le MSE permet de ne pas perdre le Cap, de ne pas perdre le sens mais d'apporter les moyens, de réfléchir aux moyens pour garantir le sens.

Nous ne dissociions pas le projet du modèle socio-économique (MSE), nous les lions et les relient. C'est pourquoi, nous proposons une « première » lecture de notre modèle socio-

économique (à partir des données que nous avons pu dégager, à partir de notre ressenti, à partir de notre approche). Cette lecture se fait selon trois entrées :

- Le projet
- La définition du MSE
- La démarche du LISRA

Le projet a :

- Une identité
- Une ambition
- Une gouvernance
- Un modèle socio-économique (MSE)

Le modèle socio-économique (MSE) se caractérise par 3 leviers :

- Les richesses humaines
- Les financements
- L'ancrage territorial (les alliances)

Le modèle socio-économique (MSE) à partir de la démarche du LISRA, en s'attachant :

- Aux territoires, aux écosystèmes, aux réseaux.
- Au rapport au travail, à la clinique de l'activité.
- A la gouvernance, aux modalités de prise de décisions, aux rapports au pouvoir.
- Aux espaces réflexifs, aux espaces de la pensée et de la construction du sens

Par cette lecture, nous proposerons, au cours du projet, d'analyser les différentes marges de manœuvres du MSE et d'identifier les leviers à « actionner » pour permettre la pérennité du projet en consolidant les moyens et en garantissant le sens du projet. A ce jour, nous proposons un état des lieux de notre MSE tel que nous le voyons ou tel que nous l'imaginons.

Le MSE à partir du projet.

Identité	C'est ce qui va nous rassembler. Des sujets qui sont distincts vont se déterminer pour présenter une même propriété. L'identité du projet de la Maison Pour Tous est déterminée par le projet associatif de Solillers à travers ses valeurs, ses postures, ses
-----------------	--

	<p>manières d'être et d'agir. L'identité est déterminée, également, par le travail dans ses formes de création, de fabrication et de transformation : le travail de la tête, des mains et du cœur. L'identité de la Maison Pour Tous se remarque, avant tout, dans un travail de création, d'expression et de transformation. L'identité de la Maison Pour Tous se développe à travers un accueil pour tous et une attention particulière à toutes les personnes et tous les publics : enfants, familles, jeunes, adultes et seniors. Cette identité se réalise à travers la création et l'expression artistique, la transformation à travers des espaces de réflexivité et de pensée. Être du côté des plus « précaires », de celles et ceux qui subissent la pauvreté, de celles et ceux qui sont isolés, entravés... c'est le fondement de notre identité.</p>
<p>Ambition</p>	<p>C'est le désir, c'est la recherche : le désir de parvenir à quelque chose que l'on s'est fixé, de réussir. C'est le cap que l'on s'est donné ensemble pour transformer, pour améliorer, pour changer, pour sécuriser, pour répondre aux manques. Pour la Maison Pour Tous, son ambition, c'est son projet social de territoire à travers ses axes, ses objectifs :</p>
<p>Gouvernance</p>	<p>La gouvernance est l'ensemble des « règles », des choix et des décisions qui visent à garantir le fonctionnement de l'organisation et assurer la mise en œuvre du projet de l'association. Il peut exister plusieurs types de gouvernance : la gouvernance partenariale, la gouvernance actionnariale, la gouvernance verticale, la gouvernance horizontale... La gouvernance est déterminée par les statuts et le règlement intérieur. Ce qui caractérise la gouvernance de l'association Solillers, c'est son modèle partagé entre les acteurs comme les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les habitants, les partenaires... Ce modèle se met en place dans des instances formalisées et institutionnalisées mais, également, dans des espaces non formels. Ce modèle souhaite garantir une forme de démocratie ouverte aux discussions et aux débats, ouverte sur la capacité et la puissance</p>

	d'agir de toutes et tous. Ce modèle favorise, également, une gouvernance qui prête une attention particulière à chaque projet (Oasis 2 Vies et Maison Pour Tous) en mettant en place des instances différentes, en tenant compte des particularités mais aussi en travaillant aux liens et aux communs (en collectif).
--	--

Le MSE à partir de sa définition

Richesses humaines	Ce sont les ressources humaines, c'est-à-dire les acteurs en présences : celles et ceux qui travaillent à la construction, au fonctionnement et au développement du projet de la Maison Pour Tous. Ce sont les habitants, les bénévoles, les salariés, les volontaires (services civiques), les stagiaires. Il peut y avoir d'autres formes de ressources humaines comme le mécénat de compétence, l'engagement de partenaires ou encore les intervenants « professionnels » extérieurs. Pour la Maison Pour Tous, les richesses humaines sont caractérisées principalement par une équipe de bénévoles (nombreux au quotidien) qui commence à se développer et une équipe de salariés stable (jeune dans sa construction). Ponctuellement, nous pouvons compter sur une aide salariée et bénévole de l'EVS l'Oasis 2 Vies. Nous comptons sur des intervenants pour des actions précises (dans une recherche de qualification particulière) même si ce « recours » est de plus en plus organisé à la marge pour favoriser la stabilité et la relation de « permanents ».
Financements	Les financements peuvent être divers et variés. Ils se composent, principalement de subventions, de prestations, de sources privées ou publiques, d'appels à projets, de commandes publiques, de revenus d'activités, de participation des usagers, de dons, de partenariats stratégiques... On peut différencier les ressources marchandes (logique « clients ») et non marchandes (logique « partenaires »). Selon l'étude du CNAJEP, les ressources financières des associations d'éducation populaire se découpent selon la moyenne suivante : 20 % de financements publics dits

	<p>pérennes qui forment le socle (socle financier de reconnaissance), 24 % d'appels à projets (réponses aux commandes publiques) qui sont des financements ponctuels et non structurants, 5 % de financements privés (fondations ou mécénats) qui sont des financements ponctuels et non structurants, 42 % de participation des usagers (revenus d'activité compris) et 9 % de ressources diverses (dons, investissement sociétal). Les financements pour la Maison Pour Tous peuvent être considérés comme variés mais ils se caractérisent, principalement, par des ressources non marchandes et des financements publics. Le socle de reconnaissance et les appels à projets représente une part conséquente des financements. La part de revenus d'activité n'est pas élevée même si celle-ci tend à se développer dans le cadre d'un apport de résultat de l'organisme de formation (hors projet EVS). L'objectif avancé par la Maison Pour Tous est de renforcer le socle de reconnaissance qui permet de conserver le sens de l'action et de donner des marges de manœuvres.</p>
<p>Ancrage territorial</p>	<p>Ce sont, d'abord, les alliances qui sont mises en place dans une logique de partenariats et de réseaux. C'est la relation aux pouvoirs publics et la place de la collectivité territoriale dans le projet. Nous affirmons que le projet de la ville (et le budget communal) nous regarde et nous sommes concernés par celui-ci. La collectivité est, également, concernée par le projet social de territoire. Le partenariat doit être une force et non une contrainte. Le partenariat doit dégager des marges de manœuvres et non imposer des freins au fonctionnement et au développement du projet. Ces alliances doivent apporter et amener des moyens structurels pour que le projet s'inscrive dans la durée. Les moyens, ce sont, également, des espaces, les lieux, les murs, l'espace publics, le matériel, les véhicules... dont dispose le projet. L'ancrage territorial, c'est aussi la place qu'a et que prend le projet et la structure sur le territoire d'intervention qui est fixé. Le positionnement de la Maison Pour Tous dans la ville. C'est un positionnement stable, durable,</p>

	<p>accessible et de proximité. Ce positionnement, c'est la présence et la sécurité apportée : un repère sur le territoire. Les alliances sont plus nombreuses depuis 4 ans mais elles sont, toujours, en constructions. Il existe des alliés historiques qui sont une véritable force et amènent une reconnaissance du projet et de ses acteurs (bénévoles et salariés). La diffusion des expériences et des actions est, aujourd'hui, un atout qui participe à la construction du projet. Le lien est à faire avec l'organisme de formation « Entrelacés ». Ce que produit le projet est essentiel et est à valoriser sur un territoire plus large.</p>
--	--

Le MSE à partir de la démarche du LISRA

<p>Territoires, écosystèmes, réseaux.</p>	<p>Ce que nous en retenons, à ce jour, pour l'association Solillers, c'est avant tout notre action dans le quartier, dans la ville. C'est notre volonté de nous situer à côté et avec celles et ceux qui sont délaissés. C'est notre positionnement dans un territoire où les institutions et les pouvoirs publics ont peu d'emprise. Ce territoire, cet écosystème, nous souhaitons le rendre vivable et en faire émerger les beautés. Nous nous situons, surtout, dans un réseau local dans lequel nous voulons être reconnu dans et pour nos interventions sociales et éducatives. Nous sommes ancrés dans un territoire que l'on qualifiera de précaire et qui connaît depuis des années un phénomène de précarisation (en mouvement, en développement). Nous souhaitons retrouver une position de centralité afin de proposer un soutien, un accompagnement global pour les personnes habitant ce territoire, cette ville, ce quartier. En d'autres termes, nous souhaitons construire une communauté de territoire à partir de la diversité de ce territoire, en créant, aussi, des réseaux de dépendances et de connaissances qui favoriseront l'émancipation.</p>
--	---

<p>Rapport au travail, clinique de l'activité.</p>	<p>Nous abordons le travail comme une activité singulière, individuelle et collective. Le travail, c'est l'activité du bénévole, c'est l'activité du salarié. C'est une activité qui permet l'expression et la création (à travers les pratiques artistiques), la fabrication (à travers le travail manuel, la construction, la production, la réparation) et la transformation (à travers un travail réflexif). La notion de métier est liée à celle du travail et de l'activité. Nous parlons de tâches, de rôles, de responsabilité que l'on partage entre les bénévoles et les salariés. L'activité est liée au sujet. Elle permet, à travers la réalisation, une reconnaissance sociale. La qualification, la formation (tout au long de la vie), la transmission, le partage de savoirs participent à cette reconnaissance, à la place de chacun, au respect de toutes et tous et à la reconstruction affective.</p>
<p>Gouvernance, modalités de prise de décisions, rapports au pouvoir.</p>	<p>C'est contre l'injonction à la participation que nous avons souhaité développer d'autres formes de démocratie, d'engagement, d'agir, de faire, de réflexion, de décision... Nous nous inspirons de plusieurs mouvements ou approche comme l'éducation populaire (Puissance d'agir), comme le développement du pouvoir d'agir (Yann Le Bossé), comme la démocratie délibérative... Nous laissons la place aux habitants comme administrateurs élus, comme personne non élue au CA... Nous laissons la place aux jeunes et aux enfants... dans les instances. Continuellement, nous cherchons à partager le pouvoir, à mettre en place des temps qui favorisent les rapports de pouvoirs... Nous nous définissons comme un contre-pouvoir aux instances locales, un pouvoir</p>

	qui peut agir et transformer, un pouvoir qui porte la voix de celles et ceux qu'on n'oublie trop souvent.
Espaces réflexifs, espaces de la pensée et de la construction du sens	Nous favorisons la discussion, les débats, les échanges, le partage et l'expression de la pensée dans une volonté de compréhension du monde, de son milieu... C'est à travers différents espaces et différentes activités comme des séminaires, des formations, des discussions à visée philosophique, des débats philo, des porteurs de paroles... Nous pratiquons une boucle réflexive : on pense et réfléchissons l'action et l'action nous amène sur le chemin de la pensée et de la réflexion. Cela facilite la compréhension du projet, pourquoi, comment et sur quoi nous agissons.

Les questions, les remarques et les commentaires.

Dès à présent, il est légitime de se poser quelques questions, d'apporter des remarques sur ce qui nous semble important. Nous souhaitons, à partir, de ces commentaires, engager une analyse et une réflexion sur l'ambition, l'identité de Solillers, sur le MSE de l'association, sur les MSE de l'Espace de Vie Sociale et du Centre Social. Cette réflexion commence aujourd'hui avec le nouveau projet et perdurera tout au long de ce dernier.

Faut-il hybrider les différents leviers ? Il peut être utile de diversifier les ressources et les forces du modèle. Mais quels leviers devons nous prioriser pour garantir le sens du projet, des projets ? Quels leviers devra-t-on actionner pour permettre un projet et des actions inscrites dans le temps ?

Il nous faudra débattre et discuter du MSE en Conseil d'Administration et lier ces débats aux projets, au sens, à ce que nous voulons gagner, à ce que nous ne voulons pas perdre, à ce nous souhaitons consolider, bâtir...

Nous savons que le MSE du projet de l'Oasis 2 Vies et celui-ci de la Maison Pour Tous sont différents. Le commun reste le projet de l'Association. L'Association a un MSE différent de l'Oasis 2 Vies et de la Maison Pour Tous. Nous partons du principe que les MSE se complètent

et s'auto-alimentent tout comme les projets des structures (Oasis 2 Vies, Maison Pour Tous, Entrelacés) et le projet associatif.

Le MSE est à intégrer dans l'évaluation et dans le nouveau projet parce qu'il participe à donner une lecture plus globale du projet en tenant compte des toutes ses caractéristiques, de son ambition, de son identité, de ses ressources...

Il faut discuter de la stratégie financière dans le MSE (mais ne pas réduire le MSE à cette stratégie financière ou au modèle économique). Il y a un besoin de consolider le modèle financier et le modèle économique du projet et à affiner le budget analytique

Néanmoins, il est important de souligner que nous nous situons dans un modèle d'une économie populaire que l'on différencie de l'économie sociale et solidaire car les structures de l'ESS doivent produire (et produire du « bénéfice ») pour vivre, pour financer leurs projets. Il y a une logique capitaliste dans le modèle ESS que nous ne suivons pas, qui ne correspond pas à notre vision du monde.

Impact social, utilité sociale ou valeur créée (pour les acteurs et le territoire).

L'impact se réfère à un heurt, un coup ou une collision. L'impact est un effet produit ou une influence sur quelque chose par une action que l'on exerce. Il ne faut pas chercher bien longtemps ou bien loin pour obtenir des références souvent attribuées à l'ESS et au monde de l'entreprise. L'exemple suivant en est l'illustration : « Cela fait quelques années que le terme « impact » est employé dans l'univers de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire. À l'heure actuelle, pour donner une définition simple, nous dirons que l'impact désigne la transformation générée par les activités d'une organisation sur les personnes et l'environnement. »

Sources : <https://impacttrack.org/fr/blog/impact-social-qu-est-ce-que-c-est/>

L'impact social se traduit en termes de bien-être individuel, de capacités, de comportement... Que cela soit dans l'étymologie du mot, dans sa forme liée aux résultats attendus, nous considérons que l'expression « impact social » renvoie à la notion entrepreneuriale et à la notion de contrôle ou de qualité. Nous considérons que l'impact social se réfère au développement personnel en niant les contextes, les ressources et la complexité de situations. Ceci nous fait rechercher une autre approche qui ne nous éloignera pas de notre identité, de notre projet, de notre ambition, de nos postures, de nos manières d'être et d'agir.

L'utilité sociale désigne, quant à elle, une notion qui sert à l'intérêt du plus grand nombre, à l'intérêt collectif, à l'intérêt général. L'utilité sociale a une dimension collective que l'on peut raccrocher à l'identité de la structure (ce qui rassemble). Dans le champ de l'ESS, l'utilité est aussi liée à la satisfaction que l'on a par la consommation d'un bien ou d'un service. L'utilité répond à des besoins de la vie quotidienne et, certainement, à des manques constatés (sur lesquels nous pouvons agir). La notion d'utilité sociale nous ressemble plus que la notion d'impact social même si nous sommes éloignés de la reproduction de biens et de services.

La valeur créée ou la création de valeur. Cette notion fait, aussi, référence au monde de l'entreprise. Seulement, en s'attachant au terme valeur comme fondement de notre identité, nous pourrions envisager de regarder quelles valeurs nous rassemblent.

Mais comment mesurer les valeurs ? Comment évaluer la transformation en considérant que rien n'est projeté, rien n'est attendu en terme individuel ? Nous pensons qu'en analysant et en suivant l'évolution du MSE, nous permettrons une lecture de la transformation sociale, de l'amélioration de la vie quotidienne sur le territoire et pour ses habitants.

VIII. Méthodologie d'évaluation du projet social 2023-2026

Préalable

Dans ce préalable, nous proposons une réflexion sur « l'évaluation » à partir des travaux de Sébastien Ponnou et Christophe Niewiadomski (2020) qui soutiennent la nécessité de **Pratiques d'Orientation Clinique en Travail Social** – *Clinical based Practice in Social Work* cela afin de construire une conception susceptible de relever la complexité et les enjeux éthiques de pratiques relationnelles qui font le cœur du métier des travailleurs sociaux.

Pour ces auteurs, le travail social est un secteur polysémique à la fois par la diversité des publics mais également des acteurs, des institutions et des prismes théoriques et praxéologiques. Une diversité à la fois perçue comme une richesse internationale mais également source d'incertitudes par un supposé manque de scientificité soutenant le déploiement au niveau international d'une *Pratique basée sur des données probantes en travail social – Evidence Based Practice in Social Work (EBP)*. C'est-à-dire le principe des pratiques fondées sur « la preuve ».

Ces travaux nous amènent à réfléchir l'évaluation au regard du cœur de notre métier, la relation :

- Le travail social n'est pas réductible à des logiques démonstratives mais à des enjeux liés à la personne humaine dans sa singularité et sa complexité.
- Le travail social s'inscrit dans les sciences humaines et sociales et est avant tout fonction du terrain, de sa temporalité, des personnes et de leurs singularités, etc. éloigné d'une lecture simpliste et univoque de la réalité.
- Les méthodes d'évaluation quantitative sont considérées comme des « vérités savantes » face aux méthodes dites « qualitatives » permettant de retranscrire la complexité des phénomènes sociaux.
- L'articulation des registres de la preuve et des méthodes d'évaluation dites « efficaces » tendent à une standardisation de l'évaluation en faisant l'impasse sur les dimensions de sens, de parole, de subjectivité, des facteurs sociaux et environnementaux, etc.
- L'articulation des registres de la preuve et des méthodes d'évaluation dites « efficaces » à courts termes soumettent l'intervention sociale à des enjeux économiques de « rentabilité », de survie rendant plus difficile la lecture de la réalité sociale de territoire telle qu'elle est vécue dans sa quotidienneté.
- Il est essentiel de penser une éthique pour les pratiques sociales ou construire une pratique à partir d'une éthique et non d'une technique et d'une méthode. L'intervention sociale est une pratique orientée par une éthique.
- L'évaluation peut et doit exister mais doit prendre en compte la variété, la singularité et la complexité des pratiques sociales et des situations afin de ne pas tenter de les uniformiser et de les standardiser.
- Faire « un travail de l'humain », de la relation à l'autre comme fondement de l'éthique appelle à l'ingéniosité, au sens critique, à la réflexion, au débat, à l'audace, à la créativité et ce sont bien les méthodes d'évaluation qui doivent s'y adapter.

Pour le projet social 2023-2026 nous affirmons notre souhait d'une méthodologie d'évaluation au plus près de l'expérience vécue et de la relation d'aide. Une démarche d'évaluation attentive à la singularité et aux espaces intersubjectifs non standardisés ouvrant au registre de la compréhension et à une *clinique de l'écoute* de la subjectivité du sujet.

Voici les critères et les outils que nous avons retenus pour **l'évaluation du projet social 2023-2026**. Ils concernent l'ensemble du projet et des actions. Ils se déclineront sur les fiches actions en fonction des spécificités des actions et des activités.

Critères d'évaluation Projet social 2023-2026
Modalités de participation des habitants <ul style="list-style-type: none">• Présence et implication ;• Travail associé, prises de paroles, de responsabilités et participation aux processus de décisions (collectifs, instances, etc.) ;
« Connaissance » du territoire <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic permanent (réalités et problématiques sociales, ressources)• Occasions d'entrer en relations avec les habitants
Transformation sociale <ul style="list-style-type: none">• Effets des actions sur le territoire et la vie quotidienne des habitants• Effets de la réalité du territoire sur les actions• Expérimentations et recherche action
Réseaux et partenariats <ul style="list-style-type: none">• Complexité des modalités d'intervention• Proximité des relations avec les partenaires
Valeurs et sens <ul style="list-style-type: none">• Manières d'agir et postures• Éthique et politique
Ressources et moyens <ul style="list-style-type: none">• Humains, financiers et matériels
Outils « quantitatifs »

- Rapport d'activité annuel
- Rapports financiers
- Tableau de bord : nombre d'heures d'activités, nombre de personnes touchées, nombre de rencontres, critères géographiques, etc.

Outils « qualitatifs »

- Rapport moral
- Supports visuels : photos, vidéos, articles, etc.
- Comptes rendus (conseil d'administration, collectifs, comité de pilotage, etc.)
- Comité de pilotage
- Séminaire de travail associé sur la thématique de l'évaluation
- Recherche action et outils (récits de vie, créations, etc.)

IX. Budgets de fonctionnement

Budgets prévisionnels annuels 2023-2026 du centre social la Maison Pour Tous

Les charges

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL
60	ACHATS	49 800,00 €
606110	Électricité - Gaz - Eau	200,00 €
606130	Carburants	1 100,00 €
606300	Fournitures d'entretien et réparation	2 500,00 €
606310	Petits équipements et matériel	8 000,00 €
606311	Fournitures d'entretien (nettoyage)	1 000,00 €
606312	Pharmacie	1 500,00 €
606320	Fournitures d'activités	8 000,00 €
606400	Fournitures administratives	1 500,00 €
606810	Alimentations boissons	19 000,00 €
606811	Épicerie et cantine	7 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	24 000,00 €
613200	Locations immobilières	
613400	Frais hébergement	10 000,00 €
613500	Locations mobilières	5 000,00 €

616100	Assurances	6 000,00 €
618100	Documentation et formation des bénévoles	3 000,00 €
618500	Frais colloques et séminaires	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	68 000,00 €
621	Personnel extérieur à l'association	
622600	Honoraires	11 200,00 €
623000	Publicité Communication	1 500,00 €
623800	Dons	300,00 €
625110	Déplacements personnels	4 500,00 €
625600	Missions réceptions	700,00 €
626000	Frais Postaux	400,00 €
626110	Abonnements logiciels et revues	4 000,00 €
626300	Téléphone	1 500,00 €
627000	Services bancaires	800,00 €
627100	Cotisation	5 100,00 €
628200	Droits d'entrées	6 000,00 €
628210	Transports d'activités	12 000,00 €
628220	Prestations d'activité	8 000,00 €
628600	Formation des salariés	12 000,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	487 100,00 €
641100	Salaires bruts	329 745,18 €
641100	Salaires bruts sup	15 000,00 €
6412000	Provision congés payés	
645100	Charges sociales / URSSAF	139 154,99 €
64871	Indemnités services civiques et chèques cadhoc	3 199,83 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
650000	Autres charges	
67	CHARGES EXEPTIONNELLES	- €
671000	Charges exceptionnelles	
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	- €
681	Dotation amortissements	
681	Dotation provisions	

69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	- €
695	Impôts sur les sociétés	
86	CONTRIBUTIONS CHARGES	365 682,00 €
860	Dons en nature	
861	Mise à disposition de biens et matériel	65 682,00 €
862	Prestations	
864	Personnel bénévole	300 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		628 900,00 €
TOTAL		994 582,00 €

Les produits

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	13 000,00 €
706100	Inscriptions adhésions	
706102	Ventes autofinancement	3 000,00 €
706102	Ventes formation Entrelacés	10 000,00 €
74	SUBVENTIONS	605 900,00 €
741000	État Politique de la Ville	20 000,00 €
741000	État Politique de la Ville +	10 000,00 €
741300	État Divers Adulte Relais	40 000,00 €
741310	État FONJEP	7 164,00 €
742000	Région fonctionnement NQE	10 000,00 €
742000	Région Politique Ville	5 000,00 €
743000	Département	4 000,00 €
744100	Commune subvention PART VILLE	262 664,00 €
744200	CAF COORDO PARENTALITE	52 000,00 €
744300	CAF PS AGC	70 785,00 €
744400	CAF PS ACF	23 682,00 €
744400	CAF AIDE COMP	20 000,00 €
745000	CAF REAAP	15 000,00 €
745000	CAF AIDE COMP ANIMATION LOCALE	
746200	PS EVS	
746300	PS JEUNESSE	20 605,00 €
746500	PS CLAS	20 000,00 €
748000	Agglomération	
748000	ANCV	10 000,00 €

74800	Fondations / Autres financements privés	15 000,00 €
75 A 77	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000,00 €
756000	Cotisations Adhésions	2 000,00 €
761000	Intérêts des comptes financiers	
771000	Produits exceptionnelles	
777000	Subventions d'investissements virées au résultat	
78	REPRISE SUR FONDS DEDIES/PROV/AMT	- €
78	Fonds dédiés	
781	Reprise sur amortissements	
791	TRANSFERT DE CHARGES	8 000,00 €
87	CONTRIBUTIONS RESSOURCES	365 682,00 €
870	Bénévolat	300 000,00 €
871	Prestations en nature	65 682,00 €
875	Dons en nature	
SOUS TOTAL Hors contributions		628 900,00 €
TOTAL		994 582,00 €

Résultat	- €
-----------------	------------

Chapitre 5. Le plan d'action et les fiches actions du projet social 2023-2026

C'est un plan d'action qui se décline en 17 fiches actions :

N° de la fiche action	Nom de l'action
1	Organisation interne et partenariat
2	Accueil et inconditionnalité
3	La communication
4	Projet d'animation collective familles (ACF)
5	Projet adultes et seniors
6	Projet jeunesse
7	Un CLAS en pédagogie Freinet
8	Travail éducatif de rue
9	Fêtes et moments
10	Programme d'alimentation solidaire
11	Santé et bien-être
12	Numérique : centre social connecté
13	Vacances pour tous
14	Créations et expressions
15	Débat et éducation populaire
16	Un EVS itinérant sur les hameaux
17	Animation et coordination du comité local parentalité de l'Artois Réseau parentalité 62

Chaque fiche action est déclinée en activités. Cette déclinaison n'est pas programmatique et est ouverte à l'imprévu, à l'inattendu. Rien n'est figé, tout est en mouvement. La réflexion et l'action amènent, toujours, à imaginer, à inventer et à innover. Nous présentons, ici, un travail qui laissera la place à la nouveauté.

Fiche action n° 1		
Nom de l'action : Organisation interne et partenariat		
		<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite
Présentation globale de l'action	<p>L'organisation interne correspond à l'ensemble des processus et des activités liés à l'organisation du travail, des projets et de l'association nous permettant de mener, de mettre en œuvre et de développer le projet social 2023-2026 : mode de gestion, vitalité démocratique, modèle socio-économique, accompagnement et formation des administrateurs et de l'équipe salariée, outils comptables et RH (Ressources Humaines), partenariat, etc.</p> <p><i>Note : la communication fait l'objet d'une fiche action spécifique (n°3).</i></p>	
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinir le mode de gestion, organiser et participer aux instances partenariales • Redéfinir une contractualisation avec l'équipe municipale • Veiller à faire perdurer la vitalité démocratique de l'association et du centre social • Travailler au modèle social économique de l'association • Prendre en compte la responsabilité, les droits de l'enfant et des jeunes dans le fonctionnement institutionnel • Conforter une formation et un accompagnement permanent des administrateurs et des salariés • Rechercher des financements spécifiques liés à cet accompagnement • Réorganiser les réunions de CA (fréquence et durée) et la place du bureau • Réorganiser les réunions de l'équipe salariée, la place des lundis centrés sur les collectifs d'habitants • Établir un plan de formation qualifiante de l'équipe salariée • Maintenir ce « décloisonnement » des missions des salariés qui correspond au projet social d'un « centre social intégral » • Accompagner un « travail associé » habitants et salariés au quotidien • Renforcer les outils et les moyens de gestion adaptés au projet social • Optimiser les espaces (bâtiments et salles) et avoir une rigueur collective liée à l'organisation et au rangement 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input checked="" type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input checked="" type="checkbox"/> Créations & expressions <p><i>Note : « l'organisation interne » contribue à la mise en œuvre du projet dans son ensemble</i></p>	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	<p>Travail associé permanent</p> <p>Administrateurs de l'association</p> <p>Les personnes qui ont conscience du projet du centre social et qui le vivent</p>

	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Place des jeunes dans le fonctionnement institutionnel Personnes les plus isolées, en situation de pauvreté et / ou de précarité afin que chacun ait sa place dans l'organisation et sur les décisions qui concernent le territoire et la vie de la communauté.
Partenariat et réseau	Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais CAF Ville de Lillers Organismes de formation Syndicat employeur ELISFA Mission sociale cabinet CHD – AÏGA Comité de pilotage pluri partenarial	
Moyens	Humains	Direction de Solillers et direction du centre social qui pilote, coordonne et accompagne Administrateurs de Solillers Bénévoles et habitants Équipe salariée du centre social
	Matériels	L'ensemble des moyens matériels de l'association
	Financiers	CAF, Ville (fonds structurants)
Évaluation	Critères	<p>Modalités de participation des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence et implication ; • Travail associé, prises de paroles, de responsabilités et participation aux processus de décisions (collectifs, instances, etc.) ; <p>Réseaux et partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complexité des modalités d'intervention • Proximité des relations avec les partenaires <p>Valeurs et sens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manières d'agir et postures • Éthique et politique <p>Ressources et moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humains, financiers et matériels
	Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport moral • Comptes rendus (conseil d'administration, collectifs, comité de pilotage, etc.) • Comité de pilotage • Convention d'objectifs et de moyens (Ville / Solillers) • Séminaire de travail associé • Outils RH et comptables • Outils d'inventaires / d'organisation logistique

Perspectives / Ambitions	Il s'agit de se donner les moyens et les outils pour faire vivre et développer le projet sur les 4 années à venir par un cadre et une organisation réfléchiée, structurée et cohérente, adaptée au projet, à la réalité locale et au contexte territorial. Il s'agit de l'adéquation des moyens et des objectifs fixés. C'est consolider et pérenniser le modèle social et économique.
---------------------------------	--

Fiche action n° 1			
Nom de l'action : Organisation interne et partenariat			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Instance partenariale	Suivi et accompagnement du projet Comité de pilotage annuel pluri partenarial (Novembre ou décembre)		X
Partenariat Ville de Lillers et Solillers	Convention d'objectifs et de moyens 2023-2026 2 rencontres annuelles bureau Solillers / élus de la ville Comités techniques	X	X X
Outils de logistique	Inventaires Planning des espaces de travail Suivi du prêt de matériel (associations, adhérents)	X X X	
Outils de gestion	Suivi des présences au quotidien Suivi des adhésions Organigramme Fiche de poste Suivi des heures de travail et des congés Planning de travail équipe salariée Planning accueil des stagiaires Entretiens annuels d'évaluation (équipe salariée) Comptabilité Mission sociale externalisée (fiches de paie) Outil de stockage et de sauvegarde des données Procédures comptable	X X X X X X X X X X X X X X X	
Travail associé	Groupes de travail associé thématiques (Communication par exemple) Séminaires de travail associé Conseil d'administration Réunion de bureau Commission liée aux questions RH Gestion de la vie quotidienne (briefings, débriefings, tableau des tâches, etc.) Statuts de l'association Projet associatif Règlement intérieur	X X X X X X X	 X X
Partenariat	Poursuivre la participation aux réseaux existants Prioriser nos participations en fonction des moyens et du temps disponible Retravailler la place du réseau, des partenaires et des acteurs locaux dans le projet social et sa réalité, en dehors de toute injonction à participer	X X	 X

Fiche action n° 2		
Nom de l'action : Accueil et inconditionnalité		
<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite		
Présentation globale de l'action	<p>Pour nous, accueillir c'est entrer en relation, c'est rendre accessible à tous sur des principes de gratuité et d'inconditionnalité.</p> <p>Accueillir de manière inconditionnelle c'est créer de vraies relations et recentrer la relation comme le cœur de notre travail au quotidien.</p> <p>C'est laisser la place à l'imprévu, à l'inattendu, à l'inattendu, faire confiance et être confiant en prenant en compte les personnes dans leur globalité. C'est être présent et prendre soin.</p> <p><i>Note : L'accueil c'est aussi « aller vers » en rejoignant les habitants du territoire dans les quartiers. La fiche action n°8 correspond au travail éducatif de rue.</i></p>	
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer le travail autour de cet accueil partagé et travailler à son organisation • Travailler l'articulation entre l'accueil et l'accompagnement • Travailler l'articulation entre la convivialité et l'hospitalité • Travailler l'articulation entre accueil et lieu de vie(s) • Bien positionner l'accueil comme « porte d'entrée » au projet : communication, explication sur le sens, les valeurs, le projet associatif, le projet social de territoire, etc. • Positionner l'accueil comme lieu d'information et d'accompagnement (social, numérique etc.) et développer les liens partenariaux de proximité • Porter la fonction accueil du centre social 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input type="checkbox"/> Transmission & éducation <input checked="" type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Chacun a sa place dans l'accueil inconditionnel tel que nous le mettons en œuvre : accueil physique, téléphonique, aménager et faire vivre les espaces d'accueil au quotidien etc., accueil sur les actions, les événements etc.
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Un centre social est une structure ouverte à toutes et à tous portant une attention particulière aux publics les plus fragilisés, les plus opprimés.
Partenariat et réseau	Ville de Lillers et services de la ville Associations locales CAF Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais Agglomération État	

	Département	
Moyens	Humains	1,5 ETP chargé d'accueil Développement de l'accueil / accompagnement 1ETP Collectifs d'habitants L'ensemble de l'équipe salariée du centre social
	Matériels	Administratifs Télécommunication / numérique Espaces dédiés Formation et accompagnement des équipes
	Financiers	CAF / Ville de Lillers / État
Évaluation	Critères	Nombre de personnes accueillies Typologie des personnes accueillies (âge, sexe, composition familiale, etc.) Origine géographique (Ville, centre-ville, QPV) Nombre d'adhérents à l'association et participant au projet du centre social
	Outils	Feuilles d'adhésions Feuilles de présences Groupes de travail associé Rencontres et échanges informels
Perspectives / Ambitions	<p>L'accueil à la Maison Pour Tous est une fonction essentielle qui doit être portée au quotidien par tous les acteurs du projet : salariés, administrateurs, habitants, bénévoles.</p> <p>Notre ambition est de structurer l'organisation, de renforcer l'animation et l'accompagnement d'un collectif de travail associé autour de l'accueil mais également de renforcer l'accueil / accompagnement.</p> <p>De faire de l'accueil un point « logistique » (organisation, rangement etc.) contribuant au « climat ».</p>	

Fiche action n° 2			
Nom de l'action : Accueil et inconditionnalité			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Un collectif accueil	Structurer et accompagner un collectif de travail associé piloté par la chargée d'accueil		X
Accompagnement et animation	Des espaces dédiés à l'accueil	X	
Suivi de l'accueil	Suivi des adhésions, des inscriptions, des présences	X	
Partenariat	Participer aux liens partenariaux de proximité	X	
Gestion logistique	Des espaces, des bâtiments, du matériel, des véhicules	X	
Information et communication	Projet associatif Projet social de territoire	X	X
	Valeurs, projet, sens	X	
Affichage et signalétique	En lien avec la fiche action communication	X	
Accueil numérique et accompagnement	En lien avec la fiche action numérique / centre social connecté	X	

Fiche action n° 3**Nom de l'action : la communication** Action nouvelle Action reconduite**Présentation globale de l'action**

Au sein de la structure (association ou centre social), la communication désigne l'ensemble des techniques et des moyens qui vont servir à la structure pour se présenter, pour présenter ses projets, ses actions, ses activités...

La communication a comme visée de diffuser son « image » afin qu'elle soit comprise, entendue, afin de l'améliorer. La communication a également, pour objectif de multiplier ses contacts : donc d'entrer en relation et de connaître les personnes.

La communication, c'est l'action de transmettre une information, une connaissance. Nous cherchons un échange et nous souhaitons faire du commun, faire communauté à travers l'action de transmission et par l'entrée en relation.

La communication se compose d'un émetteur (nous, association, centre social), d'un récepteur (la cible, le public, les personnes, les partenaires), d'un message (information, contenu), d'un code (supports et charte graphique), d'un canal (en direct, en présence, à distance, par téléphone) et d'un contexte (événement, vie quotidienne, actualité, projet).

A la suite d'un séminaire de réflexion et de construction, nous avons constaté que « notre » communication demandait à être travaillée autour des contenus, d'une organisation et des supports (outils et formes). Notre communication, en prenant plusieurs formes, s'attachera à transmettre les actualités de la vie quotidienne, les informations sur les événements et les moments. Nous informerons avant et après : ce qui va arriver et ce qui va venir. Nous avons défini les « cibles » : les publics, les familles, les jeunes, les enfants, les adultes, les seniors, les partenaires, les acteurs locaux, les institutions... Il faut pouvoir privilégier certains supports, certaines formes selon les « cibles ». Par exemple, nous développerons les supports réseaux sociaux pour les jeunes, nous mettrons en place une newsletter pour les partenaires...

Sur quoi nous allons communiquer ? Nous communiquerons, régulièrement sur la vie quotidienne, sur ce qui se passe, ce qui va se passer et ce qui s'est passé. Nous communiquerons sur les moments et les événements à venir et nous mettrons en valeur ses moments à travers les souvenirs. Nous allons communiquer sur « qui nous sommes ? » Ce sera la place du projet politique, des valeurs, des promesses de l'association... des axes du projet social.

Nous travaillerons à une organisation avec un collectif de travail associé (bénévoles et salariés) Ce collectif aura la charge le fonctionnement, la publication, la distribution, la conception, la fréquence, la régularité, les contenus... Ce collectif travaillera avec nos partenaires des centres sociaux connectés pour l'apport technique. Dans ce collectif, nous chercherons à développer les qualifications et la transmission des savoirs et des techniques : administration de site, création, publication, écriture...

Nous utiliserons les outils à notre disposition : la photo, la vidéo, le dessin, la création, la télécommunication... Et nous développerons les

	<p>supports comme les réseaux sociaux, le site internet, les supports papier (plaquettes, affiches, invitation), les mailings, l'envoi de sms, les médias (journaux et radios), les newsletters...</p> <p>Cependant, il nous semblait important et essentiel de mettre devant et en avant la relation « directe » avec la personne. C'est la forme de communication que nous privilégierons toujours. Rien ne remplacera la communication verbale, la présence et la proximité.</p>	
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'image • Rencontrer de nouvelles personnes • Monter en qualification • Appropriation de l'action et du travail de communication • Permettre une organisation facilitée • Faire connaître et reconnaître • Valoriser les acteurs et les actions 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input checked="" type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Les publics en communication, ce sont les cibles de l'information. Mais, les habitants formeront le collectif qui travaillera à l'action de communiquer. Les habitants communiqueront avant tout.
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les publics les plus éloignés des structures et les plus isolés : celles et ceux que l'on ne voit pas, que l'on ne connaît pas (encore) Les partenaires
Partenariat et réseau	Centres sociaux connectés Partenaires et intervenants extérieurs (prestataire professionnel)	
Moyens	Humains	Le collectif
	Matériels	Les outils numériques et de création
	Financiers	Fonds structurants : CAF et Ville Appels à projets
Évaluation	Critères	Nombre de rencontres Nombre de publications et de supports Nombre de sorties et de distributions
	Outils	Suivi logiciels Tableau de présence Statistiques numériques
Perspectives / Ambitions	Monter en qualification Image positive Reconstruction « narcissique » et valorisation Liens avec la création artistique	

Fiche action n° 3			
Nom de l'action : la communication			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Collectif communication	Travail associé : bénévoles et salariés Réunion et travail hebdomadaire Fonction, organisation et contenu Création, publication, distribution Cohérence des publications Comités de relecture		X
Charte graphique	Logos Typo Couleurs Cohérence	X	X
Supports papiers	Plaquettes et programmes Affiches types Invitations et flyers Travail avec le prestataire pour certaines créations	X	X
Réseaux sociaux	La place du FACEBOOK : méthodes et rigueur Développer les réseaux pour les jeunes (Snapchat, Tik Tok... Développer une chaîne YT	X	X
Site internet	Développer le site Actualiser et créer du contenu Création d'articles sur les acteurs, les actions...	X	X
Newsletter	Création du support Lien avec les centres sociaux connectés Communication institutionnelle Communique sur la vie quotidienne et sur l'identité		X
SMS et mailing	Envois en direct et personnalisés Développer les applications et les outils Créer des chaînes de diffusion et des notifications en lien avec le FB et le site		X
Communication positive et création	Montrer la beauté des acteurs et du projet La place des créations artistiques et des expositions La place de l'image, de la photo et de la vidéo		X
Vulgarisation	Travailler de nouveaux supports Communiquer autour des projets, des valeurs, des intentions, de la recherche, de l'action, de la pratique, des concepts... Travail avec le prestataire Communiquer les projets / Communiquer l'identité		X
Formations	Mise en place de temps d'accompagnement et de formations Centres sociaux connectés Autoformation Transmissions et échanges	X	X

Fiche action n° 4

Nom de l'action : Projet d'animation collective familles (ACF)

Action nouvelle

Action reconduite

<p>Présentation globale de l'action</p>	<p>Le projet familles du centre social la Maison Pour Tous s'adresse à un public mixte femmes / hommes, à un « public » divers enfants / adultes, à un « public » intergénérationnel, à toutes et à tous, cela dans un accueil inconditionnel, une adhésion libre et gratuite.</p> <p>Notre projet propose de travailler avec les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En conservant des relations et des liens autonomes avec les enfants en dehors des familles - En pratiquant la coopération avec les enfants - En impliquant les parents dans l'environnement des enfants - En décloisonnant nos actions, en travaillant en milieu ouvert - En favorisant les liens des parents avec la communauté - En proposant la convivialité comme un but en soi - En donnant aux parents l'occasion d'agir comme des acteurs sociaux - En mettant en valeur l'adulte derrière le parent - En mettant l'autorité comme moteur : être maître, c'est permettre - En coopérant entre familles, entre acteurs sociaux - En apportant soins, sécurités et réconforts dans la vie quotidienne des ménages, des foyers, des familles - En résistant, ensemble, dans une communauté de destins. 	
<p>Objectifs particuliers à l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter du soin, du réconfort, des sécurités matérielles et affectives aux familles • Permettre aux parents d'être acteurs éducatifs • Travailler autour d'actions de solidarités • Valoriser les qualifications des enfants et des parents • Accueillir, être à l'écoute des familles • Travailler dans le réseau partenarial 	
<p>Contributions aux finalités des axes du projet</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Solidarité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation</p> <p><input type="checkbox"/> Coopérations & climat</p> <p><input type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations</p> <p><input type="checkbox"/> Créations & expressions</p>	
<p>Publics : Individus Personnes Sujets</p>	<p>La place des « publics » dans l'action.</p>	<p>Aller vers les familles dans et hors les murs</p> <p>Travail associé avec les adultes, les parents et les enfants</p> <p>Co-construction, codécision et coréalisation</p>
	<p>Une attention particulière à un ou plusieurs publics</p>	<p>Toutes les familles en ayant une attention particulière aux familles isolées, fragiles, vulnérables</p> <p>Familles en situation de précarités</p>

Partenariat et réseau	<p>Le service enfance jeunesse de la ville de Lillers (Coordination CTG) Le CCAS de Lillers, le programme de réussite éducative (PRE) La crèche familiale et collective de Lillers Le LAEP La CAF La médiathèque de Lillers Le département / MDS Le SMANA habitat insertion La MECS le Regain de Lillers, Maison d'Enfants à Caractère Social Éducation Nationale : écoles, collèges et lycées du territoire Le planning familial 62 Maison de la parentalité EPDEF Pôle emploi Le CIO, Centre d'Information et d'Orientation Le CMP (EPSM), Centre Médico Psychologique adultes et enfants Les centres sociaux de l'assemblée territoriale Artois / Audomarois</p>	
Moyens	Humains	<p>1ETP référent familles Habitants bénévoles</p>
	Matériels	<p>Matériel interne et logistique interne</p>
	Financiers	<p>PS Animation Collective Familles REAAP CAF Ville de Lillers</p>
Évaluation	Critères	<p>Nombre de adultes/familles accompagnés : genre, âge, composition familiale ; lieu d'habitation, quartier Nombre de projets accompagnés Nombre de partenariats développés Nombre d'actions et d'activités dans les murs et hors les murs Les thématiques travaillées Implication des familles dans le projet centre social et sur le territoire Une dynamique intergénérationnelle Les envies et les besoins exprimés Une appropriation des espaces (dans et hors les murs) Une communication intra familiale et inter familiale "plus douce" Des familles (adultes/ enfants/ jeunes) impliquées dans les instances du centre social</p>
	Outils	<p>Un rapport d'activités annuel Un point sur les ressources matérielles Un point sur les ressources humaines : temps, heures Un Compte rendu financier Les projections sur l'année suivante Participation aux instances partenariales et comptes rendus</p>
Perspectives / Ambitions	<p>Une articulation forte des projets famille / jeunesse / CLAS Une meilleure articulation du projet famille avec le territoire et les partenaires locaux</p>	

Fiche action n° 4			
Nom de l'action : Projet d'animation collective familles (ACF)			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Maraudes	Font partie de notre activité Entrer en contact avec les familles Être identifié et reconnu Échanger, partager et être ancré dans la réalité Créer des relations de proximité	X	
Ateliers de rue du lundi au vendredi	Rencontrer, tisser des liens, être en proximité Activités sportives, artistiques, manuelles Rassemblement, échanges, régulations Différents espaces et goûter Espace démocratique et d'expression : quoi de neuf ?	X	X
Accueil des familles à la MPT	Accueil quotidien Accueil dans les différents espaces modulables Pas de programmation, présence, disponibilité, réactivité, écoute, soutien	X	
Temps fort parents / enfants	Les mercredis de 13h30 à 19h Temps parents / enfants autour de rituels et d'activités supports	X	
Espaces d'échanges et de partages autour des préoccupations des familles	Liens avec les partenaires sur des thématiques spécifiques Santé, violences, harcèlement, stéréotypes de genre, égalité femme / homme Espace de dialogue sécurisant où la parole est accueillie, respectée et non jugée Lien familles / école / quartier	X	X
Informations et accompagnement des familles	Accompagnement dans les démarches administratives, aide psychologique, difficultés familiales, relations intra-familiales, mobilité, santé et bien-être, accès aux droits etc. Déclarations et démarches diverses en ligne Accompagnements individuels socio-éducatifs Liens avec les partenaires à consolider Liens avec les établissements scolaires en relation avec le projet CLAS	X	X
Réseau partenarial	Rencontres individuelles des partenaires Participation aux instances partenariales et aux réseaux Liens avec le Réseau Parentalité 62	X	X
Créer des espaces démocratiques d'échanges et de réflexions	Espaces de réflexions, de partages d'idées, d'opinions, de pensées Développement de la pensée critique « Débats philo » Porteurs de paroles, différents outils	X	
Accompagner les familles à la découverte de nouvelles pratiques culturelles, sportives, artistiques...	Expérimentations de différentes pratiques : Culturelles (musées, cinéma, concert, spectacles) Pratiques sportives (clubs, intervenants) Pratiques artistiques (théâtre, danse, écriture, peinture, musique etc.) Temps de découvertes, organisation collective Loisirs en familles, sorties	X	
Accompagner les familles au montage de projet, action, au sein de la MPT et de leur quartier	Accompagnement logistique, moyens techniques, humains, organisationnels sur des temps forts : Soirées débats, concerts, soirées, etc.	X	

Animations et actions autour du numérique	Découvertes de pratiques et animations autour du numérique Accompagnement sur les supports EN (ENT, pronote, Educonnect etc.) Usages du numérique et des réseaux sociaux Favoriser le débat et le partage des connaissances Utilisations, repères, potentialités, dérives, possibilités, etc.	X	
La place dans le Conseil d'Administration	Accompagner la place des adultes / familles dans les instances de gouvernance	X	
La place dans les collectifs de travail associé	Place des familles dans les collectifs de travail associé. Ils aident, ils agissent, ils réfléchissent, ils décident...	X	
Ressources, forces et qualifications	Les familles sont bénévoles : ils donnent et transmettent. Accompagnement à la scolarité, cantine, événements, accompagnement...	X	
L'intergénération	Ce sont des temps de rencontres autour de la réflexion, des discussions, d'actions. Ces temps permettent le mélange des âges : petite enfance, jeunes, familles...	X	
Solillers en été	Fêtes, soirées, repas, camping, accueil et ateliers dans l'espace public (parc du Brûle) pendant les mois de juillet et août. Un autre rythme, celui des vacances d'été Une organisation : coopération et autogestion	X	
Vacances pour tous	CF fiche action N°13		X

Fiche action n° 5

Nom de l'action : Projet adultes et séniors

Action nouvelle

Action reconduite

<p>Présentation globale de l'action</p>	<p>Les personnes de plus de 60 ans représentent plus d'un quart de la population de Lillers. Partant de cette constatation, nous nous sommes attachés à mieux connaître et comprendre les « séniors ». Aujourd'hui, les personnes de plus de 60 ans sont touchées par un grand nombre d'insécurité dans plusieurs domaines de la vie quotidienne comme le logement, la santé, l'affectivité, l'alimentation, les finances... C'est un public fragile et vulnérable. Pourtant, ce sont des personnes qui ont des forces, des capacités, des qualifications... C'est un public qui a besoin de soutien, d'aide, de sécurité, de réconfort. Nous ne devons pas oublier que c'est un public qui a du temps : du temps pour soi et du temps pour les autres. Les personnes de plus de 60 ans peuvent donner. C'est un public à qui nous devons donner. Le public de plus de 60 ans a une place et tient une place importante dans le projet du centre social à travers des ateliers, des actions bénévoles, des temps de bien-être... Du temps pour eux et du temps qu'ils donnent aux autres. Nous portons une attention particulière à leur santé physique et mentale.</p> <p>Il s'agira de proposer un cadre permettant la mise en place d'un projet donnant des réponses adaptées aux attentes, besoins, préoccupations et envies des publics concernés, au travers des thématiques du projet. Mais également de faire du lien entre les générations et de prévenir la perte d'autonomie.</p> <p>Après plusieurs temps d'échanges et de rencontres avec les partenaires, avec les habitants, ce que l'on peut retenir des thèmes et des préoccupations qui concernent les publics séniors : aides sociales, accès aux soins, transports, activités, résidences, logement, maintien à domicile, isolement, besoin de liens et de rencontres, activités physiques, commerces, le cadre de vie, la retraite, rester actif, numérique, entraide, domotique, voyages, alimentation...</p>	
<p>Objectifs particuliers à l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'isolement • Faire une place à chacun • Reconnaître les personnes : confiance, respect et estime • Favoriser la transmission • Reconstruire le capital santé • Limiter la perte d'autonomie • Repérer et informer 	
<p>Contributions aux finalités des axes du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input checked="" type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input checked="" type="checkbox"/> Créations & expressions 	
<p>Publics : Individus Personnes Sujets</p>	<p>La place des « publics » dans l'action.</p>	<p>Aller vers les personnes Travail associé Co-construction, codécision et coréalisation</p>

	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Personnes de plus de 60 ans Personnes isolées, fragiles, vulnérables Personnes précaires
Partenariat et réseau	CCAS, Agglomération, Département, Résidence autonomie, médiatrice santé, EPSM, CMP, médecins	
Moyens	Humains	Salariés et bénévoles
	Matériels	Matériel interne et logistique interne
	Financiers	Appel à projets Conférence des financeurs CARSAT
Évaluation	Critères	Personnes accueillies Engagement et bénévolat Géographie et typologie Nombre d'actions
	Outils	Tableau de bord Registres de présences
Perspectives / Ambitions	Autonomie et transmission Foyer de jour intergénérationnel	

Fiche action n° 5			
Nom de l'action : Projet adultes et seniors			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
La place dans le Conseil d'Administration	Les personnes de plus de 60 ans ont une place importante dans le CA. Les seniors représentent la majorité des administrateurs.	X	
La place dans les collectifs de travail associé	Les seniors sont présents dans les groupes de travail avec les salariés. Ils aident, ils agissent, ils réfléchissent, ils décident...	X	
Ressources, forces et qualifications	Les seniors sont bénévoles : ils donnent et transmettent. Accompagnement à la scolarité, cantine, événements, accompagnement...	X	
L'intergénération	Les seniors sont présents pour les plus jeunes. Ce sont des temps de rencontres autour de la réflexion, des discussions, d'actions. Ces temps permettent le mélange des âges : petite enfance, jeunes, familles...	X	
Ateliers d'activités physiques adaptées / Sport pour tous	Temps réguliers 2 fois par semaine. Sports adaptés : gym, renforcement musculaire, équilibre... Marche hebdomadaire	X	
Groupe bien-être	Une fois par semaine. Temps de discussions entre les personnes de plus de 60 ans. Temps convivial et temps de sorties	X	
Ateliers création et expression	Participation aux ateliers création : musique, aquarelle	X	

Ateliers numériques	Apprentissage et accompagnement Temps individuels et collectifs Conseils, aides et dépannages Prêt de matériel « Aller vers », camping-car connecté	X	
Moments : vacances, sorties	Participation aux moments : repas, vacances, sorties collectives	X	
Écriture et récits	Ateliers d'écriture Récits de vie		X
Mémoire et stimulation cognitive	Ateliers autour des jeux et de la mémoire Bar à jeux : après midi et vacances scolaires		X
Débats	Débats philo Débats d'actualité Débats thématiques		X

Fiche action n° 6

Nom de l'action : Projet jeunesse

Action nouvelle

Action reconduite

Cette fiche action est rattachée au projet jeunesse développé dans le projet social.

Présentation globale de l'action

Dans le cadre du projet social 2019-2022 « *Tous différents, tous intéressants pour agir ensemble* », la fiche action N°9 du projet social s'intitulait « un projet collectif jeunes ». Nous avons déjà enclenché une réflexion, une dynamique et des partenariats autour « de la jeunesse » au centre social. En 2021, nous avons « préfiguré » le projet jeunesse, renforcé et consolidé les moyens humains (Cofinancement Fonjep « jeunesse et numérique ») par une coordination et une animation du projet jeunesse avant d'être agréé pour 2022.

La PS « s'accolle » donc maintenant à la démarche de renouvellement du projet social 2023-2026 ce qui est porteur de sens car celle-ci s'appuie sur les enjeux de territoire et les axes du nouveau projet social et s'articule dans une cohérence d'ensemble d'un projet centre social intégral qui répond à la dimension d'animation globale et à notre vision de ce que doit être un centre social (CF partie III.C). Les éléments de diagnostic sont repris dans le projet jeunesse.

« Le jeune » est pour nous, acteur de Solillers, un sujet humain singulier confronté à des transformations physiques, psychiques, etc. et au passage à l'âge adulte. Les jeunes ont besoin de reconnaissance, d'être accompagnés dans leur « quête » identitaire, dans les processus de séparation et d'individuation, dans leurs histoires parfois marquées par la violence et les ruptures, dans leurs envies d'aller vers les autres, de s'immobiliser ou de s'isoler, dans la possibilité d'accepter les surprises et les nouveautés sans tomber dans l'angoisse, dans leurs capacités fondamentales à s'autonomiser par le développement d'aptitudes qui permettent de se confronter au monde extérieur et de grandir (notamment les relations sociales), de trouver des raisons de croire et d'espérer... de multiplier les référents éducatifs au-delà de l'environnement proche, scolaire, familial. Être jeune c'est aussi pouvoir avancer vers l'avenir en sachant d'où on vient, dans la connaissance de son histoire familiale, de ses origines... en savoir suffisamment pour se positionner dans le présent et dans l'avenir. Tout comme pour l'adulte, des éléments intergénérationnels traversent les sujets.

Nous refusons qu'un jeune se sente isolé par des insécurités et des manques. Notre projet jeunesse s'inscrit dans une approche centrée sur les personnes, qui prêtent attention à l'autre, à l'intime, aux affects. Il s'agit de favoriser des espaces de réflexion, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et avec les jeunes en faisant en sorte d'hétérogénéiser nos forces et nos ressources.

	Nous sommes convaincus que les jeunes regorgent de ressources humaines et intellectuelles... accompagnons les jeunes dans un plaisir de vivre...	
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer des accueils adaptés à la jeunesse • Sensibiliser, informer et prévenir les jeunes • Accompagner les jeunes dans des projets individuels et collectifs et ouvrir les champs des possibles • Accueillir, écouter et concourir au lien social à travers les outils numériques • Travailler le partenariat local autour de la jeunesse • Accompagner le référent jeunesse au développement de ses pratiques 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Aller vers les jeunes dans les murs et hors les murs Travail associé avec les jeunes Co-construction, co-décision et co-réalisation Travail autour de la gouvernance de l'association
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Jeunes 12-25 ans Jeunes les plus isolés, fragiles, vulnérables Jeunes et familles en situations précaires
Partenariat et réseau	Le service enfance jeunesse de la ville de Lillers (Coordination CTG) Le CCAS de Lillers, le programme de réussite éducative (PRE) L'agglomération CABBALR : le PIJ, le CAJ La mission locale La médiathèque de Lillers Le département L'école de production de Lillers Le SMANA habitat insertion La MECS le Regain de Lillers, Maison d'Enfants à Caractère Social Collèges et lycées du territoire Le planning familial 62 Le CIO, Centre d'Information et d'Orientation Le CMP (EPSM), Centre Médico Psychologique Les centres sociaux de l'assemblée territoriale Artois / Audomarois L'UFOLEP	
Moyens	Humains	1 ETP DEJEPS 1 ETP Médiation numérique en lien avec le projet jeunesse

		2 salariés « Promeneurs du Net »
	Matériels	Matériel interne et logistique interne
	Financiers	CAF PS jeunes État FONJEP Ville de Lillers
Évaluation	Critères	Nombre de jeunes accompagnés : genre, âge, composition familiale ; lieu d'habitation, quartier Nombre de projets de jeunes accompagnés Nombre de partenariats développés Nombre d'actions et d'activités dans les murs et hors les murs (nombre d'ateliers de rue, de maraudes et d'accueil dans les murs MPT et O2V) Une nouvelle image de la jeunesse Les thématiques travaillées Implication de la jeunesse dans le projet centre social et sur le territoire Une dynamique intergénérationnelle Les envies et les besoins exprimés Une appropriation des espaces (dans et hors les murs) Une communication intra familiale et inter familiale "plus douce" Des jeunes impliqués dans les instances du centre social
	Outils	Un rapport d'activités annuel Un point sur les ressources matérielles Un point sur les ressources humaines : temps, heures Un Compte rendu financier Les projections sur l'année suivante Participation aux instances partenariales et comptes rendus
Perspectives / Ambitions		Une politique et une action jeunesse, cohérente et concertée sur le territoire. Une articulation réfléchie et efficiente : CTG, projet éducatif territorial, compétence jeunesse, projet jeunesse du centre social, etc.

Fiche action n° 6			
Nom de l'action : Projet jeunesse			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Maraudes	Font partie de notre activité Entrer en contact avec les jeunes Être identifié et reconnu Échanger, partager et être ancré dans la réalité Créer des relations de proximité	X	
Ateliers de rue au city stade	Lieu de rassemblement des jeunes Rencontrer, tisser des liens, être en proximité Activités sportives, artistiques, manuelles Rassemblement, échanges, régulations Espace petite enfance, numérique et goûter Espace démocratique et d'expression : quoi de neuf ? Liens avec les autres ateliers de rue	X	
Accueil des jeunes à la MPT	Accueil quotidien	X	

	Accueil dans les différents espaces modulables Pas d'espaces dédiés, appropriation possible de l'ensemble des espaces comme pour les adultes Pas de programmation, présence, disponibilité, réactivité, instant présent		
Accueil des jeunes à l'O2V	Expérimenté depuis septembre 2022 Devoirs, goûter, échanges, bricolage, inventer et créer des objets, réparer un vélo, trouver des solutions, organiser des activités, exprimer des envies... un autre lieu de proximité propice aux possibles. Lieu où les habitants bénévoles accompagnent les jeunes dans la réalisation d'idées et d'envies.	X	
Espaces d'échanges et de partages autour des préoccupations de la jeunesse	Liens avec les partenaires sur des thématiques spécifiques Santé, vie affective et sexuelle, stéréotypes de genre, égalité fille / garçon Espace de dialogue sécurisant où la parole est accueillie, respectée et non jugée		X
Orienter, informer et accompagner les jeunes dans leur développement, leurs parcours	Accompagnement dans les démarches administratives, aide psychologique, difficultés familiales, scolaires, mobilité, santé et bien-être, accès aux droits etc. Scolarité et orientations Exclusions scolaires Dispositifs du département (permis de conduire) Liens avec les partenaires à consolider Liens avec les établissements scolaires	X	
Réseau partenarial	Information et pédagogie avec l'ensemble des partenaires sur les missions d'un centre social Les spécificités d'un projet jeunesse en centre social Rencontres individuelles des partenaires Participation aux instances partenariales Liens avec la coordination jeunesse CTG et le projet éducatif porté par la collectivité	X	X
Créer des espaces démocratiques d'échanges et de réflexions	Espaces de réflexions, de partages d'idées, d'opinions, de pensées S'exprimer librement et développer sa pensée critique « Débats philo » Porteurs de paroles		X
Accompagner les jeunes à la découverte de nouvelles pratiques culturelles, sportives, artistiques...	Expérimentations de différentes pratiques : culturelles (musées, cinéma), pratiques sportives (clubs, intervenants), pratiques artistiques (théâtre, danse, écriture, etc.) Temps de découvertes, organisation collective		X
Accompagner les jeunes au montage de projets, actions, au sein de la MPT et de leur quartier	Souhait des jeunes « d'animer » le quartier et les rues Tournois de football, organisation de repas, participation aux événements Valorisation et accompagnement des initiatives Accompagnement logistique, moyens techniques, humains, organisationnels		X
Accompagner et accueillir des jeunes en service civique et en stages	Mission de service civique au centre social : solidarités, santé, éducation, culture, environnement, etc. Accompagnement dans l'engagement, les expériences vécues et les perspectives en fin de missions Partenariat avec la fédération des centres sociaux (agrément)	X	X

	Demande d'agrément pour Solillers Accompagnements de jeunes en stage		
Formations	Formations interne et externe du coordo jeunesse Pédagogie sociale Animer des débats philo Organisation collective, etc.	X	X
Animations et actions numériques	Espace jeux vidéo du centre social Accompagnement et développement de cet espace : tablette, ordinateur, réalité virtuelle, stop-motion, écran vert Développement des tournois eSports Découvertes de pratiques et animation autour du numérique Rééquipement du camping-car Fab Lab de l'Oasis 2 Vies	X	
Accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives	CV et rédaction de lettres de motivation Déclarations et démarches diverses en ligne Accompagnements individuels Possibilité d'accompagnement collectif en fonction des besoins des jeunes	X	
Débat, sensibilisation des réseaux sociaux	Usages du numérique et des réseaux sociaux Favoriser le débat et le partage des connaissances Utilisations, repères, potentialités, dérives, possibilités, etc.		X
Présence éducative sur les réseaux sociaux	Réseau « Promeneurs du Net » depuis mars 2022 Présence éducative sur les réseaux sociaux : Facebook, SnapChat et l'ensemble des réseaux utilisés par les jeunes comme moyen d'expression, de communication, de revendications	X	X

Fiche action n° 7**Nom de l'action : Un CLAS en pédagogie Freinet** Action nouvelle Action reconduite

Note : L'approche en pédagogie Freinet du CLAS a été mise en œuvre et accompagnée sur l'année scolaire 2021/2022. Nous considérons donc qu'il s'agit d'une « nouvelle action » même si le centre social développe une action CLAS depuis plusieurs années.

Présentation globale de l'action

Notre projet CLAS s'inscrit selon les pédagogies émancipatrices, coopératives de Freinet fondées sur l'expression libre, la production, l'autogestion, la création, le droit à l'erreur soit la méthode naturelle. L'émancipation : par l'expression libre, les instances des présents, les Quoi de 9 ?

L'autogestion : par les différents outils pédagogiques vecteur d'auto-organisation, de rituels, de repères cela en mobilisant la pédagogie par des activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et ou scientifiques. Les séances sont ritualisées par le collectif salariés/ bénévoles/ parents afin d'apporter une sécurité, une régularité et de tendre vers la création d'une relation de confiance entre familles / enfants / bénévoles / enseignants.

Objectifs particuliers à l'action

- Mettre en œuvre des méthodes et approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer l'autonomie des enfants / jeunes. Considérant l'autonomie comme un faisceau de relations d'interdépendance favorisant l'émancipation
- Élargir les centres d'intérêt et promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de l'environnement
- Mettre en valeur les qualités et les acquis des jeunes et des enfants
- Mettre en œuvre un projet spécifique et des actions ciblées d'ouverture culturelle
- Renforcer le rôle des parents et les soutenir dans la relation avec leur(s) enfant(s) et dans des actions de soutien à la famille
- Soutenir les parents dans la relation avec l'école. En étant dans cette relation, en étant porte-voix, en étant avec eux, à leurs côtés
- Conduire l'enfant vers l'homme et la femme capables de prendre sa place et d'agir dans la société
- Établir d'autres modes de relations par l'entraide, le partage et la coopération
- Donner à l'enfant la possibilité d'appréhender le monde. C'est-à-dire de lire, de comprendre, de créer et d'articuler ses désirs avec les besoins du collectif
- Permettre aux enfants d'agir sur le monde comme des personnes libres, responsables, dignes et fraternels

Contributions aux finalités des axes du projet

- Solidarité
- Relations & présence
- Transmission & éducation
- Coopérations & climat
- Reconnaissances & considérations

	<input checked="" type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Co-construction avec les acteurs du projet (enfants/jeunes, parents, bénévoles, acteurs locaux, enseignants) dans une pédagogie coopérative
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les enfants : écoles maternelles et primaires Les jeunes : collèges et lycées Les enfants et les jeunes vivant dans des conditions et des situations « précaires ».
Partenariat et réseau	Éducation Nationale – établissements scolaires Programme de Réussite Éducative de Lillers (PRE) ARRE (Association Ressource pour la Réussite Éducative) Entrelacés (Organisme de formation de Solillers sur l'accompagnement et la formation : pédagogie Freinet, débats à visée philosophique, etc.) Réseau parentalité 62	
Moyens	Humains	0,5 ETP coordination animation 0,5 ETP animation Collectif de 10 à 15 bénévoles
	Matériels	Locaux du centre social Salles municipales (Une grande salle sur les mercredis en journée) Matériel pédagogique spécifique et sorties culturelles
	Financiers	CAF PS CLAS Ville de Lillers
Évaluation	Critères	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie de la gestion des espaces et de la vie collective • Moments d'expressions Libre, • Place des débats philos et des instances des présents, du Conseil Coopératif • Relation École - Famille - Quartier • Développement du pouvoir d'agir des parents et des bénévoles • « Les productions » et les créations
	Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des actions conduites par les enfants (restitutions, expositions, créations etc.) • Échanges formels ou informels entre les acteurs du projet (enfants/ jeunes, parents / bénévoles / animateur, coordinateur / enseignants) : moments de convivialité, comité de pilotage. • Relevés de présences hebdomadaires et rapport d'activités
Perspectives / Ambitions	<ul style="list-style-type: none"> • Bien inscrire le CLAS dans le projet d'animation globale sur les 4 années, 2023-2026 • Travailler plus régulièrement avec les écoles • Recentrer le projet sur les écoles du centre-ville et Rieux 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer un accueil sur des temps plus longs en journée / Imaginer « l'école des mercredis » • Revoir les conditions d'accueil et d'infrastructure (plus grande salle) • Travailler la mobilité et le transport • Consolider « l'identité Freinet » • Prendre en compte et valoriser la valeur travail des bénévoles (prise en compte financière) • Travailler aux « instances » : assemblée des présents, tribunal des enfants, parlement des enfants, « quoi de 9 ? » sur l'apprentissage, etc. • Renforcer la place des repas, des moments et de l'échange.
--	---

Fiche action n° 7			
Nom de l'action : Un CLAS en pédagogie Freinet			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Des collectifs d'enfants	12 collectifs prévisionnels pour 2022-2023	X	
Des séances ritualisées	Par le collectif salariés /bénévoles /parents afin d'apporter une sécurité, une régularité et de tendre vers la création d'une relation de confiance entre familles / enfants / bénévoles / enseignants	X	
Une aide méthodologique	Méthode naturelle de l'école moderne Tableau des rôles et des métiers Journal des curiosités Correspondances Fichiers coopératifs	X	
Une aide au travail personnel	Auto-évaluation – fichiers auto correctifs Accompagnement à l'usage du numérique Dictées coopératives et textes libres	X	
Citoyenneté et ouverture culturelle	Activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et scientifiques	X	
Accompagnement des parents	Temps collectifs d'information Temps de convivialité enfants / parents Accompagnement au numérique Espace d'information, de dialogue et de soutien Rencontres thématiques (violences, santé, éducation, orientation, numérique, etc.) Briefings et débriefings autour de l'action CLAS	X	
Accompagnement du collectif de bénévoles	Formation sur les approches pédagogiques et le dispositif CLAS en pédagogie Freinet Solidarités et confiance entre les bénévoles Découverte d'outils pédagogiques Briefings et débriefings autour de l'action CLAS	X	
Partenariat avec les établissements scolaires	Contacts avec les directeurs d'établissements et les équipes enseignantes Collaboration pour l'orientation des enfants Participation à la restitution des productions réalisées Réunion de concertation, rencontres et échanges Accompagnement vers les associations de parents d'élèves	X	

Fiche action n° 8			
Nom de l'action : Travail éducatif de rue			
	<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite		
Présentation globale de l'action	<p>Il s'agit de proposer des ateliers de rue en « pédagogie sociale ». La pédagogie sociale vise :</p> <p>La transformation de l'environnement par la production, le travail. La transformation de la réalité personnelle et sociale, individuelle et collective.</p> <p>Elle est fondée sur l'imaginaire, la créativité, l'affectivité, les relations humaines. L'habitant n'est pas « agent » ou « acteur », il est « auteur » par le faire ensemble.</p> <p>Cette approche pédagogique a été définie par une pédagogue polonaise Helena Radlinska en 1910 comme : « la pédagogie de la totalité de l'existence ».</p> <p>Cette pédagogie va au-delà d'une institution, d'une structure et concerne l'ensemble de la personne dans ses dimensions affectives, sociales et politiques. C'est une pédagogie de la production, de la transformation, de la création.</p> <p>Dans la pratique, ces ateliers en pédagogie sociale se mettent en place dans l'espace public et sont structurés et organisés par une équipe de bénévoles et de salariés autour de différents espaces : un espace accueil, un espace petite enfance, un espace ateliers. Ils s'organisent en plusieurs temps : un accueil inconditionnel, un atelier en pédagogie sociale (peinture au sol par exemple), un goûter et un temps démocratique.</p>		
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien, de la confiance dans les relations, • Favoriser les rencontres et permettre les échanges de savoirs en valorisant les initiatives, • Renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des collectifs en leur donnant les moyens d'agir sur leur quotidien, sur leur territoire, • Permettre l'émancipation, l'appropriation et accompagner la transformation sociale, • Remettre la proximité et la disponibilité au cœur de nos pratiques et permettre à chacun d'avoir une place par un accueil inconditionnel, • Apporter des réponses adaptées et réactives aux enjeux de précarité et d'isolement du territoire. 		
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions		
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #8b4513; color: white; width: 20%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>Chacun a sa place dans l'accueil inconditionnel tel que nous le mettons en œuvre. Dans le travail éducatif de rue, nous amenons des sécurités et une organisation dans l'espace public, lieu(x) de vie(s) des habitants.</td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	Chacun a sa place dans l'accueil inconditionnel tel que nous le mettons en œuvre. Dans le travail éducatif de rue, nous amenons des sécurités et une organisation dans l'espace public, lieu(x) de vie(s) des habitants.
La place des « publics » dans l'action.	Chacun a sa place dans l'accueil inconditionnel tel que nous le mettons en œuvre. Dans le travail éducatif de rue, nous amenons des sécurités et une organisation dans l'espace public, lieu(x) de vie(s) des habitants.		

	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Un centre social est une structure ouverte à toutes et à tous portant une attention particulière aux publics les plus fragilisés, les plus opprimés.
Partenariat et réseau	CAF / Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais / CCAS / Département / État / Agglomération / Associations et partenaires sociaux du territoire / Services de la ville de Lillers	
Moyens	Humains	L'ensemble de l'équipe salariée Administrateurs et habitants Collectifs de bénévoles
	Matériels	Salles d'activités Locaux / stockage du matériel Véhicules Matériel pédagogique
	Financiers	CAF / Ville / État / Région
Évaluation	Critères	<ul style="list-style-type: none"> • Les « retours positifs » • Les transformations • Les rencontres d'habitants et les dynamiques qui émergent • Les relations qui se tissent • Nombre d'ateliers : régularité et présences • Collectif de bénévoles : nombre de bénévoles, régularité et formation à la pédagogie sociale
	Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Le tableau de bord : il reprendra tout l'aspect quantitatif de l'activité comme le nombre d'heures d'activité, le nombre de personnes touchées, la régularité... • Le compte-rendu de rencontres : des comptes rendus simples seront réalisés sur l'activité. Ces rencontres permettront d'avoir un regard « subjectif » sur l'activité et le sens de celle-ci. • Un outil de suivi : le tableau des tâches lors des briefings d'organisation / debriefings
Perspectives / Ambitions	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la reconnaissance et la construction des compétences participatives et renforcer chez les participants (adultes et enfants), leurs capacités à élaborer entre eux, leurs projets d'intégration et d'émancipation. • Développer la régularité et la fréquence des ateliers (5 ateliers hebdomadaires, 1 par jour du lundi au vendredi) 	

Fiche action n° 8			
Nom de l'action : Travail éducatif de rue			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Ateliers de rue en pédagogie sociale	5 ateliers hebdomadaires du lundi au vendredi	X	X
	Développement de la pratique et des ateliers	X	X

Formation des salariés et des bénévoles	Pratiques et interventions en pédagogie sociale (2 à 3 jours)	X	X
Solillers en été	Fêtes, soirées, repas, camping, accueil et ateliers dans l'espace public (parc du Brûle) pendant les mois de juillet et août. Un autre rythme, celui des vacances d'été Une organisation : coopération et autogestion	X	X
Réseau de pédagogie sociale	Participer à la création du réseau national Échanges de pratiques, d'outils Interconnaissances et relations	X	
Entrelacés	Formation en pédagogie sociale des animateurs sociaux et travailleurs sociaux du territoire Accueil de stages pratiques à Lillers	X	
Séminaire pédagogie sociale	Organiser un séminaire interne autour de la pédagogie sociale		X

Fiche action n° 9**Nom de l'action : Fêtes et moments** Action nouvelle Action reconduite**Présentation globale de l'action**

Dans la réalité, dans celle que nous vivons tous les jours, ce ne sont pas les modèles d'organisation qui sont importants, ce sont les moments. Nous entendons par là, que des volontaires, des bénévoles, des permanents sont présents et organisés afin d'accueillir les habitants et de saisir des moments. Ce sont des moments d'autogestion, des moments de prises d'initiatives (de prise de pouvoir sur les choses), des moments de complète participation. Et c'est bien l'organisation qui rend ces moments possibles. Il faut cultiver et susciter ces moments. Nous partons « à la chasse » des moments. Ce sont des moments particuliers, des moments qui font dates, des moments éducatifs, des instants intenses et authentiques. Jamais, ces moments ne sont et seront dérisoires ou futiles. C'est du temps saisi, du temps repris, du temps réapproprié. Ce sont des moments qui apportent du soin, du réconfort, des rires, des pleurs : comme des étayages affectifs et non pas des instants de consolation. C'est du temps qui fait sens au moment présent, du temps qui fait histoire. Les moments sont des instants de convivialité qui forment le ciment d'une vie en communauté, en collectivité. Ce sont des moments de sorties, de week-end, d'anniversaires, de goûter, de repas... C'est du baume au cœur. Ce sont des regards remplis de curiosité. Il y a aussi, beaucoup de rencontres, beaucoup d'échanges... Pendant ces moments, on travaille, on crée, on discute, on s'amuse, on découvre, on expérimente, on teste, on chante, on danse... Ces moments, c'est un peu la fête. Des fêtes qui nous rassemblent et qui nous ressemblent... Des fêtes qui laissent de la place à l'imprévu, à l'inattendu, au lâcher prise... Des fêtes où l'on se retrouve, où l'on se rencontre... des fêtes qui créent des amitiés, des amours, des liens de fraternité et de solidarité...des fêtes qui créent des souvenirs pour longtemps, pour durer, pour recommencer, pour continuer, pour faire et agir... Les fêtes et les moments sont, également, des temps pour célébrer : célébrer ce que nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous gagnons. Les fêtes et les moments participent à la prise de conscience de notre identité. Nous nous rendons visibles, nous nous montrons, nous nous dévoilons, nous portons la voix pour dire notre condition et affirmer notre destin.

Objectifs particuliers à l'action

- Tisser des liens de solidarité
- Développer le pouvoir d'agir
- Faire communauté
- Permettre les rencontres et les relations sur le territoire
- Favoriser l'organisation et la coopération

Contributions aux finalités des axes du projet

- Solidarité
- Relations & présence
- Transmission & éducation
- Coopérations & climat
- Reconnaissances & considérations
- Créations & expressions

Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Les « publics » sont ceux que nous accueillons, ceux qui travaillent avec nous. Ils sont les rencontres que nous faisons. Mais les publics sont auteurs des moments. Ils sont sujets dans ces temps que nous vivons ensemble.
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les publics les plus fragiles et les plus vulnérables. Celles et ceux qui sont « oubliés »
Partenariat et réseau	Services de la ville Acteurs et travailleurs sociaux du territoire	
Moyens	Humains	Les permanents : bénévoles et salariés
	Matériels	Matériel événementiel
	Financiers	Appels à projets : CGET, CAF, Région
Évaluation	Critères	Nombre de temps forts Nombre des temps dits de convivialité Nombre de personnes Nombre de bénévoles
	Outils	Suivi logiciels Tableau de présence
Perspectives / Ambitions	Des rendez-vous et des rituels sur le territoire	

Fiche action n° 9			
Nom de l'action : Fêtes et moments			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Repas partagés	Des repas organisés tout au long de l'année dans les murs et dans l'espace public. Des temps où l'on prépare ensemble, on partage le repas, on range ensemble.	X	
Goûters et petits déjeuners	Des temps qui rythment la vie quotidienne. Des temps pour se retrouver dans la journée. Des temps qui permettent l'échange et la réflexion. Des temps à mettre en place comme des rituels : sécurité et réconfort	X	X
Anniversaires	Un moment spécial et important. L'occasion de la fête comme une fête en famille. Ce sont des moments préparés et attendus.	X	
Sorties Vacances et week-end	Des temps pour profiter ensemble d'un « ailleurs » Sur des temps courts ou longs Des organisations au fil de l'eau et chemin faisant en fonction des envies, des opportunités...	X	
Accueil	Lien avec la fonction accueil. Saisir les moments et les « provoquer » Fonction d'organisation et d'animation de la vie de la structure.	X	X

Fêtes et soirées	Des événements organisés pour la communauté et pour le territoire Des temps travaillés pour tendre à une régularité		X
Sollers en été	Fêtes, soirées, repas, camping, accueil et ateliers dans l'espace public (parc du Brûle) pendant les mois de juillet et août. Un autre rythme, celui des vacances d'été Une organisation : coopération et autogestion	X	

Fiche action n° 10					
Nom de l'action : Programme d'alimentation solidaire					
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite					
Présentation globale de l'action	Le programme d'alimentation solidaire est une action complexe et globale qui s'ancre dans un territoire et qui tend à répondre aux manques liés à l'insécurité alimentaire. Nous prenons en compte les situations singulières et particulières des personnes et des acteurs dans leur contexte et leur environnement.				
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Transformer l'environnement, le contexte et le quotidien des habitants les plus vulnérables par des actions innovantes. • Répondre aux situations de pauvreté et de précarité, aux besoins sociaux, en étant aux plus proche des habitants et de leur réalité territoriale. • Répondre aux conséquences économiques et sociales des crises actuelles. • Produire de nouvelles relations par l'action et le travail concret avec les habitants. • Permettre et favoriser une sécurité matérielle et affective des habitants. • Travailler et produire collectivement en reconnaissant les connaissances et l'expertise collective. • Coordonner, développer et renforcer le partenariat avec les associations et les partenaires locaux pour une efficience de nos actions sur le territoire. 				
Contributions aux finalités des axes du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Relations & présence <input type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions				
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #8b4513; color: white; width: 25%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>Il n'y a pas un public cible mais bien l'intention de cibler tous les « publics » (famille, enfants, jeunes, adultes, seniors). L'action est destinée à tous les habitants de la Ville de Lillers pourtant elle n'est pas considérée comme un service. On ne vient pas « chercher » un service. On ne rend pas un « service ». On entre en relation et ainsi nous répondons à un manque constaté dans un foyer, une famille, pour une personne. Notre réponse s'adapte et est adaptée.</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #8b4513; color: white;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td>Publics précaires</td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	Il n'y a pas un public cible mais bien l'intention de cibler tous les « publics » (famille, enfants, jeunes, adultes, seniors). L'action est destinée à tous les habitants de la Ville de Lillers pourtant elle n'est pas considérée comme un service. On ne vient pas « chercher » un service. On ne rend pas un « service ». On entre en relation et ainsi nous répondons à un manque constaté dans un foyer, une famille, pour une personne. Notre réponse s'adapte et est adaptée.	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Publics précaires
La place des « publics » dans l'action.	Il n'y a pas un public cible mais bien l'intention de cibler tous les « publics » (famille, enfants, jeunes, adultes, seniors). L'action est destinée à tous les habitants de la Ville de Lillers pourtant elle n'est pas considérée comme un service. On ne vient pas « chercher » un service. On ne rend pas un « service ». On entre en relation et ainsi nous répondons à un manque constaté dans un foyer, une famille, pour une personne. Notre réponse s'adapte et est adaptée.				
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Publics précaires				
Partenariat et réseau	Banque alimentaire du Pas de Calais EVS Oasis 2 Vies CCAS Département MDS				

	Associations caritatives	
Moyens	Humains	1 ETP
	Matériels	Des espaces dédiés : Un espace d'accueil Une salle de travail et de « restauration » (grande salle du centre social) Un jardin solidaire Une cuisine en intérieur Le matériel de cuisine en extérieur, matériel d'accueil Véhicules 9 places et camionnettes
	Financiers	Département ESS / Fondations / Ville / CAF
Évaluation	Critères	<ul style="list-style-type: none"> • Les « retours positifs » • Les transformations • Nombre de personnes ayant participé à l'action et ses déclinaisons
	Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Le tableau de bord : il reprendra tout l'aspect quantitatif de l'activité comme le nombre d'heures d'activité, le nombre de personnes touchées, la régularité... • Le compte-rendu de rencontres : des comptes rendus simples seront réalisés sur l'activité. Ces rencontres permettront d'avoir un regard « subjectif » sur l'activité et le sens de celle-ci. • Un outil de suivi : le tableau des tâches lors des briefings d'organisation.
Perspectives / Ambitions	Apporter des sécurités et du réconfort, c'est à partir de cette réflexion et de cette intention que le don de nourriture nous est apparu comme une réponse à certains manques. Nous donnons pour que les habitants puissent manger et partager des moments. A travers le don de nourriture, nous créons des relations et des liens affectifs.	

Fiche action n° 10			
Nom de l'action : Programme d'alimentation solidaire			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Une cantine sociale et solidaire	Des repas hebdomadaires gratuits et ouverts à tous Un collectif de bénévoles : Une organisation collective et partagée Des collectifs de bénévoles impliqués	X	
Des repas partagés sur le territoire	En lien avec des événements et des manifestations En lien avec les ateliers pédagogiques de rue En lien avec l'action « Solillers en été » Repas solidaire de Noël	X X X	X
Le jardin solidaire	La production de légumes pour tous Développer et accompagner un collectif de bénévoles autour du jardin solidaire. Faire du jardin un lieu de vie et de travail au quotidien. Le travail manuel et coopératif	X	X
Partenariat	Un réel partenariat avec le projet de l'EVS l'Oasis 2 Vies pour un programme global d'alimentation	X	

	solidaire porté par l'association Solillers (CF fiche action « solidarités » de l'Oasis 2 Vies) Un partenariat avec les services de la ville et les associations caritatives	X	
--	---	---	--

Fiche action n° 11		
Nom de l'action : Santé et bien-être		
		<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite
Présentation globale de l'action	<p>La santé est un état bien-être complet, comprenant l'état physique, mental, social, environnemental. C'est une notion relative ressentie par chaque individu. Être et se sentir en bonne santé est lié à la satisfaction de tous ses besoins : affectifs, nutritionnels, relationnels, sanitaires, etc.</p> <p>La santé est une priorité dans le contexte actuel et sur notre territoire marqué par d'importantes inégalités. La santé et le bien-être doivent être abordés de manière complexe et multidimensionnelle : perception, histoire de vie, rapport à soi, à son corps, dimension culturelle, inégalités sociales de santé et territoriale, conditions matérielles d'existence, isolement et précarité, prévention et soins, santé mentale, mobilité, lutte contre les violences et toutes les formes d'addictions.</p>	
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le bien-être physique, mental, social, environnemental etc. de tous en favorisant la satisfaction des besoins sociaux (affectifs, nutritionnels, sanitaires, sport et culture, etc.) • Renforcer la prévention et favoriser l'accès aux soins, le rapport à soi et à sa santé envisagé de façon globale ; • Lutter contre toutes les formes d'addictions ; • Lutter contre toutes les formes de violences / souffrances physiques, psychiques, de genres, intrafamiliales, conjugales, etc. • Favoriser et accompagner l'accès aux droits • Renforcer le lien social 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Co-construction des actions et des projets
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Travailler la santé et le bien-être avec tous en ayant une attention particulière aux personnes les plus fragilisées, isolées, exclues et aux enfants/ jeunes afin d'accompagner la santé et le bien-être.
Partenariat et réseau	Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais/ CAF/ CCAS / CPAM / ARS / CARSAT/ MSA / Département / Associations sportives / CMP / Agglomération réseau VIF/ Réseau de santé mentale / État	
Moyens	Humains	Permanents salariés et bénévoles
	Matériels	Salles d'activités Espace public Véhicules

		Matériel pédagogique
	Financiers	CAF / État / Département / ARS / Ville
Évaluation	Critères	Nombre de personnes accueillies Typologie des personnes accueillies (âge, sexe, composition familiale, etc.) Origine géographique (Ville, centre-ville, QPV) Dynamiques enclenchées autour des projets liés à la santé et au bien-être
	Outils	Feuilles d'adhésions Feuilles de présences Groupes de travail associé Rencontres et échanges informels
Perspectives / Ambitions	Faire de la santé et du bien-être une action transversale du projet social.	

Fiche action n° 11			
Nom de l'action : Santé et bien-être			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Actions partenariales	Accueil du point d'écoute et d'orientation psychologique CABBALR / EPSM (hebdomadaire)	X	
	Participation au réseau local de santé mentale (et CLS)		X
	Travail avec l'Oasis 2 Vies (mobilité, épicerie, sorties vélo, etc.)	X	
Sport et santé	Programmation sportive adaptée pour tous Des ateliers hebdomadaires ouverts à tous	X	
Bien-être	Accompagnement d'un collectif autour du bien-être qui prend différentes formes : espace de paroles, de créations, etc.	X	
Alimentation / cantine sociale	Actions et activités autour de l'alimentation : Cantine sociale Repas partagés Petits déjeuners	X	
Accès aux loisirs, aux sports et à la culture	Sorties culturelles, loisirs, débats et conférences sur des sujets de société (en fonction notamment de l'actualité du territoire)	X	
Créations et expressions	CF fiche action N°14	X	X
Professionnels de santé	Travailler à l'intervention d'un médecin généraliste dans la structure		X
Accès aux soins	Transport, mobilité et accompagnements	X	

Fiche action n° 12

Nom de l'action : Numérique : centre social connecté

Action nouvelle

Action reconduite

Présentation globale de l'action

Le centre social de Lillers s'inscrit dans l'opération « centres sociaux connectés » porté par la Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais. Les Centres Sociaux Connectés souhaitent devenir des tiers lieux numériques de proximité pour accompagner les personnes et les équipes dans la mise en place de projets innovants.

Le projet Centre Sociaux Connectés est un dispositif européen, porté par la fédération des Centres Sociaux, en réaction à la fracture numérique et sociale exacerbée par la pandémie. Il s'appuie sur les initiatives des habitants, des salariés et bénévoles des centres sociaux, des institutions publiques et des partenaires territoriaux pour élaborer et développer des solutions numériques.

L'objectif pour le centre social est de faire de la transition numérique une ressource au service des habitants. Le numérique est envisagé comme un outil d'amélioration de la vie quotidienne et du développement de la citoyenneté.

Objectifs particuliers à l'action

- Faire du centre social un espace numérique identifié, de proximité qui acculture aux défis numériques.
- Permettre l'accès au numérique pour tous, de tous, vers tous, de façon pratique, utile, sécurisée et sécurisante, de manière raisonnée et réfléchi
- Faciliter le travail et l'action au quotidien
- Mettre le digital et le numérique au service des pratiques d'animations, d'accompagnement, de logistique et de gestion (s'il y a nécessité)
- Favoriser le partage et l'échange de pratiques
- Favoriser la médiation numérique
- Faire du numérique, un outil « facilitateur » qui ne remplace pas la relation et les activités directes à privilégier

Contributions aux finalités des axes du projet

- Solidarité
- Relations & présence
- Transmission & éducation
- Coopérations & climat
- Reconnaissances & considérations
- Créations & expressions

Publics : Individus Personnes Sujets

La place des « publics » dans l'action.

Co-construction

Une attention particulière à un ou plusieurs publics

Une attention particulière aux personnes les plus éloignées et / ou fragilisées sur les questions liées au numérique

Partenariat et réseau	Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais Centres sociaux de l'Assemblée Territoriale Artois Audomarois CAF du Pas de Calais Agglomération CABBAL R Services de la ville de Lillers Espace de Vie Sociale (O2V)	
Moyens	Humains	1 ETP médiation numérique 1,5 ETP accueil du centre social 1 EP animation coordination jeunesse De façon plus générale l'ensemble de l'équipe salariés et administrateurs Bénévoles
	Matériels	Salles dédiées : espace numérique Accueil du centre social FAB LAB de l'Oasis 2 Vies
	Financiers	CAF / Ville / État / FONJEP
Évaluation	Critères	Nombre de personnes accueillies Typologie des personnes accueillies (âge, sexe, composition familiale, etc.) Origine géographique (Ville, centre-ville, QPV) Nombre d'actions
	Outils	Feuilles d'adhésions Feuilles de présences Logiciels de suivis
Perspectives / Ambitions	Faire du numérique un outil au service du projet social de territoire.	

Fiche action n° 12			
Nom de l'action : Numérique : centre social connecté			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Médiation numérique	Qualifications des habitants Ateliers d'apprentissage et accompagnements individuels Ateliers de pratiques photos et vidéos Outils et applications Accompagnement aux démarches en ligne et médiation numérique Point rencontre numérique en Ville Café numérique itinérants Kermesse numérique Ateliers d'apprentissage, accueil et accompagnement dans les murs et hors les murs Accès aux ressources matérielles (reconditionnement, wifi, prêts etc.) Découverte des usages et cultures numériques Organisation de temps forts autour du numérique Participation à des temps forts de partenaires locaux	X	X
Transition numérique du centre social	Montée en compétences des salariés et des bénévoles		X

	<p>Session de découvertes et de formation aux solutions numériques professionnelles</p> <p>Temps de partages de pratiques et de ressources au sein de la communauté des centres sociaux</p> <p>Formation à l'utilisation des outils et logiciels de fabrication en lien avec l'O2V</p> <p>Valoriser les actions de la structure :</p> <p>communication externe</p> <p>Travail sur la stratégie de communication du centre social et à l'usage : des réseaux sociaux, site internet, application mobile, affichage dynamique du centre social</p> <p>Facilitation des pratiques coopératives et mutualisées</p> <p>Travailler à une solution de communication interne pour favoriser les échanges entre salariés et avec les bénévoles</p> <p>Travailler le déploiement de solutions professionnelles et logiciels</p> <p>Digitalisation logistique</p> <p>Suivi des présences sur un outil / logiciel adapté</p> <p>Dispositifs numériques de suivi des inventaires et des ressources (de type ludothèque, bibliothèque, etc.)</p>		
Numérique éthique et responsable	<p>Alternatives aux solutions propriétaires</p> <p>Utilisation de logiciels libres et open sources et ateliers de formation</p> <p>Repair café et Low tech</p> <p>Ateliers de découvertes en lien avec l'O2V</p>	X	X
Coéducation, famille et jeunesse	<p>Valorisation, prévention, sensibilisation et éducation aux médias et à l'information</p> <p>Ateliers de découverte, de sensibilisation et de prévention</p> <p>Ateliers autour du numérique dans le cadre du soutien aux familles (ENT, prévention, écrans, etc.)</p> <p>Utiliser le jeu vidéo comme outil : rencontres eSport inter centres sociaux et événementiel de type tournois</p> <p>Développement des cultures numériques et créatives</p> <p>Participation aux temps forts de découvertes et intervention sur les événements des partenaires locaux</p> <p>Ateliers de découvertes du numérique créatif en lien avec l'O2V (robotique, Fab Lab, réalité augmentée etc.)</p> <p>Borne d'arcade de l'O2V</p>	X	X

Fiche action n° 13**Nom de l'action : Vacances pour tous** Action nouvelle Action reconduite

Note : la crise sanitaire COVID-19 a empêché la mise en œuvre du projet « vacances pour tous ». Le contexte politique et financier nous a contraint à annuler tardivement le départ prévu pour l'été 2022. Nous considérons donc cette action comme nouvelle.

Présentation globale de l'action

Le Centre Social la Maison Pour Tous porte depuis plusieurs années des départs en vacances des collectifs familles, seniors et jeunes :

- 2009 : 1^{er} séjour vacances familles (collectif et accompagné pour 4/5 familles)
- 2011 : 2 départs vacances familles (collectifs et accompagnés pour 50 à 60 personnes)
- Depuis 2012 : 1 départ vacances familles / an (collectif accompagné) pour 50 à 60 personnes
- 2016 : 1^{er} départ vacances seniors (collectif non accompagné)
- Depuis 2017 : 1 départ vacances seniors / an (collectif accompagné) pour 50 à 60 personnes
- Depuis 2018 : 1 départ vacances jeunes / an (collectif accompagné) pour 8 à 14 jeunes

Le projet « vacances pour tous » s'inscrit dans une volonté de contribuer à mettre en œuvre « un droit aux vacances » pour tous (et d'autant plus pour les personnes fragilisées et/ou isolées qui en sont éloignées), de développer les liens sociaux et les relations (parents/enfants, intergénérationnels par exemples) et de permettre à chacun de prendre le temps, d'être au calme, de sortir d'un quotidien très souvent difficile et complexe pour découvrir un autre lieu, souffler, prendre du plaisir...

Objectifs particuliers à l'action

- Contribuer aux « droits aux vacances » pour tous (un égal accès de tous), et notamment pour les personnes en situation de fragilité (précarité, pauvreté, isolement...) de Lillers et de son quartier prioritaire (QPV).
- Développer des liens sociaux, la confiance et les relations,
- Sortir du quartier, rencontrer d'autres personnes, se reposer, prendre du plaisir,
- Profiter de temps de loisirs en familles, entre amis...
- Décloisonner l'organisation des séjours de vacances au sein du centre social en créant davantage de liens entre familles, adultes et seniors,
- Augmenter le nombre de partants tout âge confondu,
- Créer une dynamique et une émulation collective autour du projet au sein du centre social,
- Renforcer le rôle des administrateurs, des équipes professionnelles et des bénévoles dans la communication sur le projet (ex : porte à porte dans le quartier prioritaire selon la méthode du Community Organizing, invitations personnalisées créées par les habitants) dans l'organisation et dans l'accompagnement des séjours
- Permettre l'accès à tous par une participation financière moindre des familles

		<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les coûts annuels des 3 séjours cumulés (familles, seniors, jeunes)
Contributions aux finalités des axes du projet		<input checked="" type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Ouvert à toutes et tous (adultes, familles, jeunes, seniors)
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Avec une priorité donnée aux personnes « les plus éloignées » des vacances, c'est-à-dire fragilisées (pauvreté, précarité et isolement), aux Lillérois, primo partants, habitant le quartier prioritaire, adhérents ou non de l'association.
Partenariat et réseau		<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers : Ville de Lillers La Fédération des Centres Sociaux et l'ANCV (APV pour les personnes répondants aux « critères » fixés par l'ANCV) Les familles, adultes et jeunes par leur participation financière et l'engagement bénévole sur le projet Le centre social : fonds propres • Partenaires techniques et opérationnels : L'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies » de Solillers La Fédération des Centres Sociaux Les « partenaires sociaux » concernant l'information et l'accompagnement des habitants : CAF, CCAS, MDS, associations caritatives... Les transporteurs et les lieux de séjours
Moyens	Humains	Équipe salariée et bénévoles 2 contrats d'animation saisonniers
	Matériels	2 Véhicules 9 places Remorque Transporteur
	Financiers	Ville / Fédération / Solillers/ Habitants
Évaluation	Critères	<ul style="list-style-type: none"> • Des relations sincères et vraies, des rencontres : se connaître, se faire confiance, s'estimer, • Des liens de solidarité, • Du plaisir, des rires, des sourires – des moments de fraternité, des moments « solaires », des moments qui réchauffent le cœur • Du bien-être et une ouverture vers d'autres horizons • Une dynamique enclenchée collectivement et personnellement,

		<ul style="list-style-type: none"> • Une rupture de l'isolement et la solitude • L'appropriation d'un nouvel environnement (se construire un nouveau "chez soi" ailleurs et avec les autres)
	Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Les photos du séjour • Les rencontres collectives pendant l'année • Une réunion collective de « débriefing » au retour • Des témoignages, des récits • Suivi de la participation : le nombre de partants et la composition (catégorie, âge, situation, résidence...) • Le budget collectif et individuel du projet.
Perspectives / Ambitions	L'équipe professionnelle et les collectifs d'habitants (adultes, familles, seniors) souhaitent réinventer les « vacances pour tous » sous un format « colonies de vacances » en décroissant nos pratiques et en mettant en œuvre un projet global & intergénérationnel à l'échelle du centre social et du territoire.	

Fiche action n° 13			
Nom de l'action : Vacances pour tous			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Vacances pour tous	Séjour intergénérationnel sur la période estivale		X
Groupe de travail associé	Portage, organisation et accompagnement du projet		X

Fiche action n° 14**Nom de l'action : Créations et expressions** Action nouvelle Action reconduite**Présentation globale de l'action**

Créations & expressions est l'un des six axes du projet social. Il s'agira de permettre l'expression et la créativité dans et hors les murs du centre social, de faire découvrir une diversité de moyens d'expression et de créativité. Cela dans une volonté de partager les savoir-faire de tous, de partager son expérience vécue, de se nourrir de l'autre, de partager ses émotions, ses sentiments, ses joies, ses peines... La création et l'expression peuvent bousculer, stimuler, ouvrir le débat, pousser à la remise en question, à la réflexion, et peuvent être un moyen de sensibilisation et de prévention. La création et l'expression peuvent aussi apporter un bien-être personnel et collectif, un épanouissement de soi et la restauration de l'estime de soi. L'expression et la créativité stimulent, c'est un moyen de s'ouvrir à l'autre, de transmettre une passion, un savoir, une histoire, un patrimoine, etc. Cela peut être bénéfique pour toutes les générations et pour rompre l'isolement. On crée ensemble en convivialité et sans jugements. C'est un moyen de rassembler toutes les générations, de permettre de gagner en confiance en soi et en l'autre. C'est aussi un exutoire, un moyen d'évasion, une source de plaisirs et de bien-être. La création permet une ouverture au monde et de se rendre visible.

Objectifs particuliers à l'action

- Transmettre des informations et communiquer à travers l'art et la création
- Permettre de réfléchir sur sa propre vision du monde, montrer la beauté des diversités (culturelles, de pensées etc...)
- Explorer différents supports comme moyen d'expression et médias (ex : internet, photo, presse, écrits, blog, journal etc...)
- Transmettre et favoriser la réflexion, ouvrir le débat
- Utiliser la création et l'expression comme moyen de sensibilisation et de prévention
- Permettre un accès à l'art, à la création et à la culture pour tous
- Rompre l'isolement et se rassembler pour mieux se comprendre et mieux comprendre l'autre
- Favoriser des moments de partage intergénérationnels
- Favoriser un bien-être psychique, émotionnel, physique, permettre un moment de répit
- Permettre la restauration de l'estime de soi et considérer l'autre sans jugements
- Favoriser la complicité et la convivialité
- S'appuyer sur l'expression et la création comme moyen d'évasion

Contributions aux finalités des axes du projet

- Solidarité
- Relations & présence
- Transmission & éducation
- Coopérations & climat
- Reconnaissances & considérations
- Créations & expressions

Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Ouvert à toutes et tous (adultes, familles, jeunes, seniors) dans une démarche de co-construction et de co-production
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Publics précaires
Partenariat et réseau	CAF / Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais / CCAS / Conseil départemental / État / Agglomération / Associations et partenaires sociaux du territoire / Services de la ville de Lillers	
Moyens	Humains	Salariés du centre social Bénévoles et administrateurs
	Matériels	Salle ou hors les murs Équipement et matériel pédagogique nécessaire en fonction de l'atelier Véhicules
	Financiers	Appels à projets
Évaluation	Critères	Nombre de personnes accueillies Typologie des personnes accueillies (âge, sexe, composition familiale, etc.) Origine géographique (Ville, centre-ville, QPV) Nombre d'actions
	Outils	Feuilles d'adhésions Feuilles de présences Logiciels de suivis
Perspectives / Ambitions	Considérer l'agir comme un agir créatif et envisager les pratiques de créations comme une possibilité d'émancipation, d'expression et de communication.	

Fiche action n° 14			
Nom de l'action : Créations et expressions			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Aquarelle et peinture	Ateliers de pratiques et d'échanges autour de différentes techniques et supports	X	
Écriture	Travail de création autour du langage, de l'expression et de la culture populaire	X	X
Photos et vidéos	Porter un regard sur le monde, le local et le centre social à travers les outils photos et vidéos Collectif photo de bénévoles	X	X
Musique	Créations musicales Chorale et chant Concerts et événements Salle de répétition	X	
Danse	Expression corporelle	X	

Théâtre et lecture	Travail autour de la mise en scène des travaux d'expression et d'écriture		X
Spectacle et expositions	Célébrer et valoriser	X	

Fiche action n° 15**Nom de l'action : Débat et éducation populaire** Action nouvelle Action reconduite**Présentation globale de l'action**

Il s'agit de favoriser des espaces d'expression, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et les habitants du territoire dans plusieurs dimensions :

- Par le développement d'une conscience critique de son environnement, d'une capacité d'agir, d'une image valorisée de soi et de ses compétences, ainsi qu'une reconnaissance de l'égalité femmes et hommes.
- Dans une dimension organisationnelle et collective par le développement de sa capacité à agir et à agir sur,
- Par une dimension politique et sociale : par la transformation de la société par le collectif.

L'éducation populaire est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant la citoyenneté et le fait pour un individu, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu officiellement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville, ayant le statut de cité, ou plus généralement d'un État.

Philosopher, c'est conceptualiser, argumenter et débattre. Ce qui anime le philosophe, c'est le doute. Nous sommes remplis d'opinions. La philosophie nous permet de douter de nos opinions et de les interroger. C'est le doute qui permet de penser. La philosophie va semer le doute. Il faut sortir de nos postures de savants et permettre la capacité de penser. Le débat à visée philosophique permet de prendre conscience de sa propre pensée et de la pensée de l'autre. Nous prétendons que les enfants peuvent penser et donc philosopher. Penser est une activité humaine. Le développement de la pensée est un objectif d'éducation. Notre pensée a de la valeur. A travers la méthode proposée par Michel Tozzi, nous proposons de découvrir le débat à visée philosophique, le sens de cette méthode, les valeurs qu'elle porte, les outils et les techniques qu'elle propose de développer... pour animer des temps philo avec des enfants, pour animer des cafés philo pour tous.

Objectifs particuliers à l'action

- Découvrir, mettre en place et animer des ateliers philo
- Se donner les moyens et les outils pour philosopher avec les autres
- Comprendre et aborder la philosophie comme un acte éducatif et une expérience de vivre ensemble
- Accompagner les administrateurs, les habitants et les salariés à la compréhension du projet associatif et des projets d'animation de la vie sociale dans une dimension d'analyse des contextes et des environnements.
- Permettre une dynamique d'acteurs bénévoles et des initiatives portées collectivement
- Favoriser l'émancipation personnelle et collective

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les administrateurs à développer leur propre conscience réflexive et critique en se saisissant des enjeux de territoire • Développer les capacités de transformation sociale à travers le projet du centre social • Mettre en place des temps d'accompagnement et de réflexion où les théories interrogent les pratiques 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Relations & présence <input checked="" type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Ouvert à toutes et tous (adultes, familles, jeunes, seniors) dans une démarche de co-construction et de co-production
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les publics précaires Les enfants et les jeunes
Partenariat et réseau	Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais CAF du Pas de Calais Services de la ville de Lillers	
Moyens	Humains	Salariés du centre social Bénévoles et administrateurs
	Matériels	Salle ou hors les murs Équipement et matériel pédagogique nécessaires en fonction de l'atelier Véhicules
	Financiers	Appels à projets
Évaluation	Critères	Nombre de personnes accueillies Typologie des personnes accueillies (âge, sexe, composition familiale, etc.) Origine géographique (Ville, centre-ville, QPV) Nombre d'actions
	Outils	Feuilles d'adhésions Feuilles de présences Logiciels de suivis
Perspectives / Ambitions	Porter un regard critique sur le monde et développer un esprit critique, constructif, humain et bienveillant.	

Fiche action n° 15**Nom de l'action : Débat et éducation populaire**

ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Débats philo	Mise en place de temps réguliers	X	X
Discussion à visée philosophique	Des temps courts, réguliers pour apprendre à penser par soi même Discussion avec les enfants	X	X
Assemblée des présents	Temps d'échanges et de régulations Parlement de la vie quotidienne Tribunal des enfants de Korczak		X
Quoi de neuf ?	Un temps de discussion ritualisé qui emmène les apprentissages et la gestion de la vie quotidienne (CLAS, familles, ateliers de rue, accueil, etc.)	X	X
Formation	Accompagnement et formation Des salariés Des bénévoles Des administrateurs	X	

Fiche action n° 16		
Nom de l'action : Un EVS itinérant sur les hameaux		
		<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite
Présentation globale de l'action	<p>Comme évoqué dans le bilan du projet social 2019-2022, il avait été envisagé de démarrer une phase de diagnostic par le développement de 0,5ETP en animation et 2 services civiques. Ces moyens n'ont pas été trouvés et parallèlement, l'association a développé le projet social de l'Oasis 2 Vies.</p> <p>En 2019, la ville nous a demandé de libérer définitivement le local que nous occupions ponctuellement dans le hameau d'Hurionville.</p> <p>Par ailleurs, en 2019, nous avons expérimenté des ateliers de rue ponctuels sur les hameaux qui ont donné lieu à une première expérimentation de la coiffure sociale à Hurionville qui a ensuite rejoint le projet social de l'O2V.</p> <p>Notre intervention sur les hameaux a été centrée sur l'accompagnement à la scolarité (CLAS) et le projet social 2019-2022 du centre social s'est recentré sur le territoire du centre-ville et le quartier prioritaire.</p> <p>Le diagnostic social spécifique et approfondi sur les hameaux (Cantraine, Hurionville, la Flandrie, Manqueville, Orgeville et Rieux) s'inscrit toujours comme une perspective de travail et de développement pour l'association Solillers cela afin de mieux connaître les spécificités de chacun de ces territoires, les forces, les faiblesses, les opportunités, rencontrer les habitants.</p> <p>Cette démarche nécessite de mobiliser des moyens financiers et humains afin de réaliser un travail cohérent, efficient et efficace.</p> <p>Il s'agira parallèlement d'aller vers, de créer du lien, du dialogue, des rencontres avec les habitants des hameaux autour de supports d'actions et d'animations.</p>	
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Donner la place et les moyens de la rencontre avec les habitants des hameaux en favorisant le « aller vers » • Favoriser la mixité sociale à travers la notion de diversité du territoire • Enclencher une démarche de diagnostic de territoire centrée sur les hameaux • Favoriser l'accueil, la proximité, la présence, la participation sur un « nouveau territoire » • Travailler à une cohérence d'intervention sur l'ensemble de la commune 	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Relations & présence <input type="checkbox"/> Transmission & éducation <input type="checkbox"/> Coopérations & climat <input type="checkbox"/> Reconnaissances & considérations <input type="checkbox"/> Créations & expressions	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	<p>Aller vers les habitants des hameaux</p> <p>Bénévoles impliqués dans l'action (habitants des hameaux)</p> <p>C'est la rencontre qui sera essentielle</p>

	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les personnes que nous ne connaissons pas
Partenariat et réseau	CAF, Fédération des centres sociaux, Ville	
Moyens	Humains	Collectif de bénévoles et administrateurs
	Matériels	Logistique
	Financiers	CAF
Évaluation	Critères	Temps de rencontres Temps de diagnostic
	Outils	Tableau de bord Compte-rendu
Perspectives / Ambitions	Pérennisation de l'action Préfiguration et agrément EVS Interventions sociales	

Fiche action n° 16			
Nom de l'action : Un EVS itinérant sur les hameaux			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Diagnostic de territoire sur les hameaux	Enclencher une démarche de diagnostic Rassembler les partenaires Rencontres avec les acteurs locaux et associations Rencontres avec les écoles et les familles Rencontres avec les habitants		X
Démarches « Hors Les Murs »	Ateliers de rue éducatifs Débats et discussions Maraudes		X
Collectifs de bénévoles	Créer un groupe de réflexion et d'action Formation et accompagnement		X
Projet social	Écriture Préfiguration		X
Moyens structurels	Moyens dédiés à l'action Véhicules Matériel événementiel Logistique Matériel pédagogique		X

Fiche action n° 17**Nom de l'action : Animation et coordination du comité local parentalité de l'Artois – Réseau parentalité 62** Action nouvelle Action reconduite**Présentation globale de l'action**

L'axe parentalité est une priorité de la CAF du Pas de Calais qui soutient les réseaux, les projets et les acteurs sur l'ensemble du territoire. A travers cet engagement, la CAF du Pas de Calais souhaite développer les partenariats. Depuis 1999, le Pas de Calais a initié une animation départementale REAAP. L'animation de ce réseau est confiée à Colline ACEPP et à la Fédération des centres sociaux. En 2014, la CAF du Pas de Calais souhaite dynamiser ce réseau en s'associant avec les centres sociaux du territoire. Il est proposé à 9 centres sociaux de porter des postes dits de coordination pour animer le comité local parentalité de l'Artois – Réseau parentalité 62 comité local parentalité. C'est une volonté d'être au plus près des acteurs. La CAF du Pas de Calais finance entièrement les postes en versant une subvention aux centres sociaux porteurs. Le centre social a la charge du poste. Le coordinateur parentalité prend la responsabilité de ses missions. La coordinatrice (au centre social de Lillers) est intégrée à une équipe et se situe dans un projet social de territoire. De fait, une partie de son temps de travail est consacré directement au projet social de territoire. Ce temps, estimé à 10 % du temps de travail effectif, est un atout pour le réseau, la coordinatrice et le projet social.

Objectifs particuliers à l'action

- Encourager la mise en réseau de tous les acteurs
- Contribuer au développement des actions et des projets de soutien à la parentalité sur le territoire
- Favoriser la mutualisation des savoirs et des savoirs faire
- Apporter un soutien et une aide méthodologique aux porteurs de projets
- Favoriser la participation de tous

Contributions aux finalités des axes du projet

- Solidarité
- Relations & présence
- Transmission & éducation
- Coopérations & climat
- Reconnaissances & considérations
- Créations & expressions

Publics : Individus Personnes Sujets**La place des « publics » dans l'action.**

Les partenaires du territoire « Artois »

Une attention particulière à un ou plusieurs publics

Nouveaux partenaires

Partenariat et réseau	ADS de Béthune 222 professionnels du territoire en 2022 Associations et parents acteurs Centres sociaux et EVS, établissements spécialisés CAF, EN, DDETS, Département, MSA, Collectivités locales...	
Moyens	Humains	1 ETP salarié
	Matériels	PC, téléphone, petit matériel, convivialité, logistique, transports
	Financiers	Appels à projets REAAP Subvention CAF
Évaluation	Critères	CF rapports et bilan réseau parentalité 62
	Outils	CF rapports et bilan réseau parentalité 62
Perspectives / Ambitions	Pérennité du poste et des financements Faciliter les relations entre partenaires, ressources sur le territoire, liens REAAP Revoir l'organisation structurelle du réseau : 1 porteur de l'animation départementale (la Fédération des Centres Sociaux) Une véritable association des structures porteuses (les centres sociaux) qui ont la responsabilité des salariés	

Fiche action n° 17			
Nom de l'action : Animation et coordination du comité local parentalité de l'Artois – Réseau parentalité 62			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Rencontres entre professionnels, association et parents Comités locaux	4 comités dans l'année Temps forts Groupe de travail	X	
Événements du réseau	Temp fort annuel Semaine de la parentalité Déclinaison des temps d'animation	X	
Interconnaissance et communication locale	Mise en lien avec les acteurs Alimenter le site internet et la page FB Mailing / Informations	X	
État des lieux et diagnostic permanent	Veille sur le territoire Aller vers les partenaires Rencontres et temps d'échanges Inter-territoire	X	
Temps départementaux Réseau	Journées de ressourcements Semaine de la parentalité Sensibilisation aux outils	X	
Prêts de jeux et outils	Prêts aux acteurs	X	
Intervention Solillers Projet Sociaux MPT / O2V	Ateliers de Rue CLAS Freinet Formations Solillers en été ACF Un temps de travail estimé à 10 % Ressources pour le territoire	X	

Les annexes

Titre de l'annexe
Le comité de pilotage de lancement
Les chiffres du diagnostic social
Le diagnostic DLA
Les statuts de l'association Solillers
Le Règlement intérieur de l'Association Solillers
Le budget de l'Association Solillers
Les diplômes : la directrice du centre social, la référente famille et l'animatrice jeunesse
Les délibérations du Conseil d'Administration
Les délibérations du Conseil Municipal
La convention d'objectifs et de moyens : Ville et Association
Le manifeste des acteurs en pédagogie sociale

Le comité de pilotage de lancement



L'association SOLILLERS vous invite au
Renouvellement des « Projets sociaux »
Centre Social la Maison Pour Tous 2023-2026
Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies 2023-2026



INVITATIONS AUX TEMPS DE TRAVAIL DES TEMPS PARTAGÉS ET PARTICIPATIFS DES TEMPS DE REFLEXION

Vous êtes invités à participer à tous les temps selon vos disponibilités, vos envies, vos attentes, vos besoins.

Le groupe projet est ouvert à tous sans condition de régularité.

Les temps organisés sur des journées entières permettent à chacun de venir c'est possible : toute la journée, sur quelques heures... ou un passage rapide...

L'important est de pouvoir s'exprimer, se rencontrer, se connaître, se reconnaître.

Alors à vos agendas...

Voici les dates retenues...

Pour le Groupe PROJETS

Pour les séminaires

Pour les journées WORLD CAFÉ et FORUM OUVERT

Pour le comité de pilotage

Lancement du groupe projets

Le lundi 13 décembre 2021 de 14h à 16h30
Au centre social « la Maison Pour Tous »

++++

Réunion du groupe projets : tous les lundis après-midi de 14H à 16H30
Au centre social « la Maison Pour Tous »
Hors vacances scolaires. De janvier à juin 2022. A partir du lundi 3 janvier 2022.

L'évaluation des deux projets de territoire

Journée « world café » et « forum ouvert »
Le mardi 22 février 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

L'étude des chiffres et données quantitatives

Journée séminaire participatif et partagé
Le mardi 22 mars 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

L'évaluation des actions

Journée de restitution et d'analyse en séminaire
Le mardi 19 avril 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

L'analyse et la définition des enjeux de territoire

Journée séminaire participatif et partagé
Le mardi 3 mai 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

La production autour des axes, des objectifs et du plan d'actions des deux projets

Journée « world café » et « forum ouvert »
Le mardi 14 juin 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

La validation en comité de pilotage élargi

Présentation des deux nouveaux projets de territoire
Discussions et échanges
Le lundi 17 octobre 2022 de 14H à 16H
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

Adresses et contacts

Le centre social « la Maison Pour Tous »

Place des FFI
62190 Lillers
Téléphone :

L'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

155 B rue d'Ham
62190 Lillers
Téléphone :

Renseignements et informations concernant le renouvellement des projets, la démarche, l'organisation des temps :

Christophe PRUVOT
Directeur Général de l'association Solillers
christophe.pruvot@solillers.org
Téléphone : 06 76 63 37 43

Marie NOWICKI
Directrice du centre social « la Maison Pour Tous »
marie.nowicki@solillers.org
Téléphone : 06 52 54 60 72

Pour faciliter l'organisation, vous pouvez confirmer votre présence par mail :

christophe.pruvot@solillers.org

En indiquant en objet : participation au renouvellements des projets sociaux MPT / O2V



Compte-rendu du comité de pilotage

Lancement des démarches de renouvellement des « Projets sociaux »

Centre Social la Maison Pour Tous 2023-2026
Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies 2023-2026

Le mercredi 10 novembre 2021 à 14h

Présents :

Ville de Lillers :

Mme Carole DUBOIS, Maire de Lillers

Mr Olivier DELOBELLE, Directeur Général des Services

Mr Michel DASSONVAL, Adjoint à l'environnement, à la culture, Administration générale

Mr David VERKEMPINCK, Adjoint à la Citoyenneté, Jeunesse, Protocole, vie associative

CAF du Pas-de-Calais :

Mme Clémence BOURET, Responsable de Territoire CAF@Béthune

Fédération des Centres Sociaux Nord-Pas-de-Calais :

Mme Isabelle MAREZ, Déléguée de territoire

Mr Thierry COULOMB, Directeur Général

Association SOLILLERS :

Mr Bruno DALLONGEVILLE, Président

Mr Frédéric METTE, Administrateur, membre du bureau Trésorier-adjoint

Mr Fabrice VILIN, Administrateur, membre du bureau Trésorier

Mr Christophe PRUVOT, Directeur Général

Mme Marie NOWICKI, Directrice Centre Social la Maison Pour Tous

Excusés :

Mme Cathy MAUREAU, Adjointe au Développement local, commerce et artisanat et Urbanisme

Mme Céline MESUREUR, Chargée d'Accompagnement Territorial CAF@Béthune

Animation des échanges : Christophe PRUVOT & Marie NOWICKI

Ordre du jour :

- Centre Social et Espace de Vie Sociale : animation de la vie sociale et circulaires CNAF (Clémence BOURET) et vision fédérale (Isabelle MAREZ et Thierry COULOMB)
- L'association Solillers et les spécificités des projets menés
- Retour sur les préconisations CAF
- La démarche de renouvellement des deux projets AVS
- Le mode de gestion des deux projets

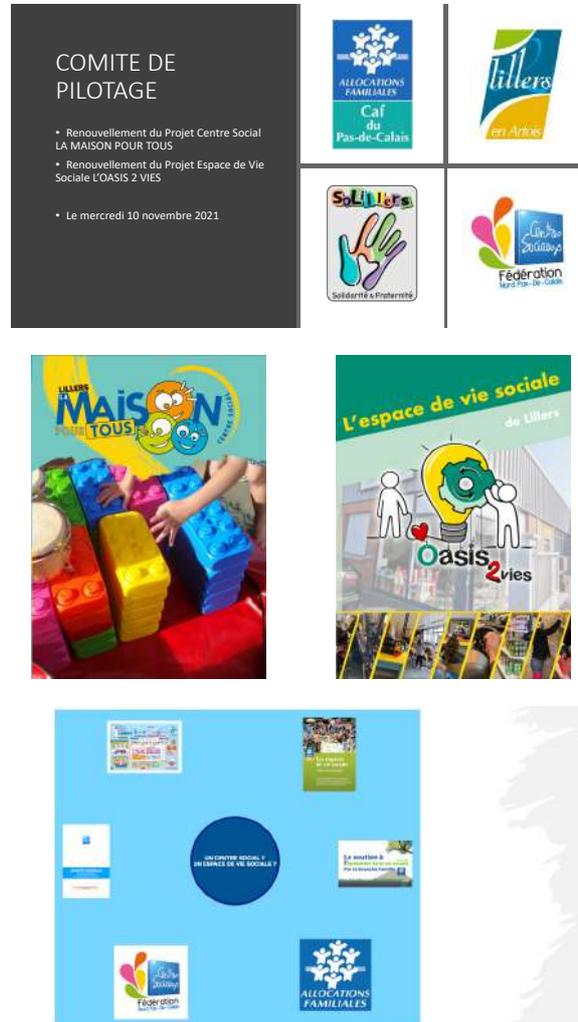
Le diaporama présenté est annexé au présent compte-rendu ainsi que la planification de la démarche de renouvellement.

La rencontre a démarré par un tour de table et une animation portant sur des questions liées à la Ville de Lillers.

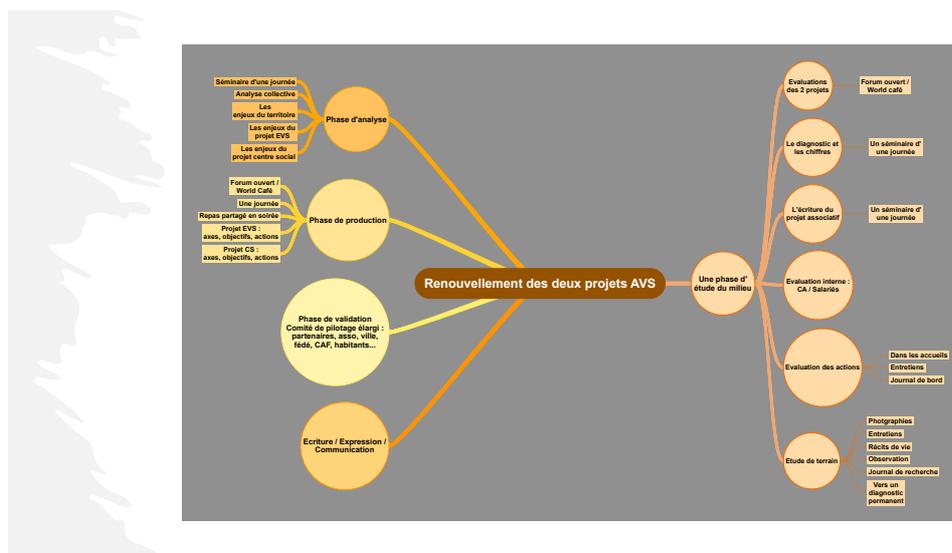
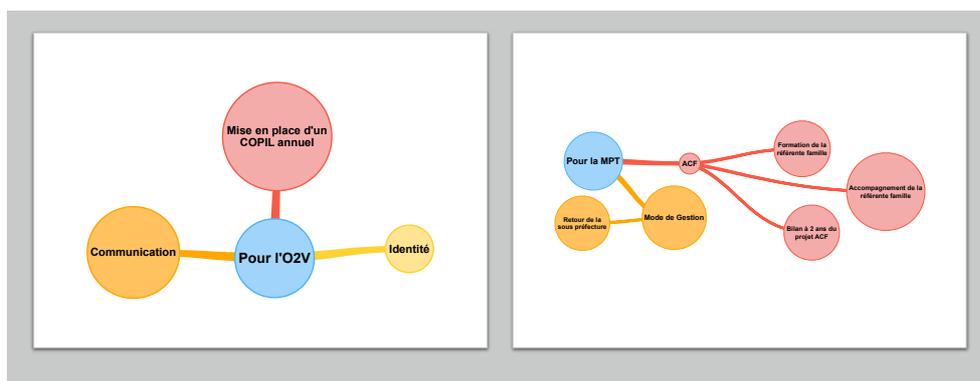
Lors de cette rencontre, les principaux échanges et questionnements ont porté sur :

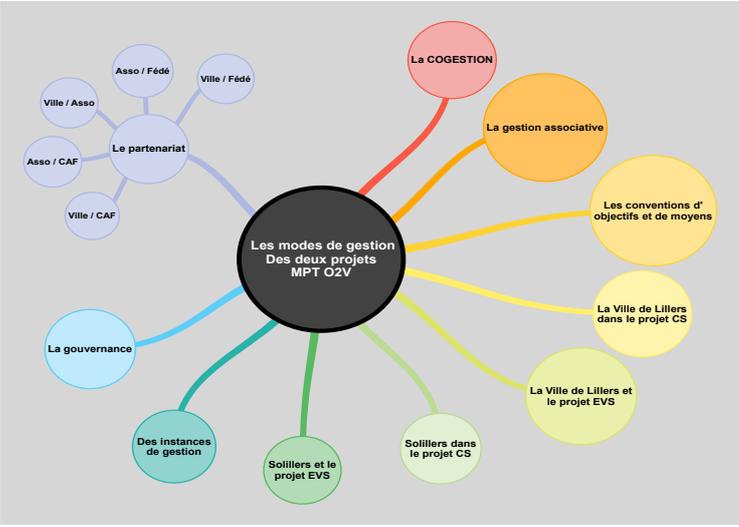
- L'évolution et le développement de l'association ces 4 dernières années
- La place de l'agglomération dans les financements – accueil d'habitants et interventions sur d'autres communes
- La complémentarité des actions de l'association avec celles menées sur le territoire
- La communication sur « l'utilité sociale » d'un centre social sur la commune
- La gratuité, le don / la contrepartie et l'assistantat, l'enjeu de communication sur le modèle de gratuité et le sens porté
- Une attention particulière aux publics fragilisés
- L'approche du modèle socio-économique
- La valorisation des ressources bénévoles
- Les retards liés au versement des subventions 2021
- Au-delà de la trésorerie, un « socle de sérénité » avec la Ville permettant l'innovation
- La compensation des manques – les financements publics
- Les loisirs / les besoins alimentaires – besoin de « survivre »
- Sérénité – solidarité et individualisme – cristallisation et clivage
- Être dans la réalité sociale du territoire par l'action et le faire
- Un « idéal » de modèle de gestion ? 90% modèle associatif
- Cogestion : modèle alternatif, innovant et complexe, expérimental qui s'est construit dans le temps
- Relation Ville / Association : travail sur ce qui est attendu et comment c'est géré
- Convention d'objectifs et de moyens bien travaillée et cadrée qui permet la souplesse et la prise de décision réelle et effective des habitants
- **Validation par les partenaires et la CAF de la démarche de renouvellement**
- Démarche de renouvellement du projet centre social à faire valider par le conseil municipal – Ville porte l'agrément
- Possibilité de co-animation des journées World café / forum ouvert avec les partenaires (travailleurs sociaux CAF)
- Les élus ont leur place dans les différentes journées et séminaires
- Préparation et planification du conseil de maison 2021 pour l'année 2022
- Le modèle de gestion doit être posé comme un objet de travail
- La CAF se renseigne sur les questions éventuelles liées au transfert d'agrément lors du renouvellement de projet
- Sécurisation incontournable des projets – devenir modélisant – modèle intéressant par ailleurs – regard niveau fédéral et national
- Possible convention d'objectifs et de moyens avec l'association pour les deux projets
- Groupe de travail sur le modèle de gestion : moyens et aspects très techniques qui doivent être travaillés par ailleurs

Le diaporama présenté :



Retour rapide sur les préconisations de la CAF...





Le planning de la démarche de renouvellement des projets sociaux :

Démarche de renouvellement des projets centre social et espace de vie sociale

A. Le préalable : lancement de la démarche au local

Un groupe projets

Une démarche de création du groupe projets

Le groupe projets sera composé d'administrateurs, salariés, habitants et de partenaires

Un groupe qui sera accompagné au fil du temps et dans le temps

La place des partenaires : ils pourraient se rendre disponibles les lundis après-midi

Un groupe composé des ressources des deux structures centre social et EVS

Lancement de la démarche groupe projets : le 13 décembre 2021 de 14h à 16h30

Réunion du groupe projets : tous les lundis après-midi de 14H à 16H30 à la MPT (salle dédiée – salle des projets) hors vacances scolaires. De janvier à juin 2022

B. Une phase d'étude de milieu

- L'écriture du projet associatif

Sous forme de séminaire

Groupe de travail associé : Administrateurs, salariés, habitants

Séminaire le 10 janvier 2022 (journée de 9H à 19H)

- L'évaluation des deux projets

Sous forme de temps « world café » et « forum ouvert »

Une attention particulière pour travailler les projets dans des espaces différents

Le 22 février 2022 (journée de 9H à 19H)

- L'étude des chiffres et données des partenaires

Sous forme de séminaire

Groupe projets et partenaires

Le 22 mars 2022 (journée de 9H à 19H)

- L'évaluation interne des ressources et des moyens

Au fil du temps par le groupe projets

Les lundis après-midi

- L'évaluation du mode de gestion du centre social et de la place de la ville dans les deux projets

Groupe de travail restreint Ville / Solillers

Temps de travail à programmer au fil du temps

- L'évaluation des actions

Au fil du temps par le groupe projets dans les accueils avec des entretiens et un journal de bord

Un temps de restitution et d'analyse en séminaire (groupe projets et partenaires)

Le 19 avril 2022 (journée de 9H à 19H)

- **L'étude de terrain**

Au fil du temps par le groupe projets par l'observation, les entretiens, les récits de vie, les journaux de recherches, les reportages photos (vers un diagnostic permanent)

Des temps de retours, d'accompagnements et d'ajustements, les lundis après-midi

C. Une phase d'analyse et de définition des enjeux de territoire

Un séminaire d'une journée

Groupe projets et partenaires

Le 3 mai 2022 (journée de 9H à 19H)

D. Une phase de production

Les axes des deux projets

Les objectifs des deux projets

Le plan d'actions des deux projets

Des temps « world café » et « forum ouvert »

Une attention particulière pour travailler les projets dans des espaces différents

Groupe projets et partenaires

Le 14 juin 2022 (journée de 9H à 19H)

E. Une phase d'écriture des deux projets : Septembre et octobre 2022

Groupe projets

Les lundis après-midi

F. Une phase de validation

Comité de pilotage élargi : Groupe projets, habitants, partenaires

Le 17 octobre 2022 de 14H à 16H

Dépôt des deux projets à l'antenne CAF de Béthune : le 31 octobre 2022

Dépôt des deux projets à la CAF du Pas de Calais : le 15 novembre 2022

G. Une phase de communication

Création des supports de communication à destination des partenaires et des habitants

Création de supports visuels artistiques à destination des habitants

De novembre à décembre 2022

Les chiffres du diagnostic social

Tableaux INSEE nous ayant servi à l'analyse « des éléments marquants » Chap. 2 I. B.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	9 436	9 421	9 509	9 666	9 775	9 967	10 184	9 810
Densité moyenne (hab/km ²)	350,8	350,2	353,5	359,3	363,4	370,5	378,6	364,7

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

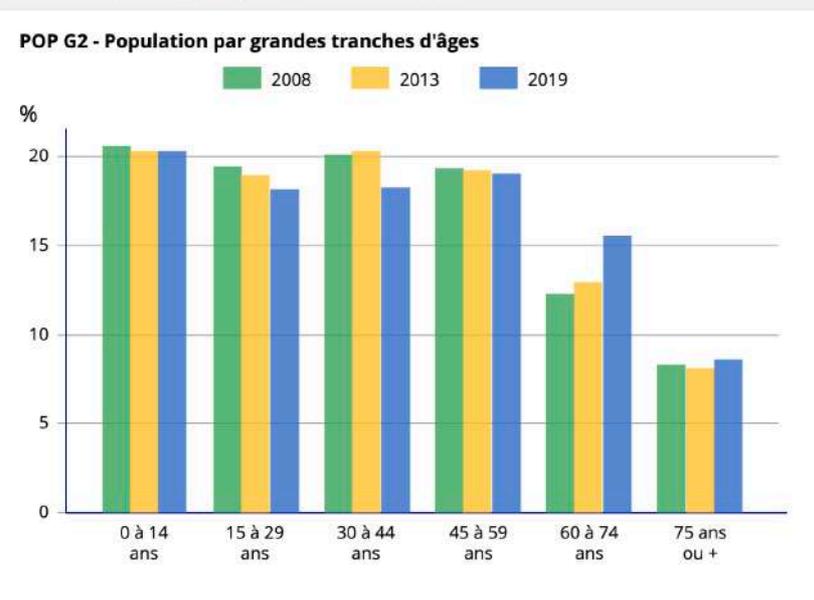
Commune de Lillers (62516)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	9 967	100,0	10 184	100,0	9 810	100,0
0 à 14 ans	2 053	20,6	2 070	20,3	1 992	20,3
15 à 29 ans	1 933	19,4	1 939	19,0	1 784	18,2
30 à 44 ans	2 003	20,1	2 066	20,3	1 794	18,3
45 à 59 ans	1 925	19,3	1 954	19,2	1 871	19,1
60 à 74 ans	1 223	12,3	1 328	13,0	1 528	15,6
75 ans ou plus	829	8,3	827	8,1	841	8,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2019

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	4 577	100,0	5 233	100,0
0 à 14 ans	954	20,8	1 038	19,8
15 à 29 ans	958	20,9	826	15,8
30 à 44 ans	844	18,4	950	18,2
45 à 59 ans	879	19,2	992	19,0
60 à 74 ans	671	14,7	858	16,4
75 à 89 ans	263	5,8	493	9,4
90 ans ou plus	8	0,2	76	1,5
0 à 19 ans	1 313	28,7	1 315	25,1
20 à 64 ans	2 622	57,3	2 792	53,4
65 ans ou plus	643	14,0	1 126	21,5

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

POP T4 - Lieu de résidence 1 an auparavant

	2013	%	2019	%
Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :	10 027	100,0	9 698	100,0
<i>Dans le même logement</i>	8 863	88,4	8 414	86,8
<i>Dans un autre logement de la même commune</i>	434	4,3	617	6,4
<i>Dans une autre commune</i>	730	7,3	667	6,9

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	7 953	100,0	8 190	100,0	7 814	100,0
Agriculteurs exploitants	32	0,4	31	0,4	12	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	210	2,6	217	2,6	212	2,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	242	3,0	261	3,2	258	3,3
Professions intermédiaires	876	11,0	972	11,9	848	10,8
Employés	1 486	18,7	1 530	18,7	1 449	18,5
Ouvriers	1 292	16,2	1 288	15,7	1 324	16,9
Retraités	2 037	25,6	2 100	25,6	1 942	24,9
Autres personnes sans activité professionnelle	1 777	22,3	1 793	21,9	1 769	22,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

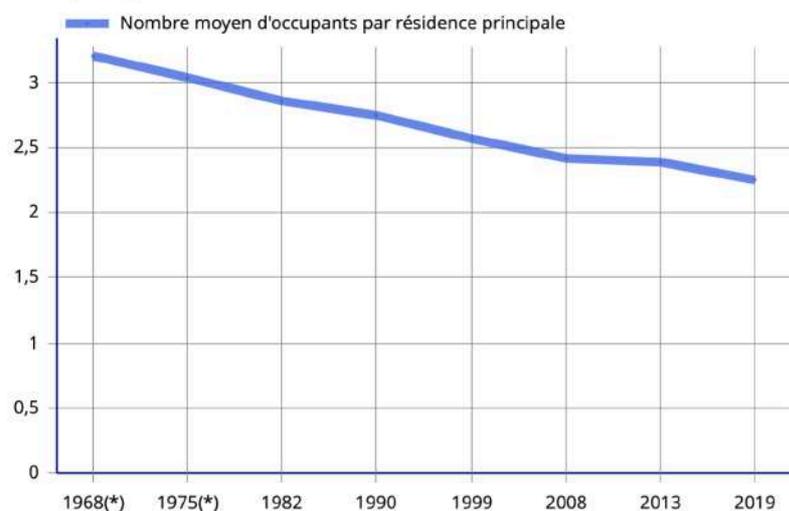
FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	4 040	100,0	4 197	100,0	4 260	100,0	9 709	10 039	9 600
Ménages d'une personne	1 161	28,7	1 229	29,3	1 520	35,7	1 161	1 229	1 520
Hommes seuls	456	11,3	475	11,3	584	13,7	456	475	584
Femmes seules	706	17,5	754	18,0	936	22,0	706	754	936
Autres ménages sans famille	79	2,0	75	1,8	92	2,2	194	173	196
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 799	69,3	2 893	68,9	2 648	62,2	8 354	8 637	7 885
Un couple sans enfant	1 106	27,4	1 121	26,7	1 008	23,7	2 303	2 329	2 051
Un couple avec enfant(s)	1 249	30,9	1 274	30,4	1 075	25,2	4 812	4 942	4 282
Une famille monoparentale	445	11,0	498	11,9	565	13,3	1 239	1 366	1 551

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 835	100,0	2 930	100,0	2 670	100,0
Couples avec enfant(s)	1 249	44,0	1 277	43,6	1 078	40,4
Familles monoparentales	477	16,8	528	18,0	582	21,8
Hommes seuls avec enfant(s)	40	1,4	55	1,9	82	3,1
Femmes seules avec enfant(s)	437	15,4	473	16,1	500	18,7
Couples sans enfant	1 110	39,1	1 125	38,4	1 010	37,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 835	100,0	2 930	100,0	2 670	100,0
Aucun enfant	1 324	46,7	1 357	46,3	1 183	44,3
1 enfant	663	23,4	677	23,1	594	22,3
2 enfants	555	19,6	591	20,2	596	22,3
3 enfants	202	7,1	213	7,3	186	7,0
4 enfants ou plus	91	3,2	92	3,1	111	4,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Ensemble	3 105	3 264	3 652	3 864	4 059	4 437	4 684	4 897
Résidences principales	2 916	3 077	3 278	3 437	3 712	4 038	4 171	4 263
Résidences secondaires et logements occasionnels	12	34	29	60	59	17	17	27
Logements vacants	177	153	345	367	288	382	497	607

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 437	100,0	4 684	100,0	4 897	100,0
Résidences principales	4 038	91,0	4 171	89,0	4 263	87,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	17	0,4	17	0,4	27	0,6
Logements vacants	382	8,6	497	10,6	607	12,4
<i>Maisons</i>	3 800	85,6	4 011	85,6	4 028	82,2
<i>Appartements</i>	565	12,7	597	12,7	848	17,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022 .

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 038	100,0	4 171	100,0	4 263	100,0
1 pièce	35	0,9	38	0,9	71	1,7
2 pièces	282	7,0	285	6,8	295	6,9
3 pièces	582	14,4	635	15,2	822	19,3
4 pièces	1 099	27,2	1 138	27,3	1 140	26,7
5 pièces ou plus	2 040	50,5	2 075	49,8	1 935	45,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2019

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	4 263	100,0	9 591	4,4	2,0
Depuis moins de 2 ans	610	14,3	1 406	3,9	1,7
De 2 à 4 ans	807	18,9	1 976	4,0	1,6
De 5 à 9 ans	674	15,8	1 686	4,3	1,7
10 ans ou plus	2 172	50,9	4 523	4,7	2,3

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		2013		2019			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	4 038	100,0	4 171	100,0	4 263	100,0	9 591	16,7
Propriétaire	2 275	56,3	2 397	57,5	2 282	53,5	5 146	24,2
Locataire	1 690	41,8	1 706	40,9	1 928	45,2	4 317	7,8
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	624	15,5	594	14,3	691	16,2	1 435	10,7
Logé gratuitement	73	1,8	68	1,6	53	1,2	129	18,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 038	100,0	4 171	100,0	4 263	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	2 511	62,2	2 594	62,2	2 740	64,3
Au moins une voiture	3 165	78,4	3 290	78,9	3 383	79,4
1 voiture	1 896	46,9	1 942	46,6	2 079	48,8
2 voitures ou plus	1 269	31,4	1 348	32,3	1 304	30,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	540	403	74,7	71,1	77,8
6 à 10 ans	706	686	97,1	97,6	96,7
11 à 14 ans	542	537	99,0	98,9	99,0
15 à 17 ans	381	353	92,5	92,1	93,0
18 à 24 ans	851	286	33,6	35,1	31,7
25 à 29 ans	551	13	2,4	2,2	2,6
30 ans ou plus	6 034	47	0,8	0,8	0,8

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2019

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	7 120	3 241	3 878
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	26,4	20,2	31,6
BEPC, brevet des collèges, DNB	7,9	7,3	8,4
CAP, BEP ou équivalent	30,0	36,6	24,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,4	17,8	17,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	10,2	10,2	10,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	5,4	4,8	5,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	2,7	3,0	2,4

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2008	2013	2019
Ensemble	6 456	6 602	6 050
Actifs en %	66,4	66,9	69,7
Actifs ayant un emploi en %	54,4	54,7	56,5
Chômeurs en %	12,1	12,2	13,2
Inactifs en %	33,6	33,1	30,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,0	9,1	9,3
Retraités ou préretraités en %	10,0	10,1	7,3
Autres inactifs en %	14,6	13,9	13,7

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

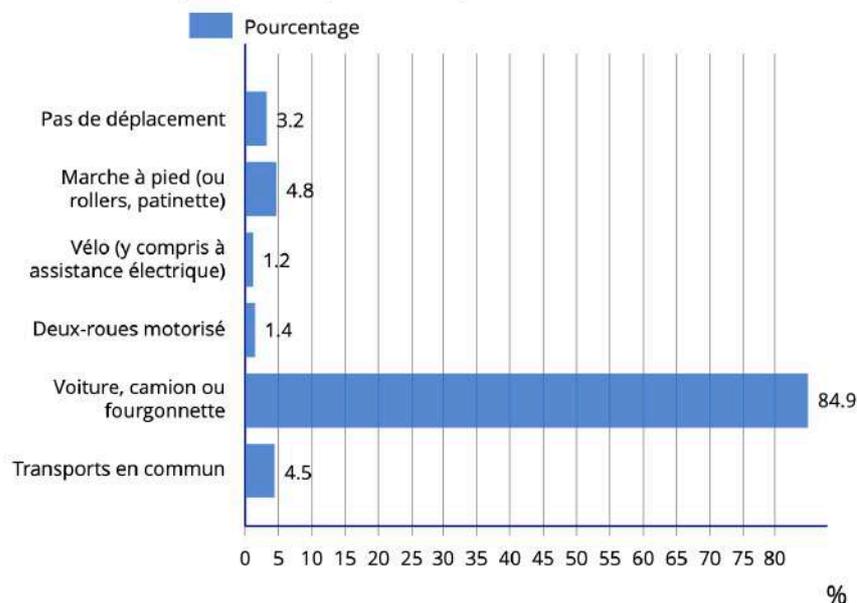
EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	779	806	798
Taux de chômage en %	18,2	18,2	18,9
Taux de chômage des 15 à 24 ans	41,6	41,9	39,4
Taux de chômage des 25 à 54 ans	15,4	15,7	15,8
Taux de chômage des 55 à 64 ans	6,9	7,4	15,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019

	Taux en %
Ensemble	23
Moins de 30 ans	42
De 30 à 39 ans	24
De 40 à 49 ans	27
De 50 à 59 ans	20
De 60 à 74 ans	13
75 ans ou plus	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

Données CAF nous ayant servi à l'analyse « des éléments marquants » Chap. 2 I. B.

Ce document ne doit pas être transmis aux partenaires extérieurs.

Antenne Bethune

2020

SYNTHESE

Territoire : LILLERS

Un allocataire est la personne responsable du dossier.

La notion de personnes couvertes comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Nombre total allocataires	2 424
Nombre total allocataires et conjoint éventuel	3 340
Nombre total enfants (au sens de la législation familiale)	2 452
Nombre de personnes couvertes	5 805

ALLOCATAIRES 2 424

AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	13
20-24 ANS	205
25-29 ANS	276
30-39 ANS	620
40-49 ANS	594
50-54 ANS	208
55-59 ANS	183
60-64 ANS	129
65-69 ANS	72
70 ANS ou plus	124
Age inconnu	N.S.

SITUATION FAMILIALE	
NOMBRE D'ISOLES	1 030
Hommes	507
Femmes	523
NOMBRE DE MONOPARENTS	466
1 enfant	242
2 enfants	147
3 enfants	47
4 enfants ou plus	30
NOMBRE DE COUPLES	922
sans enfant	155
1 enfant	218
2 enfants	337
3 enfants	148
4 enfants ou plus	64

SYNTHÈSE

2020

Territoire :

LILLERS

ALLOCATAIRES (suite)

2 424

ACTIVITE

NOMBRE D'ISOLES

1 030

Actifs avec emploi

387

Actifs au chômage

150

Etudiants

N.S.

Retraités

182

Inactifs

305

NOMBRE DE MONOPARENTS

466

Actifs avec emploi

231

avec 2 enfants ou plus

107

Actifs au chômage

79

avec 2 enfants ou plus

33

Inactifs

154

avec 2 enfants ou plus

84

NOMBRE DE COUPLES

922

Monsieur avec emploi

689

Monsieur au chômage

104

Monsieur inactif

129

2 actifs au chômage

19

2 actifs avec emploi

421

SYNTHÈSE

Territoire : LILLERS

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel	3 340
SEXE	
Hommes	1 469
Femmes	1 871
AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	20
20-24 ANS	279
25-29 ANS	381
30-39 ANS	926
40-49 ANS	860
50-59 ANS	505
60 ANS ou plus	369
Age inconnu	N.S.

SYNTHÈSE

2020

Territoire :

LILLERS

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel (suite)		3 340
ACTIVITE		
Population active		2 227
avec emploi		1 790
	Homme	909
	Femme	881
dont étudiants salariés		N.S.
	Homme	N.S.
	Femme	N.S.
au chômage		437
	Homme	220
	Femme	217
Taux activité féminine		58,7%
Population inactive		1 108
	dont étudiants	11
POPULATION ACTIVE		
HOMMES		
	Moins de 20 ANS (13-19)	N.S.
	20-24 ANS	95
	25-29 ANS	149
	30-39 ANS	354
	40-49 ANS	334
	50-59 ANS	169
	60 ANS ou plus	24
	Age inconnu	N.S.
FEMMES		
	Moins de 20 ANS (13-19)	N.S.
	20-24 ANS	109
	25-29 ANS	124
	30-39 ANS	371
	40-49 ANS	338
	50-59 ANS	137
	60 ANS ou plus	17
	Age inconnu	N.S.

Taux activité féminine :
(Femmes avec emploi + Femmes au
chômage) / Femmes

SYNTHESE

Territoire : LILLERS

ENFANTS des allocataires

2 452

AGE DES ENFANTS

Il s'agit des enfants à charge au sens de la législation familiale.

NOMBRE ENFANTS 0 A 2 ANS	334
-NOMBRE ENFANTS 0 A 3 ANS	437
NOMBRE ENFANTS 3 A 5 ANS	321
-NOMBRE ENFANTS 4 A 5 ANS	218
NOMBRE ENFANTS 6 A 11 ANS	810
NOMBRE ENFANTS 12 A 15 ANS	518
NOMBRE ENFANTS 16 A 17 ANS	231
NOMBRE ENFANTS 18 ANS	89
NOMBRE ENFANTS 19 ANS	73
NOMBRE ENFANTS 20 ANS	46
NOMBRE ENFANTS 21 ANS	9
NOMBRE ENFANTS 22 ANS	10
NOMBRE ENFANTS 23 ANS	6
NOMBRE ENFANTS 24 ANS	N.S.

SYNTHÈSE

Territoire : LILLERS

La population hors champ est constituée des allocataires qui ont été exclus du calcul des tranches de ressources : étudiants, allocataires de plus de 65 ans, allocataires des régimes spéciaux, et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

Le RUC (Revenu mensuel par Unité de consommation) rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (UC=1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

En 2018, le seuil de bas revenus était de 1071 euros.

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE

2 424

POPULATION REFERENCE RUC	2 204
Allocataires "hors champ"	220
Ressources indéterminées :	8

Répartition selon le RUC sans les prestations familiales	
0<= RUC < 0,5 SMIC	916
0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC	329
0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC	271
1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC	460
1,5 SMIC <= RUC < 99999	220

Répartition selon le RUC avec les prestations familiales	
0<= RUC < 0,5 SMIC	201
0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC	525
0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC	474
1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC	705
1,5 SMIC <= RUC < 99999	291

Poids des prestations dans les ressources	
100%	446
75-99%	131
50-74%	180
25-49%	426
0-24%	1 013

Allocataires dont le RUC mensuel est :	
Inférieur au seuil de bas revenus	1 012
<i>Nb de personnes couvertes :</i>	2 398
Supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations	420
<i>Nb de personnes couvertes :</i>	1 058

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE (suite)

2 424

QUOTIENT FAMILIAL

Répartition selon le quotient familial	
QF <= 370€	451
371€ <= QF <= 499€	504
500€ <= QF <= 600€	311
QF > 600€	1 065
QF indéterminé	93

SYNTHESE

Territoire :

LILLERS

TYPOLOGIE DES ALLOCATAIRES

2 424

* Chaque situation d'allocataire est rangée dans un seul type.

Le **revenu garanti (ou complément de revenu d'activité)** regroupe l'AAH, , et/ou le RSA de droit commun et /ou la Prime d'Activité.

Les **aides au logement** regroupent l'APL, l'ALF et l'ALS.

Les **prestations familiales** regroupent toutes les autres prestations, y compris les prestations apériodiques.

Par type* :

Prestations familiales seules	400
Aides au logement seules	347
Revenu garanti seul	540
Prestations familiales et revenu garanti	142
Prestations familiales et aide au logement	141
Revenu garanti et aide au logement	402
Prestations familiales, revenu garanti et aide au logement	450

SYNTHÈSE

2020

Territoire :

LILLERS

PRESTATIONS VERSEES

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins
une PRESTATION d'ENTRETIEN

1 014

Nb de personnes couvertes :

3 844

Allocations Familiales

757

Nb de personnes couvertes :

3 240

Complément Familial

177

Nb de personnes couvertes :

919

Allocations de Rentrée Scolaire

676

Allocation de Soutien Familial

195

Allocation Education Enfant Handicapé

100

Nb enfants bénéficiaires :

121

Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

Complément Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins
une PRESTATION ENFANCE

311

Nb de personnes couvertes :

1 202

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

311

Nb de personnes couvertes :

1 202

PAJE : bénéficiaires de primes naissances ou adoption

18

PAJE : Droits Base

277

PAJE : Complément activité taux plein

N.S.

PAJE : Complément activité taux réduit

N.S.

PAJE : Complément activité couple

N.S.

PAJE : Complément Optionnel Libre Choix Activité

N.S.

PAJE : Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE)

21

PAJE : Complément Mode de Garde pour l'assistante maternelle

64

PAJE : Complément Mode de Garde en garde à domicile

N.S.

PAJE : Complément Mode de Garde par une association ou une
entreprise agréée

17

PAJE : Complément Mode de Garde pour des horaires spécifiques

N.S.

SYNTHESE

2020

Territoire :

LILLERS

PRESTATIONS VERSEES (suite)

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins un REVENU GARANTI	1 535
Nb de personnes couvertes :	3 296
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	237
Nb de personnes couvertes :	364
Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)	528
Nb de personnes couvertes :	1 190
Prime d'activité (PPA)	907
Nb de personnes couvertes :	2 062

SYNTHÈSE

2020

Territoire :

LILLERS

PRESTATIONS VERSEES (suite)**NB ALLOCATAIRES bénéficiaires AIDE LOGEMENT****1 342**

Nb de personnes couvertes : 3 110

TYPE D'AIDE**Allocation Logement Familiale (ALF)****412***Nb de personnes couvertes :*

1 491

Allocation Logement Sociale (ALS)**344***Nb de personnes couvertes :*

400

Aide Personnalisée au Logement (APL)**586***Nb de personnes couvertes :*

1 219

TYPE D'OCCUPATION**Location parc social****492***Nb de personnes couvertes :*

992

Location parc privé**705***Nb de personnes couvertes :*

1 839

Location parc non renseigné**N.S.****Accession****58***Nb de personnes couvertes :*

191

En établissement collectif**87***Nb de personnes couvertes :*

88

MONTANTS MENSUELS MOYENS VERSES**Aides au logement****258**

- Allocation Logement Familiale

347

- Allocation Logement Sociale

203

- Aide Personnalisée au Logement (APL)

228

Allocation Adulte Handicapé (AAH)**715****Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)****508****Prime d'activité (PPA)****153**

Le montant moyen, en euros, rapporté le total des sommes versées au titre de la prestation considérée au mois de décembre, au nombre d'allocataires bénéficiaires

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

Un allocataire est la personne responsable du dossier.

La notion de personnes couvertes comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Nombre total allocataires	951
Nombre total allocataires et conjoint éventuel	1 217
Nombre total enfants (au sens de la législation familiale)	836
Nombre de personnes couvertes	2 055

ALLOCATAIRES 951

AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	9
20-24 ANS	95
25-29 ANS	123
30-39 ANS	219
40-49 ANS	202
50-54 ANS	83
55-59 ANS	64
60-64 ANS	58
65-69 ANS	33
70 ANS ou plus	65
Age inconnu	N.S.

SITUATION FAMILIALE	
NOMBRE D'ISOLES	473
Hommes	248
Femmes	225
NOMBRE DE MONOPARENTS	208
1 enfant	107
2 enfants	60
3 enfants	21
4 enfants ou plus	20
NOMBRE DE COUPLES	268
sans enfant	68
1 enfant	66
2 enfants	72
3 enfants	36
4 enfants ou plus	26

ALLOCATAIRES (suite)	951
ACTIVITE	
NOMBRE D'ISOLES	473
Actifs avec emploi	149
Actifs au chômage	70
Etudiants	N.S.
Retraités	85
Inactifs	165
NOMBRE DE MONOPARENTS	208
Actifs avec emploi	87
<i>avec 2 enfants ou plus</i>	41
Actifs au chômage	37
<i>avec 2 enfants ou plus</i>	13
Inactifs	83
<i>avec 2 enfants ou plus</i>	47
NOMBRE DE COUPLES	268
Monsieur avec emploi	165
Monsieur au chômage	39
Monsieur inactif	64
2 actifs au chômage	7
2 actifs avec emploi	74

SYNTHESE

Territoire : **VILLE CENTRE**

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel		1 217
SEXE		
Hommes		536
Femmes		681
AGE		
Moins de 20 ANS (13-19)		13
20-24 ANS		142
25-29 ANS		162
30-39 ANS		283
40-49 ANS		268
50-59 ANS		177
60 ANS ou plus		172
Age inconnu		N.S.

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel (suite)		1 217
ACTIVITE		
Population active		685
avec emploi		495
	Homme	257
	Femme	238
<i>dont étudiants salariés</i>		N.S.
	Homme	N.S.
	Femme	N.S.
au chômage		190
	Homme	96
	Femme	94
Taux activité féminine		48,8%
Population inactive		529
	<i>dont étudiants</i>	7
POPULATION ACTIVE		
HOMMES		
	Moins de 20 ANS (13-19)	N.S.
	20-24 ANS	44
	25-29 ANS	61
	30-39 ANS	97
	40-49 ANS	93
	50-59 ANS	48
	60 ANS ou plus	9
	Age inconnu	N.S.
FEMMES		
	Moins de 20 ANS (13-19)	N.S.
	20-24 ANS	52
	25-29 ANS	41
	30-39 ANS	93
	40-49 ANS	96
	50-59 ANS	39
	60 ANS ou plus	10
	Age inconnu	N.S.

Taux activité féminine :
(Femmes avec emploi + Femmes au chômage) / Femmes

SYNTHESE

Territoire : **VILLE CENTRE**

ENFANTS des allocataires

836

AGE DES ENFANTS

Il s'agit des enfants à charge au sens de la législation familiale.

NOMBRE ENFANTS 0 A 2 ANS	133
-NOMBRE ENFANTS 0 A 3 ANS	171
NOMBRE ENFANTS 3 A 5 ANS	128
-NOMBRE ENFANTS 4 A 5 ANS	90
NOMBRE ENFANTS 6 A 11 ANS	271
NOMBRE ENFANTS 12 A 15 ANS	158
NOMBRE ENFANTS 16 A 17 ANS	65
NOMBRE ENFANTS 18 ANS	28
NOMBRE ENFANTS 19 ANS	16
NOMBRE ENFANTS 20 ANS	22
NOMBRE ENFANTS 21 ANS	N.S.
NOMBRE ENFANTS 22 ANS	6
NOMBRE ENFANTS 23 ANS	N.S.
NOMBRE ENFANTS 24 ANS	N.S.

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

La population hors champ est constituée des allocataires qui ont été exclus du calcul des tranches de ressources : étudiants, allocataires de plus de 65 ans, allocataires des régimes spéciaux, et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

Le RUC (Revenu mensuel par Unité de consommation) rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (UC=1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

En 2018, le seuil de bas revenus était de 1071 euros.

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE

951

POPULATION REFERENCE RUC

840

Allocataires "hors champ"

111

Ressources indéterminées :

N.S.

Répartition selon le RUC sans les prestations familiales

0<= RUC < 0,5 SMIC

471

0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC

126

0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC

100

1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC

113

1,5 SMIC <= RUC < 99999

29

Répartition selon le RUC avec les prestations familiales

0<= RUC < 0,5 SMIC

95

0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC

275

0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC

197

1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC

230

1,5 SMIC <= RUC < 99999

42

Poids des prestations dans les ressources

100%

266

75-99%

64

50-74%

77

25-49%

164

0-24%

268

Allocataires dont le RUC mensuel est :

Inférieur au seuil de bas revenus

474

Nb de personnes couvertes :

1 108

Supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations

190

Nb de personnes couvertes :

439

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE (suite)

951

QUOTIENT FAMILIAL

Répartition selon le quotient familial

QF <= 370€

234

371€ <= QF <= 499€

261

500€ <= QF <= 600€

147

QF > 600€

293

QF indéterminé

16

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

TYPOLOGIE DES ALLOCATAIRES

951

* Chaque situation d'allocataire est rangée dans un seul type.

Le **revenu garanti (ou complément de revenu d'activité)** regroupe l'AAH, , et/ou le RSA de droit commun et /ou la Prime d'Activité.

Les **aides au logement** regroupent l'APL, l'ALF et l'ALS.

Les **prestations familiales** regroupent toutes les autres prestations, y compris les prestations apériodiques.

Par type* :

Prestations familiales seules	58
Aides au logement seules	173
Revenu garanti seul	183
Prestations familiales et revenu garanti	36
Prestations familiales et aide au logement	50
Revenu garanti et aide au logement	231
Prestations familiales, revenu garanti et aide au logement	220

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

PRESTATIONS VERSEES

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins une PRESTATION d'ENTRETIEN

321

Nb de personnes couvertes : 1215

Allocations Familiales

222

Nb de personnes couvertes : 985

Complément Familial

60

Nb de personnes couvertes : 320

Allocations de Rentrée Scolaire

248

Allocation de Soutien Familial

92

Allocation Education Enfant Handicapé

39

Nb enfants bénéficiaires : 53

Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

Complément Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins une PRESTATION ENFANCE

118

Nb de personnes couvertes : 475

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

118

Nb de personnes couvertes : 475

PAJE : bénéficiaires de primes naissances ou adoption

7

PAJE : Droits Base

110

PAJE : Complément activité taux plein

N.S.

PAJE : Complément activité taux réduit

N.S.

PAJE : Complément activité couple

N.S.

PAJE : Complément Optionnel Libre Choix Activité

N.S.

PAJE : Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE)

N.S.

PAJE : Complément Mode de Garde pour l'assistante maternelle

9

PAJE : Complément Mode de Garde en garde à domicile

N.S.

PAJE : Complément Mode de Garde par une association ou une entreprise agréée

5

PAJE : Complément Mode de Garde pour des horaires spécifiques

N.S.

SYNTHESE

Territoire : **VILLE CENTRE**

PRESTATIONS VERSEES (suite)

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins un REVENU GARANTI

670

Nb de personnes couvertes : 1424

Allocation Adulte Handicapé (AAH)

115

Nb de personnes couvertes :

173

Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)

287

Nb de personnes couvertes :

654

Prime d'activité (PPA)

325

Nb de personnes couvertes :

716

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

PRESTATIONS VERSEES (suite)

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires AIDE LOGEMENT		674
Nb de personnes couvertes :		1478
TYPE D'AIDE		
Allocation Logement Familiale (ALF)		215
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		777
Allocation Logement Sociale (ALS)		220
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		257
Aide Personnalisée au Logement (APL)		239
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		444
TYPE D'OCCUPATION		
Location parc social		203
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		361
Location parc privé		400
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		1 023
Location parc non renseigné		N.S.
Accession		
		11
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		33
En établissement collectif		60
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		61
MONTANTS MENSUELS MOYENS VERSES		
Aides au logement		271
- Allocation Logement Familiale		370
- Allocation Logement Sociale		207
- Aide Personnalisée au Logement (APL)		242
Allocation Adulte Handicapé (AAH)		745
Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)		523
Prime d'activité (PPA)		105

Le montant moyen, en euros, rapporté le total des sommes versées au titre de la prestation considérée au mois de décembre, au nombre d'allocataires bénéficiaires

Le diagnostic DLA

PAS-DE-CALAIS **ACTIF**



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
PAS-DE-CALAIS

Synthèse diagnostic DLA



Solidarité & Fraternité

Comité d'appui du 3 octobre 2022

Le Dispositif Local d'Accompagnement est financé par :



SOMMAIRE

I.	FICHE D'IDENTITE.....	3
II.	HISTORIQUE ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.....	4
III.	LA STRUCTURE ET SON ENVIRONNEMENT.....	6
IV.	MOYENS HUMAINS ET MATERIELS.....	8
V.	STRATEGIE COMMERCIALE ET COMMUNICATION EXTERNE.....	12
VI.	ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	13
I.	PROPOSITION D'INGENIERIE DLA.....	18
II.	AVIS DU COMITE D'APPUI.....	20
III.	MODALITES D'INTERVENTION DU PRESTATAIRE.....	21
IV.	CONTACT.....	22
I.	EVOLUTION DE L'EMPLOI.....	23
II.	APPRECIATION GENERALE.....	24

DIAGNOSTIC DLA

I. Fiche d'identité

SOLLERS	
Adresse : Place de F.F.I	
Code Postal : 62190	Ville : LILLERS
Mail : asso@solillers.org	Téléphone : 07 86 35 71 22
Site internet : https://solillers.org/	
Type de structure : Association loi 1901	
Numéro SIRET : 793 129 529 00012	Date de création : 15/05/2012
Code APE : 9499Z	
Agréments : AVS (Centre social), EVS	
Secteur d'activité : Animation sociale	
Adhésion à un réseau : Fédération des Centres sociaux	
Nombre d'adhérents : 1500	
Prescripteur : CABBALR	ZRR : non
Intercommunalité : CABBALR	Quartier Politique de la Ville : oui
Bassin d'Emploi : Béthune	Territoire CD62 : Artois

Président : Bruno DALLONGEVILLE / president@solillers.org
Directeur/coordonateur : Christophe PRUVOT
Référent DLA : Christophe PRUVOT / christophe.pruvot@solillers.org / 06 76 63 37 43

Accompagnements / financements Pas de Calais Actif passés : <i>1^{er} accompagnement par Pas-de-Calais Actif</i>
--

II. Historique et activités de l'association

Objet défini dans les statuts

L'association SOLILLERS a pour but et pour objet de piloter, d'organiser, de gérer, de mettre en œuvre, de créer, d'accompagner et de favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans les champs du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'accompagnement.

L'association SOLILLERS se place donc dans le mouvement de l'Education Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés.

Historique

SOLLILLERS a été « instituée » en 2009 par la volonté des élus de la Ville et du CCAS de Lillers puis « reprise » par des habitants suite à la volonté d'un collectif de développer de l'animation et du lien social sur le territoire. Christophe PRUVOT, l'actuel Directeur de l'association, est alors à l'initiative du projet bien que les décisions soient entièrement prises par les citoyens sur un modèle de démocratie participative.

SOLLILLERS a d'abord été fondée pour porter le centre social La Maison pour Tous dans le but de lutter contre la précarité, la pauvreté et d'assurer un service de proximité à la population tout en participant à son émancipation. En cela, elle s'inspire des principes de l'éducation populaire et promeut le lien social, le pouvoir d'agir, la citoyenneté et l'accessibilité des actions au plus grand nombre. Le centre social a amplifié son développement dès 2016 avec l'arrivée de Marie NOWICKI, l'actuelle Directrice de La Maison pour Tous.

2020 est une année importante pour SOLILLERS car elle marque le développement de deux nouvelles activités : un Espace de Vie Sociale (EVS) et un organisme de formation. L'EVS L'Oasis 2 Vies a fait l'objet d'un diagnostic social partagé réalisé en 2019 avec les habitants, les bénévoles, les administrateurs de l'association, les salariés du centre social, les salariés de l'association, les élus de la ville et les partenaires. L'Oasis 2 Vies a été créé en complément du centre social pour répondre à la volonté des habitants de porter des projets socio-culturels de manière collective. Le centre social et l'EVS fonctionnent sur des principes de gratuité et d'inconditionnalité de l'accueil.

Dans le même temps, M. PRUVOT et Mme NOWICKI décident de valoriser les savoir-faire développés au sein de SOLILLERS via un organisme de formation baptisé « Entrelacés ». Ils interviennent dans ce cadre auprès de partenaires du travail social pour diffuser leur méthodologie d'accompagnement des habitants et partager leurs expériences de terrain.

L'association a connu des difficultés économiques en 2022 suite à la décision de la commune de Lillers de réduire drastiquement sa subvention de fonctionnement, majoritairement fléchée sur le Centre social. Cette annonce particulièrement inquiétante pour le devenir de l'association a fait se mobiliser ses principaux partenaires, en premier lieu la CAF et la Fédération des Centres sociaux Nord-Pas-de-Calais. Après négociation avec la ville, le pire a pu être évité pour la structure malgré une baisse de 244k€ du financement qui n'a pas pu être anticipée dans son prévisionnel d'activité. Le choix de maintenir les emplois a été privilégié aux actions qui ont dû être en partie remaniées pour correspondre au nouveau budget.

Cet évènement inattendu pousse SOLILLERS à s'interroger sur la pérennité de son modèle économique. Elle souhaite mobiliser un DLA pour consolider ses ressources financières et maintenir sa dynamique de développement.

Activités

SOLLILLERS est composée de 3 entités juridiques distinctes : le centre social La Maison pour Tous, l'EVS Oasis 2 Vies et l'organisme de formation Entrelacés.

La Maison pour Tous : Le centre social a pour vocation de renforcer le lien social, le pouvoir d'agir et le rapport à la citoyenneté des habitants qu'il développe à travers plusieurs activités : un lieu d'accueil et d'accompagnement, une ludothèque autogérée, des ateliers numériques, des ateliers de rue, des actions jeunesse, de l'aide aux devoirs (pédagogie Freinet), des ateliers parentalité et familles, des distributions de repas, un jardin solidaire, des sorties sportives et culturelles, des ateliers d'expression artistique et des loisirs, des ateliers cuisine, des ateliers d'expression des collectifs d'habitants, etc.

L'Oasis 2 Vies : L'EVS est complémentaire au centre social (l'EVS répond à un manque sur le territoire, un manque que le centre social ne pouvait pas « combler » pour des raisons matérielles, logistiques, humaines, financières) et a permis de valoriser un certain nombre d'actions déjà existantes auprès de la CAF mais aussi de lancer de nouveaux projets citoyens. Il se veut un espace de vie locale, d'innovation sociale et d'émancipation des habitants où les valeurs de l'ESS sont mises en avant. L'EVS est principalement porté par les habitants qui travaillent par groupes sur les actions concernées : un magasin gratuit, un repair café, des ateliers de bricolage et de réemploi, un Fab Lab, le prêt d'outils, de vélos, une épicerie solidaire, une laverie sociale, un salon de coiffure solidaire, un espace de coworking, un ordinateur en libre accès, le prêt de véhicules motorisés, etc.

Entrelacés : Une activité de formation et de recherche-action sur le travail social est proposée aux acteurs du social, de l'animation et de la culture. Elle est fondée sur une pédagogie alternative, centrée sur la posture d'accompagnement des salariés et leurs retours d'expériences. Elle est à ce jour limitée dans son développement en raison du temps que les deux formateurs peuvent y consacrer, déjà très pris par leurs fonctions de Direction respectives. Elle est toutefois prometteuse pour l'association dans l'optique de diversifier les revenus de l'activité.

SOLLILLERS applique un principe de gratuité à l'ensemble des actions du centre social et de l'EVS.

Elle estime que 1466 personnes ont participé à la vie de l'association en 2021, dont 944 adhérents.

Projets de la structure

Les projets sociaux 2023-2026 sont en cours de définition pour le centre social et l'EVS. La réflexion sur le modèle économique est intrinsèquement liée à la définition du projet de l'association. Le DLA doit permettre enrichir la feuille de route stratégique de l'association pour les prochaines années.

La baisse de la subvention de fonctionnement de la commune implique de requestionner les actions initialement prévues. L'association a fait le choix de maintenir ses richesses humaines et de remanier certains projets. Le renouvellement des projets sociaux est donc une étape structurante pour s'assurer d'un développement soutenable, en adéquation avec les moyens humains et financiers. L'association affirme sa

volonté de maintenir le sens et l'intention de ses projets et ses actions, de ne pas entamer ses valeurs et ses manières d'agir.

Synthèse Activités et Projets :

SOLLERS est une association d'associations œuvrant dans l'animation sociale, principalement sur la ville de Lillers. Elle intervient auprès de publics de tous âges, bien souvent en situation de fragilité, mais aussi auprès de professionnels du secteur social. Ses activités sont très diversifiées et répondent aux aspirations des habitants. Malgré des produits d'exploitation en baisse, l'association devra franchir une étape importante pour réinventer son modèle et proposer des projets sociaux répondant à ses valeurs et aux besoins des habitants.

III. La structure et son environnement

1) Environnement socio-économique

Territoire d'intervention :

SOLLERS intervient principalement sur la commune de Lillers, bien qu'elle ne ferme pas la porte aux habitants des villes voisines. Le centre social et l'EVS sont présents sur deux quartiers différents ce qui permet de toucher une population plus large. Les deux établissements sont implantés dans un Quartier Prioritaire de la Ville, ce qui permet à l'association d'avoir accès aux financements Politique de la Ville.

En 2021, ses actions ont touché 1132 Lillerois et 334 non-Lillerois. La part de non-Lillerois a augmenté de 23% par rapport à l'année précédente. De plus, 36% des adhérents du centre social ont plus de 50 ans.

Etude de la concurrence

SOLLERS n'est pas confrontée à la concurrence sur ses actions, exception faite de l'organisme de formation. Le volume d'activité est cependant trop faible pour que cela impacte son modèle économique. Cette activité n'a pour le moment pas fait l'objet d'une demande de certification QUALIOPI.

2) Environnement partenarial

Les partenaires opérationnels

L'association travaille en bonne intelligence avec les partenaires du secteur social et de l'ESS du territoire : Restos du cœur, Secours populaire, ... mais aussi avec les services de la ville : CCAS, Service Jeunesse ; bien que leur vision de l'animation sociale, du travail social et éducatif ne soit pas toujours partagée.

Les principaux « partenaires » de l'association sont avant tout les habitants qui définissent et portent les projets.

Les partenaires financiers

SOLLERS est financée par plusieurs collectivités locales et territoriales, la CAF (au titre du Centre social, de l'EVS et de l'aide à la Parentalité), l'Etat et la Région dans le cadre de la Politique de la Ville. Son principal financeur, la ville de Lillers, a réduit de moitié son soutien courant 2022. Cette décision inattendue pour l'association a demandé une réorientation de certains projets. Certaines institutions (État et Région) ont en partie compensé cette baisse de financements pour 2022. En 2021, elle a également reçu des subventions de la CABBALR et du Département au titre de leur politique ESS. Elle s'est également tournée vers la Fondation des Lumières et le Crédit Agricole pour compléter son modèle économique par des financements privés.

Financements	2021	Prévisionnel 2022
Ville de Lillers	527 000	282 664
CAF	149 375	259 754
Etat (Politique Ville + aides aux postes)	122 474	111 164
Conseil régional	26 900	28 000
Conseil départemental – Budget Citoyen	30 000	
CABBALR	5080	
Fondations		19 500
Autres	22 560	18 000
Total	883 389 €	719 082 €

Adhésion à un ou plusieurs réseaux

SOLLERS fait partie de la Fédération des Centres sociaux, à laquelle elle participe activement. Son mode de fonctionnement participatif est régulièrement montré en exemple au sein du réseau. La Fédération a fourni un appui à l'association lors des négociations avec la ville de Lillers pour limiter la baisse de la subvention.

L'association déplore un manque de temps pour s'investir davantage au sein du Club des entrepreneurs ESS de l'Artois.

3) Relations bancaires

La structure travaille avec le Crédit Agricole. Elle ne s'est pas endettée sur les dernières années. Elle a récemment sollicité sa banque pour négocier une autorisation de découvert en cas de versement tardif de la subvention de la commune. Finalement, la réception de la subvention n'a pas engendré de creux de trésorerie.

IV. Moyens humains et matériels

1) Les Moyens humains

a. La gouvernance et la direction

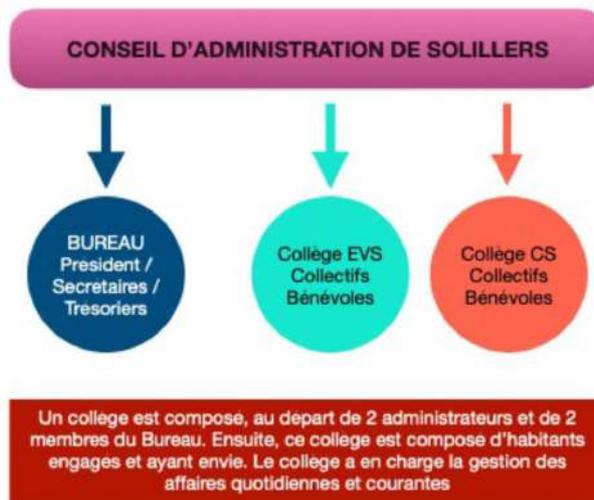
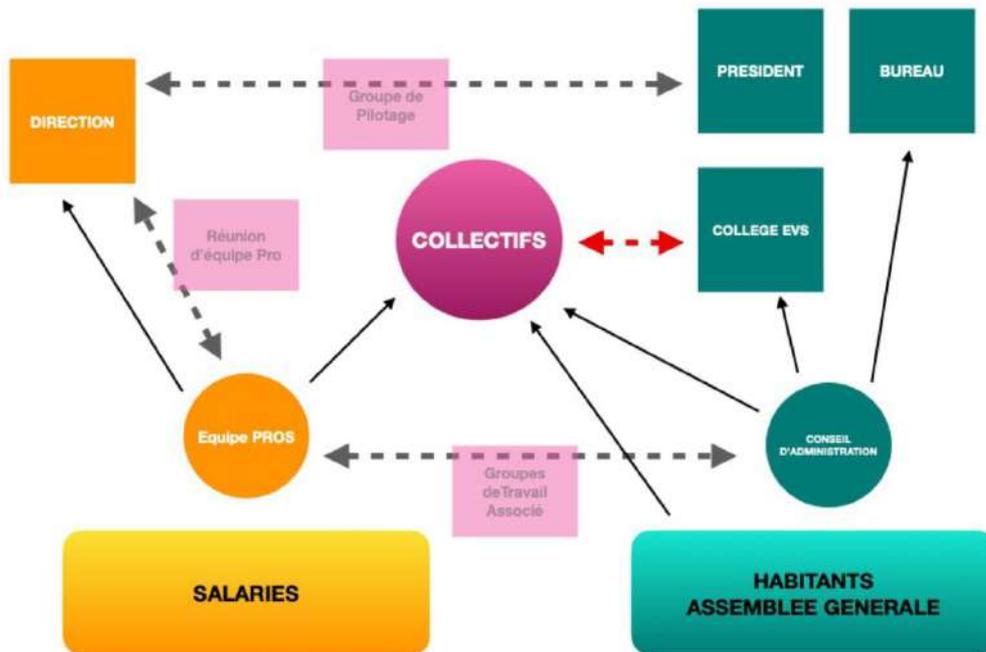
Composition du bureau :

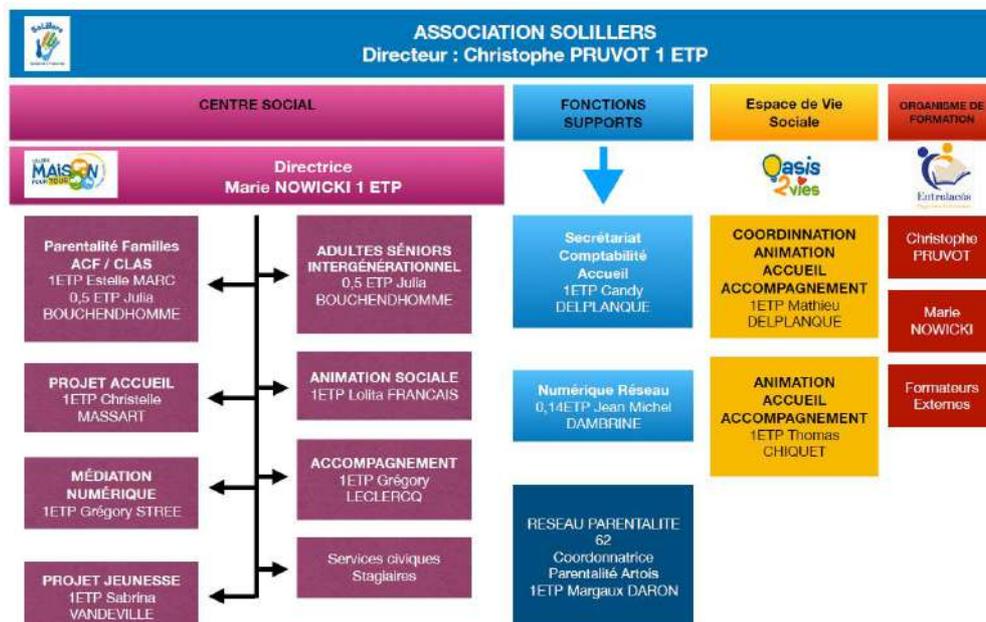
Nom et prénom	Fonction	Profession
DALLONGEVILLE Bruno	Président	Retraité
DECROIX Jean-Claude	Vice-Président	Retraité
DEWET Dominique	Secrétaire	Préparateur Emballeur
BAROIS Pascal	Secrétaire Adjoint	Retraité
VILIN Fabrice	Trésorier	Technicien maintenance
METTE Frédéric	Trésorier Adjoint	Sans emploi

Bien qu'elle dispose des instances classiques d'une association, SOLILLERS se distingue par une intégration des habitants à la gouvernance. Le Conseil d'Administration compte 18 membres, tous habitants et bénévoles de l'association. La démocratie participative est l'un des piliers de l'association. Les décisions sont prises de manière collective entre les administrateurs, les salariés et les bénévoles. L'objectif est d'intégrer au maximum les habitants dans les projets en leur donnant le pouvoir d'agir. Plusieurs collèges et groupes de travail sont mis en place selon les sujets pour répartir la charge de travail. Cette manière d'aborder les projets induit une frontière parfois floue entre travail salarié et bénévolat.

Le Président de l'association, M. DALLONGEVILLE, fait partie de la gouvernance depuis 2010. Il est investi dans la vie de la structure et la représente au besoin auprès des partenaires. Un manque de connaissances sur la gestion associative est parfois constaté auprès des autres bénévoles ce qui alourdit la charge de travail du directeur et de la directrice.

SCHEMA DES INSTANCES DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE DE SOLILLERS





2) Moyens matériels

L'association est présente dans deux quartiers de la ville de Lillers. Le siège social de l'association est hébergé au sein du centre social La Maison pour Tous, place des F.F.I. Les locaux sont mis à disposition gratuitement par la commune. L'EVS est situé à 500 mètres de là, rue d'Ham. Il est loué auprès d'un bailleur privé pour un loyer de 10.2k€ et 3.1k€ de charges locatives en 2021.

L'association constate une certaine vétusté de ses locaux qui nécessiteraient des travaux relativement importants de rénovation. Elle ne dispose pas de bureaux, ce qui implique un partage de la salle de réunion entre les salariés. Ce fonctionnement « sans bureau » est vu comme une organisation innovante puisqu'elle permet la présence et la proximité auprès des habitants.

Synthèse Moyens Humains et Matériels :

L'organisation interne et les instances de décision ont été pensées pour que les habitants soient les premiers acteurs de l'association. L'équipe salariée comporte des personnes aux profils variés, majoritairement des travailleurs sociaux ayant une certaine polyvalence sur leurs postes. La formation des bénévoles et des salariés à la gestion associative serait un levier pour permettre à la Direction de libérer du temps sur le développement de l'association.

V. Stratégie commerciale et communication externe

La participation des publics se fait avant tout via le bouche à oreilles. SOLILLERS est de loin la plus grosse association de la commune avec près de 1500 participants par an, ce qui représente la moitié des adhésions de l'ensemble des associations locales

La stratégie de communication est en cours de développement avec une agence de communication et un collectif de bénévoles et de salariés. Une charte graphique et des documents de communication vont être travaillés pour mieux faire connaître l'association. Un site internet a été mis en ligne récemment. Jusqu'en 2021, elle disposait d'1 ETP dédié à la communication. La désignation de nouveaux référents communication (collectifs communication), disposant du temps nécessaire pour exercer cette mission, sera donc un enjeu important dans les prochains mois. Elle souhaite davantage communiquer sur ses actions, notamment auprès des élus et des partenaires.

A ce jour, elle communique principalement via ses 2 pages Facebook : « Centre Social la MPT Lillers » (1536 abonnés), « Oasis 2 Vies » (457 abonnés) et par de l'affichage.

VI. Analyse économique et financière

Bilans

ACTIF (en €)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Immobilisations nettes	14 512,00	111 257,00	82 461,00
Total Actif immobilisé	14 512,00	111 257,00	82 461,00
Stocks et encours			
Créances clients			
Subventions à recevoir	74 355,00	78 144,00	101 514,00
Autres créances	231,00	6 613,00	1 096,00
Disponibilités et VMP	216 401,00	273 827,00	362 949,00
Total Actif circulant	290 987,00	358 584,00	465 559,00
Charges constatées d'avance et à répartir	4 407,00	7 742,00	7 178,00
Total Actif	309 906,00	477 583,00	555 198,00

PASSIF (en €)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Fonds associatif / Capital social	24 702,00	24 702,00	24 702,00
Subvention d'investissement		36 546,00	28 092,00
Réserves et report à nouveau	42 067,00	116 013,00	225 185,00
Résultat net	73 946,00	109 173,00	73 788,00
Total Fonds propres	140 715,00	286 434,00	351 767,00
Provisions pour risques et charges			
Dettes financières moyen/long terme			
Dettes financières court terme			
Dettes fournisseurs	47 389,00	48 571,00	8 033,00
Dettes fiscales et sociales	49 850,00	55 017,00	80 930,00
Autres dettes	1 257,00		
Total Dettes	98 496,00	103 588,00	88 963,00
Pdts constatés d'avance & Fonds dédiés	70 696,00	87 561,00	114 468,00
Total Passif	309 907,00	477 583,00	555 198,00

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Fonds de roulement	126 203,00	175 177,00	269 306,00
BFR	- 90 199,00	- 98 650,00	- 93 643,00
Trésorerie Nette	216 401,00	273 827,00	362 949,00

L'association possède un certain nombre d'immobilisations corporelles, notamment des véhicules, du matériel de bureau et informatique ainsi que des agencements réalisés au sein des locaux. Même si une subvention d'investissement du Conseil régional de 36.5k€ a été perçue en 2020, les immobilisations semblent en grande partie avoir été autofinancées. La structure a amorti ces immobilisations en 2021 pour une valeur nette de 82.5k€.

Subventions	2021	Prévisionnel 2022
Etat Politique de la Ville	41 000,00 €	81 000,00 €
Etat Politique de la Ville +	15 000,00 €	
Etat Divers Adulte Relais	48 000,00 €	36 755,17 €
Etat FONJEP	7 164,00 €	4 719,00 €
Région fonctionnement NQE	8 000,00 €	9 500,00 €
Région Politique Ville	20 000,00 €	17 400,00 €
Département		30 000,00 €
Commune subvention PART VILLE	282 664,00 €	527 000,00 €
CAF COORDO PARENTALITE Via Ville	52 000,00 €	52 000,00 €
CAF PS AGC Via Ville	70 785,00 €	
CAF PS ACF Via Ville	23 682,00 €	
CAF AIDE COMP Via Ville	20 000,00 €	
CAF (REAAP + sorties familles)	29 000,00 €	34 000,00 €
CAF AIDE COMP ANIMATION LOCALE	8 000,00 €	5 000,00 €
CAF aide aux partenaires		12 500,00 €
PS EVS	23 682,00 €	23 332,00 €
PS JEUNESSE	20 605,00 €	10 000,00 €
PS CLAS	12 000,00 €	12 543,00 €
Agglomération		5 080,00 €
Autres	18 000,00 €	22 559,78 €
Fondation des lumières	11 500,00 €	
Crédit agricole	8 000,00 €	
Total	883 389 €	719 082 €

Les subventions d'exploitation ont augmenté entre 2019 et 2021, bien que la participation de la commune de Lillers ait fortement diminué en 2022 (-244.3k€). Cette décision a obligé l'association à repenser son modèle économique à court terme. Des demandes de subventions plus importantes ont été formulées auprès de l'Etat et de la CAF en 2022. L'impact sur la situation économique et financière de SOLILLERS a dans l'ensemble été maîtrisé grâce au soutien des partenaires. L'association a également renégocié les délais de paiement avec ses principaux financeurs ce qui lui a évité de connaître un solde de trésorerie négatif. SOLILLERS perçoit des aides aux postes Adultes Relais et FONJEP en complément des subventions de fonctionnement fléchées sur les différents dispositifs.

Elle génère un chiffre d'affaires constitué des adhésions (montant libre), des inscriptions aux différentes activités et des prestations de formation (8.3k€ en 2021). En 2019, la participation des usagers a été

particulièrement importante (41.0k€). Cela s'explique par le principe de gratuité et de dons qui s'est mis en place après 2020, de plus, une participation était demandée aux bénéficiaires dans le cadre du projet Vacances pour Tous. Le projet n'a plus été reconduit par la suite en raison de la crise sanitaire et de la baisse de la subvention de la ville de Lillers. Il doit être repensé avec un budget à la baisse, tout en incluant des personnes aux revenus limités.

Des aides aux postes sont accordées au titre des dispositifs FONJEP et Adulte Relais.

Les autres produits d'exploitation sont composés de transferts de charges.

Charges : La structure des charges d'exploitation a évolué en faveur des frais de personnel qui représentent aujourd'hui 57% des dépenses de SOLILLERS contre 28.6% en 2019. Les AACE sont quant à eux moins élevés que les années précédentes principalement en raison du recours beaucoup moins important aux mises à disposition de personnels (188.8k€ en 2019 contre 10.1k€ en 2021). Les dotations aux amortissements ont augmenté proportionnellement à l'achat des nouvelles immobilisations.

SOLILLERS a connu depuis 2019 des résultats nets largement excédentaires (supérieurs à 70k€), témoignant d'une bonne santé économique. Sa capacité d'autofinancement est elle aussi positive et pourrait lui permettre de mobiliser des outils de financement bancaires à l'avenir. En 2022, la réorientation des financements ne devrait pas pénaliser l'association au vu des subventions déjà perçues. L'impact sur la trésorerie a pu être évité grâce à la négociation de délais de paiement plus courts auprès des financeurs.

Synthèse situation économique :

SOLILLERS présente une situation économique et financière favorable. Son cycle d'exploitation reposant majoritairement sur les subventions publiques ne génère pas de besoin en fonds de roulement. La forte baisse de la participation de la ville de Lillers questionne toutefois l'association sur la pérennité de son modèle économique et de ses emplois. L'hybridation des ressources a pour le moment permis à SOLILLERS de ne pas fragiliser son projet associatif. La mobilisation du DLA vise à sécuriser le développement de la structure en prolongeant la réflexion sur la viabilité du modèle économique.

CONCLUSIONS ET BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des projets sociaux répondant aux besoins du territoire ▪ L'inclusion des habitants dans la gouvernance et les actions ▪ Posture de démonstrateur au sein du réseau ▪ Bon soutien des partenaires et de la fédération 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La baisse d'une subvention structurante pour l'association ▪ Un manque d'outillage des bénévoles sur la gestion associative
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le renouvellement des agréments AVS, EVS et centre social ▪ Stratégie de communication en cours d'élaboration ▪ Accompagnement de la Fédération des CS dans l'élaboration du MSE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De nouvelles baisses de subventions dans les prochaines années ▪ La dégradation de la relation avec la commune

Besoins identifiés

Problématique(s) repérée(s)	Actions à entreprendre	Moyens mobilisables
<p>1. Consolider le modèle économique</p>	<p>Réaliser un état des lieux des financements acquis pour 2022 et prévus en 2023</p> <p>Identifier des financements publics et des appels à projets en corrélation avec les actions et valeurs de l'association</p> <p>Adopter une méthodologie pour la demande de financements privés (fondations, mécénat, etc.)</p> <p>Analyser les marges de manœuvre d'augmentation du chiffre d'affaires sans remettre en question le principe de gratuité</p> <p>Construire le budget prévisionnel à 3 ans</p> <p>Préfigurer le travail sur le modèle socio-économique</p>	<p>DLA</p> <p>Fédération des Centres Sociaux pour l'approfondissement du MSE</p>
<p>2. Favoriser la montée en compétences des bénévoles et des salariés</p>	<p>Approfondir le plan de formation de l'association</p> <p>Répartir les missions entre bénévoles et salariés afin de libérer du temps pour la Direction sur le développement de l'association (représentation de l'association, recherche de financements, gestion de projets, ...)</p>	<p>OPCO</p> <p>Formations à destination des bénévoles : Plateforme LMA HdF</p>
<p>3. Consolider l'assise financière</p>	<p>Mobiliser un contrat d'apport associatif pour consolider le BFR</p>	<p>FINES (Pas-de-Calais Actif)</p>

CAHIER DES CHARGES - PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

I. Proposition d'ingénierie DLA

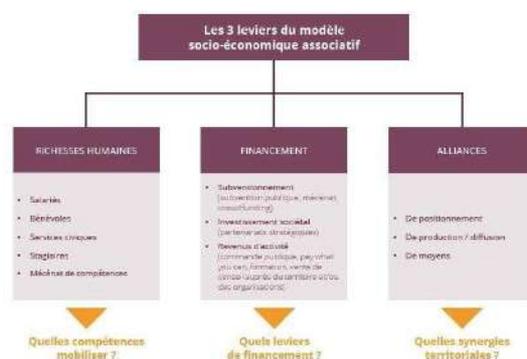
Contexte et enjeux

SOLLILLERS est une association comprenant un centre social, un espace de vie sociale et un organisme de formation dédié à l'expérimentation en travail social. Elle connaît un certain développement depuis 2021, avec la mise en place de l'Oasis 2 Vies. Son modèle économique est très dépendant des subventions publiques en raison de l'application d'un principe de gratuité pour les bénéficiaires qui restreint les possibilités de dégager des ressources propres. Les financements de la CAF et de la ville de Lillers représentaient en 2021 3/4 des produits d'exploitation, malgré l'émargement sur plusieurs dispositifs différents.

La forte baisse de la subvention de la commune en cours d'année a été révélatrice du besoin d'hybrider davantage les ressources pour pérenniser les projets et les emplois. Cette décision interroge l'association sur les leviers de développement du modèle économique pouvant garantir un cadre d'action répondant à ses valeurs, aux attentes des habitants, ainsi qu'aux moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien les actions. Le choix politique de la ville ayant été motivé par le contexte de réduction des budgets des collectivités, l'association sera vigilante à ce que la relation avec la commune ne se dégrade pas davantage dans les prochaines années. Le projet initialement prévu a dû être remanié avec l'arrêt de l'action Vacances pour Tous. Les emplois ont pu être maintenus grâce au soutien financier de la CAF.

SOLLILLERS a toujours été soucieuse de co-construire le projet social avec les habitants tout en les rendant acteurs de la vie de la structure. Cette valeur humaine, intrinsèque à l'objet de l'association, sera fondamentale pour faire évoluer le modèle économique dans un cadre cohérent et fidèle aux valeurs défendues. Parmi les pistes de développement envisagées, le recours à de nouveaux appels à projets ou à des financements privés (fondations, mécénat, etc.) n'est pas exclu dans la mesure où le projet social ne serait pas remis en cause. De plus, le développement des prestations de formation serait un autre axe stratégique intéressant, limité aujourd'hui par les moyens humains affectés à cette mission.

Ce dernier point renvoie à la notion de modèle socio-économique (MSE) permettant la mise en place des actions dans un cadre financier, humain et partenarial favorable.



Cette réflexion, concomitante avec celle du DLA, a fait l'objet d'une première analyse par M. PRUVOT et Mme NOWICKI pour le centre social et l'EVS. La Fédération des Centres sociaux, en lien avec la CNAJEP, a également lancé une expérimentation auprès de plusieurs centres sociaux des Hauts-de-France pour formaliser un MSE adapté aux contextes de réductions des budgets et de dégradation des conditions de travail des travailleurs sociaux. Au vu de l'urgence pour la structure de repositionner son modèle économique à court terme, le DLA se consacrera davantage les leviers d'augmentation des produits d'exploitation et d'optimisation des charges. Le bilan pourra permettre de préfigurer en éventuel prolongement avec la Fédération sur le MSE.

Enfin, l'accompagnement interviendra dans un contexte de renouvellement du projet social 2023-2026 pour le centre social et l'EVS. Les possibilités financières liées à la reconduction des agréments entreront en ligne de compte et modèleront la stratégie de développement globale de SOLILLERS.

Finalité attendue de l'accompagnement DLA

Le DLA a pour objectif d'étudier et de remodeler le modèle économique de SOLILLERS. Ce dernier ne sera plus autant soutenu que les années précédentes par la ville et doit identifier de nouvelles sources de financements : en propre ou à l'externe. Une richesse immatérielle est déjà produite par la forte mobilisation bénévole autour des actions. Cette richesse est inscrite dans le projet social et associatif. Les scénarios d'évolution du modèle économique devront donc respecter les valeurs de l'association, ne pas dénaturer son objet et prioriser le bien-être des habitants.

Le DLA devra aboutir à des préconisations pour atteindre un modèle économique pérenne et sécurisant pour les emplois, les actions et le développement de l'association.

Cahier des charges

- Réaliser un état des lieux du modèle économique actuel
- Etudier la composition des dépenses et des recettes
- Identifier des leviers d'évolution du modèle économique : financements publics ou privés, augmentation du chiffre d'affaires, réduction des charges, mutualisations possibles, etc.
- Proposer une méthodologie d'accès aux financements privés (fondations, mécénat)
- Présenter un plan d'actions aux parties prenantes internes et s'assurer de la cohérence des préconisations avec le nouveau projet social 2023-2026 et les valeurs défendues par l'association
- Retravailler le budget prévisionnel en conséquence

Mission DLA	Type d'ingénierie DLA	Individuelle
	Nature de l'appui (sphères)	Consolidation du modèle économique
	Résultats / impacts attendus	SOLLERS dispose de pistes pour faire évoluer son modèle économique dans un cadre organisationnel soutenable et respectueux des valeurs prônées. Son modèle économique évolue de façon à assoir le développement prévu pour les prochaines années.
	Période prévue	Novembre 2022 à mars 2023 (5 mois)

II. Avis du comité d'appui

Le présent document sera porté à la connaissance du comité d'appui pour avis consultatif. Il est tenu à la confidentialité¹.

Comité d'appui sollicité le : **3 octobre 2022**

Avis et commentaires du comité d'appui :

Avis opérateur DLA sur « cofinancement » :

Structure ayant déjà bénéficié d'une ingénierie DLA : Oui Non

Si oui, avis sur le cofinancement par le bénéficiaire : Oui Non

¹ Cf. : règlement comité d'appui de l'opérateur DLA

IV. Contact

- VALENTIN BANACH -
CHARGE DE MISSION DLA
PAS DE CALAIS ACTIF
23, RUE DU 11 NOVEMBRE
62300 LENS
TEL : 06 15 99 49 38
valentin.banach@pasdecalsaisactif.org

II. APPRECIATION GENERALE

Signification note :

- 1 faible ou très insuffisant
- 2 insuffisant
- 3 moyen

- 4 satisfaisant, adapté correct
- 5 très bien ou très satisfaisant

	Au moment du diagnostic					Au suivi				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Projet associatif										
Est-il clair et actualisé ?										
Qualité du plan stratégique / plan de développement										
La structure et son environnement										
Soutien du réseau ou de la fédération										
Qualité des relations partenariales sur le plan opérationnel										
Qualité des financements publics										
Connaissance de la concurrence directe et indirecte										
Maîtrise de l'environnement légal et institutionnel										
Qualité de la relation bancaire										
Système de décision et gouvernance										
Vision claire de la répartition des pouvoirs de décision, des délégations...										
Clarté des rôles et responsabilités entre élus bénévoles (CA), bénévoles et équipe salariée										
Fluidité de la circulation des informations en interne et en externe										
Système organisationnel, ressources humaines et moyens matériels										
Clarté de la répartition des rôles et des tâches										
Formalisation des modalités internes d'organisation (ex organigramme, réunions d'équipe, ...)										
Souplesse de l'organisation										
Adéquation des moyens matériels										
Communication externe et stratégie commerciale										
Plan/stratégie de communication existant										
Qualité des Outils de communication										
Stratégie commerciale										
Système Financier, organisation de la fonction comptable et financière ; outils de gestion et analyse économique et financière										
Utilisation efficace d'outils comptables et financiers (analytique, prévisionnels...)										
Situation économique										
Situation financière										

Les statuts de l'association Solillers



STATUTS DE L'ASSOCIATION SOLLERS Solidarité à Lillers.

*Statuts de l'association déclarée par application de la loi du 1^{er} Juillet
1901 et du décret du 16 Août 1901.*

STATUTS DE L'ASSOCIATION SOLILLERS Solidarité à Lillers.

CHAPITRE 1 OBJET ET BUT DE L'ASSOCIATION

Article 1. Constitution et dénomination

Il est fondé, à LILLERS (Pas de Calais), entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

SOLILLERS Solidarité à Lillers.

Sa durée est illimitée.

Article 2. Siège social.

Le siège social de l'association est fixé à :

La Maison Pour Tous.
Centre Social de Lillers.
Place des FFI.
62190 LILLERS.

Il pourra être transféré par simple décision de l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Article 3. Objet

L'association SOLILLERS a pour but et pour objet de piloter, d'organiser, de gérer, de mettre en œuvre, de créer, d'accompagner et de favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans les champs du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'accompagnement.

L'association SOLILLERS se place donc dans le mouvement de l'Éducation Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés.

Article 4. Moyens d'action

L'association SOLILLERS pilote des projets d'animation de la vie sociale.

L'association SOLILLERS développe des actions et projets de recherche et d'accompagnement.

L'association SOLILLERS peut piloter tout projet se référant aux champs et aux mouvements l'Éducation Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés.

L'association SOLILLERS développe son action au travers la coopération, les réseaux et le partenariat par le biais d'équipements de proximité à destination de tous les publics (enfants, adultes et familles).

L'association SOLILLERS favorise l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports et à la citoyenneté.

L'association SOLILLERS développe des interventions éducatives, sociales et culturelles.

L'association SOLILLERS favorise l'écoute, l'initiative et répond aux besoins des habitants.

L'association SOLILLERS donne un sens à la relation en favorisant le lien social à travers le partage, le mieux vivre ensemble, l'entraide et le soutien.

L'association SOLILLERS lutte contre toutes formes d'exclusion et d'isolement.

L'association SOLILLERS met en œuvre un accueil inconditionnel.

L'association SOLILLERS permet le travail associé entre habitants, bénévoles et professionnels.

Article 5. Les valeurs.

L'association SOLILLERS reconnaît les valeurs et principes de la République française, à savoir :

- **La devise : Liberté, Égalité, Fraternité.**
- **Une République indivisible :** L'unité et l'indivisibilité garantissent une application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire national...
- **Le caractère laïque de la République** qui découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi. Aucune religion n'a ainsi de statut privilégié au sein de la République et chaque individu se voit garantir la liberté de ses opinions et de sa foi...

- **Le caractère démocratique de la République** qui implique le respect des libertés fondamentales.
- **Le caractère social de la République** qui résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la condition des plus démunis.
- **L'égalité entre les femmes et les hommes.**

L'association SOLILLERS réfère son action aux valeurs suivantes :

- La dignité humaine : respecter la dignité humaine, c'est reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et tout homme. C'est permettre, faciliter et favoriser l'accueil, l'écoute, le respect et le dialogue. C'est de lutter contre tous les préjugés moraux et culturels. C'est de reconnaître la pluralité des croyances.
- La solidarité : c'est reconnaître la capacité à Vivre Ensemble.
- La démocratie : c'est reconnaître une société ouverte aux débats et au partage du pouvoir. C'est, aussi, s'engager dans des actions collectives.
- La neutralité : cela ne signifie ni l'abstention ni l'indifférence. C'est avoir des convictions fortes. C'est, aussi, s'interdire toute forme de discrimination dans les actes, les mots, dans l'expression, dans les choix...
- La laïcité : c'est une éthique, une conviction et une posture qui visent à l'épanouissement de l'être humain en tant qu'individu, personne et citoyen. La laïcité est basée sur la liberté de conscience et le respect de toutes les croyances.
- La mixité : c'est mettre ensemble, c'est mélanger les genres, c'est accueillir la diversité.
- La participation : c'est favoriser et permettre l'information à tous, la consultation de tous, la concertation avec tous et l'implication de toutes les personnes. C'est viser l'engagement individuel et collectif pour une société plus juste
- Le partenariat : c'est faire réseau. C'est de ne pas travailler seul. C'est sortir de l'entre-soi. C'est s'ouvrir aux autres. C'est accepter les autres dans leurs différences, avec leurs expériences et leurs compétences.

L'association SOLILLERS revendique des postures claires pour agir, elles sont :

- L'empathie
- Le non-jugement
- Le respect
- L'expression
- L'engagement
- La bienveillance
- La compréhension
- L'indulgence
- La discrétion
- L'intérêt collectif et général
- La confiance
- La communication
- Le plaisir

- L'amitié

L'association SOLILLERS privilégie l'intérêt général et collectif.

CHAPITRE 2 GESTION, ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 6. Ressources.

Les ressources de l'association SOLILLERS se composent :

- Des adhésions (sous la forme de don)
- Des cotisations
- Des recettes provenant de la vente de produits, de services et de prestations fournis par l'association.
- D'éventuelles contributions et participations financières aux actions mises en place par l'association.
- Des subventions de fonctionnement et d'investissement provenant de tiers, de collectivités, de services publics, de personnes morales, de fondations, d'institutions, d'organismes privés.
- De dons de personnes physiques et/ou morales : dons manuels, matériels et financiers.
- De toutes autres recettes ou produits autorisés par la loi.

L'association SOLILLERS peut acquérir et posséder tout bien mobilier ou immobilier nécessaire à l'exercice de ses activités.

Toutes participations financières seront fixées et validées par le Conseil d'Administration, par le bureau, les collèges ou les collectifs d'habitants selon les contextes et les situations.

Article 7. Adhésion – Partenariat.

L'association SOLILLERS peut adhérer à d'autres associations, unions, fédérations et regroupements en cohérence avec son objet et cela par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 8. Employeur.

Pour atteindre ses objectifs et son objet, l'association SOLILLERS est employeur.

Les rapports entre l'association et ses salariés sont réglés par la convention collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial. CCN ALISFA.

Article 9. Membres.

Peut devenir membre de l'association SOLILLERS, toute personne physique ou morale respectant l'objet, les moyens d'actions et les valeurs de l'association (articles 3, 4 et 5).

L'association SOLILLERS comprend :

- Les membres adhérents : personnes physiques ou morales qui adhèrent volontairement à l'association.
- Les membres d'honneur : personnes proposées par le Conseil d'Administration pour leur engagement dans l'association.

L'adhésion : elle doit être libre et volontaire. Chaque personne peut rejoindre l'association ou la quitter volontairement et librement. En affirmant ces deux principes (libre et volontaire), l'adhésion à l'association SOLILLERS se fait sous forme d'une inscription écrite. Aucune contrepartie financière n'est demandée. L'adhésion est gratuite (le don reste possible lors de l'adhésion). L'Association SOLILLERS souhaite que l'adhésion gratuite traduise l'engagement libre et volontaire des personnes.

L'adhésion (inscription) à l'association est valable du mois de septembre au mois d'août de l'année suivante (année scolaire).

Tous les membres, ayant au moins 17 ans révolus, ont le droit de vote à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration peut refuser ou annuler toute adhésion si celle-ci s'oppose à l'objet, aux moyens d'actions de l'association et/ou aux valeurs inscrites dans les présents statuts.

Article 10. L'Assemblée générale

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an et comprend tous les membres de l'association. Les membres sont invités par le Président. L'ordre du jour est indiqué sur les invitations.

L'Assemblée Générale se prononce sur le rapport moral et le bilan d'activités et sur le rapport financier et les comptes d'exploitation de l'association.

L'Assemblée Générale délibère sur les orientations présentées.

L'Assemblée Générale pourvoit à la nomination et au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale prend ses décisions à la majorité des membres présents et représentés.

En cas d'absence, un membre peut donner pouvoir à un autre membre pour le représenter. Un membre peut se présenter à l'Assemblée Générale avec deux pouvoirs au maximum.

Article 11. Le Conseil d'Administration.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut être membre adhérent ou membre d'honneur avant l'ouverture de l'Assemblée Générale. Il faut jouir de ses droits civiques.

Les salariés de l'association (y compris les salariés mis à disposition), les vacataires, les intervenants professionnels de l'Association, ne peuvent pas se présenter au Conseil d'Administration, même s'ils sont membres adhérents ou d'honneur de l'Association.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il ne faut pas avoir de liens de parenté direct avec un ou une salarié(e) de l'Association dits permanents (CDI, CDD, Remplacement, Mise à Disposition). Par lien de parenté direct, nous entendons des personnes reliées entre elles par la filiation (liens de sang ou d'adoption), par des liens d'alliance (mariage ou PACS) et par les degrés entre les personnes qui descendent de ces liens de filiation et d'alliance et ce jusqu'au troisième degré.

Les élus au Conseil Municipal de la Ville de Lillers ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut être candidat lors de l'Assemblée Générale.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut être âgé d'au moins 17 ans révolus.

Le Conseil d'Administration se compose au maximum de 18 membres et au minimum de 10 membres. Si le nombre minimum n'est pas atteint, il sera procédé à un tirage au sort parmi les membres adhérents et membres d'honneur pour composer un Conseil d'Administration et ce jusqu'à une nouvelle élection qui peut être programmée dans l'année.

Les Directeurs de l'Association assistent aux Conseils d'Administration comme accompagnateurs et soutiens techniques mais ne disposent pas de droit de vote.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans à la majorité des voix par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Les membres sont rééligibles.

En cas de vacances, le Conseil d'Administration peut pourvoir provisoirement au remplacement des membres de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif lors de la prochaine Assemblée Générale.

La qualité de membre du Conseil d'Administration se perd :

- De fait par la démission ou le décès.
- Par décision du Conseil d'Administration pour non-respect aux présents statuts et/ou au règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou de la Présidente de l'Association

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 4 fois par an.

La présence d'au moins la moitié des membres présents est nécessaire à la validité des délibérations. Chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir.

Il est tenu un procès-verbal sous forme d'un relevé de décisions des séances. Le relevé des décisions est signé par le Président et le Secrétaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés.

En cas de partage, un tirage au sort entre les deux propositions majoritaires est organisé pour valider la décision.

Le Conseil d'Administration reçoit mandat de l'Assemblée Générale pour l'exécution de toutes les missions et activités en rapport avec son objet et ses moyens d'action.

Le Conseil d'Administration arrête le projet de budget, gère les ressources de l'association, arrête le compte annuel et les rapports moraux, financiers et d'activités pour les soumettre à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration définit l'orientation des activités, des animations, des actions, des projets et des services sur proposition des Collectifs d'habitants, des partenaires du territoire, des habitants, des salariés de l'Association...

Le Conseil d'Administration fixe le règlement intérieur qui précisera les points non traités dans les présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut créer des commissions, groupes de travail, collectifs et collèges. Ceux-ci peuvent être ouverts à des membres non élus au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à ces

commissions, ces groupes, ces collectifs et ces collègues. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions au Bureau. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à des collectifs d'habitants engagés et concernés par une activité, une action ou un projet.

Article 12. Le Bureau.

Le Bureau est une émanation du Conseil d'Administration. Le Bureau est une instance qui représente l'Association SOLILLERS.

Le Bureau est chargé de l'exécution des décisions prises lors de l'Assemblée Générale et des réunions du Conseil d'Administration.

Le Bureau est responsable de la gestion courante de l'association.

Le Bureau est responsable de la mise en place et du suivi de l'ensemble des activités de l'association.

Le Bureau est composé de 6 membres au maximum :

- D'un président ou d'une présidente
- D'un vice-président ou d'une vice-présidente
- D'un secrétaire ou d'une secrétaire
- D'un trésorier ou d'une trésorière
- D'un secrétaire adjoint ou d'une secrétaire adjointe
- D'un trésorier adjoint ou d'une trésorière adjointe

Le bureau est composé de 3 membres au minimum :

- D'un président ou d'une présidente
- D'un secrétaire ou d'une secrétaire
- D'un trésorier ou d'une trésorière

Si le nombre minimum n'est pas atteint pour composer le bureau, il sera procédé à un tirage au sort parmi les membres du Conseil d'Administration.

Le Bureau est élu pour un an par le Conseil d'Administration et ce parmi ses membres.

Article 13. L'Assemblée Générale Extraordinaire.

Si besoin est, ou sur demande du quart des membres de l'Association, le Président ou les Directeurs de l'Association convoquent une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du Jour est la modification des statuts ou la dissolution de l'association.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 14. Dissolution.

La dissolution de l'Association est prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. Celle-ci détermine les conditions de la liquidation. Elle règle les conditions de l'attribution de l'actif et nomme les personnes chargées de la liquidation.

Statuts adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 SEPTEMBRE 2020

Le Règlement intérieur de l'Association Solillers

Règlement intérieur

DE L'ASSOCIATION SOLILLERS

Chapitre I. Droits et devoirs des administrateurs et salariés

Rappel :

Participer au conseil d'administration d'une association est une manière tacite d'accepter la fonction de dirigeant.

On attend des dirigeants de l'association et des salariés de l'Association SOLILLERS :

- Qu'ils assistent aux réunions du Conseil d'administration pour les dirigeants ;
- Qu'ils assistent aux réunions des collèges EVS et CENTRE SOCIAL pour les dirigeants ;
- Qu'ils assistent aux réunions d'équipe pour les salariés ;
- Qu'ils soient loyaux, de bonne foi et appliqués dans leur fonction ;
- Qu'ils respectent l'obligation de confidentialité ;
- Qu'ils agissent dans l'intérêt de l'association et non dans leur propre intérêt.

Article 1. Mes droits en tant qu'administrateur.

- Être informé
- Être force de proposition
- Être décisionnaire
- S'exprimer librement
- Prendre des initiatives
- Voter
- Être respecté dans les échanges contradictoires
- Pouvoir se désengager
- Plaisanter et avoir de l'humour

Article 2. Mes droits en tant que salarié

- Être informé
- Être force de proposition
- S'exprimer librement
- Prendre des initiatives
- Être respecté dans les échanges contradictoires
- Se référer à la convention collective ALISFA
- Plaisanter et avoir de l'humour

Article 3. Mes devoirs en tant qu'administrateur.

- Porter les valeurs de l'association

- Reconnaître et s'engager dans les projets de l'association
- Être discret
- S'informer sur le fonctionnement de l'association
- Connaître l'équipe des salariés
- S'investir dans la vie de l'association
- Respecter ce règlement intérieur
- Connaître les statuts
- Venir aux réunions
- Assumer les responsabilités d'employeur
- Participer à la gestion du budget
- Respecter les décisions collégiales
- Donner du pouvoir aux collectifs d'adhérents et d'habitants
- Respecter les salariés, les administrateurs, les bénévoles, les adhérents et les usagers du Centre Social. En d'autres termes, c'est donner le respect sans condition
- Prendre des décisions pour l'intérêt général
- Être de bonne humeur

Article 4. Mes devoirs en tant que salarié.

- Porter les valeurs de l'association et du centre social
- Reconnaître et s'engager dans les projets de l'association
- Être discret
- S'informer sur le fonctionnement de l'association
- Connaître l'équipe des administrateurs
- S'investir dans la vie de l'association
- Respecter ce règlement intérieur
- Connaître les statuts
- Faire vivre les rencontres
- Assumer les responsabilités des actions
- Participer à la gestion du budget des actions
- Respecter les décisions collégiales
- Donner du pouvoir aux collectifs d'adhérents et d'habitants
- Faciliter les actions, les envies des habitants
- Faire émerger les envies et les attentes des adhérents et des habitants
- Respecter les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les adhérents et les usagers du Centre Social. En d'autres termes, c'est donner le respect sans condition
- Permettre les décisions pour l'intérêt général
- Être de bonne humeur

Article 5. Mes missions en tant qu'administrateur et salarié

- Connaître et faire vivre les projets de l'association
- Représenter l'association
- Être dans une posture d'accueillant, faciliter l'accueil et l'intégration de tous.
- Promouvoir les valeurs de l'association

Article 6. Intérêt individuel.

C'est lorsque je viens dans les structures, les espaces, les actions de l'association pour un service ou activité. Je participe pour moi. Je viens chercher quelque chose : un renseignement, un service, un accompagnement, un apprentissage, une technique... Les décisions sont prises par la direction, le président, le bureau ou le CA en fonction des urgences ou de l'importance.

Article 7. Intérêt collectif.

C'est lorsque je participe à un groupe ou un atelier. Ce que l'on appelle les collectifs. De ces collectifs ou groupes naissent et s'organisent des actions comme les sorties, les manifestations, les vacances, les expositions, les ateliers autonomes... Le collectif a un pouvoir de décisions pour les choses qui le concernent en fonction des moyens accordés ou obtenus.

Article 8. Intérêt général.

Ce sont les administrateurs, les salariés, les bénévoles qui représentent et portent l'intérêt général. Il concerne les projets de l'association et le territoire. Les décisions sont prises en tenant compte des valeurs, du projet, du territoire et de ses habitants. C'est le rôle du CA et des collègues EVS et CENTRE SOCIAL

Article 9. La décision.

Une décision est toujours prise en fonction :

- Des valeurs
- Du projet associatif
- D'une vision humaniste afin de tendre à un monde plus juste

Article 10. L'administrateur et le bénévole

Comme administrateur et/ou bénévole, je me situe dans l'intérêt général. Je prends des décisions au regard de cet intérêt. Je ne fais pas passer mon intérêt individuel avant l'intérêt général quand je suis dans « mon rôle » d'administrateur, de représentant de bénévole de l'Association

Article 11. Le salarié.

Comme salarié, je facilite les débats et l'émergence des projets. J'explique le fonctionnement de l'association et du centre social. Je ne fais jamais passer mon intérêt individuel (ou mes idées) avant l'intérêt général ou collectif. Je reste dans « mon rôle » de pédagogue et de facilitateur. Je suis responsable des liens et des relations qui naissent et qui peuvent naître.

Chapitre III. La reconnaissance des principes, des valeurs et des missions de l'animation de la vie sociale. Adoption des postures et du travail associé.

Article 12. Valeurs, principes et missions des centres sociaux.

Les acteurs engagés (Administrateurs de l'Association SOLILLERS et Professionnels salariés) du Centre Social La Maison pour Tous de Lillers reconnaissent :

- Les Valeurs et principes de la République française, à savoir :

Les principes fondamentaux de la République française sont énoncés dans sa **devise** : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ».

« **Une République indivisible** » : L'unité et l'indivisibilité garantissent une application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire national...

Le caractère laïque de la République découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi. Aucune religion n'a ainsi de statut privilégié au sein de la République et chaque individu se voit garantir la liberté de ses opinions et de sa foi...

Le caractère démocratique de la République implique le respect des libertés fondamentales...

Enfin, **le caractère social de la République** résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la condition des plus démunis.

Rappel de l'égalité **entre les femmes et les hommes**.

- Les Valeurs de la Circulaire CNAF (Animation de la vie sociale – 2012), à savoir :

Le respect de la dignité humaine
La laïcité, la neutralité et la mixité
La solidarité
La participation et le partenariat

- Les Valeurs de la Chartes des Centres Sociaux (2000), à savoir :

La Dignité Humaine : reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et tout homme. Accueil, écoute, respect et dialogue. Aucun préjugés moraux et culturels. Reconnaissance de la pluralité des croyances. Convivialité.

La Solidarité : reconnaître la capacité à Vivre Ensemble.

La Démocratie : Société ouverte aux débats et au partage du pouvoir. S'engager dans des actions collectives.

- Les missions générales et complémentaires des structures de l'animation de la vie sociale à travers la Circulaire CNAF de 2012, à savoir :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants.

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

Développer des actions d'intervention sociale adaptées.

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués.

Article 13. Travail associé.

Qui sont les acteurs du travail associé : il se vit entre les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les adhérents, les habitants, les partenaires...

C'est quoi le travail associé : c'est produire, créer, imaginer et rénover ensemble. C'est faire ensemble, jamais seul. C'est faire avec. C'est emmener les personnes. C'est discuter ensemble. C'est prendre les décisions et faire des choix ensemble.

Les acteurs engagés (Administrateurs, Salariés, Intervenants, Bénévoles) de l'Association SOLILLERS adoptent :

- Les postures de travail associé qui s'appuient sur les principes et notions suivantes :
 - Empathie
 - Non jugement
 - Respect
 - Expression
 - Engagement
 - Bienveillance
 - Compréhension
 - Indulgence
 - Discrétion
 - Intérêt collectif et général
 - Confiance
 - Communication
 - Plaisir

- Les instances qui fonctionnent selon des cycles de rencontres réguliers et constructifs :
 - Direction
 - Président
 - Bureau / CA
 - Groupes de travail associé / Commissions
 - Collèges
 - Collectifs d'habitants

- Équipe des professionnels

Chapitre IV. La gestion des projets d'animation de la vie sociale.

Article 14. Instances et gouvernance.

Pour permettre le pilotage des projets suivants :

- Le Projet Centre Social La Maison Pour Tous
- Le Projet Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies

Le Conseil d'Administration de SOLILLERS crée deux instances dites collèges :

- Un collège représentant le projet social du centre social appelé « La Maison Pour Tous de Lillers ». Ce collège est appelé « Collège Centre Social ».
- Un collège représentant le projet social de l'Équipement de Vie Sociale (EVS), appelé « Oasis 2 Vies ». Ce collège est appelé « Collège EVS ».

La composition des collèges. Chaque collège est composé :

- D'au moins deux administrateurs (non-élus au Bureau)
- Le Bureau
- Des habitants liés ou engagés dans le projet
- La Direction
 - Pour le « Collège Centre Social », la Direction du Centre Social
 - Pour le « Collège EVS », la Direction de l'Association

Un quorum est nécessaire pour la validation des décisions. Le quorum nécessaire est le suivant :

- Au moins deux membres du bureau
- Au moins un administrateur non élu au bureau
- Au moins 4 habitants non élus au sein des instances

Ainsi le Collège Centre Social est l'instance qui représente le Centre Social La Maison Pour Tous de Lillers dans tous les actes de la gestion du projet.

Ainsi le Collège EVS est l'instance qui représente l'équipement de vie sociale Oasis 2 vies dans tous les actes de la gestion du projet.

Le Conseil d'Administration de SOLILLERS rappelle et réaffirme que la gestion des affaires quotidienne et courante est donnée aux collectifs d'habitants et de salariés souhaitant faire vivre et développer les actions et projets.

La place des salariés aux Conseil d'Administration et dans les Collèges.

Les salariés peuvent être invités à participer aux réunions. Ils sont invités par la Direction. Ils sont invités en fonction de l'actualité, des projets et des situations. Les salariés n'ont pas le droit de vote.

- Un collège ouvert aux jeunes issus du Collectif Jeunes du centre social « La Maison Pour Tous de Lillers ». Ce collège est appelé « Collège Collectif Jeunes ».

Article 15. Fonctionnement du bureau

Le travail du bureau est organisé en binômes afin de faciliter l'engagement, la disponibilité et l'exécution des missions.

Le Président ou la Présidente, avec le vice-président ou la vice-présidente, représentent l'association. Ils dirigent et contrôlent les activités de l'association. Ils sont responsables juridiquement des actions que l'association met en œuvre. Ils sont, également, responsables dans les domaines des ressources humaines.

Le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint assurent le bon fonctionnement administratif de l'Association (convocations, comptes rendus, correspondances, registres, archives, dossiers). Ils assurent la fonction communication de l'association.

Le Trésorier et le Trésorier Adjoint ont la responsabilité de la gestion et des finances de l'association (cotisations, adhésions, factures, budgets, factures, dons, subventions).

Le Bureau est appuyé et accompagné par les professionnels de l'association dans les domaines du pilotage, de la gestion, du contrôle, des finances, de l'administration, de la communication.

Le Bureau travaille et se réunit en fonction des missions et des tâches de gestion courante. Il travaille et se réunit avec les professionnels associés.

Chapitre V. Employeur

Article 16. Le rôle d'employeur

Il est rappelé que l'Association SOLILLERS est employeur.

La fonction employeur est de la compétence du Conseil d'Administration qui donne délégation au Président, au vice-président et à la Direction (Direction de l'Association et Direction du Centre Social)

Au quotidien, le rôle d'employeur et la fonction inhérente sont tenus par la Direction (Direction de l'Association et Direction du Centre Social).

Chapitre VI. La gestion du Centre Social La Maison Pour Tous

Article 17. La CO GESTION.

Dans tous les projets actuels et futurs de l'association, le Projet Centre Social revêt un caractère particulier dans sa gestion et oblige la mise en place d'un Comité de Gestion appelé le Conseil de Maison.

Le mode gestion choisi pour le Centre Social La Maison Pour Tous de Lillers est la Cogestion. C'est-à-dire une Gestion partagée entre la Ville de Lillers (Gestion Municipale) et l'Association Solillers (Gestion Associative).

L'initiative du Projet émane des habitants (Association, Conseil d'Administration et Collectifs d'habitants). La gestion associative prime sur la gestion municipale dans la mise en place du projet et des actions en accord avec les moyens alloués et/ou obtenus.

Le porteur de l'agrément restera la Ville mais l'Association SOLILLERS portera le projet, ses déclinaisons, ses actions et ses activités.

Le Conseil de Maison est composé d'élus de la Municipalité et d'élus du Conseil d'Administration de l'association SOLILLERS.

La composition du conseil de maison doit respecter la règle de la parité entre la Ville et l'Association. Ainsi, le conseil de maison est composé de 12 membres soit 6 membres représentant la Ville de Lillers et 6 membres représentant l'Association Solillers

Pour l'association SOLILLERS, les membres du conseil de maison sont les membres élus au bureau de l'association soit entre 3 et 6 membres. Dans le cas où la composition du Bureau de l'Association n'atteint pas le nombre de 6 membres, le nombre manquant de membres pour le conseil de maison sera tiré au sort au sein du Conseil d'Administration.

La municipalité désigne ses membres au conseil de maison au sein du Conseil Municipal, soit 6 membres.

Le Maire et le Président de l'Association SOLILLERS président le Conseil de Maison.

Les points traités par le Conseil de Maison sont les moyens mis à disposition de l'Association SOLILLERS (dans le cadre du projet centre social) par la Ville : Les ressources humaines, le budget alloué, matériel, structures...

Pour assurer la validité de la concertation entre les élus de la Ville et les élus de l'Association, un quorum est nécessaire lors de la réunion du conseil de maison. En effet, la moitié des membres doit être présente lors des échanges.

Le conseil de maison se réunit une fois à l'année entre novembre et décembre.

Un point sur la démarche de décision :

- Sur la question des moyens alloués, le Conseil d'Administration de SOLILLERS fait des propositions au Conseil de Maison en prenant en considération le projet et tous les acteurs (collectifs, administrateurs, professionnels, partenaires).
- Le Conseil de Maison arbitre les décisions quant aux moyens alloués au projet.

- Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de délibération du Conseil de Maison et se prononce sur cette proposition en l'état.
- En retour, le Conseil Municipal donne au Conseil d'Administration de SOLILLERS les moyens d'agir pour le projet.

En tant que gestionnaires du Centre Social, la Ville de Lillers et l'association déposent le Budget du Centre Social à la CAF du Pas de Calais afin d'obtenir les Prestations de Services. La Ville de Lillers reste bénéficiaire des Prestations.

Chapitre VII. La composition du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration :

- Doivent à avoir 17 ans révolus
- Doivent bénéficier de leurs droits civiques.
- Être adhérent de l'association à l'ouverture de l'Assemblée générale

Les salariés et intervenants professionnels de l'association ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Les personnes ayant un lien de parenté direct (jusqu'au 3^{ème} degré) avec un ou une salarié(e) ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Les élus au Conseil Municipal de la Ville de Lillers ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut faire acte de candidature à l'Assemblée Générale ou être coopter par le Conseil d'Administration.

Chapitre VII. Conclusion.

Article 18. Pouvoirs. Projet. Intérêt collectif et intérêt général.

Au travers ces principes, ces valeurs, ces postures et ces instances, les acteurs engagés (administrateurs et salariés) reconnaissent :

- Le Pouvoir de Concertation et de réflexion.
Celui-ci s'exerce dans toutes les instances, collectifs, collèges et groupes.
- Le Pouvoir de décision.
Qui s'exerce par le débat et le vote dans le Conseil d'Administration et le Bureau.
Qui s'exerce par le débat et l'arbitrage dans les toutes autres instances, collectifs, collèges et groupes.
- Le Pouvoir d'arbitrage.
Qui s'exerce par la Direction et/ou le Président.
- Les Projets de l'Association SOLILLERS

En le faisant vivre, en le portant, en le défendant et en s'y référant.

- Le principe fondamental de privilégier l'intérêt collectif et général à l'intérêt individuel.

Ce règlement est transmis à l'ensemble des acteurs engagés.

Pour les dirigeants, tout manquement au présent règlement peut entraîner la radiation du Conseil d'Administration et/ou la perte du statut d'adhérent. Cette décision est prise par le Conseil d'Administration, le Président et la Direction étant responsables de son application.

Pour les salariés, tout manquement au présent règlement peut entraîner une sanction, celle-ci pourra aller jusqu'à rupture du contrat ou la fin de la mise à disposition. Cette décision est prise ou demandée par le Conseil d'Administration, le Président et la Direction.

Le budget de l'Association Solillers

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL	EVS	BP 2023
60	ACHATS	49 800,00 €	18 750,00 €	68 550,00 €
606110	Electricité - Gaz - Eau	200,00 €	2 200,00 €	2 400,00 €
606130	Carburants	1 100,00 €	700,00 €	1 800,00 €
606300	Fournitures d'entretien et réparation	2 500,00 €	4 000,00 €	6 500,00 €
606310	Petits équipements et matériel	8 000,00 €	3 000,00 €	11 000,00 €
606311	Fournitures d'entretien (nettoyage)	1 000,00 €	150,00 €	1 150,00 €
606312	Pharmacie	1 500,00 €		1 500,00 €
606320	Fournitures d'activités	8 000,00 €	1 500,00 €	9 500,00 €
606400	Fournitures administratives	1 500,00 €	200,00 €	1 700,00 €
606810	Alimentations boissons	19 000,00 €	1 000,00 €	20 000,00 €
606811	Epicerie et cantine	7 000,00 €	6 000,00 €	13 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	24 000,00 €	20 000,00 €	44 000,00 €
613200	Locations immobilières		13 500,00 €	13 500,00 €
613400	Frais hébergement	10 000,00 €		10 000,00 €
613500	Locations mobilières	5 000,00 €		5 000,00 €
615100	Entretien Réparation	- €	6 500,00 €	6 500,00 €
616100	Assurances	6 000,00 €		6 000,00 €
618100	Documentation / Formation des bénévoles	3 000,00 €		3 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	68 000,00 €	7 200,00 €	75 200,00 €
622600	Honoraires	11 200,00 €	1 800,00 €	13 000,00 €
623000	Publicité Communication	1 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €
623800	Dons	300,00 €		300,00 €
625110	Déplacement personnels	4 500,00 €		4 500,00 €
625600	Missions réceptions	700,00 €		700,00 €
626000	Frais Postaux	400,00 €		400,00 €

626110	Abonnements logiciels et revues	4 000,00 €		4 000,00 €
626300	Téléphone	1 500,00 €	700,00 €	2 200,00 €
627000	Services bancaires	800,00 €		800,00 €
627100	Cotisation	5 100,00 €	1 200,00 €	6 300,00 €
628200	Droits d'entrées	6 000,00 €		6 000,00 €
628210	Transports d'activités	12 000,00 €	1 000,00 €	13 000,00 €
628220	Prestations d'activité	8 000,00 €	1 000,00 €	9 000,00 €
628600	Formation des salariés	12 000,00 €		12 000,00 €
63	IMPOTS TAXES	- €	- €	- €
631100	Taxes sur les salaires			- €
633000	Formation employeur continue			- €
64	CHARGES DE PERSONNEL	487 100,00 €	76 732,00 €	563 832,00 €
641100	Salaires bruts	329 745,18 €	53 419,74 €	383 164,92 €
641100	Salaires brut sup	15 000,00 €	2 000,00 €	17 000,00 €
645100	Charges sociales / URSSAF	139 154,99 €	20 731,50 €	159 886,49 €
64871	Indemnités services civiques et chèques cadhoc	3 199,83 €	580,76 €	3 780,59 €
86	CONTRIBUTIONS CHARGES	365 682,00 €	100 000,00 €	465 682,00 €
861	Mise à disposition de biens et matériel	65 682,00 €		65 682,00 €
864	Personnel bénévole	300 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		628 900,00 €	122 682,00 €	751 582,00 €
TOTAL		994 582,00 €	222 682,00 €	1 217 264,00 €

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL	EVS	BP 2022
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	13 000,00 €	1 000,00 €	14 000,00 €
706102	Ventes autofinancement	3 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
706102	Ventes formation ENTRELACES	10 000,00 €		10 000,00 €
74	SUBVENTIONS	605 900,00 €	120 682,00 €	726 582,00 €
741000	Etat Politique de la Ville	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
741000	Etat Politique de la Ville +	10 000,00 €		10 000,00 €
741300	Etat Divers Adulte Relais	40 000,00 €	20 000,00 €	60 000,00 €
741310	Etat FONJEP	7 164,00 €		7 164,00 €
742000	Région fonctionnement NQE	10 000,00 €		10 000,00 €
742000	Région Politique Ville	5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €
743000	Département	4 000,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €
744100	Commune subvention	262 664,00 €	20 000,00 €	282 664,00 €
744200	CAF COORDO PARENTALITE	52 000,00 €		52 000,00 €
744300	CAF PS AGC	70 785,00 €		70 785,00 €
744400	CAF PS ACF	23 682,00 €		23 682,00 €
744400	CAF AIDE COMP	20 000,00 €		20 000,00 €
745000	CAF REAAP	15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €
745000	CAF AIDE COMP ANIMATION LOCALE		8 000,00 €	8 000,00 €
745000	CAF FPT			- €
746200	PS EVS		23 682,00 €	23 682,00 €
746300	PS JEUNESSE	20 605,00 €		20 605,00 €
746500	PS CLAS	20 000,00 €		20 000,00 €
748000	Agglomération			- €
748000	Pôle emploi		5 000,00 €	5 000,00 €
748000	ANCV	10 000,00 €		10 000,00 €
74800	Fondations	15 000,00 €		15 000,00 €
74800	Autres financements privés			- €

74800	Autres financements publics privés			- €
75 A 77	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
756000	Cotisations Adhésions	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
78	REPRISE SUR FONDS DEDIES/PROV/AMT	- €	- €	- €
78	Fonds dédiés			- €
781	Reprise sur amortissements			- €
791	TRANSFERT DE CHARGES	8 000,00 €		8 000,00 €
87	CONTRIBUTIONS RESSOURCES	365 682,00 €	100 000,00 €	465 682,00 €
870	Bénévolat	300 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €
871	Prestations en nature	65 682,00 €		65 682,00 €
875	Dons en nature			- €
SOUS TOTAL Hors contributions		628 900,00 €	122 682,00 €	751 582,00 €
TOTAL		994 582,00 €	222 682,00 €	1 217 264,00 €

Les diplômes



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DE LILLE
(Membre de la COMUE LILLE NORD DE FRANCE)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 17 juin 2015 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE LILLE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIE NOWICKI, née le 10 septembre 1984 à LILLE (059) en vue de son inscription au MASTER ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE ANALYSES, ÉTUDES ET RECHERCHES SUR LE TRAVAIL ÉDUCATIF ET LA FORMATION,

Le diplôme de **MASTER** de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION est délivré par l'UNIVERSITÉ DE LILLE
mention bien

à Mme **MARIE NOWICKI**

au titre de l'année universitaire 2017-2018
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 26 novembre 2018

Le titulaire

N° **ULILLE** 13827465
/2018201706782

Le Président

Jean-Christophe CAMART

*La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités*

Valérie CABUIL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLÔME D'ÉTAT

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

JEUNESSE – SPORT – ACTION SOCIALE

Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle

Mention Animation sociale

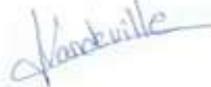
est attribué en application de l'arrêté de mention du 14/02/2008

à Madame Sabrina VANDEVILLE (Numéro NJS : NJS00082479H)

né(e) le 16/04/1993 à ROUBAIX (Nord)

N° du diplôme DENPP160091

Signature du titulaire



À AMIENS, le 08 novembre 2016

Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
Le Directeur Régional Adjoint



Didier BORDES-PAGES

RNCP niveau III – EQF niveau 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0013226

IMPRIMERIE NATIONALE

Les délibérations du Conseil d'Administration



Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2021.

Présents : DALLONGEVILLE Bruno, DALLONGEVILLE Isabelle, DECROIX Jean-Claude, DUTAILLY Liliane, FILBIEN Gérard, METTE Frédéric, BLONDEL Thérèse, DEWET Angélique, VILIN Fabrice, DEWET Dominique, BAROIS Pascal.

Excusés : DELETTREZ Carine, RANVIN Gilles.

Absents : LAMIAUX Lucienne, CAUHET Christopher, ENGRAND Catherine.

Procuration : Néant.

Le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'**ordre du jour** indiqué ci-après :

- Composition du CA, bureau et cooptation.
 - Renouveaulement du projet social MPT & O2V.
 - Budget et RH.
 - Subventions 2022.
 - Responsabilité du projet et accompagnement des administrateurs.
-

➤ **Composition du CA, bureau et cooptation.**

- Le CA acte la démission de Laëtitia DELAIRE (courrier du 9 septembre 2021 adressé au Président, annexé)
- Les administrateurs rappellent qu'une place est vacante liée au décès cet été, de notre ami Timothée ALLART.

- Le CA constate l'absence de Christopher CAUET et de Catherine ENGRAND depuis leur élection et malgré les relances par mails et par téléphone.

Il est demandé au CA de se positionner sur la sortie du CA des 2 administrateurs absents.

Unanimité des membres présents soit 11 voix.

Il est rappelé les règles de la cooptation au sein du conseil d'administration.

4 habitants présentent leur candidature à la cooptation :

- Béatrice PRUVOST,
- Jérôme DERACHE,
- Raymond COTTON,
- Patrick TELLIER.

Il est demandé aux administrateurs de se positionner sur la cooptation de :

Béatrice PRUVOST
POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 3

Jérôme DERACHE
POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4

Raymond COTTON
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

Patrick TELLIER
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

Béatrice PRUVOST, Jérôme DERACHE, Raymond COTTON et Patrick TELLIER intègrent le Conseil d'Administration jusqu'aux nouvelles élections lors de la prochaine assemblée générale.

Il est proposé d'accueillir les nouveaux administrateurs lors d'un conseil d'administration « dinatoire » **le 18 octobre 2021 à 18h30**. Il sera procédé à l'élection des postes vacants du bureau : trésorier et trésorier adjoint.

➤ **Renouveau du projet social MPT & O2V.**

L'année 2021 sera marquée par la réécriture des projets sociaux de la Maison Pour Tous et de l'Oasis 2 Vies pour les 4 ans à venir (agrément CAF 2023 – 2026). Les administrateurs seront partie prenante dans les groupes de travail autour de la réécriture des projets.

Un Copil restreint VILLE / CAF/ Fédération des Centres Sociaux / SOLILLERS devrait se tenir le 12 octobre 2021 ou le 12 novembre 2021 de 9h30 à 12h.

A l'ordre du jour :

- La démarche de renouvellement des projets MPT & O2V.

- Le modèle de gestion du Centre Social.

La proposition de date et d'ordre du jour a été faite à Madame le Maire.
Sans retour à ce jour, le CA prend acte de l'annulation de la date du 12 octobre 2021.

Le CA valorise et réaffirme la plus-value de la cogestion Ville / Solillers pour le projet centre social 2019-2022. Les administrateurs sont dans l'attente d'une prise de position de la Ville quant au modèle de gestion du Centre Social.

➤ **Budget et RH.**

Un pré-compte de résultats de clôture de l'exercice 2021 a été établi.

Il est demandé au CA d'autoriser le Président, en fonction du pré-compte de résultats, d'arbitrer le montant d'une prime exceptionnelle (prime Macron défiscalisée) ainsi que le versement de chèques cadeaux aux salariés de Solillers par décision unilatérale de l'employeur.

Unanimité des membres présents soit 11 voix.

Pour information : rupture conventionnelle du contrat de travail de Audrey PRZYBYLSKI : sauf retour négatif de la DREETS (Direction du Travail), la rupture du contrat de travail sera effective le 8 octobre 2021.

Le Président et la direction se laissent le temps de la réflexion et des projections budgétaires 2022 pour un éventuel remplacement du poste de chargé de communication.

Le recrutement est en cours à l'Oasis 2 Vies. Fin de réception des candidatures cette semaine. Le jury d'entretien est programmé le lundi 18 octobre 2021.

➤ **Subventions 2022.**

Il est demandé aux administrateurs, d'autoriser la Direction et le Président à engager toutes les demandes de financements 2022 pour les projets du Centre Social la Maison Pour Tous, l'Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies et l'organisme de formation Entrelacés :

- CAF REAAP
- CAF CLAS
- CAF PS Jeunes
- CAF FPT
- Politique de la Ville – État
- La Région
- Le Département
- Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Pôle Emploi
- Fondations

- Tout autres organismes publics ou privés pouvant concourir au projet de l'association Solillers ou de ses structures.

Unanimité des membres présents soit 11 voix.

➤ **Responsabilité du projet et accompagnement des administrateurs.**

Il s'agit de travailler collectivement à des temps d'explications et d'accompagnement de toutes et de tous sur la pédagogie et la philosophie du projet : habitants, bénévoles, administrateurs, intervenants, salariés, partenaires, etc.

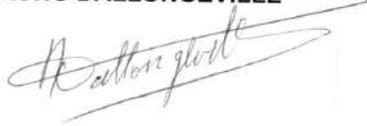
Nous avons une responsabilité collective dans le portage des décisions et du sens du projet.

La démarche de renouvellement des projets permettra de travailler cet accompagnement de toutes et de tous, le sens et la philosophie du projet de Solillers et des structures : la Maison Pour Tous et l'Oasis 2 Vies.

Fin du CA à 19h20, après épuisement de l'ordre du jour.

Fait le 4 octobre 2021, A Lillers.

**LE PRESIDENT
BRUNO DALLONGEVILLE**



**LE SECRETAIRE
DOMINIQUE DEWET**





Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 21 juillet 2022.

A 18h à la Maison Pour Tous.

Présents : Pascal BAROIS, Thérèse BLONDEL, Jean CARON, Bruno DALLONGEVILLE, Isabelle DALLONGEVILLE, Jean-Claude DECROIX, Cindy DEGRAEVE, Sylvie DE ROECK, Angélique DEWET, Dominique DEWET, Frédéric METTE, Béatrice PRUVOST, Gilles RANVIN, Thierry ROCK, Patrick TELLIER, Fabrice VILIN.

Excusés : Marie-Claude BOULET, Liliane DUTAILLY.

Absents : Néant.

Procurations : Néant.

Invités : Christophe PRUVOT, Marie NOWICKI.

Le quorum étant atteint, le CA est ouvert à 18H.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux administrateurs pour leur premier conseil d'administration. Collectivement, nous les remercions pour leur engagement.

➤ **Retours sur les cellules de veille et la situation Ville / Solillers depuis mars 2022**

Afin que l'ensemble des administrateurs soient au même niveau d'informations, Christophe Pruvot, Marie Nowicki et Bruno Dallongeville reviennent sur la situation avec la ville de Lillers depuis mars 2022 et les cellules de veille des 2, 10 et 27 juin dernier.

➤ **Portage associatif du projet social la Maison Pour Tous 2023-2026**

Les administrateurs sont invités à se positionner quant au PORTAGE ASSOCIATIF du projet social 2023-2026 pour le centre social la maison pour tous.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (favorable au maintien de la cogestion Ville / Solillers)

A ce jour et en l'absence d'arbitrage financier de la ville de Lillers (CF relevé de décisions – cellule de veille du 27 juin 2022), les administrateurs demandent au Président d'adresser un courrier à Madame le Maire, actant la gestion associative au 1^{er} janvier 2023 et présentant un budget prévisionnel 2023-2026 sur la base d'une subvention annuelle municipale à hauteur de 330 000€.

Le courrier à Madame le Maire est annexé au présent procès-verbal.

➤ **Démarche de renouvellement des projets sociaux 2023-2026**

Les administrateurs sont invités à autoriser la direction à déposer auprès de la CAF du Pas-de-Calais, les demandes de renouvellements d'agrèments des projets sociaux 2023-2026 pour le centre social la maison pour tous et pour l'espace de vie sociale l'oasis 2 Vies, portés par l'association Solillers.

Votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Élection des membres du bureau**

Suite à l'assemblée générale du 22 juin 2022, le bureau de l'association sera élu lors du prochain conseil d'administration de rentrée (septembre / octobre 2022).

➤ **Accompagnement des administrateurs**

Afin d'accompagner les administrateurs (nouvellement élus et plus « anciens ») dans leurs fonctions, sur le projet de l'association et les projets sociaux de territoire, la direction propose deux temps de formation à la rentrée :

Le mardi 13 et jeudi 15 septembre de 17h à 19h. (Lieu à préciser)

L'ordre du jour étant épuisé, fin du CA à 20h.

Fait le 21 juillet 2022, A Lillers

**LE PRESIDENT
BRUNO DALLONGEVILLE**

**LE SECRÉTAIRE
DOMINIQUE DEWET**

Association
"SOLLERS, Solidarité à Lillers
Place des F.F.I.
62190 LILLERS
Tél. 03 21 52 77 14

Les délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17 Novembre 2022

Nombre de conseillers

29

Présents à la séance

24

Nombre de pouvoirs

4

Nombre d'absent

1

Nombre de votants

28

L'an deux mille vingt-deux le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni salle d'Honneur de la Mairie, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Maire, suivant convocation faite le 10 Novembre 2022.

Étaient présents: M. DASSONVAL, Mme MARGEZ, M. VERKEMPINCK, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, Mme MAUREAU, M. CARLIER, Mme DELANOY, adjoints.
M. ANDRIES, M. DANIEL, M. TURLUTTE, Mme MARLIERE, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme SAELEN, Mme FONTAINE, Mme COEUGNIET, M. FEUTRY, M. GILLES, Mme ZAGLIO, Mme BRAY, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. BAILLEUL, conseillers.

Étaient excusés: M. CARON, M. GILLES, M. ANDRZEJEWSKI, Mme DESQUIREZ, M. EVRARD.

Avait donné pouvoir: M. CARON à M. DASSONVAL, M. GILLES à M. CARLIER, M. ANDRZEJEWSKI à Mme CREMAUX, Mme DESQUIREZ à M. FLAJOLLET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Sébastienne ZAGLIO ayant été désignée pour remplir les fonctions les a acceptées.

Accusé de réception en préfecture
062-216205161-20221118-08-17-11-2022-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

Conseil Municipal du 17 novembre 2022

I-06) Centre social : Convention avec l'association Solillers

Madame le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que, par délibération n° II-07 en date du 13 décembre 2018, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Solillers pour le pilotage du projet du Centre Social au cours de la période 2019-2022.

Cette convention arrivant à échéance au 31/12/2022, il convient de formaliser les nouveaux objectifs de partenariat entre la Commune et l'Association, dans le cadre des projets de territoire répondant aux missions de l'animation de la vie sociale à travers une nouvelle convention d'objectifs et de moyens pour la période 2023-2026.

Profitant de cette expérience, il est proposé de modifier le mode de gestion du Centre Social pour mettre un terme à la cogestion Ville/Association. Dès lors la gestion en deviendrait associative et portée par l'Association Solillers.

Le projet de convention joint en annexe précise objectifs fixés à l'Association, les moyens à mettre en œuvre par la ville et les modalités de contrôle de leur utilisation.

Enfin, la ville de Lillers étant titulaire de l'agrément du centre social donné par la CAF du Pas-de-Calais au titre de l'actuelle cogestion et ce jusqu'au 31 décembre 2022, l'association Solillers portera cet agrément à compter du 1^{er} janvier 2023.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- De valider :
 - le projet du centre social tel que décrit dans la convention
 - les objectifs et les moyens tels que décrits dans la convention
 - le mode de gestion associatif du centre social par Solillers

- De l'autoriser à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante pour la période 2023-2026.

Vu l'avis favorable de la commission « Environnement, Culture, Administration Générale » réunie le 09 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- VALIDE :

- le projet du centre social tel que décrit dans la convention
- les objectifs et les moyens tels que décrits dans la convention
- le mode de gestion associatif du centre social par Solillers

Accusé de réception en préfecture
062-216205161-20221118-I-09-17-11-2022-DE
Date de télétransmission : 19/11/2022
Date de réception préfecture : 19/11/2022

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante pour la période 2023-2026.

Adopté par 24 voix Pour (22 élus du groupe « Lillers en commun » et 2 élus du groupe « Lillers, c'est vous ! »), 3 Contre (« Lillers, c'est vous ! »), 1 Abstention (« Agir ensemble pour Lillers »).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et ans susdits.

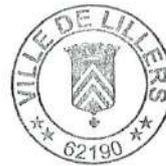
Suivent les signatures.

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/11/2022
et de la Publication le 18/11/2022
Lillers, le 18/11/2022
Le Maire,



Madame le Maire,

C. DUBOIS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Accusé de réception en préfecture
062-216205161-20221118-L06-17-11-2022-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

La convention d'objectifs et de moyens Ville de Lillers / Solillers

Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Lillers et l'Association Solillers dans le cadre des projets sociaux de territoire du centre social « la maison pour tous » et de l'espace de vie sociale « L'oasis 2 vies » pour les années 2023 à 2026

Entre

La Commune de Lillers, représentée par son maire, **Carole DUBOIS**, autorisé par délibération du 17 novembre 2022 d'une part,

ci-après dénommée la Commune,

et

- L'association Solillers, association de loi 1901, déclarée en sous-préfecture de Béthune sous le numéro : W622002938, dont le siège social est situé au centre social la maison pour tous, place des FFI, 62190 Lillers et représentée par son Président, Monsieur Bruno DALLONGEVILLE, agissant en vertu d'une délibération du conseil d'administration de l'association, en date du 6 septembre 2022, d'autre part,

ci-après dénommée l'Association,

Il est tout d'abord exposé ce qui suit :

VU :

L'article 10 de la loi n°2000-321 du 12/04/2000 précisant que l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil défini par décret (fixé à 23 000 € par décret n°2001-495 du 06/06/2001), conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée,

L'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui indique que, toutes les associations qui ont reçu durant l'année en cours, une ou plusieurs subventions sont tenues de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité,

Les statuts de l'Association « SOLILLERS, SOLIDARITÉ À LILLERS » modifiés en date du 30/06/2022,

La convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Lillers et l'Association Solillers pour le contrat de projet en cours et dont le terme est fixé au 31/12/2022,

CONSIDERANT QUE :

Les relations entre la Commune et l'Association s'inscrivent dans un partenariat caractérisé par le partage d'objectifs communs qui ont donné lieu à la signature de conventions d'objectifs successives,

Ces textes de référence obligent ou incitent les collectivités publiques et organismes subventionnés à faire preuve de transparence dans l'affectation, le montant et les modalités

d'utilisation des fonds publics, il est nécessaire de définir dans la présente convention les termes d'un partenariat entre la Commune et l'Association,

Il convient de définir la convention d'objectif et de moyens qui a pour but de formaliser les nouveaux objectifs de partenariat entre la Commune et l'Association, dans le cadre des projets de territoire répondant aux missions de l'animation de la vie sociale pour les années 2023 à 2026 :

- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ;

Au regard de l'intérêt communal de ces différentes missions d'initiative associative et aux développements de projets sociaux sur le territoire communal, la Commune entend accorder son soutien à l'Association notamment par le versement d'une subvention annuelle et la reconnaissance de son action à travers les projets sociaux de territoire. La Commune accorde ce soutien au titre de l'animation globale qui permet d'assurer le lien et le fonctionnement de toutes les actions du projet social du centre social et du projet social de l'espace de vie sociale.

La convention d'objectifs et de moyens prend en considération les réflexions conduites par la Commune, l'Association et ses partenaires, en tenant compte du projet de la structure et des enjeux de territoire.

Projet de la structure

Par la présente et conformément à son objet statutaire, l'Association SOLILLERS s'engage à piloter, à organiser, à mettre en œuvre, à créer, à accompagner et à favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans le champ du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche et de l'accompagnement.

A travers son projet associatif, l'Association SOLILLERS fonde son action autour de trois valeurs :

L'amour

- Le lien avec autrui
- La construction d'un monde commun
- La confiance mutuelle
- Une conception humaine et non violente

La reconnaissance

- La confiance en soi et aux autres
- Les liens et les besoins affectifs
- Le respect de soi et des autres
- La reconnaissance en droit d'une personne
- L'estime de soi et des autres
- La reconnaissance sociale et une conception solidaire de la société

L'espérance

- Il existe d'autres possibles : une société plus juste, des territoires vivables, des êtres humains libres

- Éducation, socialisation, transformation, transmission, émancipation

La présente rappelle que l'Association développe et met en œuvre des projets sociaux de territoire dans le cadre de l'animation de la vie sociale portée par la CNAF, à savoir :

- Le Centre social la maison pour tous, place des FFI, 62190 Lillers.
- L'Espace de Vie Sociale l'Oasis 2 Vies, 155 bis rue d'Ham, 62190 Lillers.

A travers les projets sociaux de territoire du centre social et de l'espace de vie sociale et de ses différentes missions, l'Association SOLILLERS contribue aux actions municipales.

Par la présente, la Commune de Lillers et l'Association Solillers entendent affirmer leurs objectifs communs autour des enjeux de territoire définis lors d'un diagnostic partagé en 2022 et autour des axes prioritaires des projets sociaux de territoire de la maison pour tous et de l'oasis 2 vies.

La Commune de Lillers et l'Association Solillers affirment se rassembler autour des enjeux du territoire, à savoir :

- **Mobilité et proximité**
 - Faciliter les déplacements et la mobilité urbaine et interurbaine pour tous (transports, adaptation et infrastructures) ;
 - Favoriser l'accessibilité aux services (soins, commerces, administration, juridique, etc.) ;
 - Être présent, réactif, disponible, favoriser les relations, l'altérité, l'attention à l'autre et aux autres.

- **Pauvreté et précarité**
 - Lutter contre la pauvreté et répondre « aux besoins » de base des personnes (manque de moyens) : nourriture, vêtements, logement, etc.
 - Lutter contre l'isolement, les fragilités et toutes les formes d'exclusions, tous les rapports de domination ;
 - Apporter des sécurités matérielles, sociales, affectives, alimentaires, etc.
 - Apporter une considération et une reconnaissance de chacun.

- **Cadre de vie et logement**
 - Permettre la transformation de l'environnement pour favoriser la qualité de vie, l'hospitalité, l'ambiance et la propreté de la Commune ;
 - Lutter contre l'insalubrité des logements, favoriser et permettre l'accès de tous à un logement décent ;
 - Permettre le sentiment de sécurité de tous ;
 - Avoir une vision consciente des risques écologiques et environnementaux.

- **Santé et violences**
 - Favoriser le bien-être physique, mental, social, environnemental etc. de tous en favorisant la satisfaction des besoins sociaux (affectifs, nutritionnels, sanitaires, sport et culture, etc.)
 - Favoriser l'accès aux soins, le rapport à soi et à sa santé envisagée de façon globale ;
 - Lutter contre les addictions ;
 - Lutter contre toutes les formes de violences / souffrances physiques, psychiques, de genres, intrafamiliales, conjugales, etc.

- **Informations et formations, communication et médias**
 - Diversifier les sources d'informations et favoriser le développement d'une pensée critique de l'information, de l'actualité, du monde, etc.
 - Penser la place du débat d'idées dans le quotidien ;
 - Favoriser la relation famille / école / quartier ;
 - Favoriser l'ouverture au monde pour les autres et pour soi (scolarité, formation, emploi, etc.)
 - Permettre l'accès de tous au numérique.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention, conclue dans le cadre défini en préambule, a pour objet de préciser les conditions et modalités de soutien de la Commune à l'association pour les quatre années civiles suivantes : 2023, 2024, 2025 et 2026. Les subventions annuelles sont dédiées à la réalisation de l'objet statutaire de l'Association et la mise en œuvre des projets sociaux de territoire pour le centre social la Maison Pour Tous et l'espace de vie sociale l'Oasis 2 Vies, à travers des actions reconnues d'intérêt communal et territorial. La Commune n'attend aucune contrepartie directe de ces contributions.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2023.

ARTICLE 3 : OBJECTIFS POURSUIVIS

La présente convention rappelle que l'Association développe et met en œuvre des projets sociaux de territoire dans le cadre de l'animation de la vie sociale portée par la CNAF.

L'Association SOLILLERS a pour but et pour objet de piloter, d'organiser, de gérer, de mettre en œuvre, de créer, d'accompagner et de favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans les champs du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'accompagnement.

L'Association SOLILLERS se place donc dans le mouvement de l'éducation populaire, du développement social local et du développement du pouvoir d'agir des habitants et des communautés selon ses statuts.

1. La Commune de Lillers et l'Association Solillers affirment se rassembler autour **des 6 axes du projet du Centre social la Maison pour tous**, place des FFI 62190 Lillers, à savoir (**détaillés en annexe I**) :
 - Solidarités
 - Relations et présences
 - Transmission et éducation
 - Coopérations et climat
 - Reconnaissances et considérations
 - Créations et expressions
2. La Commune de Lillers et l'Association Solillers affirment, également, se rassembler autour **des 5 axes du projet de l'Espace de Vie Sociale l'Oasis 2 Vies**, 155 bis rue d'Ham 62190 Lillers, à savoir (**détaillés en annexe I**) :
 - Transformation sociale et travail coopératif
 - Accompagnement, confiance et soin
 - Proximité et fraternité
 - Inconditionnalité de l'accueil
 - Reconstruction et reconnaissance.

ARTICLE 4 : MOYENS FINANCIERS

La Commune s'engage à soutenir financièrement la réalisation des objectifs déclinés à l'Article 3.

4.1 La Commune contribue financièrement pour un montant prévisionnel annuel de 262 664 € + 20 000 €, au regard du montant total annuel estimé des coûts éligibles pour l'ensemble de l'exécution de la convention, établis à la date de signature des présentes,

Pour l'année 2023, la Commune contribue financièrement pour un montant total de 282 664 € décomposé suit : 262 664 € (centre social) + 20 000 € (espace de vie sociale)

4.2 Pour les deuxième, troisième et quatrième année d'exécution de la présente convention, les montants prévisionnels des contributions financières de la Commune s'élèvent à :

- pour l'année 2024 : 262 664 € (centre social) + 20 000 € (espace de vie sociale)
- pour l'année 2025 : 262 664 € (centre social) + 20 000 € (espace de vie sociale)
- pour l'année 2026 : 262 664 € (centre social) + 20 000 € (espace de vie sociale)

Les contributions financières de la Commune mentionnées au paragraphe ci-dessus ne sont applicables que sous réserve du respect par l'Association des obligations mentionnées aux articles 1er, 6 à 10 sans préjudice de l'application de l'article 12.

Pour obtenir cette subvention annuelle, l'Association présentera tous les ans une demande de subvention sous forme de courrier adressé à la Commune par voie postale ou voie électronique. Cette demande fera suite aux rencontres annuelles entre la Commune et l'Association prévue dans la présente convention.

4.3 Conditions de détermination du coût des actions subventionnables

Les actions envisagées par l'Association sur la durée d'exécution de la présente convention, de nature à pouvoir faire l'objet d'une subvention municipale, sont estimées à environ 4 711 672,00 € (budget annuel de l'association x 4 années), soit environ 1 177 918,00 € par année. Ce coût prévisionnel a été évalué et chiffré par l'association sur la base des deux projets sociaux de territoire pilotés et sur les documents suivants :

- Budgets clos et comptes de résultats des 3 dernières années (2019, 2020 et 2021)
- Budgets prévisionnels des projets sociaux et de l'association (2022 et 2023)
- Rapports d'activités des 3 dernières années (2019, 2020 et 2021)

4.4 Conditions de détermination de la subvention municipale

La Commune contribue financièrement à la réalisation des projets sociaux de territoire portés par l'Association et aux missions de l'Association (missions reconnues d'intérêt territorial et communal).

Les missions des projets sociaux de territoire fondent pour l'essentiel la décision de la Commune d'allouer à l'Association ces subventions prévisionnelles annuelles de fonctionnement, sont les suivantes :

- Être des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population du territoire en veillant à la mixité sociale.
- Être des lieux de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les missions complémentaires du projet social de territoire du centre social fondent pour l'essentiel la décision de la Commune d'allouer à l'Association ces subventions prévisionnelles annuelles de fonctionnement, sont les suivantes :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension

l'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.

- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.
- Mettre en place un projet « familles ». Le centre social, acteur de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, développe un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

4.5 Subventions exceptionnelles

Cette subvention communale annuelle ne fait pas obstacle à l'attribution de subventions exceptionnelles complémentaires. De telles subventions ont vocation à soutenir des projets spécifiques et/ou de développement.

Ces subventions pourront être allouées à l'Association, sous réserve de l'accord du Conseil Municipal, sur la base de projets détaillés démontrant l'intérêt communal et territorial.

ARTICLE 5 : MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

5.1 La contribution financière municipale annuelle sera versée selon les modalités suivantes :

- Un premier versement avant le 31 mars de chaque année, dans la limite d'un tiers du montant annuel de la contribution mentionnée à l'article précédent.
- Un deuxième versement avant le 30 juin de chaque année, dans la limite d'un tiers du montant annuel de la contribution mentionnée à l'article précédent.

Note : Si l'encaissement des dotations par la Commune venait à être retardé, le retard serait reporté sur le 2ème versement de la subvention à l'Association. La Commune en avertira au plus tôt l'Association qui veillera à ce que ni les projets sociaux ni la trésorerie de l'Association ne soient mis en difficulté.

- un dernier versement correspondant au solde versé avant le 30 novembre de chaque année.

5.2 Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle de la commune est versée selon les modalités suivantes, sous réserve de la délibération du Conseil Municipal correspondante et de l'inscription des crédits au budget prévisionnel :

Une avance avant le 31 mars de chaque année, sans préjudice du contrôle de la Commune conformément à l'article 10, dans la limite d'un tiers du montant prévisionnel annuel de la contribution mentionnée à l'article 4.2 pour cette même année.

5.3 La contribution financière est créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements sont effectués au compte ouvert au nom de :

Association Solillers

N° IBAN : FR76 1670 6000 2353 9399 3350 221

BIC : AGRIFRPP867

L'ordonnateur de la dépense est le Maire.

Le comptable assignataire est le Trésorier payeur.

ARTICLE 6 : JUSTIFICATIFS

Afin de permettre à la Commune de procéder à ses opérations de contrôle du bon usage des deniers publics, et d'évaluer ainsi la pertinence des actions conduites au regard des objectifs fixés, l'Association s'engage :

- A appliquer la présente convention de manière raisonnable et loyale.
- A respecter le plan comptable des associations, ainsi que l'ensemble du régime fiscal et social applicable et à désigner le cas échéant un commissaire aux comptes (Art. L.612-1 et suivants et R.612-1 et suivants du Code de Commerce...).
- A user de la subvention allouée afin de remplir les objectifs des deux projets sociaux de territoire.
- A communiquer dans un délai maximal de six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice, le compte de résultats et les rapports du commissaire aux comptes, afin que la Commune puisse le cas échéant les annexer à son compte administratif.
- A communiquer dans un délai maximal de six (6) mois suivant la fin de l'exercice comptable en cause, un rapport d'activité et un bilan comptable.

En outre, des indicateurs fournis annuellement par l'Association dans le rapport d'activité, permettront de suivre l'évolution de son activité sous l'angle quantitatif et qualitatif.

Dans le prolongement de tout ce qui précède, les représentants de l'Association s'engagent à rencontrer durant l'année d'utilisation de la subvention communale, les représentants de la Commune :

- Lors d'un comité de pilotage annuel pluri partenarial, en novembre ou décembre de chaque année.
- Lors de deux rencontres annuelles (en mars et en septembre) entre le bureau de l'association, Madame C. Dubois, Maire (ou son représentant élu) et Monsieur D. Verkempinck adjoint citoyenneté, jeunesse, protocole et vie associative (ou son représentant élu).

Ces rencontres s'organiseront à l'initiative de l'association SOLILLERS et viseront à échanger sur les actions et les projets en cours afin notamment de concourir à une synergie partenariale sur le territoire. L'association ne pourrait être tenue de porter la responsabilité du partenariat entre les services de la Commune et les actions des projets sociaux. La complémentarité des actions sur le territoire communal sera discutée et échangée au cours de ces rencontres. Chaque partie prendra en compte ce partenariat et cette complémentarité selon ses modes d'interventions et ses manières d'agir.

D'autres rencontres pourront avoir lieu lors des manifestations ou événements portés par l'association SOLILLERS ou sur simple demande de rencontre de la part de la collectivité.

ARTICLE 7 : AUTRES ENGAGEMENTS ET MOYENS

7.1 La Commune met à disposition de l'Association des moyens matériels et structurels (détails en annexe II) :

- ✓ *Entretien des bâtiments*
- ✓ *Petit matériel d'entretien*
- ✓ *Entretien de l'ascenseur*
- ✓ *Bâtiment situé Place des FFI*
- ✓ *Salles municipales et terrains municipaux*
- ✓ *Fluides et réseaux de bâtiments*

7.2 La Commune pourra autoriser ponctuellement, sous réserve des besoins du service et de l'intérêt communal, le personnel municipal à prêter son concours à l'Association durant les heures de service, afin de contribuer aux actions de l'Association.

La Commune pourra, également, autoriser la mise à la disposition à l'Association, gracieuse et temporaire, de matériels municipaux (tables, chaises, panneaux, barrières, véhicules...), sous réserve des arbitrages budgétaires et des impératifs liés à la bonne marche des services communaux, l'ensemble relevant exclusivement de la libre appréciation de la Commune.

7.3 L'Association informe sans délai la Commune de toute nouvelle déclaration enregistrée au registre national des associations ou au tribunal d'instance et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

7.4 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, l'Association en informe la Commune sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

7.5 L'Association s'engage à assurer l'ensemble des biens mis à disposition ainsi que toutes les activités dispensées dans le cadre de son projet pour la responsabilité civile et les risques locatifs, et en fournira à la Commune un justificatif.

7.6 L'Association s'engage à intégrer les valorisations et les charges dans sa comptabilité. Outre ces mises à disposition la Commune peut accéder à toutes demandes d'occupation de salles à titre gracieux suivant leurs disponibilités.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION

L'association assure les actions de communication de son projet associatif et des projets sociaux de territoire définis en préambule et se donnera les moyens nécessaires pour assurer cette mission. Ces actions de communication devront mentionner l'investissement de la commune en indiquant le visuel de la Commune sur les différents supports de communication.

ARTICLE 9 : SANCTIONS

9.1 En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard [significatif] des conditions d'exécution de la convention par l'Association sans l'accord écrit de la Commune, celle-ci peut respectivement ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par l'Association et avoir entendu ses représentants.

9.2 La Commune informe l'Association de ses décisions par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10 : ÉVALUATION ET CONTROLE

10-1 Évaluation

L'Association s'engage à fournir, au plus tard six (6) mois suivant la fin de son exercice comptable : un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre des projets sociaux de territoire soutenus par la Commune. (CF article 9)

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet du subventionnement et sur l'impact du programme d'actions ou de l'action, au regard de l'intérêt local,

conformément aux dispositions des articles L.1611-4 et L.2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Une évaluation partagée sera engagée tout au long de l'année 2026. Cette évaluation engagera tous les partenaires des projets sociaux. La Commune, l'Association et la CAF du Pas de Calais s'engagent, de fait, dans cette évaluation au titre des obligations prévues pour les structures porteuses d'un agrément de l'animation de la vie sociale.

10-2 Contrôles

Pendant et au terme de la convention, la Commune se réserve également le droit, dans le respect des dispositions de l'article L.1611-4 du code général des collectivités territoriales, d'effectuer sur place et/ou sur pièces, à tout moment, à toute opération de contrôle qu'elle jugera utile, de quelque nature qu'elles soient, afin de vérifier que l'Association satisfait aux obligations et engagements issus des présentes et de ses obligations légales et réglementaires.

L'Association s'engage à faciliter l'accès à ses locaux et à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ces opérations de contrôle.

ARTICLE 11 : AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Commune et l'Association. Les avenants seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui régissent la présente convention. La demande de modification de la présente convention est réalisée sous forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai maximum de trois mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie y donnera réponse par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le cas échéant, les avenants feront partie intégrante de la convention.

ARTICLE 12 : ANNEXES

Les annexes I et II font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 13 : RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 14 : RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Lille.

Fait à Lillers, le 21/11/22

Pour la Commune
Le Maire,


Carole DUBOIS



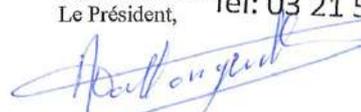
Association SOLILLERS

Place des FFI

62190 LILLERS

Tel: 03 21 52 77 14

Pour l'Association,
Le Président,


Bruno DALLONGEVILLE

ANNEXES

I & II

ANNEXE I

La Commune de Lillers et l'Association Solillers affirment se rassembler autour des 6 axes du projet du Centre social la Maison pour tous, à savoir :

Solidarités

• La solidarité

C'est le lien qui unit les individus et qui participe à la cohésion sociale.

C'est éprouver la solidarité entre les membres d'une même « communauté centre social ».

C'est être relié autour de finalités et d'un sens commun.

C'est l'entraide et l'altérité, la reconnaissance de l'autre dans ses singularités et ses différences.

C'est lutter contre la société individualiste.

C'est lutter contre toutes les formes d'isolement.

C'est faire preuve d'humanité partagée.

Relations et présences

• Entrer en relation,

C'est s'inscrire dans une posture relationnelle et d'accompagnement centrée sur la personne et les collectifs.

C'est accepter le « non savoir » professionnel.

C'est être convaincu que de l'intelligence collective naissent des échanges, de l'écoute et du dialogue.

C'est favoriser les interactions et créer des liens d'attachements renforçant les sécurités (affectives par exemple).

• Être présent c'est être disponible pour l'autre dans la proximité et la régularité.

Transmission et éducation

• Transmettre

C'est donner « de soi » à un autre sujet, c'est communiquer en proximité, c'est partager.

C'est s'inscrire dans une clinique de l'historicité (De Gaulejac) là où l'on peut comprendre les liens et les contradictions du passé, les constructions du présent et les perspectives d'avenir.

C'est apprendre ensemble.

• L'éducation

C'est la formation et le développement de l'être humain.

C'est s'interroger sur ses propres représentations et interroger les conditions de l'accompagnement et de l'émancipation.

C'est se référer à l'éducation populaire comme une puissance d'agir d'émancipation citoyenne et politique.

C'est permettre la puissance d'agir individuelle, collective et démocratique.

C'est réveiller et éveiller les contradictions en les mettant en mots et en rapports de sens.

Coopérations et climat

• **Coopérer**

C'est participer à « une œuvre » commune.

C'est respecter les diversités et la dialectique individuel / collectif.

C'est considérer chacun comme cocréateur des connaissances dans une relation d'égal à égal (Freire).

C'est s'inscrire de manière permanente dans une démarche de co-construction.

Coopérer c'est favoriser « un climat », permettre et accompagner l'émulation fraternelle plutôt que la compétition qui exclut, qui oppose et qui clive.

Favoriser un climat c'est mettre en place un milieu sûr, capacitant, favorisant la coopération.

Reconnaisances et considérations

• **La reconnaissance affective**

C'est la solidité des liens qui confèrent à l'individu une confiance en lui sans laquelle il ne peut participer avec assurance à la vie publique (Honneth).

C'est le rapport émotionnel et le sentiment affectif avec d'autres personnes qui permettent d'apprendre à se comprendre comme sujet autonome.

Il s'agit de l'expérience d'amour ouvrant l'individu à une sécurité émotionnelle lui permettant de manifester ses besoins, ses sentiments, ses désirs.

C'est un besoin vital d'amour qui apporte confiance et liberté.

• **La reconnaissance juridique** amène le respect de soi et le respect de l'autre à travers une considération de droits (Honneth).

• **La reconnaissance sociale** apporte une estime de soi et des autres, une considération des qualifications, de l'agir et du faire (Honneth).

• **La considération,**

C'est avoir de l'estime, de l'égard et du respect envers autrui. Être considéré c'est être reconnu.

C'est « l'amour authentique » fondé sur la découverte de l'autre et la découverte de soi.

Créations et expressions

• Il s'agit de considérer l'agir comme un agir créatif et d'envisager les pratiques de créations comme une possibilité d'émancipation, d'expression et de communication.

• La création, c'est la beauté de la cohérence d'un ensemble, un sentiment d'harmonie.

• Les créations sont des moments forts, des choses qui prennent place et sens qui permettent un sentiment d'exaltation et d'émotions.

• **L'expression** est une manière de communiquer à autrui par la parole, le geste, l'émotion (etc.) et par la diversité des formes et des langages d'expression.

• L'expression c'est l'expérience du corps et sa rencontre avec le monde dans toutes les processus et formes d'apprentissage formels, informels, biographiques, expérimentiels, sociaux, cognitifs, etc. (Delory Momberger).

• S'intéresser à l'expression, c'est analyser les phénomènes sociaux et la façon dont ils sont vécus par les individus. C'est considérer la subjectivité, les émotions, les affects, les sentiments comme l'expression des nœuds sociopsychiques là où le social et le psychique sont irréductiblement reliés (Badache et De Gaulejac).

La Commune de Lillers et l'Association Solillers affirment, également, se rassembler autour des 5 axes du projet de l'Espace de Vie Sociale l'Oasis 2 Vies, à savoir :

Transformation sociale et travail coopératif

• Transformer la vie quotidienne à partir du travail de coopération entre tous les acteurs du projet. Cette transformation et ce travail, nous les entendons au sens d'Élise et Célestin FREINET. La transformation est la visée, le travail est le moyen. La transformation, c'est tendre vers une vie plus juste en donnant accès aux ressources. Le travail, c'est la fabrication, la production, la réparation. C'est le travail des mains, la transmission, l'éducation, l'apprentissage. C'est reconnaître et mettre en avant toutes les qualifications et l'expertise collectives. C'est autoriser et permettre la transformation et l'innovation. C'est donner la possibilité de sortir de la souffrance et de l'impuissance. C'est un travail concret dans la vie quotidienne. C'est travailler et produire collectivement. Permettre les échanges de savoirs. Permettre l'amélioration du quotidien. Faire tomber les freins à l'action. Apporter des réponses adaptées (et réactives) aux problèmes, défis et enjeux du territoire, être à l'écoute des habitants

Accompagnement, confiance et soin

• L'accompagnement au quotidien. Travail en dehors des institutions (**Note*). Faire confiance, se faire confiance et donner la confiance. Agir à partir d'interventions sociales innovantes par d'autres méthodes et approches. Agir concrètement sur les problèmes de précarité, d'exclusion, de solitude, d'isolement... Apporter d'autres repères et modèles. Travailler à partir de rituels.

Pour nous l'hospitalité, c'est être attentif au corps et à l'esprit et c'est relier le corps et l'esprit (Spinoza, 1993)). Nous nous intéressons à l'intime, à l'affect et aux émotions (Connac ; Demaugé-Bost, 2019). Le soin fait partie du travail social et éducatif, ce n'est pas un supplément d'âme (Marin et Worms, 2015).

Apporter une sécurité affective et personnelle, c'est accueillir les diversités et c'est accueillir en confiance. Créer la confiance dans les relations

**Note : nous précisons que le « travail en dehors des institutions » est une posture et une pratique pédagogique d'un travail social et éducatif inspiré des interventions en pédagogie sociale. Il ne s'agit pas de se situer contre l'institution. C'est une pratique qui nous permet de travailler avec les institutions en lien, en relation. Mais c'est une pratique qui ne reproduit pas le modèle de l'institution, une pratique qui permet d'imaginer de nouveaux modes d'interventions adaptés aux personnes et aux situations. C'est une pratique qui ne se repose pas, uniquement, sur les dispositifs et les modèles existants. Par-là, il faut entendre que cette pédagogie va au-delà d'une institution, d'une structure et concerne l'ensemble de la personne dans ses dimensions affectives, sociales et politique.*

Proximité et fraternité

• Vivre ensemble et faire société. Créer des liens de solidarité en favoriser les rencontres, les échanges, les moments. Se connaître pour créer le monde dans lequel nous habitons. Produire de nouvelles relations. Faire la place à l'autre. Apporter des sécurités matérielles, sanitaires et affectives. Créer les conditions de l'émancipation. Lutter contre l'isolement et l'exclusion.

Nous sommes là pour les autres et c'est une préoccupation commune. Notre présence et notre proximité permettent une relation sincère. Créer du lien, favoriser les rencontres, renforcer les liens et les solidarités entre les habitants et les générations. Remettre la proximité et la disponibilité au cœur des pratiques. Rompre l'isolement.

Pédagogie sociale et philosophie de la précarité (Laurent Ott).

Inconditionnalité de l'accueil

- Permettre l'accès, favoriser l'accueil... C'est oublier toutes les conditions qui forment les contraintes et les freins à l'accueil, à la rencontre, à l'accès... La gratuité comme un don, comme une possibilité de vivre autrement avec les autres. L'inconditionnalité comme un rempart aux différences, aux discriminations, aux préjugés... La notion d'accueil qui nous importe est celle qui renvoie à l'hospitalité et à la convivialité. Cet accueil se construit dans un climat serein et aimable (Korczak, 2013) où l'on se retrouve en sécurité et où l'on peut recevoir de l'attention du soin et du réconfort (Marin et Worms, 2015). L'accueil est porté par une équipe de professionnels et de bénévoles, par celles et ceux qui ont de l'estime pour autrui et qui ont de l'estime pour le travail qu'elles et ils entreprennent et réalisent tous les jours en proximité et dans la durée (Freire, 2013).

Pour nous l'inconditionnalité, c'est s'adapter à la vitesse de l'autre et c'est partager avec lui. Nous prenons la réalité sans la juger (Spinoza, 1993).

Reconstruction et reconnaissance.

- « Prendre le parti » d'Éros, de Philae et d'Agape. Opter pour la croissance des relations humaines et pour la décroissance des dominations et des formes d'oppression. Choisir la croissance pour un accès aux ressources contre la croissance des profits. Se positionner contre les pillages environnementaux et pour un respect de la nature et de ses ressources (Edgar Morin). Travailler à une reconstruction et une reconnaissance affective, juridique et sociale (Axel Honneth). Travailler à partir des capitaux culturels, sociaux, économiques, symboliques... vers une conscientisation de ses « habitus » (Pierre Bourdieu) ... vers une émancipation collective et individuelle (Paulo Freire). Permettre à chacun d'avoir une place, des responsabilités, renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des collectifs d'habitants, permettre l'émancipation et l'appropriation. Donner les moyens d'agir aux habitants et aux collectifs. Accompagner les initiatives des habitants, permettre et favoriser le développement de projets.

ANNEXE 2

Détails des valorisations effectuées par la Commune (Article 7)

Outre le versement d'une subvention annuelle en numéraire, la Commune accorde son concours par la mise à disposition de biens immobiliers et de services.

Cette mise à disposition est pluriannuelle et peut être permanente, récurrente ou temporaire.

Ainsi, il est précisé que les mises à disposition gratuites et les charges inhérentes sont les suivantes :

Mise à disposition permanente

Bâtiment :

Pour assurer le fonctionnement de l'association, le local municipal sis Place des FFI, est gracieusement mis à disposition exclusive de l'Association tout au long de l'année et tous les jours de l'année pour la période 2023-2026. Ce louage gracieux est constitutif d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 16 800 € par année.

Terrains :

Les parcelles de terrain municipal situées dans le Parc Tristram (dénommées Jardins Solidaires), sont gracieusement mises à disposition exclusive de l'Association tout au long de l'année et tous les jours de l'année pour la période 2023-2026. Ce louage gracieux est constitutif d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 360 € par année.

Entretien :

L'entretien, la maintenance et les éventuelles réparations des bâtiments seront pris en charge par la Commune. Cette prise en charge gracieuse est constitutive d'une aide communale en nature annuelle, valorisée à la somme de 2000 €.

Pour que ces interventions soient réalisées dans un délai raisonnable, des temps de rencontres seront programmées entre les techniciens des services municipaux et l'équipe de pilotage de l'Association.

Pour les services municipaux, le référent technique est le responsable du service ayant en charge les associations.

Pour l'Association, l'équipe de pilotage sera représentée par la direction de l'Association et la direction du centre social.

Il est convenu qu'un échange par trimestre, au minimum, sera organisé. Si besoin, l'une des parties peut organiser des rencontres supplémentaires en fonction des circonstances et des situations.

Nettoyage :

Le nettoyage du local et l'achat du matériel et des produits seront pris en charge par la Commune. L'intervention du service nettoyage de la Commune est fixé à 30 heures effectives hebdomadaires répartis sur 5 jours de semaine. Cette prise en charge gracieuse est constitutive d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 17 077 €. Cependant le matériel et les produits resteront accessibles pour l'Association qui pourra

en avoir l'utilité et l'usage entre les interventions programmées par la Commune, tel que décrit dans le règlement communal de mise à disposition de salles.

Fluides et réseaux :

La Commune s'engage à fournir à l'Association, dans le cadre du fonctionnement de ce local, des puissances, des systèmes, des réserves suffisantes et en bon état de fonctionnement.

Les abonnements et les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage seront pris en charge par la Commune. Cette prise en charge gracieuse est constitutive d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 18 845 € par année.

L'entretien et la maintenance de l'ascenseur seront pris en charge par la Commune. Cette prise en charge gracieuse est constitutive d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 3 500 € par année.

L'abonnement et la consommation de la ligne téléphonique attachée à l'ascenseur seront pris en charge par la Commune. Cette prise en charge gracieuse est constitutive d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 500 € par année.

Mise à disposition récurrente

Bâtiment :

Pour la mise en œuvre du projet CLAS les salles municipales, dénommées Grande salle Charles et Petite salle Charles, sises rue des chats, sont gracieusement mises à disposition exclusive de l'Association tous les mercredis de l'année (de 8H30 à 18H30) pour la période 2023-2026. Ce louage gracieux est constitutif d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 4 800 € par année.

Entretien :

L'entretien, la maintenance et les éventuelles réparations du bâtiment seront pris en charge par la Commune dans le cadre de sa gestion courante.

Nettoyage :

Le nettoyage du local et l'achat du matériel et des produits seront pris en charge par la Commune dans le cadre de sa gestion courante. Cependant le matériel et les produits resteront accessibles pour l'Association qui pourra en avoir l'utilité et l'usage entre les interventions programmées par la Commune, tel que décrit dans le règlement communal de mise à disposition de salles.

Fluides et réseaux :

Les abonnements et les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage seront pris en charge par la Commune dans le cadre de sa gestion courante.

Mise à disposition temporaire

Bâtiment :

Pour la mise en œuvre de l'action « Solillers en été », le local municipal, dénommé Local Club du Brûle, sis rue des promenades, est gracieusement mis à disposition exclusive de

l'Association de fin juin à début septembre de l'année en cours pour la période 2023-2026. Ce louage gracieux est constitutif d'une aide communale annuelle en nature, valorisée à la somme de 1 800 € par année.

Entretien :

L'entretien, la maintenance et les éventuelles réparations du bâtiment seront pris en charge par la Commune dans le cadre de sa gestion courante.

Nettoyage :

Le nettoyage du local et l'achat du matériel et des produits seront pris en charge par la Commune dans le cadre de sa gestion courante. Cependant le matériel et les produits seront accessibles pour l'Association qui pourra en avoir l'utilité et l'usage entre les interventions programmées par la Commune, tel que décrit dans le règlement de mise à disposition de salles.

Fluides et réseaux :

Les abonnements et les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage seront pris en charge par la Commune dans le cadre de sa gestion courante.

Manifeste

Texte synthétisé par Ewelina Cazottes,
Laurent Ott, Mathieu Depoix.

des acteurs en Pédagogie Sociale

Manifeste réalisé sur la base de concertation de 9 associations, intervenant en Pédagogie sociale, et discuté et adopté lors du Festival de Pédagogie sociale, de Chilly-Mazarin, le 29 Mai 2021.



1. L'Urgence d'agir

Il est urgent de mettre un terme aux freins imposés aux actions qui prennent la rue pour terrain d'activité.

Une crise sociale de grande ampleur est en cours et a accentué l'éloignement de plus en plus d'enfants et de familles précaires, vis-à-vis du soutien traditionnel des institutions éducatives, sociales, éducatives et culturelles.

Nous dénonçons les difficultés à exister et à financer ces actions. Il s'agit le plus souvent des difficultés liées au déni de légitimité, de freins idéologiques, de concurrence déloyale avec les grosses structures qui sont représentés par les Fédérations Nationales et qui ont des moyens financiers importants.

Dans le cas le plus difficile, certains acteurs connaissent des conflits ouverts avec des municipalités, soucieuses de faire taire les besoins sociaux. Cela impacte fortement et limite le travail quotidien de ces structures.

Majoritairement, les acteurs dénoncent en particulier :

- Des refus de financement.
- Le déni de leur légitimité.
- Le dirigisme et l'autoritarisme avec lesquels sont menées les politiques sociales, et en particulier la logique « du haut vers le bas », qui ignore les réalités sociales de terrain.
- Les freins idéologiques, opposés aux acteurs en Pédagogie sociale, qui

imposent une lecture lissée et faussée des problèmes sociaux, éducatifs et institutionnels.

- Un manque cruel de moyens et donc aussi en personnels pour répondre aux besoins criants.
- Une situation imposée aux acteurs qui ont le courage et l'honnêteté de s'investir dans ces actions concrètes, qui subissent du bénévolat imposé ou de très faibles rémunérations.
- La concurrence imposée, avec complaisance soit avec des grandes institutions déconnectées des réalités sociales, soit avec des petites associations locales, qui pratiquent le clientélisme.
- Une volonté de limiter, réduire ou interdire par tous moyens les ateliers et pratiques sociales, de rue.
- La lourdeur et la contrainte administrative des demandes d'autorisations pour s'installer dans la rue pouvant pousser parfois, pour ne pas risquer l'abandon de l'action, à ne plus demander l'autorisation...
- L'amalgame entre pédagogie sociale et dispositif municipal ou gouvernemental de « prévention de la délinquance » et de « tranquillité publique ».



2. Lever les blocages idéologiques

Aujourd'hui, la Présence sociale, sur le terrain, auprès des populations qui subissent les violences sociales, politiques, administratives, économiques, et symboliques, est devenue un acte majeur.

Les institutions cherchent à gagner du temps ; pour ne plus voir la crise sociale majeure qui est en cours, elles se replient sur elles-mêmes et multiplient les barrières vis-à-vis de leurs publics.

Une vague sécuritaire submerge le pays. Ce sécuritarisme à la fois sanitaire et policier, laisse dans l'insécurité sociale et totale, les familles et enfants de milieu populaire.

Une politique de pénalisation cherche à faire taire les problématiques qui restent sans solution.

Les acteurs sociaux engagés dans ces réalités subissent pour eux-mêmes les effets de ce « sécuritarisme », sous forme d'obstacles, de freins ou de déni de leurs actions.

Or, les réalités sociales niées, refoulées reviennent toujours, avec leurs lots de drames, de violences en tout genre.

Il faut imposer aujourd'hui réalisme et pragmatisme pour regarder en face l'état de la société, qui se dégrade.

Sortir de l'invisibilité les populations et les problématiques majeures, est devenu une urgence.



3. La transformation sociale : une nécessité

Afin de sortir d'un travail social en voie de bureaucratisation et d'une éducation populaire institutionnalisée par les pouvoirs publics, nous sommes convaincus que la pédagogie sociale peut-être un levier possible de transformation sociale, de lutte éducative et de construction d'une autre société.

Construction d'une autre société parce que nos pratiques pédagogiques, soutenues par une vision du monde inspirée du commun, du global et du collectif, s'inscrivent en opposition à l'ordre néolibéral dominant. Notre pédagogie déroge à la domestication de l'éducation en refusant la division du travail éducatif, la segmentation des pratiques, le découpage de l'éducation par « dispositifs » et soumises aux « marchés publics ».

Notre pédagogie est celle de la réalité, de la proximité et de la connaissance des milieux, nous permettant ainsi d'élaborer un diagnostic permanent des conditions de vie sociales, des inégalités, des injustices vécues dans les quartiers et dans les espaces de vie. Notre légitimité vient de cette connaissance de la réalité, elle nous inspire et nous guide car notre choix est de la transformer plutôt que de la subir, le fatalisme éducatif¹ n'étant pas une option pour nous.

Dans ce contexte, l'initiative collective, citoyenne, politique et libre est considérée et perçue comme une menace ou une défiance de l'ordre établi. Ces conditions d'exercice de la démocratie représente, à nos yeux, un réel danger pour nos avenir communs, le droit individuel ayant pris le pas sur les libertés collectives.

Face à cet autoritarisme, nous revendiquons une pédagogie de la délibération, de la confrontation et de l'entraide avec pour ambition de redonner du sens aux principes de démocratie vivante et permanente. Nous contestons la privatisation du débat public par les experts et technocrates déconnectés des réalités populaires et sociales. Notre pédagogie est donc celle de l'assemblée, du groupe, du débat d'idées et de la responsabilité, indispensables à l'exercice de l'autonomie individuelle et collective.

Au-delà du « vivre ensemble », la pédagogie sociale vise à faire société par le choix du commun : ce que nous partageons et ce que nous vivons ensemble. L'interaction des âges et le refus du clivage des publics rompent avec une société actuelle poussant à la lutte générationnelle, des genres et des identités. La rue étant notre lieu commun, elle centralise les publics, les isolés, les invisibles, les précaires, les indociles. Notre choix est donc d'être là, parmi les communs.

Dans une société qui se fragmente, se confine et se digitalise, la démarche de pédagogie sociale de s'affranchir des cloisons matérielles et mentales n'a jamais été autant d'actualité. Dans cette continuité, nous aspirons également à décloisonner les pratiques en tout genre, ne limitant pas nos actions au travail social ou éducatif. En pédagogie sociale, le travail de la culture² est central notamment via l'expression, la création et l'expérimentation artistique. C'est par ce travail rigoureux de la culture que peut se dessiner le chemin de l'émancipation et non par sa contemplation, car la culture sans visée émancipatrice n'est que divertissement et diversion aux services des puissants. Tel est le cas en pédagogie sociale : la culture est révolte parce que non-soumise aux codes et contraintes du dedans, de la cloison et de l'entre-soi.

¹ FAHRE Paulo, *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Eres, 2006, p. 17 et 79

² MAUREL Christian, *Éducation Populaire et travail de la culture*, L'Harmattan, 2000

4. Nous adressons un message

Dans certaines villes, certains quartiers, des associations se voient empêcher de travailler dans la rue. Dans d'autres cas et dans d'autres endroits, il se produit l'inverse : l'injonction des financeurs aux associations à pratiquer le « aller-vers »... Dans ce cas, il est important de poser quelques repères pour ne pas confondre « travail de rue » et « institutionnalisation de la rue » ou encore « colonisation de l'espace public par le pouvoir dominant » :

- Le « aller vers » se construit pédagogiquement et fait écho à une ambition éducative et non à une démarche de visibilité et de communication, voire de racolage. C'est une construction collective qui doit répondre à une orientation politique claire de la part des structures organisatrices. Cette politique peut se traduire par la volonté d'agir dans le milieu de vie des enfants et des familles non pas dans une dynamique de participation mais dans une dynamique d'appropriation de l'espace.
- Le « aller vers » n'est pas de la « délocalisation » d'activités.
- L'idée n'est pas de transférer dans la rue une pratique qui existait auparavant dans les locaux de la structure. Le « aller vers » consiste à construire l'Activité et la pratique à partir des rencontres faites dans le milieu habité.
- Le « aller vers » ne suffit pas à transformer la réalité s'il n'est pas constitué d'une pratique pédagogique émancipatrice et de lien social. En pédagogie sociale, la place de l'activité est donc primordiale pour construire ensemble ce processus d'émancipation. Le « aller vers » est juste le premier pas, la suite appartenant au registre de la pédagogie.
- Le « hors les murs » n'empêche pas d'être « hors sol ». La pratique de la rue nécessite une connaissance de ce qui s'y passe et l'identification des besoins existants pour agir là où il se doit. La pédagogie sociale est une surface de contact avec les publics et les réalités sociales.

En pédagogie sociale, nous ne considérons pas la rue comme un « marché » ou une « foire » vouée à reproduire les inégalités ou autres formes de domination que nous pouvons retrouver dans certains fonctionnements du travail social. La rue à elle seule ne protège pas des dynamiques de « conquête » et du hors-sol institutionnel hélas déconnecté des réalités populaires. La rue ne peut être garante à elle seule de la visée émancipatrice de l'activité car, animée de manière dirigée et autoritaire, celle-ci ne devient pas pour autant libre et emprunte d'émancipation... Cette action restera vectrice de non-choix, d'enfermement, de soumission et d'impuissance même pratiquée en plein air. Le « Hors les murs » n'est donc pas gage de liberté... Le « Aller vers », peut même être un piège quand il serait possible de transférer dans la rue le poison de la domination institutionnelle et les mécanismes d'exclusion issu des fonctionnements bureaucratiques.

En pédagogie sociale, la rue doit être appréhendée comme un espace où le rapport de soumission est combattu par nos propres choix et positionnements pédagogiques.

En conclusion...

La pédagogie sociale n'est pas un dispositif. De ce fait, celle-ci n'est ni évaluable, ni quantifiable, ni transférable mais transmissible, mesurable et vivante. C'est une démarche de co-construction de l'intérêt général dans une perspective d'amélioration des conditions de vie.

